

LES RENCONTRES  
ÉCONOMIQUES  
#AIXENSEINE



**AGIR** FACE AUX  
DÉRÈGLEMENTS  
**DU MONDE**  
ON VA S'EN SORTIR !

# LES ACTES

## 2020

Un événement organisé par



[lesrencontreseconomiques.fr](http://lesrencontreseconomiques.fr)

[lecerclledeséconomistes.fr](http://lecerclledeséconomistes.fr)



# Le Cercle des économistes

Le Cercle des économistes a été créé en 1992 à l'initiative de Jean-Hervé Lorenzi avec pour objectif ambitieux de nourrir le débat économique. Grâce à la diversité des opinions de ses membres, tous universitaires, assurant ou ayant assuré des fonctions publiques ou privées, et à de nombreuses activités développées au fil des années, le Cercle des économistes est aujourd'hui un acteur reconnu du monde économique. Son succès repose sur une conviction commune : l'importance d'un débat ouvert et accessible, rigoureux et tenant compte des faits et des analyses. C'est à travers l'organisation d'importants débats publics en France et à l'étranger, par sa participation aux grands événements économiques et à plusieurs rendez-vous médiatiques réguliers, que le Cercle des économistes poursuit sa mission : celle d'offrir un large espace d'expression et de débats économiques.

Retrouvez plus d'informations sur [lecercledeconomistes.fr](http://lecercledeconomistes.fr).

## Les membres du Cercle des économistes

Philippe Aghion • Hippolyte d'Albis • Yann Algan • Patrick Artus • Emmanuelle Auriol  
Françoise Benhamou • Jean-Paul Betbèze • Christian de Boissieu • Laurence Boone  
Stéphane Carcillo • André Cartapanis • Jean-Marie Chevalier • Lionel Fontagné  
Pierre-Yves Geoffard • Patrice Geoffron • Pierre Jacquet • Bertrand Jacquillat  
Jean-Hervé Lorenzi (*Président*) • Catherine Lubochinsky • Philippe Martin  
Valérie Mignon • Olivier Pastré • Anne Perrot • Jean Pisani-Ferry • Jean-Paul Pollin  
Hélène Rey • Dominique Roux • Christian Saint-Étienne • Akiko Suwa-Eisenmann  
David Thesmar • Philippe Trainar • Alain Trannoy

*Membres en disponibilité*

Agnès Benassy-Quéré • Benoît Cœuré • Claire Waysand

# Sommaire

Ouverture des Rencontres Économiques.....	6
---	---

## Sessions

Comment le cours de notre histoire a-t-il changé ?.....	8
Haro sur la mondialisation.....	12
L'État aux commandes de l'économie.....	15
Affronter les changements climatiques.....	18
Réguler les inégalités.....	21
Réorganiser le système de santé et de dépendance.....	25
Réinventer les institutions rejetées.....	28
Consommer à l'heure des grands dérèglements.....	32
Bâtir une justice fiscale au service de la justice sociale.....	35
Reconsidérer la santé au niveau planétaire.....	38
Apaiser les colères sociales.....	41
Assurer la cohésion sociale face au défi démographique.....	45
Les territoires face à la mobilité.....	48
Consommer en énergies vertes, entre urgence et utopie.....	52
Mettre la finance au service de la transition écologique.....	56
Vers un nouvel écosystème agroalimentaire.....	60
Réinventer la ville pour la rendre plus humaine.....	64
Le dialogue social ou la guerre des idéologies.....	68
Réguler le pouvoir des monopoles.....	73
L'impossible gouvernance sans proximité.....	77
Pour un débat politique passionné mais apaisé.....	81
Mettre l'IA au service du progrès.....	84
Big data, menace et opportunité.....	88
Nos relations de travail, entre efficacité et humanité.....	92
Numérique et liberté, une équation compliquée.....	96
Qualité, éthique et création : l'enjeu des nouveaux emplois.....	99
La redistribution des cartes sectorielles.....	103
L'entreprise définira le XXI <sup>e</sup> siècle.....	106
L'emploi et la productivité face aux transitions.....	109
Mobiliser l'épargne pour investir dans notre avenir.....	113
Braver le risque.....	118
Pour une finance éthique.....	122
Des taux d'intérêt bas pour préserver une économie endettée.....	126

Pour un nouveau partenariat Europe-Afrique.....	130
Les nouvelles frontières de l'Europe.....	133
Faire face au choc du chômage.....	137
Politiques économiques : un changement de paradigme.....	140
Un avenir conflictuel à prévenir.....	144
Le multilatéralisme à l'épreuve des nouveaux risques.....	147
Régions, États, qui doit répondre aux crises ?.....	150
L'Europe au rendez-vous de l'Histoire.....	154
La coopération européenne.....	158
Préserver l'Afrique d'une crise de la dette.....	160
La relance européenne : un sursaut pour sortir plus forts et plus unis.....	164
Relancer l'économie européenne.....	165

## Débats

Réunir une France fracturée.....	168
Après la crise sanitaire, sortir de la crise économique.....	171
La technologie, réponse potentielle à nos maux.....	174
Améliorer la mobilité sociale.....	177
Mettre en œuvre un modèle alternatif de croissance.....	179
Surmonter les tensions géostratégiques.....	182
La transition écologique, moteur de l'innovation.....	186
La société civile redéfinira les règles du jeu politique.....	189
La recherche, enjeu géostratégique.....	192
Remettre la finance au service de l'économie.....	195
Éviter une crise sociale.....	198
Pour une nouvelle organisation sociale.....	200

## Grands témoins

Une Europe plus forte dans le monde.....	202
Quel futur pour l'industrie aéronautique ?.....	205
Assurer l'avenir.....	206
Bâtir un modèle d'économie positive.....	208
Réaffirmer l'importance de la culture.....	209
Préserver les droits humains.....	210
Pour une nouvelle politique du logement.....	212



## Les Voix de l'Économie

Ouverture des Voix de l'Économie.....	214
Quelle politique industrielle ? .....	215
Comment éviter une crise sociale ? .....	218
Quelle croissance demain ? .....	221

## Masterclass et Prix La Parole aux 18-28

Ouverture des masterclass .....	224
L'empathie, valeur majeure du XXI <sup>e</sup> siècle ? .....	225
L'urgence du long-terme .....	227
Pitch des lauréats LP 18-28.....	229

## Conclusions

Déclaration de la jeunesse .....	230
Déclaration finale du Cercle des économistes .....	233
Remerciements .....	236

# Ouverture des Rencontres Économiques

Avec les contributions de **Paul Hermelin** (Festival d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence), **Jean-Hervé Lorenzi** (Le Cercle des économistes), **Sibyle Veil** (Radio France)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Synthèse

Sibyle Veil se réjouit d'accueillir les Rencontres Économiques, rebaptisées Aix-en-Seine, afin que le débat, indispensable dans le contexte actuel, puisse avoir lieu. La crise sanitaire a démontré tout l'intérêt du débat, dans une grande diversité d'opinions. En tant que média de service public, Radio France est particulièrement attaché à refléter la pluralité des positions qui seront exprimées durant ces Rencontres. Les attentes des 18-28 ans, recueillies en partenariat avec France Culture, montrent par ailleurs combien les questions économiques et sociales intéressent les jeunes. Les antennes de Radio France couvriront ces Rencontres, avec la même indépendance éditoriale et la pertinence qui les caractérisent, conscientes de l'utilité du débat économique et social dans ce contexte spécifique.

Les Rencontres Économiques sont indissolublement associées au Festival d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence, rappelle Paul Hermelin. À cet égard, cette année constitue une parenthèse, mais une rencontre à Aix-en-Provence est d'ores et déjà prévue au mois de septembre pour un souvenir de cette édition des Rencontres, lesquelles resteront toujours attachées à la musique et au festival musical.

Jean-Hervé Lorenzi remercie Radio France d'avoir accepté d'accueillir les Rencontres. Le Cercle des économistes a souhaité maintenir l'édition 2020 pour permettre aux économistes de débattre dans le contexte de crise actuel et de dialoguer, dans un cadre de rupture. Le plan

de redémarrage, mis en place avec beaucoup de talent par l'équipe gouvernementale, nécessite d'engager un débat national.

La 20<sup>e</sup> édition des Rencontres sera inédite à trois titres. D'abord, au niveau technique, car les sessions seront organisées simultanément en visioconférence avec des intervenants du monde entier. Ensuite, le débat a été largement ouvert à l'ensemble de la représentation du monde politique et syndical et aux économistes de toutes sensibilités. Enfin, le point de vue de la jeunesse est représenté cette année de manière massive.

« Le Cercle des économistes a souhaité maintenir l'édition 2020 pour permettre aux économistes de débattre dans le contexte de crise actuel et de dialoguer, dans un cadre de rupture. [...] La 20<sup>e</sup> édition des Rencontres sera inédite. »

**Jean-Hervé Lorenzi**

Les prévisions s'accordent sur le fait que le niveau d'activité des pays développés ne sera pas retrouvé avant, au mieux, le milieu de l'année 2022. Le thème de ces Rencontres, « Agir face aux dérèglements du monde », a été choisi en 2019 au regard, entre autres, des conflits qui opposent les États-Unis et la Chine, des problèmes démographiques et technologiques et des inégalités.

Les réponses économiques et sociales apportées en France se caractérisent par trois phases :

1. la protection rapide et efficace de la société française et de son économie ;
2. une période de transition, qui sera marquée par des chocs en termes de suppressions d'emplois ;
3. la mise en œuvre de changements profonds, incluant le verdissement de l'économie politique, le traitement des inégalités et les relocalisations.

Ce plan de relance doit être précédé d'un moment d'écoute, dont les Rencontres peuvent constituer une amorce. Dans le contexte des divisions actuelles, le dialogue est nécessaire,

d'autant plus que la conjoncture macroéconomique, marquée par une grande incertitude, imposera des rééquilibrages entre les secteurs.

Ces trois journées seront traversées par huit mots majeurs : jeunesse, localisation, ascenseur social, réhumanisation de la société, pauvreté, réinvention de l'intervention publique, socle de valeurs de l'Europe et long terme.

Les Rencontres se clôtureront par deux déclarations, celle des jeunes générations tout d'abord, puis celle des « pseudo-sages », qui exprimeront l'ensemble des positions et des propositions formulées durant les trois jours, découlant des 52 sessions qui se seront tenues durant ces 20<sup>e</sup> Rencontres Économiques.



# Comment le cours de notre histoire a-t-il changé ?

SESSION INAUGURALE

Coordonnée par **Yann Algan** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Dominique Seux** (Les Échos)

Avec les contributions de **Nadia Calviño** (vice-présidente et ministre des Affaires économiques et de la Transformation numérique, Espagne), **Mohamed Elbaradei** (prix Nobel de la paix, 2005), **Louise Mushikiwabo** (Organisation internationale de la francophonie), **Françoise Nyssen** (ancienne ministre de la Culture)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Yann Algan, membre du Cercle des économistes

Il existe évidemment un changement dans la grande histoire, et je pense que les mots de Proust le signalent très bien. Marcel Proust déclarait : « Les fléaux reviennent toujours et néanmoins, c'est toujours une surprise ». Il disait par-là très bien la tension dans la restitution des événements dans la longue durée, pour ne pas exagérer l'inédit, et en même temps, de toujours souligner ce qu'il y a de différent. Et c'est cette rencontre entre l'immédiat et les forces plus en profondeur qui rend le moment exceptionnel de chaque époque.

Notre moment est exceptionnel dans le cours de l'histoire, me semble-t-il, à double titre. On a souvent souligné le parallèle avec le caractère guerrier, en tout cas avec les grandes guerres. Il me semble que les deux grandes différences sont les suivantes : tout d'abord, pour la première fois dans l'histoire, tous les êtres humains ont eu peur en même temps dans le monde, au même moment, montrant que l'imprévisible était toujours possible. La deuxième différence, en particulier avec les grandes guerres où les êtres humains sortaient sur les champs de bataille, c'est que nous avons connu une expérience unique, le confinement, qui a bouleversé non seulement notre économie, notre société, mais aussi notre

rapport aux libertés, aux priorités dans la vie, et même notre rapport à l'intimité.

Je propose cinq hypothèses sur nos moments de bifurcation à l'issue de cette grande crise sanitaire. La première hypothèse, c'est celle d'une grande mutation de notre rapport à la mondialisation. Est-ce que la crise de la Covid-19 signe la fin du capitalisme mondialisé, qui était triomphant au cours des dernières décennies ? Force est de constater qu'au-delà de l'arrêt brutal des échanges économiques et des mobilités des personnes, les populations ont aussi profondément changé dans leur rapport à la mondialisation. Lors d'une dernière enquête que nous avons menée avec le Cevipof partout dans le monde, nous trouvons une hausse de 20 points de pourcentage, dans toutes les catégories de personnes interrogées, pour une fermeture progressive des frontières.

« Nous avons connu une expérience unique, le confinement, qui a bouleversé non seulement notre économie, notre société, mais aussi notre rapport aux libertés, aux priorités dans la vie, et même notre rapport à l'intimité. »

**Yann Algan**

La deuxième mutation est celle du capitalisme numérique. On pourra certainement, rétrospectivement, dire que le XXI<sup>e</sup> siècle, du moins dans sa dimension économique, a commencé en 2020. Jusqu'alors embryonnaire, la révolution numérique est apparue au grand jour : travail et consommation à distance, école à distance, *happy hours* sur Zoom, pilâtes et yoga sur Facebook. Les GAFAM ont certainement été les grands gagnants de la crise. Pour autant, se dirige-t-on vers une société complètement numérisée, où chaque être humain vivra dans son cercle privé et à distance, ou cette crise révèle-t-elle notre besoin profond, anthropologique, de rapports humains et de contacts physiques ?

Le troisième changement dans le cours de notre histoire est peut-être celui de l'écologie. Pendant des années, aucune action forte ne semblait possible face à l'urgence climatique, avec la Covid-19, nous avons pris conscience que les régimes politiques, certes face à une contrainte sanitaire, pouvaient suspendre les activités et la pollution. La préoccupation écologique deviendra-t-elle l'enjeu principal du XXI<sup>e</sup> siècle, de la même façon que les enjeux territoriaux ?

Le quatrième bouleversement est celui de notre rapport au politique. Cette crise n'a pas été juste une crise sanitaire dans de nombreux pays, mais aussi une crise sociale et politique, mettant sur le devant de la scène de grandes fractures dans certains pays, ou de grandes forces dans d'autres. Et nos démocraties ont montré, aussi, leur résilience dans de très nombreux pays pour faire face à ce type de crise.

Enfin, dernière hypothèse, dernière bifurcation, c'est que le cours de l'histoire a peut-être changé dans la vie de ceux qui écrivent l'histoire eux-mêmes : les hommes. En effet, le confinement, contrairement aux guerres, ou contrairement aux pandémies antérieures, a soulevé des questions profondes sur notre rapport à la famille, au cercle privé, à notre intimité, aux autres, à la sociabilité, à la culture, à ce qui fait l'essentiel et le sens d'une vie.

Voilà les quelques hypothèses sur de grandes bifurcations de notre histoire.

## Synthèse

La crise de la Covid-19 a montré l'importance de l'État dans l'économie et l'importance du système de santé public, bien au-delà des simples impératifs de sécurité, analyse Nadia Calviño. Cette crise a également accéléré certains processus, certains défis qui étaient déjà à l'œuvre, tels que la lutte contre le changement climatique ou la digitalisation. Deux concepts prennent beaucoup d'importance dans ce contexte : la justice intergénérationnelle et la résilience. Pour faire face à la crise, les États émettent des volumes très importants de dette publique, ce qui pourrait être un fardeau pour les générations futures, c'est pourquoi l'ensemble des investissements doit se faire pour mettre en œuvre une croissance équitable et soutenable.

Les défis de la crise que nous traversons sont mondiaux, avance également Nadia Calviño. Les réponses à ces défis ne pourront donc être que mondiales. Un travail commun, dans un contexte multilatéral, sera nécessaire. L'Europe devra mieux surmonter cette crise qu'elle ne l'a fait en 2008 ; et c'est déjà en bonne voie. Elle a très vite réagi en mettant une triple ligne de sécurité pour les entreprises, pour les travailleurs et pour les États.

C'est au travers du prisme de Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie, d'ancienne Ministre des affaires étrangères mais aussi au travers le prisme africain que Louise Mushikiwabo aborde la question du changement du cours de l'Histoire. Pour elle, la crise accentue les tendances qui étaient déjà existantes : la mondialisation destructrice d'industrie, la paupérisation des classes moyennes, les affrontements entre la Chine et les États-Unis. Pour autant, cette crise a également engendré un très fort élan de collaboration entre les États.

Trois thèmes doivent être abordés pour bien prendre en compte les changements provoqués par la crise sanitaire actuelle. Une grande partie des jeunes ne bénéficient pas des bienfaits de la transformation numérique, faute de moyens. La crise les a impactés directement puisqu'ils ne pouvaient pas suivre ce qui se passait dans le monde, continuer leurs études ou encore garder des contacts avec leurs proches. Les outils numériques se sont révélés indispensables. Il y a également eu une véritable prise de

conscience sur l'importance de l'écologie, de la crise environnementale à venir, de la part des dirigeants de pays ou d'organisation. La crise de la Covid-19 a également creusé les inégalités et a eu un impact très fort sur les personnes en situation précaire : difficulté d'accès aux infrastructures de santé ou encore impossibilité d'exercer son travail.

S'il est sûrement trop tôt pour savoir réellement comment la crise aura affecté les humains, elle a montré que l'humain a besoin de l'humain et de la nature. Cette crise aura été un moment de réveil.

On pourrait également ajouter que l'humain a besoin de culture. C'est en ce sens que Françoise Nyssen précise que la culture est essentielle dans un contexte de crise et particulièrement dans le contexte de la Covid-19. La culture est d'une part la source d'une richesse irremplaçable et d'autre part est nécessaire sur l'ensemble des territoires.

Pour répondre plus directement au thème de la session, Françoise Nyssen rappelle que le cours de l'histoire est en train de changer depuis des années, cela notamment à cause des humains qui ont un véritable impact sur leur planète. Les changements environnementaux, sociétaux, climatiques nous affectent tous durablement. Cette crise nous ramène à l'impératif de protection de la biodiversité et sans doute encore plus à la suite de cette crise. Cette crise étant en partie due à la perte de la biodiversité et au fait que les humains sont plus directement exposés aux virus propagés par certaines espèces. Si on regarde comment fonctionnent les organismes vivants, on se rend compte qu'on ne peut avancer que par la coopération.

Toutes ces préoccupations amènent à penser l'économie non plus verticalement ou en silos, mais en termes de lien. La crise a révélé l'importance de ces liens, ce qui rappelle l'importance de la culture et des expressions culturelles qui permettent de faire société. De plus en plus, aujourd'hui, l'artiste fait société. À Arles, la maison d'édition Actes Sud a créé tout un écosystème en rassemblant dans un seul lieu la culture, la musique, les arts, une école et une propriété animée par l'agroécologie. Puisque tout est lié, pour faire société, il n'est pas possible de résoudre un problème sans l'aborder de façon holistique, sans prendre en compte l'ensemble de l'écosystème dans lequel il intervient.

Mohamed Elbaradei a souhaité revenir sur les effets de la crise de la Covid-19 sur les inégalités. Cette crise a frappé de plein fouet l'ensemble des sociétés mais surtout les personnes les plus pauvres, déshéritées, qui n'ont pas accès au système de santé ou qui ne peuvent pas respecter la distanciation physique ou sociale. Cette crise touche les travailleurs indispensables – qui ne peuvent arrêter de travailler – qui représentent environ 40% des travailleurs pour un pays comme l'Égypte. Ces inégalités sont, d'ailleurs, le résultat de « priorités en totale distorsion », c'est pourquoi les priorités des gouvernements doivent être revues. En 2019, 1,3 trillions de dollars ont été dédiés à l'armement, alors que moins de 10% de cette somme a été dédié à l'assistance sociale. Les deux milliards de personnes vivant dans la pauvreté résultent de choix politiques.

Plus que jamais, la coopération internationale est essentielle à une époque où les problèmes auxquels nous faisons face ne peuvent être résolus sans cette coopération : pandémies, terrorisme, changements climatiques. Dans le même temps, l'action internationale se trouve bloquée. L'inaction du Conseil de sécurité et le manque de ressources de l'Organisation Mondiale de la Santé – aggravé encore depuis le retrait des États-Unis et donc par le retrait de leur budget – montre l'incapacité des organisations actuelles à assurer cette coopération internationale.

Mais il faut être positif, souligne Mohamed Elbaradei, car on assiste à une prise de conscience face à des problèmes variés et universels tel que le racisme institutionnalisé ou encore la pauvreté, avec la mise en place d'un revenu universel de base en Italie ou en Espagne. Cette prise de conscience appelle à l'empathie, à la compassion et à la proximité.

Yann Algan fait écho à une question du public en demandant quelle sera la situation de l'Afrique à l'issue de cette crise sanitaire. Louise Mushikiwabo signale que l'Afrique a été préservée jusqu'à présent, mais qu'une augmentation de cas est désormais observée. La prise de conscience de nombreux pays africains du niveau insuffisant de leur investissement dans la santé pourrait les conduire à revoir à la hausse leurs budgets. Du point de vue économique, l'Afrique a été particulièrement frappée, mais la crise a été plutôt bien gérée, avec la mise en place de mesures contraignantes. De son côté,

Mohamed Elbaradei souligne la difficulté de répondre à la crise sanitaire qui s'annonce dans les pays africains, compte tenu du faible taux d'équipement des hôpitaux. Sur le plan économique, les ressources disponibles ne permettent pas de mettre en œuvre des plans de relance et les populations, qui ne disposent pas de couverture sociale, doivent continuer à travailler, ce qui augmente d'autant plus le risque de propagation du virus.

Concernant la question de la dette européenne liée à la Covid-19, Nadia Calviño affirme que le processus d'investissement permettra de retrouver rapidement la croissance antérieure à la crise, garantissant ainsi la soutenabilité de la dette. La grande réactivité observée de la part des institutions multilatérales à l'égard des pays les plus fragiles témoigne de la solidarité dont ils sont capables, qui permettra de construire un monde plus fort d'un point de vue multilatéral.





# Haro sur la mondialisation

## SESSION 1

Coordonnée par **Lionel Fontagné** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Julie Gacon** (France Culture)

Avec les contributions de **Carolyn Fairbairn** (Confederation of British Industries), **Ian Goldin** (Oxford University), **Sergeï Guriev** (Sciences Po Paris/CEPR), **Thierry Jadot** (Dentsu Aegis Network), **Kevin O'Rourke** (New-York University Abu Dhabi), **Michael O'Sullivan** (auteur)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Lionel Fontagné, membre du Cercle des économistes

« Haro sur la mondialisation », en réalité, la crise sanitaire a trouvé dans la mondialisation un suspect idéal. Les mouvements de personnes au niveau international ont favorisé la transmission du virus et les chaînes de valeur globales ont entraîné un éloignement entre le producteur et le consommateur pour un certain nombre de produits médicaux de première nécessité. Puis, il faut bien le reconnaître, la mondialisation n'a pas été toujours aussi respectueuse de l'environnement.

Cette analyse, en réalité, dédouane les erreurs de politique de santé publique qui ont été faites dans de nombreux pays. Les alertes n'ont pas manqué, que l'on repense au SRAS il y a dix-sept ans, à la grippe H1N1 il y a dix ans, ou à Ebola en Afrique il y a seulement cinq ans, sans que les dispositions nécessaires aient été prises, en termes de stockage ou de capacité de réanimation, par exemple. D'où les remèdes simples, je dirais même simplistes, qui ont été proposés : il conviendrait de relocaliser, de démondialiser, de retrouver une autonomie, une indépendance.

La bonne nouvelle pour les promoteurs de cet agenda, est que la déglobalisation a déjà commencé : elle a commencé avant la Covid-19. Le point de départ est probablement la catastrophe de Fukushima, puis les inondations

de Thaïlande, qui ont montré aux entreprises le risque d'un fractionnement excessif de leurs chaînes de valeurs. La crise financière de 2008 qui a suivi a fait s'écrouler le commerce international. En Chine, le recentrage de l'économie sur le marché intérieur participe aussi de cette déglobalisation, d'une certaine façon. Plus récemment, depuis 2018, nous avons la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, qui ne semble pas devoir s'arrêter, et puis des évolutions techniques, comme la robotique, et l'impression 3D, conduisent à avoir peut-être un petit peu moins besoin de la mondialisation. La démondialisation a donc déjà commencé.

La mauvaise nouvelle est que tout cela va avoir un coût, parce que la productivité sera moindre, parce que la concurrence sera moindre, parce que l'offre de variété aux consommateurs et aux entreprises pour leurs consommations intermédiaires sera moindre, et tout cela va se traduire à la fin par un moindre pouvoir d'achat.

« Les perdants de la déglobalisation sont bien identifiés. Ce sont les salariés les moins qualifiés, ceux qui font des tâches répétitives et ceux qui produisent des biens ou services à faible valeur ajoutée. »

**Lionel Fontagné**



Comme nous sommes économistes, nous essayons de mettre des chiffres sur des évolutions et il n'a donc pas manqué d'études économiques approfondies pour essayer de mesurer quel était ce coût. Si l'on considère que le coût est l'envers du bénéfice de la mondialisation, l'ordre de grandeur pour la France, serait d'environ 1 000 euros par ménage et par an.

En même temps, la déglobalisation ne va pas résoudre les problèmes que la globalisation a mis en évidence. Les perdants sont bien identifiés. Ce sont les salariés les moins qualifiés, ceux qui font des tâches répétitives, qui produisent des biens ou services à faible valeur ajoutée, et ceux qui sont localisés dans des bassins d'emplois à plus faible niveau d'éducation. Rien de tout cela ne sera corrigé par la déglobalisation.

Finalement, la mondialisation et le progrès technique ont souvent les mêmes effets, et il est souvent très difficile de dissocier ce qui relève de la mondialisation et du progrès technique. Mais on peut arrêter la mondialisation, alors que l'on ne peut pas arrêter le progrès technique. C'est une bonne nouvelle, car au fond, le progrès technique est nécessaire pour sortir par le haut de la crise économique globale dans laquelle nous nous sommes plongés la Covid-19.

## Synthèse

Kevin O'Rourke invite à distinguer mondialisation comme état du monde et mondialisation comme processus. Les libéraux doivent prendre conscience des dégâts économiques occasionnés par la mondialisation, lesquels ont des incidences sur le politique, comme le montre l'arrivée de Donald Trump ou le Brexit, notamment. La montée des populismes, dans les années 1930 ou après la crise de l'euro, en 2010, répond aux mêmes logiques. Mais la mondialisation a également permis aux pays pauvres de se développer. Elle ne doit pas être confondue avec le multilatéralisme politique, plus que jamais nécessaire pour combattre les problèmes climatiques et préserver la paix.

Les fractures actuelles précèdent le rejet de la mondialisation, précise Thierry Jadot. Dans la mesure où la globalisation s'est focalisée sur le développement des échanges, son rejet

correspond à un appel à une globalisation servant mieux les droits humains, l'environnement et les problèmes de santé.

Pour récupérer une partie de leur souveraineté, les Européens doivent se libérer de leur dépendance technologique vis-à-vis des États-Unis et de la Chine, explique Thierry Jadot. Le combat autour de la technologie constitue l'enjeu majeur du futur, dans le cadre d'un recul de la « hard-globalisation » et du développement de la « soft-globalisation », autour de la culture. L'Europe doit donc mettre en place des actions relatives à la protection des données personnelles, les droits humains, l'environnement et la technologie, qui constitueront les nouvelles frontières de la globalisation.

Le choc économique de la pandémie a eu des impacts considérables sur les chaînes de valeur, signale Carolyn Fairbairn, et le monde doit se préparer à une récession massive. Le commerce étant un contributeur net à la création d'emplois, les entreprises doivent résister au protectionnisme pour combattre le chômage, et des investissements d'ampleur doivent être réalisés dans le domaine environnemental et la santé, parallèlement à la diversification des chaînes d'approvisionnement jugées comme critiques. La mondialisation peut par ailleurs réduire les inégalités, explique-t-elle, à travers l'investissement dans les infrastructures, les compétences et l'éducation.

De son côté, Ian Goldin préconise la mise en place d'une réflexion collective afin de mettre un terme aux abus de la mondialisation. Ses effets bénéfiques, dans la recherche de vaccins contre les pandémies, le contrôle du changement climatique ou pour mieux répartir les richesses dans le monde, doivent être renforcés. Si le grand mérite de la mondialisation a consisté à permettre l'expansion des idées, la mise en place de systèmes numériques globalisés peut conduire à des fragmentations politiques. Dans le cadre des sacrifices à venir, au niveau du changement climatique notamment, Ian Goldin estime que les décisions ne peuvent pas être déléguées à des autorités globales. L'Europe doit éviter de s'embourber dans une « guerre froide 2.0 » entre les États-Unis et la Chine, à travers la mise en place de collaborations dans le monde entier.

Les dislocations de la mondialisation profitent clairement à la montée des populismes, observe

Sergeï Guriev, grâce notamment aux réseaux sociaux, lesquels doivent être utilisés pour diffuser des messages démocratiques libéraux. La mondialisation doit permettre le développement de la formation, de l'éducation et de la santé, en supprimant les paradis fiscaux, dans le cadre d'un projet multilatéral mondial. La concurrence ainsi conçue doit contribuer à la lutte contre les impacts du changement climatique et contre l'évasion fiscale, en favorisant l'équité. S'opposer au populisme nécessite en effet de proposer une solution alternative.

De son côté, Michael O'Sullivan pense que la mondialisation est morte. Il convient désormais de se préparer à un nouveau monde, où les institutions internationales du XX<sup>e</sup> siècle auront été détruites. L'Europe doit faire face à ce nouveau défi, en développant un monde pluriel, multilatéral, tenant compte de la diversité de chaque région. Les trois défis actuels concernent le développement d'une stratégie dans le cadre du nouveau monde multipolaire, une croissance rapide, permettant de payer la dette, et l'harmonisation pragmatique des politiques. L'Europe doit favoriser l'innovation, tout en préservant le socle de ses valeurs.

La mondialisation dépasse les seules délocalisations décidées par les entreprises en fonction des coûts de production, signale Kevin O'Rourke. Un monde multipolaire serait dangereux, car seuls les processus politiques, et non les flux commerciaux, peuvent garantir la paix. La naïveté, ou l'idéalisme, dont font preuve les Européens rend difficile la nécessaire indépendance dans les secteurs stratégiques.

La délocalisation ou relocalisation peuvent être induites par la modification des usages des

consommateurs, explique Thierry Jadot. Dans le cadre d'un multiculturalisme à venir, l'Europe doit cesser d'avoir peur d'elle-même et étendre ses domaines régaliens, pour imposer au niveau mondial des régulations au niveau des droits humains ou de la protection de l'environnement, notamment. Le grand défi pour l'Europe consiste à créer des champions européens qui puissent innover dans le domaine de la technologie, crucial pour l'avenir.

Carolyn Fairbairn estime pour sa part que les entreprises doivent s'emparer des solutions telles que la création d'emplois verts proches des quartiers, pour influencer les politiques, souvent déconnectés de la réalité.

L'Europe doit grandir et se réveiller, confirme Michael O'Sullivan. Des discussions doivent être engagées sur la façon de mieux réagir lors d'une prochaine crise, de façon coordonnée.

En guise de synthèse, Lionel Fontagné note qu'en se focalisant sur le libre-échange, la mondialisation a accentué les fractures préexistantes, en l'absence de politiques nationales permettant d'accompagner les changements. Sur la base du multilatéralisme et de la régulation, trois directions sont possibles. La première consiste à consolider la mondialisation en s'attaquant aux inégalités, source de l'antimondialisation et de la montée du populisme. La deuxième implique de repenser la mondialisation pour la rendre plus durable, alors que la troisième, dans laquelle les trois blocs seraient concurrents, pourrait s'avérer dangereuse. La meilleure approche face à cette incertitude consiste probablement à ne jamais s'écarter des valeurs qui ont permis la construction de l'Europe.

# L'État aux commandes de l'économie

## SESSION 2

Coordonnée par **Christian Saint-Étienne** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Fabien Cazeaux** (France Inter)

Avec les contributions de **Chakib Benmoussa** (ambassadeur du Maroc en France et président de la Commission spéciale sur le modèle de développement), **Henrik Enderlein** (Hertie School of Governance), **Eeva Furman** (Environment Policy Center, Finnish Environment Institute), **Jean-Louis Girodolle** (Lazard), **Olli Rehn** (Banque de Finlande), **Karien Van Gennip** (ING Bank)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Christian Saint-Étienne, membre du Cercle des économistes

Pour réfléchir à l'action économique des États, il faut d'abord rappeler la notion d'État, et évoquer le fait que cette notion n'a pas le même sens dans le monde anglo-saxon et en France. L'État est l'un des concepts les plus difficiles à appréhender. C'est une invention, paradoxalement, pour la plupart des gens, de la philosophie politique libérale, puisque dans la philosophie et la politique marxiste, il y a une fusion entre les deux. La notion d'État, notamment d'état de droit, est une création des philosophes du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> - Hobbes, Locke et Montesquieu - sur la base des monarchies qui se sont développées à partir de la fin de l'effondrement de l'Empire romain en Europe. Ce concept d'État est un concept qui ne peut être appréhendé que si l'on distingue un État régalien, un État Providence et un État stratège. L'État régalien, c'est celui qui est censé maintenir l'ordre sur un territoire national. L'État Providence, post-Deuxième Guerre mondiale, c'est celui qui assure un minimum de solidarité sociale et économique entre les membres de la nation. Et un État stratège, dont la nature est très disputée selon les pays et les époques, qui doit s'assurer que la collectivité nationale dispose des infrastructures scientifiques, physiques et numériques et des capacités compétitives lui permettant de développer le

niveau de vie et le bien-être de la population dans le moyen et long terme.

Il y a une distinction qu'il faut toujours avoir à l'esprit, qui est que dans les grands pays de l'Occident en dehors de la France, la nation a précédé l'État. Que ce soit en Allemagne, au Royaume Uni ou aux États-Unis, la nation ayant précédé l'État, celui-ci est un instrument d'action collective, et comme simple instrument, il peut très facilement et sans débat onirique, être rendu plus efficace. En France, c'est l'inverse. C'est l'État qui a créé la nation, donc l'État étant la mère de la nation, il est très difficile d'optimiser sa mère, et donc cela rend les débats en France d'une complexité inouïe. Nous avons donc du mal à poser la question centrale dans la réflexion sur l'État, qui est celle de l'efficacité.

Pendant longtemps, il y a eu un débat en termes de poids de la dépense publique, notamment en Europe entre les pays dans lesquels la dépense publique est autour de 45 points de PIB, ce qui est aujourd'hui à peu près la moyenne de la zone euro, hors France, avec l'Allemagne, à 44 points de PIB – ce sont les chiffres de 2019, avant le choc de 2020. Par rapport à cette moyenne de 45 points de PIB la France était à 56. On avait des débats assez politiques avant, sur l'intérêt d'avoir une dépense publique plus ou moins forte. Aujourd'hui, la question centrale, c'est celle de l'efficacité de la dépense.

En France, nous avons dix points de dépense publique de plus que la moyenne des autres pays. Si nous avons une croissance économique

supérieure, un taux de chômage beaucoup plus faible et un niveau de formation des jeunes extraordinaire, la France serait un modèle. Le problème c'est que nous avons 20% des jeunes qui sortent sans formation ou sans diplôme, une croissance qui est faible, un taux de chômage élevé, et un taux de chômage des jeunes qui est le double de celui des adultes.

« La question de l'efficacité de la dépense publique et la question de l'efficacité de l'État, à la fois comme État régalién, comme État Providence et comme État stratège, est la question centrale pour les années qui viennent. »

**Christian Saint-Étienne**

Donc, la question centrale, c'est celle de l'efficacité. Efficacité, que l'on évoquait souvent sous l'angle économique et qui avec la crise de la Covid-19 est devenue aussi la question de l'efficacité face à une crise sanitaire. Ce dont on a pris conscience avec la crise de la Covid-19, c'est qu'il y aura d'autres crises sanitaires de ce type, et on a vu la différence entre les États efficaces et ceux qui ne l'étaient pas. On a vu que ceux qui étaient capables de tester, tracer, isoler s'en sont sortis avec un recul économique entre 5 et 7 points, et ceux qui n'en étaient pas capables connaissent aujourd'hui un recul d'une fois et demie ou de deux fois celui des pays qui s'étaient préparés. Donc, la question de l'efficacité de la dépense publique et la question de l'efficacité de l'État, à la fois comme État régalién, comme État Providence et comme État stratège, est la question centrale pour les années qui viennent.

## Synthèse

En temps de crise, le rôle de l'État et des autorités publiques sur l'économie est amené à s'accroître, estime Olli Rehn. Le soutien public est notamment nécessaire pour contenir les problèmes sanitaires et économiques de la crise de la Covid-19. Ce rôle accru doit cependant être temporaire. Les politiques monétaires adoptées par la Banque centrale européenne permettront d'introduire des réformes

structurelles en s'appuyant sur la résilience des économies, pour s'orienter vers des économies plus durables et une meilleure répartition. Ces politiques doivent être accompagnées d'incitations fiscales fortes ciblées, qui n'induisent pas de nouvelles dépenses. La crise représente une opportunité, qu'il convient de saisir pour renforcer les transformations économiques.

Dans l'ère actuelle de l'anthropocène, la planification a un impact immédiat sur les systèmes naturels, explique Eeva Furman. Une gestion holistique du problème est donc nécessaire, centrée sur les secteurs stratégiques. Les mesures adoptées pendant la crise doivent favoriser un système alimentaire durable, l'accès universel à l'énergie, le développement citoyen et scientifique et une économie durable tenant compte des externalités, en particulier des flux longs. La cause environnementale mondiale doit par ailleurs être soutenue et l'Europe doit s'ouvrir davantage aux acteurs extérieurs. Ces actions exigent la mise en place d'approches stratégiques à haut niveau, compte tenu de la diversité des acteurs en présence. Considérer ensemble l'écologie et l'économie favorisera la résilience, dans le cadre de politiques pluridisciplinaires orientées vers un monde durable.

Face à la Chine et aux États-Unis, qui subventionnent massivement les entreprises stratégiques, Henrik Enderlein s'interroge sur l'existence d'un État européen. Après avoir été critiquée par son inaction, l'Europe a fini par réagir, dans le cadre d'un fédéralisme « par exception » qui rappelle la crise de l'euro. La Banque centrale européenne, seule institution véritablement fédérale, a donné une impulsion conjoncturelle de grande ampleur et l'Europe a créé un fonds de stabilisation et de redistribution au sein de la zone euro. La création d'une dette européenne pour atténuer le choc de la crise, parallèlement à la relance économique verte, numérique et équilibrée, présente toutes les caractéristiques des fonctions étatiques. L'Europe peut encore progresser dans le domaine de l'allocation de ressources, mais elle doit surtout renforcer la création de biens publics et son statut face à la Chine et aux États-Unis, en abandonnant toute forme de naïveté, afin d'aboutir à un fédéralisme véritable.

Le rôle de l'État dans l'économie dépend du niveau de développement, signale Chakib

Benmoussa. Au Maroc, la pandémie a accentué la nécessité d'un nouveau modèle de développement, face au constat de l'essoufflement de la croissance. La Commission spéciale sur le modèle de développement a engagé une réflexion sur le long terme, dans une approche participative et analytique visant à relever les défis actuels. Les politiques volontaristes ont porté sur l'établissement d'un plan d'accélération industrielle, la transition énergétique et le domaine social. Les résultats insuffisants en termes de créations d'emplois et d'inégalités posent toutefois la question de l'efficacité de la dépense publique.

La crise a renforcé la prise de conscience du niveau de vulnérabilité des économies, note Karien Van Gennip, qui observe une tendance à l'isolement, alors même que le combat contre le virus et la relance de l'économie nécessitent des actions concertées. Au regard de l'accroissement des inégalités, l'opportunité de la crise doit être saisie pour renouveler le contrat social. À cet égard, quatre questions principales doivent être considérées : la nécessité d'une réponse verte, l'augmentation de l'inclusion, la responsabilité financière, centrée sur l'innovation, la santé et la recherche, et le rôle des entreprises dans la société.

La stabilisation de l'économie européenne a d'ores et déjà consommé des montants considérables, rappelle Jean-Louis Girodolle. Financer la transformation suppose d'abord de s'interroger sur les secteurs à financer et sur les moyens disponibles. Les taux bas à long terme favorisent le financement, ainsi que le programme de rachat d'actifs mis en place par la BCE. De plus, l'inflation reste limitée, grâce aux taux de chômage élevés et aux prix contenus de l'énergie. Dans cet environnement, l'épargne demeure très abondante et la zone euro conserve un solde courant largement positif, propice aux opportunités d'investissements.

La mondialisation a eu quelques effets positifs en diminuant la pauvreté dans le monde et les prix en Europe. Tout relocaliser entraînerait des pertes considérables pour les entreprises qui ont investi à l'étranger et pour le consommateur, mais les relocalisations peuvent bénéficier aux pays de l'Union européenne où les coûts sont les plus bas. La sélectivité, focalisée sur la résilience, doit se concentrer sur les chaînes de valeurs essentielles, telles que la transition énergétique, la santé et la

technologie, ainsi que sur les gains de compétitivité dans les domaines de l'éducation, des infrastructures et des télécommunications notamment. L'Europe doit assurer ces financements. À cet effet, la Commission, chargée d'opérer des transferts directs, devrait disposer de ressources propres, à travers la taxe carbone aux frontières et les GAFA.

L'intervention publique doit permettre de concilier la pensée globale et la logique sectorielle, sans attendre l'État pour agir, selon Karen Van Gennip. Il convient par ailleurs de travailler sur la base d'une société ouverte, à l'intérieur et avec l'extérieur de l'Europe. De son côté, Henrik Enderlein insiste sur la nécessaire intervention de l'État comme seul moyen d'éviter l'accroissement du chômage et de la pauvreté observé aux États-Unis. Une fois l'économie stabilisée, il sera possible ensuite de s'occuper de la dette et d'assurer la durabilité économique. Pour Jean-Louis Girodolle, les interventions publiques massives doivent obéir à deux critères, à savoir l'exigence d'efficacité, qui implique une réforme de la gouvernance publique, et l'exigence de solidarité, les politiques publiques étant payées par une frange de la population.

Pendant la crise, la population s'est rendu compte de l'obsolescence des idées populistes, estime Eeva Furman. La tendance est donc désormais à la résilience, qui pourrait servir de base à la planification étatique, sans se focaliser sur la seule efficacité. L'intérêt de la réflexion stratégique de long terme suppose la mobilisation des acteurs sur un cap, observe Chakib Benmoussa. Les pays au sud de l'Europe peuvent offrir des solutions, vis-à-vis de problématiques liées à la sécurité, à la migration et à la compétitivité, dans le cadre d'un partenariat stratégique basé sur des défis communs.

En synthèse, Christian Saint-Étienne retient la nécessaire préservation d'un monde ouvert qui favorise l'inclusion et le développement durable. Les trois mots qui peuvent résumer une action conjuguée sont ceux de résilience, d'inclusion et d'efficacité, en vue d'un développement durable. Il faut donc penser global en préservant son autonomie dans les secteurs fondamentaux. Dans le contexte de la nouvelle guerre froide, l'Europe doit se penser et se construire sur la base d'une résilience qui favorise l'inclusion et l'efficacité et se renforcer, en abandonnant toute vision naïve.



# Affronter les changements climatiques

## SESSION 3

Coordonnée par **Bertrand Badré** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Anne-Laure Jumet** (France Culture)

Avec les contributions de **Bertrand Camus** (Suez), **Catherine Guillouard** (Groupe RATP), **Jean-Marc Jancovici** (The Shift Project), **Sylvie Jehanno** (Dalkia), **Denis Lucquin** (Sofinnova Partners)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Bertrand Badré, membre associé du Cercle des économistes

Je vais peut-être commencer par deux évidences. La première, je suis, et je pense que tous ceux qui sont autour de la table le sont aussi, extrêmement heureux que la question climatique reste centrale au milieu de la période exceptionnelle que nous vivons. Ce n'était pas garanti il y a encore quelques semaines ou quelques mois et il faut donc se réjouir de ce point-là. Deuxième évidence, et là aussi il ne faut pas contribuer à la confusion des esprits, la crise sanitaire, il y en a eu avant et il y en aura après, n'est pas au sens strict ni une crise de l'environnement ni une crise du capitalisme, ni une crise d'autre chose, mais elle révèle, elle exacerbe, elle accentue des traits de celle-ci. Donc là aussi, il faut faire la part des choses et ne pas rendre tout confus. Je pense qu'on va y travailler aujourd'hui.

« La question climatique reste centrale au milieu de la période exceptionnelle que nous vivons. »

**Bertrand Badré**

Mais cette crise, comme toutes les crises, nous oblige à nous poser un certain nombre de questions, notamment parce qu'après une crise, il y a une sortie de crise, et donc, comment on

négoce la sortie de crise. J'ai passé beaucoup de temps sur la crise précédente, qui était une crise financière. À l'époque, on a rafistolé le système, à coups de ratios, de normes, etc., c'est peut-être injuste, mais c'est comme cela que je l'ai perçu. Bonne nouvelle, on n'est pas morts, mauvaise nouvelle, on n'a pas repensé notre système, on ne l'a pas, en particulier, aligné sur les objectifs décidés en 2015 sur le développement durable et sur les Accords de Paris. On n'a pas repensé un système cohérent avec la feuille de route que techniquement l'humanité s'est donnée il y a cinq ans.

Nous avons donc de nouveau cette question devant nous. Les entreprises vont être amenées à se restructurer, à se réorganiser, elles le font déjà aujourd'hui. L'État va mobiliser des ressources, et tout le monde va se poser des questions sur la suite. C'est donc l'occasion d'éviter de gâcher ce moment où l'on peut penser, et peut-être aller plus au fond qu'au moment de la crise précédente. Mais en même temps, il faut rester lucide. Il y a un risque permanent, compte tenu des contraintes notamment économiques et financières, de ce que les Anglo-Saxons appelleraient le quick and dirty, le « vite et sale », ou le high carbon/less sustainability, « riche en carbone et pas très durable », pour des questions de vitesse, d'efficacité, etc. Malgré toutes les pétitions qui ont été signées partout sur la planète, tous les appels (je suis sûr que tous autour de la table, nous avons dû en signer deux ou trois), pour dire qu'il faut être verts, cela ne suffit pas. Je pense qu'aujourd'hui, et c'est ce sur quoi je voudrais attirer votre attention, il faut être

conscient que les efforts individuels, la bonne volonté, en particulier des gens ici, sont importants mais ne suffisent pas. Il faut donc être conscient qu'il faudra parler règles, normes, prix du carbone, et prendre en compte des externalités – puisque nous sommes économistes, nous pouvons employer des « gros mots » comme « externalités ». Cela veut dire, concrètement, qu'on devra ouvrir le capot, prendre ses outils et regarder le moteur, au sens propre du terme. Or c'est difficile d'ouvrir le capot dans un monde divisé, dans un monde où il n'y a pas de maître du monde pour dire quels outils utiliser, que c'est encore plus urgent aujourd'hui que cela ne l'était hier et que par ailleurs, même s'il ne faut pas être confus, que ce n'est pas indépendant des autres dimensions de cette crise, dimension sanitaire et notamment dimension sociale. Je pense qu'il y a une dimension de justice sociale qu'il ne faudra pas oublier, et il faut donc avoir une approche systémique.

## Synthèse

En France, 39% des gaz à effet de serre sont émis par les transports, rappelle Catherine Guillouard. La RATP investit 1,8 milliard d'euros pour convertir les bus au biogaz et à l'électrique, et participe à la construction de villes intelligentes et durables, en partenariat avec Woodeum, parallèlement à la baisse des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique. La RATP est la première entreprise de transports au monde à avoir obtenu une certification 50-001, relative au management de l'énergie. La décarbonation nécessite un effort considérable d'investissement. En 2019, pour 5,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires, la RATP a investi 2,1 milliards d'euros dans la modernisation du réseau et la transition.

Toute transition nécessite une innovation technologique, signale Denis Lucquin, et les biotechnologies peuvent en constituer un moteur important. À cet effet, Sofinnova investit dans l'agriculture, la nutrition, la chimie et les matériaux. La crise de la Covid-19 a eu un effet d'accélérateur de la prise de conscience chez les investisseurs institutionnels, qui participent au financement des start-ups, et elle a permis l'émergence d'une nouvelle catégorie d'investisseurs, les « family office », plus sensibles au sujet.

Les prix particulièrement bas des énergies fossiles et les prévisions à la baisse de l'activité pourraient être nuisibles à la lutte contre le changement climatique, mais il existe quelques raisons d'espérer, estime Sylvie Jehanno. La crise a en effet montré la forte capacité de mobilisation des énergies humaines, parallèlement à la mise en place d'un accompagnement financier, notamment en Europe. La production de chaleur, qui représente près de la moitié de la consommation d'énergie, et les économies d'énergie doivent être placées au centre des actions entreprises. Des engagements chiffrés doivent être pris dans le domaine de l'isolation, du matériel et de l'efficacité énergétique, sachant que la crise a montré la capacité de changement rapide des comportements.

La prise de conscience du changement climatique et de la nécessité d'investir est désormais généralisée, note Bertrand Camus. Sur la problématique du plastique, dont la production est projetée à 500 millions de tonnes en 2030, des schémas de collecte et de containment doivent être élaborés avec les producteurs, les utilisateurs et les entreprises de collecte et de recyclage. L'ensemble des secteurs doit se fixer des priorités et opérer des investissements, lesquels sont producteurs d'emplois non délocalisables, à forte expertise et porteurs de sens.

L'évacuation du CO<sub>2</sub> accumulé depuis l'époque préindustrielle jusqu'en 2100 nécessitera plus de 10 000 ans après l'arrêt des émissions, explique Jean-Marc Jancovici. Pour limiter le réchauffement climatique à 2 degrés, les émissions planétaires doivent baisser de 5% par an, soit le niveau atteint en 2020 grâce au confinement. La question doit être appréhendée au niveau systémique. The Shift Project a dessiné un plan de transformation de l'économie française compatible avec cette baisse, sur la base de la double contrainte des ressources rares que sont les personnes et les ressources physiques. Malheureusement, le plan de relance français reste insuffisant, car le gouvernement n'a pas une réelle connaissance du problème.

L'approche économique des projets de transition écologique ne tient pas compte des externalités positives, regrette Catherine Guillouard. En dehors de l'aéronautique et de l'automobile, des mesures doivent être prises en faveur du transport public urbain, en cohérence

avec le green deal européen. Un premier effort a été réalisé dans le 3ème projet de loi de finances rectificative, avec le remboursement du versement mobilité, mais l'enjeu est plus vaste, compte tenu notamment de la perte des recettes commerciales pendant le confinement.

Les prix actuels des énergies fossiles nécessitent une action forte des politiques publiques, insiste Sylvie Jehanno. La Programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit d'augmenter le Fonds chaleur pour accompagner le développement des énergies renouvelables au niveau local, mais des aides doivent être octroyées pour amorcer les changements.

Dans le domaine des biopesticides, la réglementation américaine est plus favorable au développement de produits respectueux de l'environnement qu'en Europe, note Denis Lucquin, ce qui encourage les entreprises du secteur à s'installer aux États-Unis.

Pour Bertrand Camus, les coûts du changement climatique commencent à représenter des sommes considérables pour les entreprises, notamment dans la gestion de l'eau. Les plans de relance doivent être compris comme une opportunité d'accélérer le mouvement. Les moyens financiers et réglementaires doivent être mobilisés, en faisant confiance à l'innovation des entreprises et aux gens.

Pour cela, l'État doit être en capacité d'opérer les bons choix, explique Jean-Marc Jancovici. L'absence d'idée claire du problème à traiter est donc une faute grave de la part de la sphère politico-administrative. Afin d'assurer la transition qui transformera en profondeur le monde actuel, la part de l'investissement doit passer de 20% à 40% du PIB, induisant une consommation moindre. Opérer ce changement implique de savoir que les entreprises n'agissent que sous la contrainte. Au même titre qu'elles contribuent à la solidarité sociale, les entreprises doivent participer à la solidarité environnementale.

La transition énergétique induira la mise en place de projets dans les territoires porteurs d'emplois non délocalisables, signale Sylvie Jehanno. L'acceptabilité nécessaire de cette transition doit donner lieu à des actions de pédagogie sur ces projets, en lien avec le tissu associatif notamment. Des projets ambitieux tels que le projet d'économie circulaire développé dans les XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> arrondissements de Paris motivent fortement les équipes et

attirent de jeunes talents, ajoute Catherine Guillouard.

Concernant la capacité de la France à faire avancer la question dans le monde, Bertrand Camus signale que les innovations des grandes entreprises françaises ont pu s'appliquer à l'international. La France pourrait devenir le champion de la transition environnementale, mais elle doit pour cela saisir l'opportunité d'assurer ce rôle. Dans ce domaine, Jean-Marc Jancovici considère que la grande capacité française de planifier de grands systèmes complexes représente une chance dont le pays doit s'emparer.

L'économie n'est pas forcément antinomique de la performance environnementale, ajoute Catherine Guillouard, comme le montrent les fonds qui examinent la performance environnementale des entreprises. Pour Bertrand Camus, la capacité à investir pour passer de l'ancien au nouveau modèle doit être encore trouvée, sans oublier les hommes et les femmes qui doivent être accompagnés dans la transition. La qualité de la recherche académique en France lui donne une chance dans la compétition engagée pour lever les fonds nécessaires au développement des entreprises, signale Denis Lucquin.

Concernant la taxe carbone, Bertrand Camus note la nécessité de trouver un mécanisme pour faire payer les pollueurs et investir dans les projets de compensation ou de transition. Les mécanismes adoptés doivent faire l'objet d'une acceptation large, insiste Sylvie Jehanno. Pour Jean-Marc Jancovici, toute contrainte doit proposer une alternative pour éviter le désespoir, ce qui nécessite une planification. La taxe sur le CO<sub>2</sub> électrique mise en place au Royaume-Uni a montré son efficacité à l'égard des entreprises. Dans le domaine du grand public, des dispositifs d'accompagnement permettent d'éviter la situation créée en France avec les Gilets jaunes.

Le changement climatique est à l'œuvre, résume Bertrand Badré, qui note que si l'approche systémique est centrale, elle reste difficile. Pour être crédibles, les engagements doivent être clairement affichés et les investissements doivent être opérés dans un cadre favorable à l'innovation, y compris localement, à travers la planification. Le rôle des pouvoirs publics et de la société civile est par ailleurs primordial pour mettre en place l'accompagnement social et mobiliser la population.



# Réguler les inégalités

## SESSION 4

Coordonnée par **Pierre Dockès** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Emmanuel Cugny** (franceinfo)

Avec les contributions de **Bibek Debroy** (Economic Advisory Council to the Prime Minister, gouvernement de l'Inde), **Elsa Fornero** (Université de Turin), **Kevin Sneader** (McKinsey & Company), **Mark Stabile** (INSEAD), **Gabriel Zucman** (prix du Meilleur Jeune Économiste)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Pierre Dockès, membre associé du Cercle des économistes

Comme toutes les épidémies du passé, celle de la Covid-19 a surtout mis en danger les catégories les plus défavorisées. Elle a provoqué un renouvellement des inégalités devant la santé, mais aussi face à l'éducation, inégalités sociales entre pauvres et riches, entre générations, inégalités entre nations et entre territoires.

L'histoire des épidémies nous livre une autre leçon : elles changent le monde, mais dans le sens où il penchait déjà. Elles mettent en lumière les fragilités existantes, les renforcent. Elles sont des accélérateurs de tendances. Qu'en sera-t-il des inégalités ? La double crise a généré un renouvellement de la perception de certaines d'entre elles, ce qui donne quelques espoirs pour « l'après ». Les inégalités vont-elles continuer à s'accroître ou peut-on voir les vents mauvais se retourner ?

Pour introduire ces débats, je voudrais rappeler qu'il existe divers types d'inégalités, même si toutes sont en rapport avec les ressources monétaires des groupes sociaux.

D'abord, les inégalités de richesse entre les nations, qui avaient explosé entre la Révolution industrielle de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, ont régressé fortement depuis les années 1980. Les nations dites émergentes ont rattrapé les pays occidentaux. Pensons au Sud-Est asiatique, à la Chine, à l'Inde et à tant

d'autres. L'Afrique est en voie de connaître un phénomène du même type. Cette évolution a d'abord des causes internes à ces pays, mais la mondialisation lui a donné un important coup de fouet.

« Les épidémies changent le monde, mais dans le sens où il penchait déjà. Elles mettent en lumière les fragilités existantes, les renforcent. Elles sont des accélérateurs de tendances. »

**Pierre Dockès**

Il est devenu possible de dresser un tableau directement mondial des variations des inégalités de richesse entre individus comme l'a fait Milanovic et sa courbe de l'éléphant. Il s'est créé une classe de très riches mondialisés, avec leurs réseaux. Une classe moyenne mondiale se constitue avec la montée de celle des pays émergents et la régression de celle des pays anciennement développés.

L'épidémie de la Covid-19 a montré que, malgré leur remarquable rattrapage, les pays émergents recèlent encore des fragilités dans leur développement du fait du maintien d'une importante fraction de la population dans la grande pauvreté et cela même si la pauvreté extrême (moins de 1,9\$/jour) a reculé (de 35% de la population mondiale en 1990 à 11% aujourd'hui). Les pauvres des pays émergents sont toujours beaucoup plus pauvres que ceux des pays occidentaux, les systèmes sociaux

rester insuffisants. En Inde ou au Brésil par exemple, ces catégories du bas de l'échelle sociale ont été particulièrement exposées à l'épidémie.

Au sein des nations, inversement, une croissance vertigineuse des inégalités s'est produite depuis 1980. Elle touche avant tout les États-Unis, mais aussi l'Australie, le Japon, les émergents comme la Russie, la Chine, l'Inde. L'Europe et la France résistent relativement.

Aux États-Unis, le « top 1% » détient 20% de la totalité des revenus (c'est deux fois la proportion de 1985) et plus de 30% du patrimoine. Et les 0.1% du sommet détiennent 11% du revenu national (3,5 fois le chiffre de 1985). Emmanuel Saez a montré qu'entre 1993 et 2015, le « top 1% » a récupéré plus de 50% des gains de la croissance.

En France le « top 1% » reçoit 11% du revenu national en 2015 contre 8% au plus bas en 1982 (mais 20% en 1920). Depuis 1982, la part des « top 0,1% » croît trois fois plus vite que les 50% du bas et 4 fois plus que les 40% du milieu. La classe moyenne stagne et baisse relativement. Mais la répartition primaire des revenus en France reste très inégale, les transferts réduisant ces inégalités.

En matière d'inégalités des revenus et des patrimoines, on observe un cycle très ample. Comme on le sait depuis les travaux de Piketty et son école, à partir de 1914, les inégalités ont fortement régressé pour atteindre un point bas en 1980. Depuis, elles sont remontées aux États-Unis au niveau de 1914. Vilfredo Pareto tenait pour une loi probabiliste générale selon laquelle 20% de la population détiendrait 80% des richesses. Une « inégalité naturelle » en quelque sorte. On est aujourd'hui bien au-dessus : 8% de la population mondiale détient 85% de la fortune mondiale.

Un certain degré d'inégalité est légitime selon la justice distributive et l'efficacité : si chacun est rémunéré au mérite, soit selon son apport à l'intérêt général, l'incitation à l'effort et à l'innovation est forte. Le problème est qu'aujourd'hui les rémunérations des très riches sont le plus souvent sans commune mesure avec le mérite ou le talent.

En premier lieu, la thèse dite du ruissellement selon laquelle l'enrichissement des riches profiterait à tous est en contradiction avec la montée constatée des inégalités. Mais surtout, dans la mesure où les dépenses des riches

deviennent le seul soutien de la croissance, on retrouve une société de type Ancien Régime où toute richesse émanait du roi et des grands aristocrates. Ce type de société s'est révélé bien moins performant que celui qui s'appuie sur l'enrichissement moyen.

Comment expliquer le cycle des inégalités ? Une première explication met l'accent sur les révolutions industrielles. Celles-ci verraient croître les inégalités (comme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le temps des rois de l'acier, du sucre, du pétrole, et après les années 1980) et les phases de maturations verraient ces inégalités se réduire. Cette explication mérite d'être élargie en prenant en compte les transformations très profondes du capitalisme.

La période où les inégalités se sont réduites, entre 1914 et 1980, est celle où les pouvoirs du capital ont été strictement encadrés. La montée du syndicalisme, l'économie régulée et l'intervention directe des États, l'encadrement des déplacements du capital, le capitalisme managérial qui donnait le pouvoir au manager dans l'entreprise, ont mis en place un régime qui a limité les inégalités. La stagnation de la valeur des actifs financiers et immobiliers a généré la réduction des inégalités patrimoniales. C'était le temps, comme le rappelait Paul Krugman, de l'homme au complet de flanelle gris, représentatif des classes moyennes supérieures.

La période où les inégalités se sont accrues depuis 1980 est celle de la libération du capital, de la dérégulation, de la reprise en main de l'entreprise par l'actionnaire, de la valeur actionnariale, au détriment des salariés et de l'investissement. L'envolée induite des prix des actifs financiers et immobiliers a fait le reste.

Là est l'espoir pour demain : le néo-capitalisme est atteint en profondeur. On assiste à la remontée du protectionnisme, au retour des réglementations étatiques, à une crise du néo-libéralisme. La crise du système qui a porté la croissance des inégalités devrait, à terme, finir par inverser le processus.

Pour appréhender la question des inégalités, encore faut-il prendre en compte l'existence de discriminations illégitimes qui souvent les expliquent. Il est d'autre part nécessaire de repérer les canaux par lesquels ces inégalités réduisent les capacités des hommes et de femmes qui les subissent.

Redoublant les inégalités de richesse survivent des dominations créatrices de discriminations

institutionnelles de genre, d'origine, de couleur de peau, d'orientation sexuelle ou fondées sur la religion. Elles sont institutionnelles car ancrées dans l'histoire longue (esclavage, colonialisme, domination de genre) et toujours renouvelées. Elles sont intolérables. Au-delà de la répression et de l'éducation nécessaires, l'espoir ici tient à ce que le combat mené par les discriminés eux-mêmes prend de l'ampleur.

Les conséquences des inégalités s'expriment enfin par les restrictions affectant ce qu'Amartya Sen nomme « les capacités », c'est-à-dire la capacité à accomplir des actes fondamentaux. C'est le cas, plus ou moins, pour les 50% du bas de l'échelle.

La réduction « des capacités » des couches populaires et moyennes tient, certes, au pouvoir d'achat, mais aussi à l'offre de services publics, quantitativement, qualitativement et spatialement. Comme la crise des Gilets jaunes l'a montré, la restriction « des capacités » a une dimension territoriale. C'est un ensemble où s'ajoute au faible niveau des revenus, la précarité, les inégalités professionnelles, face au logement, aux services publics, aux déplacements. Les banlieues, les périphéries, les zones rurales, sous des formes diversifiées, connaissent de telles restrictions.

En limitant les opportunités d'une fraction considérable de la population, on sacrifie l'avenir et c'est particulièrement net en ce qui concerne l'enseignement et la santé. À cela s'ajoute le risque pour la démocratie de la montée des dérives populistes.

Les conséquences négatives de l'épidémie ont surtout été ravageuses chez tous ceux qui souffraient déjà de « capacités » dégradées, c'est d'abord sur ce terrain que les combats pour « l'après » doivent être menés.

## Synthèse

Le coronavirus a renforcé deux tendances de fond de l'économie mondiale, confirme Gabriel Zucman, à savoir la montée des inégalités, observée depuis les années 1980, et la concentration de l'activité économique dans les grandes entreprises. Les mesures prises pour soutenir l'économie et l'effondrement des recettes fiscales s'est traduit par l'explosion des déficits publics. La proposition présentée par Gabriel Zucman avec Camille Landais et

Emmanuel Saez consiste à taxer le patrimoine des 1% des plus fortunés, à l'échelle européenne. Un impôt sur la fortune de 1% au-delà de 2 millions d'euros, de 2% au-delà de 8 millions et de 3% au-delà d'un milliard, pourrait générer de l'ordre de 1% du PIB de recettes fiscales par an, soit l'équivalent du budget européen actuel. Ces nouvelles recettes permettraient d'investir dans l'éducation et la santé. Un débat est en cours en Europe sur la mise en place de cette imposition.

La crise sanitaire a permis de faire évoluer rapidement le débat autour des causes de l'augmentation des inégalités dans un monde globalisé, où les chaînes d'approvisionnement ont été interrompues, et dans lequel les décisions politiques ont réduit les bases de taxation fiscale, les services publics et les aides sociales, note Mark Stabile. La pandémie a accru les inégalités, car elle touche en priorité les populations les plus pauvres, plus fragiles face à la maladie. De plus, les classes inférieures n'ont pas bénéficié du télétravail et du chômage partiel, puisqu'elles ont assuré la continuité des services essentiels, et elles sont par ailleurs le plus durement touchées par l'accroissement du chômage. La taxe carbone et les conditions de travail des populations les plus touchées devraient compter parmi les choix des politiques à venir.

La question des inégalités est abordée différemment selon les pays, signale Bibek Debroy. L'Inde, comme d'autres pays, ne dispose pas de données sur la distribution des revenus, mais seulement sur les dépenses de consommation. Or les données dans ce domaine ne montrent pas une augmentation des inégalités, en dehors des zones urbaines. Les inégalités dans l'accès aux infrastructures physiques et sociales font l'objet d'une attention particulière en Inde, centrée sur la « croissance inclusive ». Si les effets de la Covid-19 sur les inégalités ne sont pas démontrés, il est en revanche établi que les comorbidités de la maladie sont caractéristiques des niveaux de vie des plus riches et en Inde, le virus s'est concentré principalement dans les zones métropolitaines. En outre, si l'augmentation des inégalités de revenus est corrélée à celle de la croissance, le ralentissement de celle-ci devrait donc également avoir pour effet de les réduire.

La récession et les changements majeurs intervenus au cours des vingt dernières années ont principalement touché les jeunes

génération, signale Elsa Fornero, car leurs emplois sont davantage précaires et pas toujours éligibles au chômage. L'augmentation des dépenses de retraite en lien avec l'évolution démographique, parallèlement à la baisse des dépenses d'éducation, ont accentué les inégalités, ainsi que les mesures d'austérité adoptées après la crise de 2008. De plus, le confinement a exclu totalement certains élèves du système éducatif, induisant des difficultés à long terme pour s'insérer dans le marché du travail. Dans le contexte actuel, marqué par une forte capacité d'endettement, les gouvernements européens doivent prendre des mesures pour aider les jeunes et investir dans les infrastructures qui favorisent la croissance, sans oublier que la dette risque de créer une charge supplémentaire pour les générations futures.

Alors que les inégalités entre les pays ont considérablement diminué, parallèlement à la convergence des revenus moyens, celles constatées à l'intérieur des pays se sont accrues entre 1985 et 2005, signale Kevin Sneader. La Covid-19 a touché en priorité les populations les plus vulnérables, dont la capacité de s'adapter au changement est moindre. De plus, la réduction des dépenses comme conséquence de la pandémie a particulièrement concerné le secteur des services, où sont concentrés les emplois les plus vulnérables. La réduction des dépenses de biens de consommation concerne principalement le premier quart des consommateurs, qui ont réduit leurs dépenses de deux tiers. De leur côté, les personnes dont les revenus sont les plus faibles ne peuvent pas se permettre de réduire leur consommation à ce niveau. Les mesures à mettre en œuvre doivent porter sur ces questions, en déduit Kevin Sneader. Elles doivent notamment se focaliser sur l'éducation, dont l'effet sur la réduction des inégalités s'est réduit, le changement climatique, qui concerne inégalement les populations dans le monde, et l'automatisation, qui aboutira à la disparition de dizaines de milliers d'emplois. Sur ce point, la formation doit prendre une place centrale, parallèlement à la réflexion sur d'autres formes d'emplois possibles.

De son côté, Mark Stabile insiste sur l'importance des inégalités de fortune, difficilement mesurables, mais qui jouent un rôle crucial sur les opportunités offertes à chacun. La transmission des fortunes sera

particulièrement difficile pour les futures générations.

La question de la fiscalité doit être résolue différemment selon les pays, signale Pierre Dockès, car les situations y sont très diverses. Le système de transferts sociaux en France a permis de limiter l'augmentation des inégalités et une solution de type européen peut être envisagée, à l'instar de celle présentée par Gabriel Zucman. Aux États-Unis, une véritable révolution fiscale et sociale serait nécessaire pour réduire les inégalités.

Le caractère structurel des problèmes des inégalités exige d'engager un travail d'ampleur, estime Kevin Sneader et la solution ne peut pas provenir d'une seule entreprise. Le débat de cette session montre la nécessité de revenir aux questions essentielles. Les politiques mises en place doivent être portées au plus près des populations, ajoute Elsa Fornero. Une telle démarche implique de toujours dire la vérité sur les sacrifices nécessaires, en accompagnant les plus fragiles et en incluant tous ceux qui se sentent exclus.

De son côté, Bibek Debroy insiste sur son questionnement quant au lien entre la pandémie et l'augmentation des inégalités, qui n'est pas démontré. En Inde, la réaction des populations est particulièrement liée à leur propre niveau de vie et à leurs aspirations, qui se sont accrues au cours des dernières années.

Les inégalités sont diverses et elles se renforcent mutuellement, conclut Pierre Dockès, qui insiste sur la distinction nécessaire à établir entre la question de la pandémie et celle de la crise liée au confinement. Alors que la première met en évidence les inégalités au regard de la santé, qui doivent être réglées localement à travers la disparition des politiques d'austérité sur les services publics, la seconde exige des réponses globales. En ce sens, il convient d'espérer que le futur vaccin puisse être considéré comme un bien commun et, en tant que tel, distribué à l'ensemble de la population mondiale, de façon égalitaire, ou en faisant bénéficier d'abord les plus exposés. Au cours de l'histoire, les épidémies ont toujours affecté en priorité les plus pauvres, et elles agissent comme des révélateurs des fragilités du monde. Un rebond peut toutefois être espéré, qui permette d'avancer sur les questions de climat, d'écologie et d'inégalités.

# Réorganiser le système de santé et de dépendance


## SESSION 5

Coordonnée par **Pierre-Yves Geoffard** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Philippe Escande** (Le Monde)

Avec les contributions de **Roselyne Bachelot** (ancienne ministre de la Santé, France), **Bernard Bensaid** (Doctegestio), **Frédéric Collet** (Leem), **Sylvain Rabuel** (Groupe DomusVI), **Jean Rottner** (Région Grand Est), **Aurélien Rousseau** (Agence régionale de santé, Île-de-France)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Pierre-Yves Geoffard, membre du Cercle des économistes

Il est très tôt pour tirer des leçons de cette crise de la Covid-19, mais on voit quand même qu'il faut distinguer entre système de soins et système de santé. Le système de soins, et notamment hospitalier en France, a montré son incroyable résilience, sa capacité à faire face à une crise pour laquelle il n'avait pas été calibré. Et c'est d'ailleurs normal qu'il ne soit pas calibré pour faire face à une crise d'une telle ampleur. Mais il a montré son adaptabilité, son agilité et sa capacité à répondre.

En revanche, si on change de perspective pour passer des soins à la santé, on voit qu'en termes de politique de santé, de préparation et d'anticipation, pour dire les choses simplement, il est encore trop tôt pour tirer le bilan, mais ce qui est dès à présent certain, c'est qu'on aurait pu mieux faire. D'autres pays étaient beaucoup plus préparés que le nôtre, ils ont pu éviter les mesures drastiques comme un confinement généralisé, notamment parce qu'ils disposaient de tests, plus tôt que nous, en plus grande quantité, ce qui a permis d'éviter d'avoir à prendre cette décision qui, en termes de coûts sociaux et économiques, va être absolument épouvantable.

« Le système de soins, et notamment hospitalier en France, a montré son incroyable résilience, sa capacité à faire face à une crise pour laquelle il n'avait pas été calibré [...] En revanche, en termes de politique de santé, de préparation et d'anticipation, il est encore trop tôt pour tirer le bilan, mais ce qui est dès à présent certain, c'est qu'on aurait pu mieux faire. »

**Pierre-Yves Geoffard**

L'autre élément qui me frappe dans cette crise et dans la réponse à cette crise, c'est la question des territoires. On a une épidémie qui est très hétérogène, et on le sait depuis le début, avec des différences très fortes entre régions, et au sein de chaque région, entre départements, et parfois au sein de chaque département, entre territoires, presque au niveau des cantons. Face à cette hétérogénéité très forte de la situation épidémique, la réponse apportée par la France a été uniforme, c'est-à-dire un confinement généralisé dans tout le territoire, indépendamment de la situation sanitaire au moment où cette décision a été prise. Il y a eu un peu plus de subtilité et de finesse au moment du déconfinement, car là, les questions territoriales et la disparité des territoires ont été prises en compte – on se souvient des départements verts ou rouges, même si l'on ne



savait pas toujours ce que cela voulait dire. Mais enfin, cela a été géré de manière plus fine.

L'une des questions qui se posent aussi, pour la gestion d'une telle crise, c'est celle de la forme de décentralisation. Il faut décentraliser, mais quelle décentralisation ? Est-ce que l'on continue à avoir une décentralisation de type « *top/down* », qui passe essentiellement par les préfets, les ARS, ou s'appuie-t-on davantage sur les élus locaux, sur les populations ? Ces questions sont devant nous.

## Synthèse

La crise a mis en exergue les forces et les faiblesses du système de santé français, caractérisé par l'hospitalo-centrisme, estime Roselyne Bachelot. À tort, certains pensent que les dysfonctionnements propres à ce système seront résolus à travers la mise au pilori de l'administration, la restauration du pouvoir médical et un droit irréfragable à des financements supplémentaires. Le système médico-social a réalisé d'énormes progrès en termes d'hébergement, mais le soin n'a pas suivi. De son côté, la médecine de ville est globalement désorganisée, en raison d'un système qui refuse toute organisation coercitive. La solution à ces problèmes passe par la construction d'une société résiliente, en transformant le système de soins en un système de santé publique.

Les dysfonctionnements institutionnels dont souffre le système de santé pourraient être résolus à travers la création d'opérateurs globaux, estime Bernard Bensaid. Le double rôle assumé par les Agences régionales de santé en tant qu'agences de régulation et de tutelle a conduit à l'accaparement de l'essentiel des patients et des revenus par le public. Cette situation est confirmée dans le cadre des négociations du Ségur de la santé, où les syndicats du public s'opposent aux aides du privé. La meilleure prise en charge du patient nécessite des opérateurs globaux qui assurent tout le parcours sur le territoire, en lien avec les politiques.

La crise a eu le mérite de révéler les compétences, le professionnalisme et le fort engagement du personnel des EHPAD, signale Sylvain Rabuel, qui souligne le problème majeur de vocation dans les métiers du grand âge, du

soin et du médico-social, au regard du défi démographique à venir. Le décloisonnement des activités du médico-social peut constituer une piste pour la reconstruction du système. Le caractère inacceptable du dispositif d'isolement mis en place pour protéger les personnes âgées pendant l'épidémie exige de trouver un moyen de concilier un éventuel nouveau confinement et le maintien de l'activité sociale et du lien familial, avec le soutien des pouvoirs publics.

La crise sanitaire a induit de nombreux changements, observe Frédéric Collet, dans le domaine de la recherche notamment. Les collaborations se sont renforcées, aussi bien entre les laboratoires que dans le domaine de l'innovation, et le secteur a démontré sa résilience et son immense fertilité pour inventer des solutions nouvelles. Cependant, la crise a également confirmé la détérioration de l'attractivité industrielle, du développement clinique et de l'accès aux traitements innovants en France.

De son côté, Jean Rottner exprime son admiration à l'égard des personnels soignants, qui ont montré leur capacité à s'adapter rapidement à la situation et à faire face à la désorganisation du système de soins. Pendant la crise, la dualité observée entre le préfet et l'ARS a parfois empêché la bonne cohérence de l'ensemble.

La crise n'est pas terminée, rappelle Aurélien Rousseau. La création des ARS était basée sur le décloisonnement entre le sanitaire et le médico-social, la ville et l'hôpital, la prévention et les soins, ainsi que sur la nécessité d'une unité de commandement permettant d'en assurer la coordination. La crise a largement validé le décloisonnement et confirmé la puissance des coalitions. L'échelle régionale a par ailleurs démontré sa pertinence dans la bonne gestion de la crise, en permettant aux initiatives territoriales de s'exprimer dans leur diversité. Les solutions qui ont été ainsi construites pourront être fructifiées. La crise a effectivement confirmé l'immense capacité des soignants, mais aussi la bonne gestion des administratifs, qui a favorisé la mobilisation extraordinaire des équipes. Les enseignements positifs de la crise permettront d'améliorer le système, en évitant les cloisonnements qui ont été dépassés grâce à la capacité de résilience et d'imagination du système de santé.

La question fondamentale consiste à savoir si le système de santé français doit être déconcentré

ou décentralisé, estime Roselyne Bachelot. Le consensus citoyen et national autour d'une conception régalienne du système de santé, où chaque citoyen possède les mêmes droits partout sur le territoire, fait partie du patrimoine commun. Si la pertinence de l'échelon régional a été confirmée pendant la crise, il convient de rappeler que la réforme territoriale de 2015 a fortement pénalisé les ARS, sans apporter de bénéfice politique ou budgétaire. Par ailleurs, le pilotage des ARS doit être de nature politique, et non technocratique. Le système de santé français n'est pas suradministré, mais au contraire sous-administré, en particulier dans les ARS, affirme Roselyne Bachelot. De son côté, Aurélien Rousseau souligne l'enjeu majeur qui consiste à faire basculer la santé du champ technocratique au champ démocratique, ce qui nécessite des compétences de direction et l'établissement de liens avec les opérateurs.

En période de crise, un chef qui coordonne et entraîne ceux qui sont en capacité de la résoudre s'avère indispensable, signale Jean Rottner, qui note en outre la nécessaire cohérence de l'administration. L'échelle régionale est par ailleurs pertinente dès lors que chacun joue son rôle à sa place. En ce sens, il appartient au préfet de Région, en capacité de mobiliser les forces armées, civiles et de santé, d'assurer la coordination en temps de crise sanitaire, en cohérence avec les responsabilités de l'ARS. La présence d'un système de santé de proximité fait par ailleurs partie des prérequis dans le choix d'installation des jeunes foyers sur un territoire, avec le très haut débit, les mobilités et la formation. Dans ces domaines, le local peut prendre de nouvelles responsabilités, dans le respect des normes et de la sécurité sanitaire édictées au niveau national.

La tarification à l'activité, fortement décriée pendant la crise sanitaire, a quelques mérites, dont celui du retour vers les équipes médicales, estime Jean Rottner. Elle doit néanmoins être nuancée sur les missions d'intérêt général, l'efficacité et la qualité d'accueil, à l'aide d'autres indicateurs, afin de permettre aux systèmes public et privé d'agir dans l'objectif de service public général. La tarification à l'activité, sans cesse remodelée, représente seulement près de 50% du financement de l'hôpital, précise Roselyne Bachelot. Le problème selon elle n'est pas tant la tarification à l'activité que le financement qu'elle induit, sachant que la dotation globale favorisait les personnes bien

placées, dans le cadre d'un fonctionnement anti-démocratique. Le dispositif a effectivement évolué, confirme Aurélien Rousseau, en incluant des critères de qualité et la prise en charge des soins dans leur ensemble. Si la réorganisation de l'hôpital ne pourra pas être menée sans moyens, de nouveaux moyens sans la poursuite des réorganisations ne permettra pas non plus de rendre un meilleur service. La tarification à l'acte a conduit à une surproduction d'actes, estimée à 30%, rappelle Bernard Bensaid, ainsi qu'à la spécialisation et au cloisonnement. La tarification au parcours, dont la responsabilité devra reposer sur un opérateur global sur les territoires, représente une alternative largement admise pour y remédier.

La régulation doit rester dans le domaine des ARS, mais l'État doit reprendre la tutelle, estime Bernard Bensaid, qui souligne les fortes inégalités engendrées par la territorialisation, dans le domaine de la dépendance en particulier. La réponse du « toujours plus », vers laquelle semble se diriger le Ségur de la santé, aboutirait à une augmentation de personnel sous-payé, sans résoudre aucun des dysfonctionnements évoqués.

Dans le cadre des chantiers en cours sur la cinquième branche et la loi « grand âge », Sylvain Rabuel déplore que le débat porte exclusivement sur les moyens. L'ampleur du besoin en ressources humaines exige une forte mobilisation pour susciter des vocations, ce qui nécessite l'accroissement des rémunérations et la valorisation sociale des métiers. Par ailleurs, la médicalisation dans les EHPAD peut être améliorée dans le cadre des dispositifs existants. Le tarif de soins global a montré son efficacité sur la qualité de la prise en charge, avec la réduction des hospitalisations et une meilleure maîtrise des dépenses. Le chantier de la loi « grand âge » implique en outre de révolutionner les services d'aide et de soins infirmiers à domicile, en termes de qualité et de valorisation du personnel. Enfin, il convient de s'appuyer sur le maillage puissant des EHPAD en France pour offrir des services médicaux et gériatriques à domicile.

Afin de remédier aux inégalités d'accès aux soins, en particulier au regard de démographie médicale, Aurélien Rousseau suggère de considérer la prévention comme faisant partie intégrante du soin.

# Réinventer les institutions rejetées

## SESSION 6

Coordonnée par **André Cartapanis** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Bénédicte Alaniou** (Le Parisien)

Avec les contributions de **Julia Cagé** (Sciences Po Paris), **Martial Foucault** (CEVIPOF-Sciences Po), **Randall Kroszner** (The University of Chicago Booth School of Business), **Jean-Frédéric de Leusse** (UBS), **Gabriel Makhoul** (Banque centrale d'Irlande), **Paul Tucker** (Harvard Kennedy School)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'André Cartapanis, membre du Cercle des économistes

Essayons de justifier la thématique choisie pour cette session : réinventer les institutions rejetées.

La crise est loin d'être derrière nous mais il faut déjà imaginer le *monde d'après*. Mais si le *monde d'après* ne ressemble pas au *monde d'avant*, alors cela voudra dire que les institutions, qui en définissent les règles du jeu et qui pallient les défaillances des marchés, auront changé.

« Au-delà des dérèglements du monde d'avant, la crise de la Covid-19 est un moment critique où des changements institutionnels profonds apparaissent comme la seule réponse raisonnable pour éviter un enlisement dans la crise économique et le risque de chaos sur le plan politique. Mais il est douteux que le monde d'après résulte d'un grand soir. »

**André Cartapanis**

Les travaux de Douglas North ou de James Robinson et Daron Acemoglu ont démontré

que les institutions défailtantes étaient au cœur du recul des nations. Mais de quoi parlons-nous sous ce vocable ? Formelles ou informelles, les institutions ne se limitent pas au système politique mais recouvrent les règles de droit s'appliquant aux agents économiques, l'articulation entre les politiques publiques et le jeu de la concurrence, les attributions de l'État-Providence, les croyances dominantes ou les systèmes d'incitations, le contrat social propre à chaque type de capitalisme, les modes de gouvernance de la mondialisation... Avant la crise, certaines de ces institutions (les États jugés tentaculaires ou inefficaces, les banques centrales arc-boutées sur la stabilité des prix, les autorités de la concurrence obsédées par la concurrence libre et non faussée) étaient décriées, critiquées, peut-être injustement, parce que la croissance était trop faible, parce que les inégalités s'accroissaient, parce que la mondialisation menaçait l'autonomie des États-Nations et l'exercice de la démocratie. Sans parler des retards dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Au-delà des dérèglements du *monde d'avant*, la crise de la Covid-19 est un moment critique où des changements institutionnels profonds apparaissent comme la seule réponse raisonnable pour éviter un enlisement dans la crise économique et le risque de chaos sur le plan politique. Mais il est douteux que le monde d'après résulte d'un grand soir, d'un engouement spontané pour une nouvelle idéologie (et d'ailleurs laquelle ?) et la création ex nihilo de nouvelles institutions. Avec le retour des États, le *monde d'après* résultera d'un processus incrémental, répondant aux défis et



aux insatisfactions du passé, qui n'ont pas disparu (inégalités, chute des gains de productivité, surendettement, guerres commerciales) tout en tirant les leçons de la gestion de la crise de la Covid-19.

Car il y a sans nul doute des leçons à tirer des conditions de gestion de la crise par les États-Nations, dans cette phase de sauvetage non seulement des hommes et des femmes menacés par la pandémie, mais aussi des entreprises, des salariés, des marchés... Cette crise a bousculé les principes directeurs sur lesquels reposaient nombre d'institutions. L'urgence les a forcées à s'affranchir des anciennes routines et à changer de logiciel, sous l'angle des principes ou des objectifs tout d'abord :

- la résilience face aux chocs extrêmes, et non pas seulement l'efficacité face aux turbulences du court terme ;
- la coopération, et non pas seulement la compétition entre les États, entre les États et les entreprises, ou entre les entreprises ;
- la solidarité entre les Hommes et la valeur sociale de leur survie, et non pas seulement la maximisation des richesses...

Sous l'angle des modes d'intervention des pouvoirs publics, ensuite :

- à leur spécialisation pour en assurer l'efficacité ont répondu la polyvalence et la multiplicité des objectifs ;
- le strict respect des missions s'incarnant dans des règles codifiées a été remplacé par une action discrétionnaire transgressant de nombreux tabous ;
- les banques centrales ont répondu aux événements extrêmes liés à la pandémie, loin de leur mandat, et l'explosion de leur bilan rappelle les principes de la monnaie hélicoptère ;
- le crédit bancaire, largement garanti par les États, s'apparente à un sauvetage en dernier ressort des entreprises ;
- les États ont repris conscience de leur horizon infini en éludant la question de la soutenabilité budgétaire et en usant des déficits budgétaires à vaste échelle, les indemnités du chômage partiel ayant quelque ressemblance avec un revenu universel ;
- la césure entre le politique et les marchés est devenue poreuse lorsque les autorités de la concurrence ont avalisé l'explosion

des aides d'États et quand la Commission européenne a affiché, plutôt que la concurrence libre et non faussée, son objectif de souveraineté industrielle et technologique et d'indépendance sanitaire...

Ce ne sont là que des exemples.

Pour conclure, toute la question est de savoir si ce nouveau logiciel, de gestion de crise, peut devenir la base des institutions, des nouvelles règles du jeu, du *monde d'après*, ce qui conduit à une interrogation de fond : si la gestion de la crise de la Covid-19 s'est traduite, face à l'abîme, par un changement de logiciel, par l'extension des réponses non-conventionnelles, du côté des États, des banques centrales, des entreprises, des banques..., ces changements de cap sont-ils spécifiques à un contexte de crise exceptionnelle ou bien certains d'entre eux sont-ils amenés à se pérenniser, avec la réinvention de certaines institutions et donc l'amorce d'un *nouveau monde* ?

## Synthèse

Lors de la précédente crise financière, les acteurs politiques ont pris la mesure de la puissance des banques centrales, signale Randall Kroszner. Celles-ci ont été chargées d'empêcher le système de s'écrouler, à travers le soutien à des institutions financières importantes. Avec la réforme Dodd-Frank, la Fed avait perdu le pouvoir de prendre des mesures sans l'approbation du ministre des Finances. La fin de l'indépendance de la Fed, qui limite son pouvoir d'action et de réactivité, ne l'a toutefois pas empêchée d'agir de façon audacieuse pendant la dernière crise, grâce aux financements approuvés par le Congrès. De façon inédite, la Fed a ainsi acheté sans limite des dettes des entreprises et des titres d'État et elle a lancé un programme de crédits pour les PME. En fonction de l'issue de ces programmes, le rôle de la Fed pourra être modifié, de nouvelles règles pourront être définies.

L'idée d'un monde d'après plus vert, plus solidaire et égalitaire, moins mondialisé, moins libéral et plus endetté, fait face désormais à la nécessité d'affronter un choc récessif sans précédent, qui s'accompagne de plans sociaux massifs, de faillites et d'une crise morale et de la

raison, estime Jean-Frédéric de Leusse. L'histoire jugera du fonctionnement des institutions pendant la période de crise, mais le bilan devra également considérer la captation du pouvoir législatif par l'exécutif dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, l'émergence d'un pouvoir législatif aux mains d'une assemblée de citoyens tirés au sort et l'abstention massive du corps électoral.

Le rejet des institutions est souvent le ferment du populisme, ajoute-t-il. Alors qu'elles sont massivement rejetées, les institutions financières n'ont pas été défaillantes, au contraire. Les banques ont ainsi distribué les prêts garantis par l'État, dont la solvabilité a été assurée par les banques centrales. Contrairement à la crise précédente, les banques ne constituent pas le problème, mais la solution. La finance est rejetée, mais la réinventer pourrait la rendre défaillante.

Concernant l'hôpital, Jean-Frédéric de Leusse exprime son admiration pour l'engagement et l'intelligence des professionnels qui soignent. Mais l'institution, applaudie par tous, a besoin d'être réinventée, en renforçant son autonomie de gestion et la décentralisation et en mettant fin à « la folie de la paperasse ». Le sursaut nécessaire ne concerne pas les institutions, mais les hommes et, surtout, l'Europe.

Depuis quelques années, les institutions sont mises sous pression, mais elles ne sont pas rejetées, estime Gabriel Makhoulf. Le système financier n'a pas échoué, puisqu'il a au contraire été résilient face au choc, en soutenant les entreprises et les ménages. Le débat peut être enrichi par les propositions suivantes :

- les institutions comptent, car elles permettent de réduire les incertitudes et soutenir les investissements ;
- les institutions détachées des processus électoraux sont plus à même de prendre des décisions à moyen et long termes, mais elles doivent rendre des comptes ;
- la réussite des institutions politiques dépend de leur légitimité démocratique ;
- les institutions doivent évoluer en fonction des contextes et des époques ;
- la force des institutions dépend de leur proximité à l'égard de l'écosystème dans lequel elles s'insèrent ;
- les institutions doivent expliquer l'incertitude dans laquelle elles œuvrent ;

- l'indépendance des institutions ne doit pas les isoler, sachant que les connexions favorisent leur efficacité ;
- pour garantir leur succès, les institutions doivent s'adapter aux évolutions des écosystèmes.

En période de crise, conclut Gabriel Makhoulf, les institutions doivent être prêtes à agir vite pour faire face aux défis urgents et aux changements d'écosystèmes, en étant davantage impliquées et connectées à la communauté.

Le rejet des institutions renvoie à leur perception par les citoyens, note Martial Foucault, précisant que le discrédit des institutions politiques est généralisé dans les pays occidentaux. Les crises successives ont généré des incertitudes, qui mettent en danger la cohésion des sociétés. Les populismes, définis comme des forces antisystèmes, tiennent certaines institutions pour responsables du mal-être de la société. La défiance interpersonnelle divise par ailleurs les individus, qui trouvent des réponses dans le populisme. De nouvelles institutions doivent être incarnées, lisibles et visibles, et produire de la confiance interpersonnelle. La légitimité démocratique des institutions réclamée par les citoyens n'implique pas forcément un processus électoral, mais la nécessité d'un lien de responsabilité. Réinventer les institutions suppose donc de trouver un moyen d'assurer leur légitimité politique et qu'elles puissent être réinventées lorsqu'elles ne sont plus en capacité d'améliorer le bien-être individuel.

Des deux côtés de l'Atlantique, les décisions les plus importantes sont souvent prises par des Cours ou des fonctionnaires non élus, observe Paul Tucker. La légitimité des banques centrales ne pourra être préservée que si leurs objectifs sont clairs. Dans le même temps, les gouvernements, qui souhaitent être réélus, sont peu contraints en termes d'actions. En période de crise, ils se reposent entièrement sur l'action des banques centrales, qui peuvent alors mettre en place des mesures innovantes. Mais l'inaction des élus a un impact sur la confiance que les citoyens leur accordent.

Dans la zone euro, la constitution économique est incomplète et périlleuse sans une union budgétaire, estime Paul Tucker. De leur côté, les économistes ont compris que la prospérité et la stabilité économique dépendaient des institutions, mais pour réparer les sociétés, les

règles électorales devraient être réinventées. Le bon fonctionnement des institutions est nécessaire, non seulement pour faire mieux que la Chine, mais pour être opérationnelles dans le monde multilatéral. À ce titre, l'absence totale de visibilité des citoyens sur les réunions du Conseil des ministres de l'Union européenne permet à ses membres d'adopter des positionnements différents au sein du Conseil et dans leurs propres pays.

La définition des populismes en tant que forces antisystèmes évite de s'interroger sur les dysfonctionnements du système, en particulier des institutions, déplore Julia Cagé. L'engouement en faveur du tirage au sort s'explique par le fort déficit de représentativité des Parlements, comme en témoigne leur composition. Des citoyens qui ne se sentent pas représentés dénoncent le système et proposent le tirage au sort, dont la raison d'être est précisément la représentativité. Une réforme des institutions pourrait changer les règles de représentativité, au niveau de la parité sociale notamment, afin d'en améliorer la légitimité. La faible participation électorale s'explique par

ailleurs par le manque de confiance des citoyens dans les représentants et dans le système électoral, explique Julia Cagé. En France, comme aux États-Unis, le financement des élections et des partis politiques constitue un enjeu crucial. L'abstention croissante pourrait moins témoigner du désamour des citoyens pour la démocratie que d'une nécessité de réforme des modalités de financement des élections.

Dans le domaine des médias, le déficit de confiance a eu pour conséquence la création de médias alternatifs. Il conviendrait de s'interroger sur le fonctionnement des médias, en particulier sur la concentration croissante du secteur entre les mains d'un nombre réduit d'actionnaires et sur l'absence de gouvernance démocratique qui les caractérise. Par ailleurs, les banques ont effectivement accordé 110 milliards d'euros de prêts garantis par l'État, mais l'enveloppe prévue s'élevait à 300 milliards, ce qui interroge les acteurs qui en ont été privés. Enfin, les certitudes doivent être questionnées, afin d'améliorer le débat politique et le rapport des citoyens vis-à-vis des institutions.

# Consommer à l'heure des grands dérèglements

## SESSION 7

Coordonnée par **Anne Perrot** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Leïla Abboud** (Financial Times)

Avec les contributions de **Lucie Basch** (Too Good to Go), **Alain Bazot** (UFC-Que Choisir), **Guillaume Charlin** (BCG), **Philippe Guillemot** (Elior Group), **Christiane Lambert** (FNSEA), **Laurent Vallée** (Carrefour)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Anne Perrot, membre du Cercle des économistes

Quand on parle de « dérèglements », on a plutôt en tête des problèmes de long terme, au premier rang desquels, bien sûr le climat, mais ce n'est pas le seul. On peut penser, par exemple, au tourisme de masse et à la dégradation de la qualité des sites, qui peut être un phénomène irréversible. On peut penser aux perturbateurs endocriniens, ou autres problèmes liés à l'environnement, dont les sources sont multiples. On peut penser à l'accumulation des déchets et des emballages, qui est lui aussi lié aux perturbateurs endocriniens, d'ailleurs, et plus généralement au problème du gaspillage.

Tout ceci renvoie à nos manières de consommer et de produire, et bien sûr, à plus court terme, est venue s'ajouter à tout cela la crise sanitaire et ses problèmes immédiats auxquels on a dû faire face depuis quelques mois. Elle a « rajouté une couche » de préoccupations, d'abord en réduisant nos consommations au strict nécessaire qu'étaient l'alimentaire, la santé et tout de même, les œuvres de l'esprit (musique, livres, etc.). Mais dans tous ces problèmes, ce qui est mis au premier plan, c'est comment traiter dans le domaine de la consommation ce qu'on appelle dans notre jargon d'économistes les externalités négatives c'est-à-dire le fait que quand je produis ou consomme, j'exerce sur les autres des externalités, des phénomènes qui empiètent sur leur bien-être.

Que faut-il faire de cela ? On voit bien que toutes ces externalités négatives sont liées à notre manière de consommer et de produire, nous l'avons dit, mais aussi à la densité – je pense là au tourisme, ou à l'étalement urbain, à la promiscuité. On voit que tout cela est susceptible de remettre en question nos modes habituels de consommation.

« Que veut dire consommer mieux ? Est-ce qualitatif, ou est-ce finalement consommer moins ? Est-ce que la crise actuelle est un accélérateur de tendances, comme par exemple la préférence pour le bio, qui a été marquée pendant ces dernières semaines, ou est-ce plutôt un facteur de rupture dans les modes de consommation ? »

**Anne Perrot**

Si on ajoute à cela un problème plus macroéconomique, qui est que l'épargne des ménages d'un côté s'est accumulée pendant ces mois de confinement, mais que de l'autre, on va probablement se retrouver avec un taux de chômage plus important qu'avant la crise sanitaire, il est assez difficile, au fond, de savoir à quoi nous conduisent ces différentes évolutions, ces problèmes de court terme et de long terme, sur la consommation.

Quand on parle d'externalités, on pense immédiatement au rôle que pourrait avoir la

puissance publique pour juguler ces externalités. Certaines sont connues, et posent d'ailleurs beaucoup de problèmes sociaux. Faut-il taxer la pollution ? On sait le succès mitigé, pour ne pas dire l'échec, de l'écotaxe. Faut-il taxer les biens polluants, les biens qui viennent de loin, les aliments qui conduisent à des problèmes comme l'obésité, par exemple ? Deuxième type de questions : est-ce que les pays occidentaux sont légitimes à vouloir imposer maintenant la frugalité aux pays émergents, alors qu'eux-mêmes ont consommé pratiquement sans limites pendant le XX<sup>e</sup> siècle ? Que veut dire consommer mieux ? Est-ce qualitatif, ou est-ce finalement consommer moins ? Est-ce que la crise actuelle est un accélérateur de certaines tendances, comme par exemple la préférence pour le bio, qui a été marquée pendant ces dernières semaines, ou est-ce plutôt un facteur de rupture dans les modes de consommation ?

## Synthèse

Trois facteurs rendent cette crise unique, indique Guillaume Charlin. D'abord, la crise a accéléré la transformation digitale et durable, créant un décalage entre la demande et l'offre, qui a essayé de s'adapter à l'accélération. Ensuite, la crise marque des ruptures dans les secteurs violemment percutés, tels que le tourisme, l'aérien, la restauration et l'hôtellerie. Enfin, le combat futur qui va s'engager sur les nouvelles façons de consommer, qui pourraient devenir de nouvelles normes, ne prendra fin qu'avec la découverte d'un vaccin.

Le dérèglement majeur attendu concerne la récession d'ampleur à venir, qui posera la question fondamentale des prix des biens et services, signale Laurent Vallée. Le développement du digital, accéléré pendant la crise, nécessite par ailleurs des investissements. En outre, les enjeux environnementaux sont restés d'actualité pendant la crise, car ils témoignent d'une attente sociale réelle des clients et ils correspondent à des évolutions réglementaires en cours.

Globalement, la France n'a pas connu de pénurie alimentaire pendant la crise et la chaîne alimentaire a tenu, ajoute Christiane Lambert, malgré la grande difficulté créée dans certains secteurs en raison du fort engouement des consommateurs sur des produits de base. La prise de conscience quant au caractère vital du

secteur alimentaire a eu un effet positif sur l'image de l'agriculture, mais la consommation s'est portée sur des produits hygiénisés, incluant le pain industriel et la viande ou le fromage sous plastique. La crise a par ailleurs mis en évidence l'organisation structurée de la chaîne alimentaire, capable de répondre à des rushs sur certains produits. Les Français ont préféré des produits français et les producteurs locaux, qui se sont organisés, et certaines des habitudes de consommation prises pendant la période sont maintenues. La récession devrait fortement accentuer la tension entre la nécessité de prix rémunérateurs pour les agriculteurs et la demande de prix bas des consommateurs.

Lucie Basch rappelle qu'un tiers de la nourriture produite dans le monde est jetée, alors que 870 millions de personnes connaissent une situation d'insécurité alimentaire. Un grand nombre de Français souhaitent préserver les habitudes prises pendant la crise sanitaire, en privilégiant les circuits courts, les produits bio et en réduisant le gaspillage. Le prix reste toutefois prioritaire dans la décision d'achat. Des solutions doivent être proposées permettant de concilier les enjeux écologiques et digitaux, dont les tendances ont été confirmées, avec le facteur économique, dans le cadre d'un système gagnant-gagnant pour les commerçants et les utilisateurs. Too Good to Go est une application qui connecte les citoyens avec les commerçants de quartier, les distributeurs et des cantines pour récupérer les produits avant d'être jetés. Plus de 100 000 repas sont ainsi sauvés par jour dans quatorze pays d'Europe.

La fermeture des écoles ayant privé de nombreux enfants du seul repas équilibré auquel ils avaient accès à la cantine, le nombre de personnes en insécurité alimentaire en France risque de s'élever gravement, indique Philippe Guillemot. La relation claire établie entre l'alimentation et l'état de santé a conduit Elios à introduire le nutri-score, qui informe sur la qualité nutritive des plats servis. Dès la rentrée de septembre, cette information sera également apportée dans les cantines scolaires servies par Elios. Le végétarien représente 15% de l'offre d'Elios et une expérimentation est menée avec l'ADEME pour communiquer sur le bilan carbone des plats servis, sachant que 53% d'entre eux sont composés d'ingrédients français et 94% correspondent à des produits frais. Sur certains sites, Elios combat le gaspillage alimentaire en collaboration avec



Too Good to Go. Face aux dérèglements, le secteur alimentaire doit inspirer confiance et permettre au consommateur de faire un choix éclairé, sans l'imposer.

UFC-Que Choisir a engagé une réflexion sur la relance de la consommation, indique Alain Bazot, convaincu que l'économie de demain sera déterminée par les choix de consommation. L'enquête en ligne réalisée dans le cadre de cette réflexion porte sur plusieurs propositions autour d'une consommation plus sobre, plus juste et plus responsable, dont les résultats seront portés au pouvoir politique. Le choix du consommateur est largement déterminé par le prix, caractérisé par une concurrence déloyale entre les produits industriels, très énergivores, et les produits de meilleure qualité. L'émergence d'un comportement plus responsable implique de vendre les produits au « prix vert », qui reflète son véritable coût environnemental. Une telle démarche suppose une grande transparence sur les produits, la progressivité, la neutralité budgétaire et un effet positif sur la collectivité des consommateurs.

Le consommateur doit être mieux informé, estime Laurent Vallée, mais sa consommation ne peut pas être imposée. Il existe par ailleurs un écart entre la volonté exprimée par le consommateur et son comportement réel. Sur ce point, l'écart entre le produit vertueux et les autres doit être réduit, note Alain Bazot, qui insiste sur la nécessaire confiance à instaurer vis-à-vis des consommateurs, dont les droits continuent d'être piétinés régulièrement.

Jusqu'à l'arrivée du vaccin, la volatilité de la demande nécessitera une grande agilité de l'offre pour s'adapter, estime Guillaume Charlin. Après le vaccin, la situation reste inconnue, en dehors de la confirmation de tendances fortes comme le bio ou l'e-commerce, mais les entreprises les plus vertueuses en termes environnemental et social ont attiré davantage de fonds que les autres. La fiscalité environnementale doit être revisitée, estime Anne Perrot. Une compensation à travers des transferts forfaitaires permettrait de guider les comportements par les prix, sans entraîner des oppositions.

Les prix les plus trompeurs correspondent aux produits d'importation, sur lesquels les producteurs français sont incapables de s'aligner, ajoute Christiane Lambert. En ce sens, le « Manifeste pour une souveraineté

alimentaire solidaire » de la FNSEA propose un pacte avec les consommateurs et l'État, sur la base du contenu environnemental sanitaire supérieur des produits français. Maintenir l'achat de produits français permet de maintenir l'emploi en France et un niveau de protection sociale élevé, incompatible avec une consommation *low cost*. L'enjeu consiste à permettre l'accès à une alimentation saine à des consommateurs dont le pouvoir d'achat sera diminué, signale Philippe Guillemot, sachant qu'il est possible de consommer moins pour consommer mieux.

L'injonction d'acheter français nécessite une réglementation claire sur les produits réellement français, signale Alain Bazot. Dans le domaine de la rénovation énergétique, le dispositif d'aide doit être mis au service de la performance énergétique, incluant une obligation de résultat, laquelle a pourtant été supprimée par la loi Ségolène Royal. L'État doit investir en proportion du gain énergétique réel.

On ne peut tout demander au consommateur, qui réagit à une offre et dont le comportement peut être schizophrène, note Guillaume Charlin. La crise a néanmoins permis de dégager une tendance forte dans le domaine de la consommation, signale Lucie Bosch. En ce sens, l'orientation écologique doit être soutenue par l'ensemble du système pour être généralisée. Des solutions existent pour proposer des offres alternatives de bonne qualité, rappelle Philippe Guillemot, mais elles impliquent d'éduquer et de communiquer largement. Il ne s'agit pas de profiter d'une simple opportunité commerciale, mais de créer les conditions de la confiance vis-à-vis du consommateur.

Le consommateur attend une qualité de service et de produit qui réponde à toutes ses attentes, estime Laurent Vallée. Il fait face à une situation de surchoix et à des injonctions contradictoires, précise Alain Bazot. Parallèlement à la victoire d'étape remportée à grands efforts sur le nutri-score, le matraquage publicitaire de l'industrie alimentaire promeut en effet les produits les plus déséquilibrés, vis-à-vis desquels les catégories les plus modestes ne sont pas en capacité de résister et d'opérer des choix éclairés. En ce sens, la publicité de produits aux conséquences négatives sur la santé publique doit être interdite pour les enfants, sachant que les montants alloués aux messages sanitaires ne font pas le poids face aux dépenses publicitaires.

# Bâtir une justice fiscale au service de la justice sociale

## SESSION 8

Coordonnée par **Ludovic Subran** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Isabelle Chaillou** (franceinfo)

Avec les contributions de **Mauricio Cardenas** (ancien ministre des Finances, Colombie), **Pascal Saint-Amans** (OCDE), **Hubert Segain** (Herbert Smith Freehills), **Mohamed Soual** (OCP), **Jakob von Weizsäcker** (chef économiste, Ministère fédéral des finances, Allemagne)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Ludovic Subran, membre associé du Cercle des économistes

À l'aune du coronavirus, nous nous sommes posé la question de rebâtir une justice sociale, à travers peut-être une justice fiscale. Nous avons donc décidé de partager quatre grands thèmes. D'abord, comment répondre avec la politique fiscale à la crise du coronavirus, cette crise aigüe que nous venons de connaître, mais surtout ce purgatoire économique dans lequel nous sommes ? Cette crise sanitaire est devenue une crise financière et économique, et elle deviendra une crise sociale. Sommes-nous aussi à l'aube d'une crise fiscale ?

Ensuite, un deuxième gros sujet, peut-être un peu trop dans les journaux, est celui du « concours Lépine » de la fiscalité. On a vu les économistes, les dirigeants politiques, la société civile se poser beaucoup de questions sur un grand chamboulement fiscal, peut-être pour de bonnes raisons (la fiscalité verte, la fiscalité numérique), mais peut-être aussi parce qu'on se demande, et c'est le troisième sujet que nous aborderons, comment payer les plusieurs dizaines de trilliards qui ont été mis dans l'économie au niveau mondial. Entre les politiques monétaires et budgétaires, nous en sommes à plus de 20 points de PIB, et l'on se pose tous la question de qui va payer.

Surtout, nous nous poserons la question de savoir si les gens vont encore payer, et si le consentement à l'impôt sera affecté par, comme diraient les Anglo-Saxons, ce *deep pocket syndrome*. On nous a dit pendant des années qu'on n'avait plus d'argent, or avec l'arrivée du coronavirus, l'argent magique fait son apparition. Les gens vont-ils arrêter de payer des impôts à cause de cela ? Ils pourraient se dire que soit on fera tourner la planche à billets, soit on trouvera des gens qui veulent bien financer ces dettes infinies.

« Comment payer les plusieurs dizaines de trilliards qui ont été mis dans l'économie au niveau mondial ? Entre les politiques monétaires et budgétaires, nous en sommes à plus de 20 points de PIB, et l'on se pose tous la question de qui va payer. »

**Ludovic Subran**

Le dernier sujet est celui de la justice sociale, notamment après le coronavirus, qui a été un révélateur d'inégalités. Face à ce défi de reconstruction et d'innovation des politiques publiques, nous nous poserons ensemble la question de la redistribution, mais aussi de la justice, de l'équité sociale dans cette phase de reconstruction. La fiscalité a-t-elle un rôle à jouer pour diminuer ces inégalités d'après la plus grande pandémie de ces cent dernières années ?

## Synthèse

La meilleure politique fiscale est celle en adéquation avec la bonne phase de la crise, indique Pascal Saint-Amans. La première phase, du confinement, correspond aux mesures de report des paiements et d'exemptions ciblées. Le second temps, d'amélioration de l'économie, nécessite des mesures plus ciblées. Enfin, au moment de la sortie, il convient de ne pas reproduire l'erreur d'après la crise financière de 2008, et de prendre le temps avant l'austérité.

L'Allemagne a eu la chance d'avoir été épargnée par la première vague, ayant ainsi le temps d'apprendre de l'expérience des autres pays, note Jakob von Weizsäcker. Des mesures ont notamment permis aux entrepreneurs de reporter leurs impôts et la liquidité ainsi mise à disposition a eu un effet positif. La mesure relative à la TVA s'est sans doute révélée la plus efficace, car, du côté de la demande, elle bénéficiera aux familles à revenus faibles ou moyens, tout en augmentant la profitabilité des entreprises qui souffrent de contraintes liées à l'offre.

De son côté, Hubert Segain rappelle que la dette française pourrait atteindre 140% du PIB. Plus d'un million d'entreprises ont sollicité l'aide de l'État, le taux de défaillance devrait augmenter fortement et le taux de chômage est prévu à 11,5%. Or la France ponctionne d'ores et déjà près de 50% de la richesse nationale. Le gouvernement a annoncé que les impôts ne seront pas augmentés, mais la pression politique pourrait en décider autrement, sachant qu'il est plus aisé d'augmenter les impôts que de maîtriser les dépenses publiques. Augmenter la fiscalité serait contreproductif, car dans un monde ouvert, la fuite des capitaux à l'étranger représente un risque important. Dans ce contexte, la relance de la consommation à travers la baisse des impôts favorise également l'entreprenariat, tout en revalorisant les emplois de services à la personne.

Les économies émergentes ont atteint des niveaux d'endettement considérables, signale Mauricio Cardenas. Dans un premier temps, les gouvernements ont mis en place des mesures en faveur du secteur de la santé et des ménages, mais ils devront ensuite investir massivement. La question des impôts deviendra dès lors cruciale, au regard des impôts aux particuliers,

particulièrement faibles en Amérique latine, mais aussi sur le digital, le carbone ou le foncier.

Pour soutenir le niveau de la dette, les gouvernements ne sont pas contraints d'augmenter les impôts, note Pascal Saint-Amans, grâce au niveau exceptionnellement bas des taux d'intérêt. La fiscalité peut donc être adaptée, à travers la taxation du numérique et de l'environnement, en décidant de taxer les émissions de carbone ou les revenus du capital, compte tenu des inégalités croissantes et de la fin du secret bancaire.

La question de la fiscalité, située au cœur du lien politique entre le citoyen et l'État, ne doit pas être mise sous la pression de faits conjoncturels, estime Mohamed Soual. La possibilité d'une justice mondiale doit être examinée de près, sachant que l'Afrique participe pour moins de 4% aux émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Une fiscalité favorable au financement vert semble donc préférable à une taxation, qui aurait peu d'effet dans les pays très peu émetteurs.

L'intervention massive et rapide des États risque d'aggraver le déficit du consentement à l'impôt, en particulier dans les pays où la pression fiscale est d'ores et déjà élevée, explique Hubert Segain. La possibilité d'une fiscalité de l'écologie ou du numérique peut être examinée, mais sans oublier la forte mobilité des capitaux qui en découle. Le régime du micro-entrepreneur, qui fonctionne correctement, ainsi que le régime de l'impatriation ou le crédit d'impôt recherche peuvent par ailleurs être développés. La maîtrise de la dépense publique doit également faire l'objet d'une réflexion, en vue du recentrage de l'État sur ses missions régaliennes.

La taxe carbone ne permettra pas à elle seule de réduire le déficit fiscal, signale Mauricio Cardenas. Un consensus semble s'être constitué en faveur d'un nouvel impôt vert, y compris dans les pays émergents, dont les populations sont parmi les plus affectées par le changement climatique. Le secteur informel y constituant l'un des facteurs amplificateurs de la pandémie, les gouvernements doivent prendre des mesures incitatives visant à encourager les entreprises à passer dans le secteur formel, ce qui aura pour effet d'accroître la base d'imposition. La réduction des taxes sur les salaires pourrait constituer l'une des mesures de la réforme nécessaire.



En 2008, le G20 s'est attaqué pour la première fois de façon déterminée à l'évasion fiscale, rappelle Pascal Saint-Amans, et en 2012-2013, il a mis fin à la planification agressive des entreprises. Les citoyens n'acceptent plus que des entreprises ou des particuliers puissent échapper à l'impôt, alors que les entreprises ont massivement bénéficié de la nationalisation des salaires. La régulation de la concurrence fiscale pourrait être obtenue à travers la mise en place d'une imposition mondiale minimum, désormais préconisée par l'Allemagne. En dehors de la taxation du numérique, la réflexion actuelle est orientée vers une taxation sur la fortune, y compris aux États-Unis, en préservant une fiscalité favorable à la création d'emplois et aux investissements. Après la crise de 2008, l'augmentation de la TVA a fait place à l'austérité budgétaire, mais de nouveaux moyens doivent être trouvés dans le contexte actuel, en évitant une augmentation immédiate des impôts.

Le soutien aux entreprises et la préservation des emplois en période de crise a impacté très favorablement les propriétaires et les créanciers, il n'est pas acceptable, éthiquement et économiquement, qu'ils menacent ensuite de s'enfuir, signale Jakob von Weizsäcker. La justice fiscale est donc primordiale. Une taxation minimum à l'échelle mondiale est nécessaire, sans induire forcément une augmentation du taux d'imposition. La justice fiscale et économique ne découle pas toujours de l'imposition, mais des modalités de répartition des dépenses. La justice fiscale appréhendée au niveau mondial peut mettre fin aux optimisations qui privent les États de ressources fiscales, confirme Mohamed Soual. La progressivité de l'impôt fait partie des grands principes nationaux, puisque les théories dites du ruissellement ont démontré leur inefficacité. En Afrique, l'enjeu consiste à élargir l'assiette

fiscale en intégrant le secteur informel. Plus spécifiquement, les pouvoirs publics au Maroc ont rapidement pris des dispositions. Un fonds permettant de faire face à la crise a notamment remporté un succès spectaculaire, puisque plus de 3 milliards d'euros ont ainsi été récoltés en 48 heures, puis distribués aux personnes dans le besoin.

La concurrence fiscale semble s'orienter vers une régulation forte, note Pascal Saint-Amans, compte tenu de l'avancée des populismes. Les interventions massives des États auront pour conséquence l'accroissement du civisme fiscal, nécessaire pour éviter la révolte fiscale.

En France, la question fondamentale concerne la taxation du revenu, qui peut aboutir à un retournement fiscal, estime Ludovic Subran. Croire que la concurrence fiscale entre les États pourra être supprimée est un leurre, selon Hubert Segain. Le taux d'imposition minimum en Europe constitue une excellente démarche, mais d'autres pays extérieurs à l'Union pourraient dès lors attirer les capitaux. La taxation minimum concerne 137 pays, dont certains sont donc situés en dehors de l'Europe, rappelle Pascal Saint-Amans. L'absence de coopération risque d'engendrer des mesures unilatérales et la fermeture des frontières, pénalisant ainsi lourdement l'économie. La question en Europe doit porter sur la construction d'un modèle social unique à son échelle.

L'un des enjeux de la présidence européenne de l'Allemagne consistera à obtenir l'unanimité sur le fonds de relance, signale Jakob von Weizsäcker. La taxation fait également partie des sujets à aborder, en particulier le prix du carbone, qui doit être synchronisé sur la base du projet d'une économie neutre en émissions en 2050.

# Reconsidérer la santé au niveau planétaire

## SESSION 9

Coordonnée par **Isabelle Mejean** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Stéphanie Antoine** (France 24)

Avec les contributions de **Sylvie Briand** (Organisation mondiale de la santé), **Christian Clot** (Human Adaptation Institute), **Martin Fitchet** (Johnson & Johnson), **Gargee Ghosh** (Fondation Bill & Melinda Gates), **Yvonne Mburu** (Conseil présidentiel pour l'Afrique), **Tilman Ruff** (University of Melbourne)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Isabelle Mejean, membre associée du Cercle des économistes

La crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus a contribué à repositionner notre rapport à la santé comme un bien public à protéger. En quelques mois, l'état sanitaire de tous les pays, des plus pauvres aux plus développés, est devenu un sujet de préoccupation majeur pour l'ensemble des acteurs économiques, politiques et sociaux.

La progression rapide de l'épidémie a ravivé les critiques préexistantes adressées à la mondialisation et à la libre circulation des personnes, mais ce que la crise a surtout mis en lumière, c'est la nécessité d'aborder la santé publique comme un bien public à l'échelle mondiale, quand les politiques de santé sont encore aujourd'hui très largement organisées à l'échelle nationale, y compris en Europe. Des appels à la coopération se sont multipliés, notamment dans la recherche et le financement du vaccin, mais le retrait des États-Unis de l'OMS montre que la gestion de la santé au niveau planétaire dépend beaucoup de facteurs politiques et budgétaires.

« La progression rapide de l'épidémie a ravivé les critiques préexistantes adressées à la mondialisation et à la libre circulation des personnes, mais ce que la crise a surtout mis en lumière, c'est la nécessité d'aborder la santé publique comme un bien public à l'échelle mondiale. »

**Isabelle Mejean**

À travers cette table ronde, nous voulions donc aborder ces questions autour d'un panel très divers, qui va nous permettre d'aborder plein de questions différentes : la mondialisation aggrave-t-elle nécessairement les épidémies ? Les interdépendances économiques et politiques permettent-elles au contraire de faciliter une meilleure coordination sanitaire internationale ? Comment organiser aujourd'hui un système de santé pour répondre efficacement à des pandémies qui, de fait, sont internationales ? Comment préserver le bien public santé malgré un contexte qui va rester tendu au niveau budgétaire, et finalement, comment améliorer l'efficacité et l'efficience des systèmes de santé ?

## Synthèse

La pandémie a mis en évidence le problème central que constitue la santé dans la vie des humains, note Tilman Ruff. Alors que certains chefs d'État de pays riches ont réagi de manière arrogante face à la crise, des pays pauvres s'en sont plutôt bien tirés, comme l'Inde ou Taiwan. L'émergence de nouvelles maladies infectieuses sera accélérée en raison des échanges accrus de personnes, de l'industrialisation de l'agriculture et de la perte des habitats naturels des animaux, notamment. Il convient donc de mieux se préparer, en garantissant la sécurité de tous, au niveau des emplois et de la santé. En outre, la menace du réchauffement climatique doit être combattue au même titre que celle relative aux armes nucléaires, afin de préserver la population mondiale. Alors que l'OMS est une organisation essentielle pour construire un système de santé mondial plus efficace, seulement un quart de son budget est garanti par les contributions des pays membres. L'organisation doit donc tirer parti de son expertise pour se financer.

L'aspect environnemental est largement méconnu dans le domaine médical, observe Christian Clot, or la Covid-19 découle clairement de la restriction des habitats des populations animales. La fonte du permagel due au réchauffement climatique libère également de nouveaux virus. Le paradigme cognitif humain doit être transformé, en considérant la santé non seulement comme un moyen de guérir, mais en évitant les maladies et en tenant compte de la santé mentale. L'étude Covadapt menée avec Human Adaptation Institute a montré que 20% de personnes en France sont impactées fortement au niveau traumatique après le confinement. La crise économique a en outre fragilisé de millions de personnes qui meurent de faim ou de mauvaise santé dans le monde. L'Inde s'en est peut-être bien sortie au niveau purement médical, mais à quel prix humain, notamment dans les bidonvilles ? Après la fermeture des frontières et les comportements observés pendant la pandémie, la coopération et la solidarité internationales doivent être recréées.

De manière générale, les crises génèrent des turbulences dans les structures sociales, note Sylvie Briand. À ce titre, la pandémie a mis en évidence la crise du multilatéralisme. En 2005,

les États membres de l'OMS ont renouvelé le règlement sanitaire international qui donne à l'organisation un mandat international pour détecter les maladies. Le système est toutefois moins performant pour prendre des décisions coordonnées, à l'image du monde libéral, basé sur la compétition et la concurrence. Au regard de son mandat, qui repose sur 194 États membres, l'OMS dispose d'un budget particulièrement faible pour le mettre en œuvre. La politisation et l'instrumentalisation du débat sur certains sujets tels que l'hydroxychloroquine, les masques ou les modes de transmission complique par ailleurs les interventions face à une nouvelle maladie inconnue quelques mois plus tôt.

La recherche autour du vaccin est possible car les chercheurs chinois ont partagé le code génétique de la maladie, précise Martin Fichet. Une telle collaboration dans ce domaine, sans précédent, constitue un aspect très positif de la crise sanitaire. Pour assurer la sécurité sanitaire mondiale, le futur vaccin devra être distribué au niveau mondial, en traitant chaque partie du monde sur un pied d'égalité.

La Fondation Bill et Melinda Gates est devenue le premier contributeur de l'OMS après le retrait du financement américain. Surmonter la pandémie implique une collaboration internationale sans précédent, estime Gargee Ghosh. L'obligation de chaque pays à protéger les citoyens doit les contraindre à penser à une échelle internationale, sachant que les dégâts économiques peuvent avoir des répercussions de longue durée. Dans le cadre d'un projet de stratégie R&D très volontariste, dans lequel participent des acteurs institutionnels, les gouvernements, la société civile et les laboratoires pharmaceutiques, le mécanisme Covax vise une distribution internationale du vaccin. L'OMS élabore en outre des recommandations pour l'allocation des vaccins sur la base de critères permettant le progrès de la santé pour le progrès économique.

Au Kenya, si le nombre de cas reste limité, les effets économiques sont considérables, signale Yvonne Mburu. L'Afrique a bénéficié d'un décalage par rapport à l'arrivée du virus sur le continent, sans compter les expériences précédentes, qui ont permis de mobiliser rapidement des coopérations. Une forte mobilisation a été observée autour de l'Union africaine et du président d'Afrique du Sud, qui a rapidement mobilisé des fonds internationaux.

Le secteur privé s'est également mobilisé pour garantir l'approvisionnement du matériel sanitaire au niveau continental. La pandémie a par ailleurs permis de démentir l'idée selon laquelle les maladies infectieuses sont spécifiques aux pays du Sud. Le moment semble donc propice pour mener des opérations sanitaires au niveau planétaire.

La santé concerne l'humain et l'ensemble du vivant, à tous les échelons, rappelle Christian Clot. Une nouvelle manière d'appréhender le monde doit être développée, en tenant compte de l'écologie et de la santé cognitive, grâce au développement de l'éducation. Il ne s'agit pas seulement de soigner les virus, mais d'éviter qu'ils ne se développent. Il ne semble pas raisonnable que le seul médicament efficace contre le virus puisse être vendu à plus de 3 000 dollars.

Des plateformes mondiales de collaboration, au-delà du seul domaine de la santé, peuvent être créées grâce aux nouvelles technologies, signale Sylvie Briand, en intégrant des fondations, des ONG et des acteurs privés. Par ce moyen, il sera possible de mieux se préparer aux prochaines crises sanitaires, en identifiant les vulnérabilités des sociétés. Les niveaux de coopération doivent être accrus, à travers des actions volontaristes, confirme Martin Fitchet. La sécurité sanitaire doit être abordée au niveau mondial, en finançant les organismes existants, en lien avec les autorités de réglementation mondiales. L'éducation du public sur les vaccins doit également être améliorée pour lutter contre les théories complotistes que seuls les arguments scientifiques pourront être capables de combattre.

Le Centre pour la préparation aux épidémies a permis d'accroître les collaborations, signale Gargee Ghosh, en favorisant le développement de protocoles médicaux et l'approvisionnement. L'accès équitable au vaccin doit être assuré, parallèlement à une veille permanente des maladies au niveau mondial. Mieux se préparer suppose la mise en place de systèmes d'information rapides sur la surveillance épidémique, ainsi que le développement de nouveaux outils d'approvisionnement et de R&D.

Il faut arrêter de croire que la santé se limite à la médecine, ajoute Christian Clot, sans y intégrer l'éducation, la prévention et l'environnement. Les espaces doivent être respectés et les frontières doivent être dépassées pour permettre des échanges accrus d'informations. Dans ce cadre, la nouvelle croissance devra intégrer l'ensemble des périmètres de l'écologie, au-delà de la stricte définition économique du terme.

L'OMS considère la santé comme un état de bien-être total, incluant le physique et le social, observe Sylvie Briand. Dans ce sens élargi, les populations doivent être éduquées et informées, mais elles doivent surtout être parties prenantes des solutions pour faire face aux épidémies du futur. Par ailleurs, l'OMS mène des programmes à l'interface homme-animal, en collaboration étroite avec d'autres organismes, visant à mieux gérer les émergences d'épidémies. Les mesures sanitaires doivent être ciblées, sur la base d'études fines, pour éviter des effets négatifs économiques d'ampleur sur les sociétés.

En outre, la réglementation des vaccins doit être stricte et harmonisée, pour en assurer la sécurité et l'efficacité, note Martin Fitchet. Les délais contraints imposés par une situation de crise sanitaire impliquent la mise en place de protocoles stricts et efficaces, y compris au niveau du développement des vaccins. La Fondation Gates est focalisée sur la recherche d'un vaccin sûr, le plus rapidement possible, signale Gargee Ghosh. Son accès doit par ailleurs être équitable pour tous, en particulier des populations vulnérables et des travailleurs de la santé.

La coopération internationale permettra d'affronter les enjeux sanitaires futurs, en particulier dans le domaine du partage des informations scientifiques, note Yvonne Mburu. De son côté, Christian Clot invite la Fondation Gates à s'emparer de l'étude de la santé mentale au regard des nouvelles situations de crise, dont le budget demeure insuffisant. Gargee Ghosh souligne l'importance de la formation des professionnels locaux, qui jouent un rôle fondamental pour satisfaire les besoins des communautés locales.

# Apaiser les colères sociales

SESSION 10

Coordonnée par **Camille Landais** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Guilhem Ricavy** (La Provence)

Avec les contributions de **Clémentine Autain** (députée, Assemblée nationale), **Moussa Camara** (Les Déterminés), **Jean Viard** (CNRS)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Camille Landais, membre associé du Cercle des économistes

Le conflit social est un sujet très peu abordé par les économistes. On est complètement aveugles au conflit et à cette dimension politique dans la plupart de nos travaux.

Il faut bien se rendre compte que dans le même temps, les économistes travaillent beaucoup sur la mise en place des institutions. Nous sommes assez versés dans l'analyse de la manière dont certaines institutions peuvent servir à médier le conflit. De ce point de vue, ce qui est vraiment très intéressant en France par rapport à d'autres pays, et ce que beaucoup de travaux de chercheurs ont montré, c'est ce que Pierre Cahuc et Yann Algan appellent une « société de défiance ». C'est l'idée qu'à cause de l'exercice très vertical du pouvoir étatique, on est incapable de générer de la négociation pour apaiser le micro-conflit et lui trouver des solutions, avant qu'il ne commence à s'aggraver en une énorme boule de colère, qui est ensuite beaucoup plus difficile à gérer. On l'a vu avec les Gilets jaunes.

Si aujourd'hui la question est de savoir quels sont ces conflits et d'où viennent-ils, je pense pouvoir affirmer qu'il y en a beaucoup, comme toujours. Il y a de nombreuses dimensions sur lesquelles nous ne sommes pas d'accord, par lesquelles on veut faire société, mais nous ne sommes pas d'accord sur tout. Certaines dimensions sont particulièrement liées à des

conflits de ressources et de répartition, d'augmentation des inégalités. On le voit en France, mais aussi dans d'autres pays, au Royaume-Uni ou aux États-Unis. Une dimension du conflit a très clairement à voir avec des inégalités économiques, de statut et d'accès aux ressources.

« À cause de l'exercice très vertical du pouvoir étatique, on est incapable de générer de la négociation pour apaiser le micro-conflit et lui trouver des solutions, avant qu'il ne commence à s'aggraver en une énorme boule de colère, qui est ensuite beaucoup plus difficile à gérer. »

**Camille Landais**

D'autres ressentiments ont émergé récemment, je ne sais pas s'il faut les caractériser de « conflits sociaux », mais ils me paraissent extrêmement importants. C'est le cas notamment du mouvement #MeToo. Il me semble qu'on peut mettre ce mouvement dans cette catégorie, dans la mesure où ce que l'on essaie de comprendre, c'est pourquoi, à un moment donné, une catégorie de la population se dit qu'elle n'est pas représentée, ou qu'elle n'a pas accès à la position sociale qui devrait être la sienne mais qu'elle est prête à rentrer en conflit pour le dire. Le mouvement #MeToo, c'est exactement ça.



Plus récemment nous avons vu émerger le mouvement *Black Lives Matter*, qui me paraît extrêmement intéressant. Dans le monde anglo-saxon, il s'exprime de manière très forte comme un mouvement rassemblant les minorités ethniques qui ne sont pas représentées, qui sont clairement opprimées et sont obligées de trouver un mode d'expression et de représentation politique pour faire changer les choses.

## Synthèse

Les tensions, qui naissent notamment en raison de la non mise en avant des évolutions positives dans les quartiers, pourraient être apaisées en améliorant les conditions de vie des millions d'habitants qui y vivent, estime Moussa Camara. L'engagement de nombreuses personnes sur le terrain permet de faire avancer la situation, mais chacun doit être conscient de sa responsabilité pour faire en sorte que la République soit pour tous.

Les processus de transformation sont accélérés dans la période actuelle, marquée par une volonté de radicalité aussi bien dans le domaine social que privé, signale Jean Viard. Les colères qui se sont exprimées sont déconnectées d'un quelconque débouché politique. Les attentes portent plutôt sur la proximité, l'art de vivre, ou sur le sens du travail, dans une dimension qualitative, dans le cadre d'une rupture générationnelle inédite depuis mai 68. Les colères sont davantage sociétales, en lien avec l'emploi, les discriminations, les mentalités, ou l'écologie. La crise a engendré une lecture différente de la société, composée de trois groupes de personnes : les petits métiers du social et du soin, qui ont gagné le respect, le monde de la production, qui est resté confiné, et les télétravailleurs, qui vont créer une nouvelle géographie. Des tensions pourraient apparaître entre ces trois groupes.

La question du sens accentuée pendant la crise de la Covid-19 pourrait créer une aspiration politique, note Clémentine Autain. La société a tenu grâce à la responsabilité individuelle de chacun, au professionnalisme des soignants face à des conditions terrifiantes qui découlent de décennies d'austérité, et à tous ceux qui sont restés au travail. À l'inverse, aucun changement politique n'a accompagné l'investissement de

chacun. La crise a également permis de découvrir une société pétrie de désir de commun et traversée par la question écologiste, qui ne concerne pas les seules catégories aisées des centres urbains. Les premières victimes des dysfonctionnements écologistes sont en effet les catégories à moindres revenus.

La question des médiations est à ce titre primordiale. Le mécanisme de la médiation, qu'elle soit syndicale ou partisane, a été abîmé depuis des décennies et les colères s'expriment en dehors. Si la gauche avait été à la hauteur des promesses, le niveau de défiance serait probablement moindre vis-à-vis des partis politiques de la gauche traditionnelle. Les médiations n'ont pas pour but d'éteindre l'incendie, mais de faire grandir les colères, de les transformer en espoir et en changements réels. La crise de médiation des conflits sociaux s'explique par l'absence de représentation et d'un mode d'expression permettant de participer dans le débat public autrement qu'à travers le conflit, précise Camille Landais. Les partis politiques doivent porter ces représentations en intégrant des personnes qu'ils sont censés représenter. La disparition des grandes idéologies qui appréhendaient à la fois l'économique et le social a créé une fracture et une explosion de la représentation des grands partis et la disparition des corps intermédiaires a accentué la difficulté de gestion des conflits.

Le manque de soutien des engagements nombreux de personnes dans les quartiers difficiles, a conduit les populations à s'organiser grâce aux alternatives offertes par les réseaux sociaux, signale Moussa Camara. Dans tous les quartiers, des dynamiques positives sont observées, mais les faibles moyens conduisent souvent à une forme de fatigue et de désengagement. Les solutions ne viendront pas seulement du politique, mais des citoyens, qui seront force de proposition pour améliorer les conditions de vie de tous. La solidarité qui s'est créée pendant la crise, avec les chaînes de solidarité pour s'occuper des personnes âgées et des voisins, peut être préservée.

La période est marquée par un regain de mobilisation sociale et de conflictualité politique, observe Clémentine Autain, et la rentrée pourrait voir émerger des manifestations massives et des convergences de colères. L'initiative citoyenne, premier pas important pour prendre conscience, reste toutefois limitée. L'enjeu du partage des



richesses est fondamental, parallèlement au questionnement sur la nature de ce qui est produit et sur ceux qui décident. Cette question renouvelle le corpus idéologique qui rend cohérents tous les combats émancipateurs, en articulant l'écologique avec le social. Le projet politique doit parvenir à embrasser ces questions, pour donner une convergence et une cohérence à l'ensemble.

Un cadre de politique économique et sociale est effectivement nécessaire, confirme Camille Landais, car les initiatives privées, effectivement très nombreuses, ne suffisent pas. Une étude aux États-Unis montre qu'un enfant issu d'une minorité ethnique dont les parents sont parvenus au-dessus de l'échelle a 20% de chances de maintenir ce niveau, contre 70% pour les autres. La colère se maintiendra tant que le problème du système économique et social qui permet une telle inégalité ne sera pas résolu.

Avec les Gilets jaunes, la question sociale est très largement devenue territoriale, observe Jean Viard. Ces populations, qui ne sont pas forcément en échec social, ont souvent vécu un retournement culturel au niveau du sens de leur vie et de leur réussite. La politique à l'ancienne est révolue, et c'est la tribu familiale qui est désormais placée au cœur des solidarités. L'évolution vers une société du bonheur privé et du malheur public s'est accélérée pendant le confinement, parallèlement au renforcement de la coopération internationale, grâce aux réseaux sociaux, de la solidarité de voisinage et des comportements moins consommateurs. La force de ces nouvelles coopérations peut être préservée, sans retrouver les combats politiques du passé, pour parvenir à une société plus humaniste et sociale. La pandémie a fourni les outils qui permettent de penser la bataille culturelle à l'œuvre.

La politique ne pourra plus prendre les formes du XX<sup>e</sup> siècle, confirme Clémentine Autain, mais elle n'a pas pour autant disparu. Le moment actuel citoyen de solidarité et de questionnement du sens, individuel et collectif, débouchera sur des formes nouvelles de politique. Celle-ci ne peut pas être réduite aux partis qui se présentent aux élections, mais doit renvoyer aux enjeux de débat public et culturels et, en ce sens, elle peut conduire au changement collectif.

Certaines personnes ont commencé à s'engager localement dans les quartiers, y compris dans

les élections, car elles ont compris qu'en s'organisant, elles peuvent imposer leurs idées et des décisions politiques, signale Moussa Camara. La plupart des jeunes ne croient pas aux discours des politiques car leurs promesses n'ont pas été tenues. Les politiques doivent aller sur le terrain et écouter la population pour lui redonner envie, mais la précarité empêche de s'intéresser à son environnement proche, car elle exige de régler d'abord les besoins primaires.

Si les dirigeants actuels avaient conscience de la situation sociale réelle des populations précarisées, ils ne prendraient pas les mêmes décisions, estime Clémentine Autain. La crise des Gilets jaunes, comme les émeutes de 2005 dans les banlieues, témoignent de l'échec des médiations qui auraient pu permettre d'exprimer la colère autrement.

Le politique n'arrive pas à suivre la vitesse des changements à l'œuvre dans la société, avec la révolution numérique et le bouleversement des modèles familiaux, note Jean Viard. En France, les prélèvements obligatoires sont supérieurs à 50% et la redistribution est considérable, mais les Français veulent la liberté d'agir, en étant bien formés. La période actuelle est menacée par un grand danger, car la majorité de la jeunesse est attirée par des partis autoritaires et la société souffre d'une rupture du modèle démocratique, à l'heure où des bouleversements sociétaux majeurs doivent être gérés. Le mythe révolutionnaire, qui a longtemps soudé les milieux populaires avec les intellectuels et les artistes dans l'espoir de changer le monde, a disparu avec la faillite des pays communistes, mais la crise a montré que l'action collective pouvait sauver des vies humaines.

La désinformation sur les réseaux semble peu affecter les comportements politiques, mais il suffit de peu de personnes pour faire basculer une élection, en particulier aux États-Unis, signale Camille Landais. La responsabilité éditoriale des plateformes échappe totalement aux règles auxquelles les autres médias doivent se soumettre, alors qu'elles permettent d'accéder à un très large public, sans compter leur comportement prédateur du point de vue de l'optimisation fiscale. Les réseaux sociaux accentuent les tensions, mais ils libèrent la parole et permettent aux combats d'exister, y compris pour les acteurs associatifs engagés et les entrepreneurs, ajoute Moussa Camara.

Les réseaux sociaux représentent un outil de mobilisation et de communication pour des forces politiques, surtout celles qui ne sont pas adossées à la pensée dominante, indique Clémentine Autain. Ils peuvent néanmoins nourrir le complotisme, ou l'enfermement dans une bulle, sans favoriser le partage de l'information et le débat. La publicité pose également des difficultés les concernant, mais surtout l'enregistrement des données privées et leur utilisation à des fins marchandes. Cette question, liée aux libertés fondamentales, est malheureusement peu présente dans le débat public.

Le changement profond de la structure des inégalités pose des problèmes fondamentaux de réorganisation du système économique et social, explique Camille Landais. Les colères sociales peuvent désormais puiser dans le corpus, devenu plus actif, des chercheurs en sciences sociales, pour créer de nouveaux modèles alliant l'ancien et le nouveau. Une participation équitable à la répartition des ressources pose, par exemple, la question du débat dans l'entreprise et de la cogestion, ou des politiques fiscales.

Les colères sociales peuvent être bénéfiques dès lors qu'elles enrichissent la vie de chacun,

estime Jean Viard, évitant ainsi des frustrations qui conduisent à des régimes totalitaires. La crise de 2020 a fait basculer la société dans la civilisation numérique, mettant fin à la modernité, en faveur d'une alliance équilibrée entre tradition, esprit des lieux et progrès technologique, qui permet une vie privée de qualité.

Ce qui s'est peut-être réveillé pendant la Covid-19, qui préexistait avec les Gilets jaunes, les manifestations pour le climat et la vague #MeToo, pourrait de nouveau faire sens, pour tracer un chemin digne du XXI<sup>e</sup> siècle, estime Clémentine Autain. L'accumulation représente non seulement une catastrophe pour la planète, mais elle n'est pas une solution pour satisfaire les désirs et la liberté des humains. La rupture fondamentale du lien entre le « plus » et le « mieux » peut aider à dessiner des futurs meilleurs, à condition que le monde populaire y participe. Or le ressentiment, moteur de l'extrême-droite, est en marche, et le pouvoir en place reste enfermé dans une bulle étrangère à la souffrance populaire et méprisante à l'égard de ces formes d'expression.

# Assurer la cohésion sociale face au défi démographique

SESSION 11

Coordonnée par **Lionel Ragot** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Marie Visot** (Le Figaro)

Avec les contributions de **Sandrine Dauphin** (Institut national d'études démographiques), **Myriam Durand** (Moody's), **Emmanuel Jimenez** (International Initiative for Impact Evaluation), **Shekhar Shah** (National Council of Applied Economic Research)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Synthèse

À l'horizon 2050, sur la base du maintien des tendances actuelles, à savoir une baisse mondiale de la fécondité et de la mortalité, l'ONU prévoit une augmentation de 2 milliards de personnes, signale Sandrine Dauphin. Il n'y a donc pas d'explosion démographique, mais l'évolution est très inégale selon les régions. La stagnation démographique aboutit à un fort vieillissement de la population, surtout en Europe, qui connaîtra un triplement des personnes de plus de 80 ans. En Europe, la France constitue une exception au regard du nombre de naissances, qui reste supérieur à celui des décès, et du pourcentage de jeunes, qui représentent 12% de la population.

L'essentiel des migrations intercontinentales concernent l'Asie, l'Amérique centrale et les Balkans, et non l'Afrique, précise encore Sandrine Dauphin. En 2050, les migrations subsahariennes devraient représenter entre 2 et 4% de la population européenne. En outre, le changement climatique aurait surtout un effet temporaire sur les migrations interrégionales, mais peu d'impact sur les migrations intercontinentales.

Pendant le confinement, des enquêtes hebdomadaires ont montré une augmentation de l'ensemble des inégalités, aussi bien sociales, que de génération ou de sexe. Les conditions de vie se sont particulièrement détériorées pour les jeunes, qui expriment en outre un pessimisme

profond quant à l'avenir, mais aussi pour les femmes, au sein de leur foyer et au regard du chômage partiel, sans compter qu'elles ont davantage été en première ligne face à la pandémie.

Emmanuel Jimenez souligne l'importance accrue des compétences, et notamment de celles de la jeunesse, qui représente une part très importante de la population dans les pays en voie de développement. Il considère qu'il est essentiel d'accompagner dès l'enfance les jeunes à travers la mise en place de programmes éducatifs spécialisés, pour les préparer au mieux à l'enseignement secondaire et supérieur et qu'ils restent le plus longtemps possible dans le système scolaire et éducatif. Il est particulièrement important selon lui de ne pas cloisonner les jeunes sur des postes qui les empêcheraient d'évoluer, en tirant profit des opportunités offertes par les défis démographiques. En résumé, il estime qu'il est primordial de pouvoir offrir le plus grand nombre d'opportunités aux jeunes, et de leur offrir à chacun une deuxième chance si nécessaire. Il faut repenser la rigidité des systèmes éducatifs pour pallier les défis démographiques dans les pays en voie de développement.

De son côté, Shekhar Shah évoque les défis à relever au regard du dividende démographique, en particulier en Inde et en Afrique. Un rapport du Conseil sur la recherche appliquée confirme notamment que les pays deviennent riches avant de devenir vieux. Trois défis principaux

peuvent alors être signalés : la création d'emplois bien payés pour orienter les jeunes dans leur formation, la mise en place de passerelles vers l'emploi et la protection des travailleurs à faible qualification. Les décideurs doivent faciliter l'acquisition des compétences tout au long de la vie, en cohérence avec les emplois disponibles et en anticipant les évolutions du marché du travail.

Les risques sont considérables dans le domaine environnemental, social et démographique, signale Myriam Durand. Un bon taux de natalité renforce le potentiel du pays, à condition d'offrir une éducation de base et l'accès au système de soins et sociaux. Dans un contexte de taux de chômage élevé, la cohésion sociale peut toutefois se fissurer malgré un bon niveau d'instruction. Les pays dits « vieux » peuvent par ailleurs renforcer leur potentiel de croissance à travers l'augmentation du taux d'emploi des femmes et des personnes âgées. Le chômage de long terme peut en outre être combattu, à travers l'augmentation de la productivité. En Allemagne, les réformes menées vingt ans plus tôt ont notamment permis de flexibiliser le marché du travail. Face au vieillissement de la population, qui impactera fortement le système de santé et des retraites, les gouvernements peuvent réduire les dépenses, augmenter les impôts ou entretenir des déficits très élevés, au prix d'un endettement lourd. Des choix difficiles devront être pris, en tenant compte des questions sociales et environnementales.

En France, le vieillissement de la population a d'ores et déjà engendré des tensions intergénérationnelles, signale Lionel Ragot. La génération du baby-boom a non seulement bénéficié des Trente Glorieuses, mais il appartient à la génération suivante de cotiser davantage pour lui assurer une retraite dorée. Par ailleurs, la crise sanitaire débouchera sur la plus grande crise économique depuis la Seconde Guerre mondiale, qui risque de raviver les tensions et les inégalités générationnelles. Les programmes sociaux, notamment en faveur des personnes âgées, pourront difficilement être financés et des arbitrages devront donc être opérés. Le problème des retraites doit encore être réglé en France, où le déficit de l'assurance-vieillesse est désormais estimé à plus de 30 milliards d'euros. La perte d'autonomie nécessitera par ailleurs des moyens importants, sachant que la mise en

place de la cinquième branche ne règlera pas le problème du financement.

Le niveau insuffisant des créations d'emplois pour les jeunes engendre un accroissement des frustrations et des tensions sociales, ajoute Shekhar Shah. En Inde, le confinement a été plus long qu'en France, en raison d'une infrastructure médicale insuffisante. Il ne pourra cependant être prolongé encore longtemps, par manque de moyens. L'incapacité à créer des emplois suscitera l'accroissement des tensions dans le monde, notamment vis-à-vis de la partie vieillissante des populations et dans les pays émergents.

Les politiques sociales devront être menées à tous les échelons des territoires, note Lionel Ragot. Les territoires d'outre-mer, où les enjeux de cohésion sociale et au regard des transitions démographiques sont considérables, ne doivent pas être oubliés, signale Sandrine Dauphin. La démographie n'a pas d'impact direct sur la note attribuée à un pays, rappelle Myriam Durand, mais elle fait partie des éléments pris en considération. La part de la dette sur le PIB, la nature des institutions et les politiques mises en place comptent parmi les indicateurs les plus importants.

« La crise de 2008 a été un déclencheur de phénomènes sociaux et politiques, en particulier du populisme, car elle a provoqué chez certaines catégories sociales la perte de toute perspective d'évolution. Elle a marqué une rupture par rapport à l'évolution positive de chaque génération dans le passé. »

**Lionel Ragot**

Conscients des difficultés à venir vis-à-vis des nouvelles générations, les décideurs mettent en place des outils d'accompagnement, signale Lionel Ragot, mais le problème majeur est davantage lié à la Covid-19 qu'au vieillissement démographique. De son côté, Myriam Durand se montre optimiste au regard des capacités d'adaptation élevées des jeunes.

La crise de 2008 a été un déclencheur de phénomènes sociaux et politiques, en particulier du populisme, car elle a provoqué chez certaines catégories sociales la perte de toute perspective d'évolution, explique Lionel Ragot. En ce sens, elle a marqué une rupture par rapport à l'évolution positive de chaque génération dans le passé. La nouvelle crise risque également d'aggraver les déclassements sociaux.

En France, alors que les problèmes du vieillissement démographique sont connus depuis longtemps, les gouvernements tardent à réagir, ajoute Lionel Ragot, à l'instar du changement climatique. Pourtant, chacun sait

que les mesures prises tôt sont les plus efficaces. En l'absence de consensus sur le sujet, la réforme des retraites est ainsi repoussée sans cesse, déplore-t-il. Les défis immenses s'imposent à tous les pays, estime Shekhar Shah. L'ordre international créé après la Seconde Guerre mondiale devrait prendre fin, pour donner place à un nouvel ordre destiné à relever ces défis.

L'enjeu actuel consiste à mettre en place simultanément des mesures en faveur des jeunes et du vieillissement, conclut Lionel Ragot. Les choix seront difficiles à opérer, mais la cohésion sociale en dépendra. Pour s'en sortir, les décisions doivent être prises au plus tôt.



# Les territoires face à la mobilité

## SESSION 12

Coordonnée par **Pascaline Dupas** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Pascal Jalabert** (Groupe EBRA)

Avec les contributions de **Marwan Al-Sarkal** (Sharjah Investment and Development Authority Shurooq), **Jean-Pierre Farandou** (SNCF), **Karl-Heinz Lambertz** (Parlement de la Communauté germanophone de Belgique), **Johanna Rolland** (maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole), **Rémy Weber** (La Banque Postale)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Pascaline Dupas, membre associée du Cercle des économistes

Il va sans dire que la crise sanitaire à laquelle nous faisons face a tout chamboulé pour tout le monde. Nous vivons un moment exceptionnellement difficile, mais aussi exceptionnellement transformateur. De nombreuses questions se bousculent. Va-t-on reprendre la routine transport-boulot-dodo, une fois la crise passée ? Pourquoi vivre en ville quand on peut télétravailler depuis son jardin en campagne ? L'économie ne va-t-elle pas basculer d'un seul coup au tout numérique ?

Avant de se lancer dans ce débat sur les changements importants et leurs implications pour les territoires et la mobilité, je pense utile de mettre la situation actuelle en perspective. Car oui, nous sommes dans un moment de transformation exceptionnelle, mais au risque de provoquer, j'aimerais dire qu'à tous égards, ce n'est rien à côté de la transformation que l'espèce humaine, et avec elle notre planète, ont connue au cours des cent dernières années. L'expérience humaine, quand on y pense, a plus changé au cours des cent dernières années qu'au cours des cent mille années précédentes. De nos jours, nous vivons trente années de plus en moyenne que nos arrière-grands-parents. Nous gagnons six fois plus au cours de notre

vie, en termes de pouvoir d'achat, qu'il y a cent ans. Avant la Première Guerre mondiale, très peu d'hommes et pratiquement aucune femme, n'avait le choix d'élire leurs dirigeants, que ce soit à l'échelon local ou national. Enfin, jusqu'à très récemment, pour venir dans le vif du sujet, les gens étaient, de fait, confinés à leur région de naissance. À part quelques épisodes de migrations en masse, la grande majorité des gens restaient là où ils étaient nés pour toute leur vie.

C'est donc très récemment que la mobilité, en particulier la mobilité transitoire, a pris son essor. Une donnée est utile pour mettre cela en perspective, c'est que le nombre de billets d'avion vendus chaque année était de seulement 300 000 en 1970, alors qu'il était en 2019 de 4 milliards. Évidemment, pour 2020, ce sera très différent. Mais si l'on met cette parenthèse de la Covid-19 sur le côté, et que l'on pense à cette mobilité, non seulement les gens, mais aussi les idées, la culture, l'argent, les biens bougent, s'échangent entre les parties du globe, d'un territoire à l'autre, de façon journalière, jusqu'à très récemment.

Cette interconnectivité nous permet de mieux nous connaître par-delà les territoires, et de rapidement partager des innovations, mais aussi de se tendre la main dans les moments forts, comme on l'a vu récemment à l'occasion des manifestations antiracisme dans le monde entier, en soutien au mouvement Black Lives Matter, aux États-Unis. Mais cette interconnectivité crée aussi des complications.



En particulier, il y a cent ans, cela aurait pris des mois, pour une maladie comme la Covid-19, de se propager dans le monde. Maintenant, c'est une affaire de semaines, voire de jours, comme on le sait.

La super-connectivité peut aussi créer des tensions et des conflits. Le brassage culturel semble générer trop souvent des replis xénophobes dans les territoires. La mobilité exacerbée a aussi un coût énorme, je dirais même dangereux, en termes d'impacts sur le climat et l'environnement.

Enfin, nous faisons face à un niveau d'inégalités jamais connu auparavant. Un exemple : Jeff Bezos, qui est, comme vous le savez, le créateur d'Amazon, le « gourou » de la mobilité des biens, est l'homme le plus riche du monde. Sa richesse est estimée à 139 milliards de dollars et ne cesse de croître. On a calculé qu'en une minute, Jeff Bezos gagne plus que ce qu'un livreur employé par Amazon gagne en une année.

« Nous devons penser à la distribution de ces richesses incroyables que nous avons la possibilité de créer, leur distribution entre les individus, leur distribution dans l'espace, entre les territoires, entre les villes et les campagnes, entre le Nord et le Sud, et enfin, leur distribution dans le temps, entre les générations d'aujourd'hui et celles du futur. »

**Pascaline Dupas**

Je voulais replacer dans ce contexte large les questions auxquelles nous faisons face aujourd'hui, car il me semble que nous avons à la fois une chance inouïe et une responsabilité inouïe. La chance de pouvoir bouger, échanger, innover, transformer qui nous sommes en quelques années, plutôt qu'en quelques siècles, car nous avons des outils technologiques à notre disposition et la science avance avec nous. Mais nous avons aussi la responsabilité de faire tout cela dans le respect de la planète, dans le respect de la santé de tous et dans le respect des individualités culturelles, tout en cultivant l'esprit d'entente entre les nations. Nous devons

penser à la distribution de ces richesses incroyables que nous avons la possibilité de créer, leur distribution entre les individus, leur distribution dans l'espace, entre les territoires, entre les villes et les campagnes, entre le Nord et le Sud, et enfin, leur distribution dans le temps, entre les générations d'aujourd'hui et celles du futur.

## Synthèse

Les citoyens veulent une mobilité performante, ponctuelle, attractive et accessible, note Pascal Jalabert, or le réseau SNCF doit répondre à l'exigence de rentabilité et d'investissement. La SNCF est une entreprise d'utilité publique, confirme Jean-Pierre Farandou, vis-à-vis de laquelle la question de la qualité n'est pas contradictoire avec les contraintes économiques qui s'appliquent à elle. Un grand virage est en cours, destiné à changer le regard sur les territoires, pour être au plus près besoins qui s'y expriment. Des stratégies régionales sont construites en lien avec l'ensemble des présidents de Région, afin de relever les enjeux créés par les modes de vie futurs. En ce qui concerne les investissements nécessaires, la question centrale concerne le financement, et donc les priorités qui seront fixées par le nouveau gouvernement. L'innovation et l'audace doivent être mises en avant, en menant des expérimentations de solutions nouvelles en lien avec les territoires, dans une logique intermodale. Une réflexion est notamment lancée sur les trains légers, dans le cadre d'un système d'exploitation à inventer.

Les Émirats Arabes Unis ont réussi à améliorer les installations portuaires et aéroportuaires, avec un impact très favorable sur l'économie, signale Marwan Al-Sarkal. Des investissements d'infrastructure d'ampleur sont par ailleurs réalisés dans les nouvelles technologies appliquées à la mobilité, en particulier sur le développement de l'intelligence artificielle. Alors que le pétrole représentait 90% de l'économie des Émirats en 1971, il ne représente plus que 13% actuellement. Cette évolution a été accompagnée d'engagements forts au regard des émissions de CO<sub>2</sub>, à travers notamment des investissements importants dans le solaire et d'autres énergies renouvelables, partout dans le monde.

Pour Karl-Heinz Lambertz, dans une région frontalière, la fermeture ou l'ouverture des frontières a un impact déterminant sur la vie quotidienne des habitants, en termes de mobilité et de cohésion des populations. La richesse des régions et des collectivités territoriales constitue un atout extraordinaire en Europe, mais elle doit être soutenue par une mobilité efficace, aussi bien entre les régions qu'en leur sein. Dans le nouveau cadre de vie qui se dessine après la crise sanitaire, la mobilité, matérielle et virtuelle, jouera un rôle crucial. Mais la mobilité comporte également des risques, en particulier au regard de la métropolisation et de la désertification rurale. L'ensemble doit fonctionner dans le cadre d'un système intégré, en développant la richesse des connexions. Pour cela, une politique volontariste doit être décidée au niveau européen, en veillant aux équilibres territoriaux, en lien avec les collectivités territoriales.

Nantes est la seule agglomération de France qui ait été désignée « capitale verte de l'Europe », indique Pascal Jalabert, grâce notamment à la complémentarité créée entre les moyens de transport. L'enjeu pour Nantes consiste à conjuguer les déplacements et l'aménagement du territoire, précise Johanna Rolland, dans un contexte d'augmentation de la population de la couronne périurbaine. L'initiative locale est nécessaire pour inventer les mobilités du futur, dans le cadre d'une cohérence d'ensemble. La crise sanitaire invite à penser les mobilités à partir des infrastructures et des usages, en proposant par exemple la gratuité des transports en commun le week-end. Une « alliance des territoires » est nécessaire, en réfléchissant aux mobilités des habitants du cœur de ville et du périurbain, à travers le développement du covoiturage et des solutions gagnant-gagnant. L'enjeu écologique et climatique nécessite également une prise de responsabilité des territoires, qui doivent prendre en considération toutes les mobilités dans leurs évolutions, à la fois dans l'ultra-proximité et l'interconnexion à l'international.

La mobilité peut être choisie, subie, durable ou numérique, note Rémy Weber. Dans le domaine des mobilités choisies, la crise sanitaire a modifié profondément la vie au travail, avec la généralisation du télétravail, qui modifiera également l'emplacement des sièges des entreprises. Pendant cette période, les inégalités se sont accrues vis-à-vis de ceux dont

la mobilité est subie, qui ne peuvent bénéficier du télétravail et qui vivent en général dans le périurbain. La banque citoyenne publique se doit d'être présente partout et offrir le même service à tous, notamment à travers les opérations cœur de ville. Au regard de la mobilité durable, la Banque postale a lancé des *green bonds* pour le développement d'opérations vertes, notamment autour des transports, y compris pour les petites collectivités locales. La mobilité numérique doit également être développée, au bénéfice des millions de personnes précaires qui sont exclues du numérique, aussi bien dans le désert rural qu'en périurbain. En outre, 100% de l'*asset management* de la Banque postale correspond à un investissement responsable.

La réflexion stratégique doit être élaborée à l'échelle européenne et de l'État, mais en intégrant les collectivités locales, signale Johanna Rolland, à travers des contractualisations intelligentes dans le domaine opérationnel. Une telle démarche implique de travailler à la fois sur l'ultra-proximité et à l'échelle européenne. La concentration sur les métropoles nécessite la mise en place d'une politique de cohésion ambitieuse, ajoute Karl-Heinz Lambertz, pour permettre un développement harmonieux des régions et leur coopération, dans le cadre d'un destin commun. Les grands défis du futur, pris en charge au niveau européen, ne pourront pas être menés efficacement en l'absence de dialogue d'égal à égal avec les territoires.

Sur le réseau SNCF, la question centrale des changements profonds des modes de vie devra être travaillée avec les territoires, estime Jean-Pierre Farandou. La mobilité devra accompagner ces changements à travers le développement de l'intermodalité des réseaux.

Pour Johanna Rolland, un changement de modèle exige des changements radicaux, tels que la gratuité des transports en commun le week-end. Le budget global d'investissement d'une métropole comme Nantes, à hauteur de près de 2 milliards d'euros, permet d'opérer de tels choix. Le changement de paradigme suppose des investissements sur les infrastructures, mais aussi sur les usages, visant à provoquer une forme de choc psychologique en vue d'accélérer la lutte contre le changement climatique. Une telle mesure permet par ailleurs de concilier les questions de climat et de pouvoir d'achat, sans opposer la fin du mois

avec la fin du monde, et de continuer à faire société.

Dans un futur proche, le recours à l'hydrogène permettra de remplacer la moitié des lignes ferroviaires en France, qui ne sont pas électrifiées, signale Jean-Pierre Farandou. En attendant, des trains hybrides peuvent être développés. Au niveau des tarifs, la reconquête de la clientèle passe notamment par l'offre de tarifs spécifiques pour les jeunes, qui représentent une cible importante. Le rail peut jouer un rôle crucial pour favoriser les échanges et les rencontres entre les populations d'Europe, ajoute Karl-Heinz Lambertz. La gratuité des

transports le week-end et la baisse de 20% du prix de l'abonnement, ainsi que le développement du réseau cyclable à Nantes, bénéficiera notamment aux jeunes, qui seront les premiers à subir de plein fouet les effets de la crise économique et sociale annoncée, signale Johanna Rolland. Au regard des jeunes, la SNCF s'est engagée à augmenter considérablement le nombre d'alternants et de stagiaires, précise Jean-Pierre Farandou. Dans ce domaine, les Émirats Arabes Unis sont fiers d'avoir nommé une ministre de la Jeunesse de 22 ans, ajoute Marwan Al-Sarkal, parallèlement à un engagement fort d'écouter la jeunesse, qui représente plus de 50% de la population.



# Consommer en énergies vertes, entre urgence et utopie

SESSION 13

Coordonnée par **Jean-Marie Chevalier** (Cercle des économistes)

Modérée par **Emmanuel Cugny** (franceinfo)

Avec les contributions de **Astrid Álvarez** (Grupo Energía Bogotá), **Philippe Drobinsky** (CNRS / École Polytechnique), **Mark Foley** (Eirgrid Group), **Magnus Hall** (Vattenfall AB), **Marianne Laigneau** (Enedis), **Jean-Philippe Puig** (Groupe Avril)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Jean-Marie Chevalier, membre du Cercle des économistes

Avant tout, oui, c'est urgent. Ensuite, ce n'est pas une utopie que de développer les énergies renouvelables.

Pourquoi est-ce urgent ? Parce que tous les signaux que nous recevons quotidiennement nous montrent que le réchauffement climatique s'aggrave et menace nos modes de vie quotidiens, et l'organisation économique générale. Nous avons des signaux physiques, je pense par exemple au méthane, nous voyons que dans les zones où il y a du permafrost, du méthane se dégage et que cela accroît encore les difficultés et la gravité du phénomène. Nous sommes dans l'esprit de l'Accord de Paris, c'est-à-dire agir rapidement et fortement pour éviter un réchauffement climatique trop intense. Cela va dans le sens des travaux réalisés par l'économiste anglais Nicholas Stern, qui estime qu'une action rapide et volontariste est énormément moins coûteuse que ce que nous allons recevoir si nous ne faisons rien. Nous constatons qu'en 2019 et en 2020, il se produit comme une accélération de la prise de conscience, allant dans le sens : « Il faut agir, vite et fort ». Naturellement, c'est entretenu en particulier par les jeunes, mais aussi par les populations en général et même aux États-Unis, où le président est dans un déni total, nous avons des États et des villes qui se mettent

volontairement dans une perspective « Accords de Paris », c'est-à-dire : réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

« Utopie ». Le mot a deux sens. D'abord, un rêve : nous rêvons tous d'une planète soutenable et je dirais, d'une économie de confiance, pour reprendre un thème qui est cher au Cercle des économistes. La deuxième acception du terme « utopie », c'est « irréalité » ou « irréalisable ». Là, le problème des énergies renouvelables se pose dans le cadre de la problématique de la transition énergétique, un mouvement historique fort, dans lequel les énergies de flux, c'est-à-dire renouvelables, vont remplacer des énergies de stocks, c'est-à-dire en quantités finies. Bien sûr, il serait utopique de dire que nous allons passer à un bilan énergétique 100% renouvelable. Je rappelle quand même qu'il est très important de savoir qu'aujourd'hui, 84% de nos consommations énergétiques viennent du pétrole, du charbon et du gaz. Nous n'allons pas brusquement construire un bilan qui sera à 100% renouvelable. Mais l'important, c'est d'accélérer la transition et donc, d'augmenter la part des énergies renouvelables dans les bilans énergétiques. Dans cette problématique de la transition, il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'avant les énergies renouvelables, nous avons une autre priorité, qui est celle de l'efficacité énergétique. Et je dirais même que je préfère le terme « d'intelligence énergétique », que l'on peut introduire à tous les niveaux de chaînes de valeurs, que ce soit au niveau de la production, du transport, de la distribution, avec une

digitalisation et une numérisation des flux qui permettent d'optimiser plus facilement ces différents flux du domaine de l'Énergie.

« Les systèmes [énergétiques] de demain seront à la fois plus intelligents – une intelligence que l'on introduit à tous les niveaux –, plus diversifiés, plus soutenables et aussi, plus décentralisés. »

**Jean-Marie Chevalier**

Là-dedans, nous avons un énorme potentiel d'économie d'énergie et de diminution des consommations avec une même satisfaction de l'usage final. L'objectif des renouvelables, au niveau européen, c'est 32% de la consommation finale en 2030, en France, c'est 33% d'après la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, alors que nous sommes à l'heure actuelle environ à 17%. Passer de 17% à 33%, c'est un gros effort. Néanmoins, nous sommes un peu en retard par rapport à d'autres pays européens, et notamment sur l'*offshore*, qui est l'une des priorités de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, mais qui reste assez limité. Les systèmes de demain seront à la fois plus intelligents – une intelligence que l'on introduit à tous les niveaux –, plus diversifiés, plus soutenables et aussi, plus décentralisés. Et cette décentralisation pose des problèmes assez fondamentaux, à la fois d'interdépendance entre l'énergie et d'autres domaines comme l'eau, les communications, les transports, l'aménagement territorial et la chaleur. Nous avons un instrument puissant de décentralisation avec une recomposition des problèmes de pouvoir et de décision au sein de l'Énergie.

Je terminerai en disant que, un, il faut accélérer le développement des énergies renouvelables ; deux, il faut expérimenter dans ces systèmes diversifiés. Nous aurons plusieurs technologies possibles pour différents usages et il faut les tester, les expérimenter, cela paraît extrêmement important.

## Synthèse

Pour Philippe Drobinsky, intégrer la variable climat dans la planification énergétique permet de quantifier l'ampleur du défi énergétique qui s'impose à l'Humanité afin de réduire l'empreinte carbone de la production énergétique. L'objectif de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C – ce qui correspond à la trajectoire inscrite dans l'Accord de Paris – impose non seulement le calendrier, mais aussi la vitesse à laquelle la transformation énergétique doit avoir lieu pour décarboner la production d'énergie. Le défi est considérable. En effet, respecter l'Accord de Paris signifie réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 par rapport à 2010, mais également de 75% le contenu carbone de l'énergie. L'évolution d'une production fossile vers une production utilisant les technologies bas carbone devra donc être rapide.

Cependant, la variabilité du climat elle-même impose une production d'énergies renouvelables fluctuante, voire intermittente. Dans ce contexte, parler de transition énergétique induit à la fois de minimiser la variabilité et l'intermittence, et de maximiser la pénétration de la production bas carbone d'énergie, tout en assurant la faisabilité sociotechnique et la viabilité économique. Il convient, dès lors, de parvenir à un équilibre délicat entre l'urgence, c'est-à-dire la réduction drastique des émissions, et « l'utopie ». Cette problématique se traduit notamment à travers les conflits d'usages (produire du biocarburant pour conduire une voiture, par exemple). Par ailleurs, d'une production centralisée et d'une consommation agrégée, l'évolution devra se faire vers une production diffuse et intermittente, et une consommation susceptible de l'être également. En effet, il est possible d'imaginer des systèmes autonomes d'autoconsommation, où la variabilité de la production et de la consommation deviendrait un verrou important de la gestion du système.

Marianne Laigneau estime que la notion « d'intelligence énergétique » est centrale. En effet, la transition énergétique et écologique permettra de progresser vers une consommation plus « verte » et responsable. La France est, à ce titre, le pays ayant le plus recours au mix décarboné en Europe. La

décarbonation implique d'augmenter les usages de l'électricité et, par conséquent, la production des énergies vertes. La France s'est donné des chiffres ambitieux et les énergies renouvelables sont au cœur des plans de relance post-épidémie de la Covid-19, tout comme les réseaux ou ce qui est en lien avec l'efficacité énergétique des bâtiments. Le pays se dirige ainsi vers une production toujours plus décentralisée et chaque année, davantage de producteurs éoliens sont raccordés. Les objets connectés permettent par ailleurs une meilleure communication entre fournisseurs et consommateurs. Ces derniers peuvent suivre leur consommation et mieux la maîtriser. La transition implique donc également une révolution numérique très importante.

Astrid Álvarez évoque, quant à elle, les problématiques énergétiques en Amérique Latine, particulièrement complexes compte tenu de la présence de nombreuses communautés autochtones près des sites de production ou sur des territoires prospectés par les entreprises, que ce soit au Venezuela, au Guatemala, en Colombie ou au Pérou. Il convient de déterminer comment mettre en place des infrastructures pour la production d'énergie dans cette région et au sein de communautés qui y sont hostiles. L'installation d'infrastructures au sein des communautés, y compris pour le transport d'électricité, y est en effet devenue très difficile, les liens entre les entreprises et les communautés se dégradant toujours davantage. Il est, dès lors, essentiel que les entreprises puissent être sensibilisées à la notion de relations sociales.

Magnus Hall souligne que si consommer des énergies vertes n'est pas une utopie, les efforts à déployer seront considérables. La situation en France retient ainsi toute l'attention. En effet, une accélération dans l'éolien *offshore* pourrait survenir. Il est néanmoins nécessaire de travailler sur la transition énergétique. La première étape sera de passer du charbon au gaz, combustible fossile certes, mais plus propre. L'idée est d'avoir un système sans énergies fossiles d'ici 2040, à travers la valorisation des déchets, par exemple. L'énergie électrique pourra être distribuée et restockée.

Le développement des énergies vertes est bien trop lent pour répondre à l'urgence, selon Jean-Philippe Puig. Le frein est lié à leur prix par rapport aux énergies fossiles. Cet aspect est renforcé par la crise actuelle, avec la chute du

prix du baril de pétrole. Le développement de ces énergies implique non seulement une prise de conscience sociétale, actuellement en pleine accélération, mais aussi une volonté politique, qui passe par la réglementation et les financements. Il convient, dès lors, de se diriger vers un marché renchérissant le prix des énergies fossiles, sous peine que cette transition énergétique ne reste qu'une utopie. L'agriculture est une solution, avec la production et l'utilisation des biocarburants.

Mark Foley rappelle que l'Irlande est très dépendante des énergies fossiles importées. En 2007, sous l'impulsion des Verts, le pays s'est fixé pour objectif d'atteindre 20% d'énergies renouvelables en 2020 et de passer à l'utilisation d'une grande part d'énergies renouvelables pour les transports. Cet objectif ne sera cependant pas atteint et l'émission de gaz à effet de serre n'a pas été réduite comme prévu, en dépit de l'impact de la Covid-19. Entre 2007 et 2019, l'Irlande s'est profondément engagée en différents domaines. Ainsi, l'urgence climatique a été déclarée en 2019. Un plan d'action climat a notamment été lancé au mois de juin, dont l'objectif est de réduire les émissions de dioxyde de carbone de 30% d'ici 2030, avec la mise en place d'un système électrique alimenté à 20% d'énergies renouvelables, une expansion des panneaux solaires et de l'éolien, soutenue par un financement de l'Europe à hauteur de 530 millions d'euros. Le nouveau gouvernement irlandais poursuivra cet effort pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Sur la question d'une éventuelle fracture énergétique en France, Marianne Laigneau rappelle que la crise sanitaire et le confinement ont montré la solidité et la fiabilité du système national et d'un modèle qui n'en reste pas moins ancré localement dans les territoires. Par ailleurs, l'autoconsommation représente environ 100 000 personnes et une centaine de projets d'autoconsommation collective bien avancés. Les projets sont nombreux, y compris en zones rurales. L'aspect novateur réside également dans la dimension participative d'un « mouvement intelligent », reposant sur des partenariats. Ainsi, 60% des énergies renouvelables en France sont installées dans des communes de moins de 2 000 habitants. Il n'existe pas de solution unique, ni de solution nationale à imposer sur l'ensemble du territoire.



Jean-Philippe Puig évoque la production agricole et insiste sur la nécessité de raisonner localement. Il estime possible de produire des biocarburants sans contraindre l'alimentation. Philippe Drobinsky souligne cependant que tous les territoires n'ont pas le même potentiel d'exploitation de ces ressources. Il convient, dès lors, d'instaurer une solidarité et une agrégation au niveau national. D'autres problèmes se posent, comme ceux liés au stockage. La cohérence du système souffre encore d'un manque d'outils.

Pour Jean-Marie Chevalier, il s'agit finalement d'introduire des suppléments d'intelligence à des systèmes conçus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui doivent être complètement transformés, que ce soit au niveau des structures, des comportements et de la mesure de la performance. Il rejoint Philippe Drobinsky sur le fait qu'un partage des gains entre les différents bénéficiaires est extrêmement important pour modifier les systèmes énergétiques à terme.

Magnus Hall rappelle que le développement des énergies renouvelables a été rendu possible il y a quelques années grâce à des subventions. Le retour sur investissement pouvait être important. Actuellement, il se produit un mouvement des capitaux vers ce type

d'investissements, qui deviennent de moins en moins onéreux, aboutissant toutefois à une augmentation de la concurrence et une diminution des bénéfices. Il est donc très important de structurer ces accords afin de permettre le meilleur retour possible. Il est très probable qu'à l'avenir, les entreprises développant les énergies vertes ne soient plus détenues par des investisseurs individuels. D'autres financeurs leur seront nécessaires s'ils souhaitent bénéficier d'un retour plus élevé. Les énergies renouvelables restent néanmoins rentables. La rentabilité systémique des énergies renouvelables et les externalités positives à la production décarbonée d'énergie – dans le domaine de la santé, par exemple – doivent également être considérées, affirme Philippe Drobinsky. Cette externalité doit être intégrée sur d'autres coûts évités pour la société.

Jean-Marie Chevalier estime qu'en matière de financements, les innovations sont possibles, notamment au niveau local. La crise sanitaire a modifié les comportements. La population a désormais une conscience beaucoup plus aiguë de la gravité du changement climatique ; elle privilégie davantage l'économie circulaire et locale. Ce point important est appelé à durer.

# Mettre la finance au service de la transition écologique

SESSION 14

Coordonnée par **Jean-Paul Pollin** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Emmanuel Lechypre** (BFM Business)

Avec les contributions de **Maya Atig** (Fédération Bancaire Française), **Hervé Ekué** (Allen & Overy), **Hervé Hélias** (Mazars), **Sylvie Matherat** (EU Commission on Capital Markets Union), **Adair Turner** (Energy Transitions Commission)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Jean-Paul Pollin, membre du Cercle des économistes

Le secteur financier a vocation à prendre une part importante dans la transition écologique, dans la mesure où il peut contribuer à mobiliser des capitaux pour les orienter vers le financement d'infrastructures ou d'investissements productifs assurant des usages plus respectueux de l'environnement. Il y a là du reste, un réel enjeu pour le secteur lui-même, dans la mesure où les problèmes environnementaux sont pour lui un facteur d'instabilité. Puisqu'en affectant les performances économiques des activités à forte intensité carbone, ils dégradent la valeur de leurs actifs et fragilisent la situation des institutions qui les portent.

Dans ces conditions, on peut penser que les acteurs du système, aussi bien les apporteurs de capitaux que les intermédiaires financiers, ont un intérêt objectif à rendre leurs décisions compatibles avec les orientations pour une transition écologique soucieuse de contenir la montée des désordres environnementaux. C'est-à-dire que l'évolution souhaitable dans l'allocation du capital pourrait se faire de façon décentralisée par le libre jeu des choix individuels : les capitaux allant s'investir dans des placements construits (et certifiés) pour financer, notamment, des projets à faible intensité carbone, censés être à terme à la fois

plus rentables et moins risqués. On pense en particulier aux obligations vertes, mais aussi aux fonds de placements labellisés ISR, ESG... Il semble qu'en ce domaine on assiste à un foisonnement d'initiatives qui méritent naturellement d'être saluées, mais qui gagneraient aussi à être clarifiées pour que les produits en question aient la lisibilité et la crédibilité nécessaires. Il reste aussi à vérifier que les performances de ces nouveaux produits (leurs couples rendements/risques) supportent la comparaison avec celles des placements traditionnels.

« On peut penser que les acteurs du système, aussi bien les apporteurs de capitaux que les intermédiaires financiers, ont un intérêt objectif à rendre leurs décisions compatibles avec les orientations pour une transition écologique soucieuse de contenir la montée des désordres environnementaux. »

**Jean-Paul Pollin**

L'existence d'incitations susceptibles de réorienter les financements en faveur de la transition écologique est une bonne nouvelle. Mais il est probable qu'elle a aussi ses limites, pour au moins deux raisons :

- D'abord parce que, même sans invoquer la traditionnelle critique du court-termisme de la finance, il est vraisemblable que l'horizon des décisions individuelles est plus court que celui de l'observation des dommages futurs causés par les erreurs d'aujourd'hui. Ce biais de comportement conduit à dévaloriser la « finance durable » et doit donc être corrigé.
- Ensuite parce que l'environnement est un bien commun dont l'usage est soumis à des externalités. En l'occurrence cela signifie que les gains dus aux investissements favorables à la transition ne sont qu'en partie valorisés par le marché. Il faut donc une intervention centrale pour que leur rentabilité sociale soit pleinement valorisée.

Dès lors se pose la question de l'origine et des formes de cette intervention centralisée. On peut en distinguer trois types de natures bien différentes :

- Les Banques Centrales, dont les tailles de bilans (donc le poids sur les marchés) ont connu une très forte expansion, devraient s'attacher à « verdir » la gestion de leurs actifs. Concrètement cela passerait notamment par l'achat d'obligations « vertes » ou par le refinancement à des conditions privilégiées de crédits bancaires accordés pour des investissements contribuant à la transition. Ce qui se traduirait par une augmentation de la rentabilité de ces investissements. Mais l'utilisation des politiques monétaires en ce domaine soulève un certain nombre d'objections. Car cela revient à leur fixer un nouvel objectif qui ne s'accorde pas aisément avec leur mission principale de stabilisation de l'inflation et de l'activité. Cela remet aussi en cause le principe de neutralité de marché censé guider leurs opérations et peut s'avérer gênant sur le plan du respect de leur indépendance. De plus il n'est pas acquis que ce type d'intervention ait un impact suffisamment significatif et incitatif.
- De ce point de vue, l'intervention des régulateurs et superviseurs du secteur financier (bancaire en particulier) pourrait se révéler plus efficace. Elle est aussi plus facile à justifier dans la mesure où une politique d'allocation inchangée comporte des risques micro et macroprudentiels très élevés qui exigent que les institutions

financières se donnent les moyens d'en assumer les conséquences. Selon la logique des accords de Bâle, cela signifie que les actifs « bruns » devraient supporter des charges en fonds propres plus fortes. La principale difficulté tient ici à la mesure des risques qui est un exercice complexe et qui échappe aux méthodes utilisées jusqu'ici.

Enfin, observons que l'usage des instruments classiques des politiques de l'environnement (c'est-à-dire la fixation de quotas d'émissions, de normes, de taxes carbone...) ont fatalement une incidence sur l'allocation des flux de capitaux. Ces mesures appliquées aux activités à forte intensité carbone entraînent naturellement une dépréciation de la valeur et de la rentabilité de leurs actifs. De sorte que c'est peut-être là, la forme d'intervention centrale la plus efficace pour que la finance se mette au service de la transition écologique.

## Synthèse

Pour éviter un changement climatique catastrophique, il faudrait atteindre zéro émission nette d'ici 2050 sur l'ensemble de la planète, indique Adair Turner. De nombreuses entreprises s'y sont engagées, y compris de grands groupes pétroliers comme Shell ou Total. La bonne nouvelle est que cet objectif est atteignable sur le plan technologique. Il requerra toutefois d'énormes investissements. Le problème ne sera pas tant l'ampleur du financement, qui représente environ 4% des investissements mondiaux et qui pourrait être vertueux sur le plan économique, que le transfert massif d'investissements des secteurs qui utilisent les combustibles fossiles vers d'autres secteurs. Dans ce contexte, les institutions financières ont un rôle clé à jouer pour soutenir les bons investissements. Dans de nombreux secteurs comme l'éducation où l'énergie représente une faible part de la valeur ajoutée, l'engagement zéro carbone sera aisé. Ils devront simplement s'assurer que l'électricité utilisée soit verte. En revanche, dans les secteurs qui utilisent beaucoup d'énergie, comme la sidérurgie ou le transport maritime, les prêteurs devront soutenir des décisions d'investissements verts à long terme. L'établissement par l'entreprise d'une feuille de route claire de réduction d'émission de carbone

sera un critère d'appréciation important pour investir. Par ailleurs, les institutions financières devront bâtir une stratégie dans les domaines de la construction et de l'immobilier, car ils représentent 50% des prêts à l'échelle mondiale. Elles devront en particulier défendre les constructions utilisant des matériaux à moindre émission de carbone. Enfin, les pouvoirs publics pourraient aider ou inciter les institutions financières à aller dans ce sens, notamment au moyen de *stress tests* ou de *green boards*.

Maya Atig souligne que la transition écologique est l'affaire de tous : outre les banques, les entreprises et les ménages ont également intérêt à s'y engager. Les institutions financières de la Place de Paris ont décidé d'accompagner les acteurs dans la transformation de leur mix énergétique et de leur modèle d'affaires. Les banques se sont notamment engagées à sortir du charbon, à évaluer les portefeuilles et à mettre en place un observatoire scientifique pour vérifier les orientations prises. Les chemins de transition seront différents selon le secteur, la taille des entreprises et les technologies utilisées, mais chacun devra être aidé. On évolue vers un monde où écologie et économie devront converger.

Hervé Hélias note qu'on investit aujourd'hui 30 milliards d'euros dans la transition écologique. Ce montant devra doubler pour atteindre les objectifs établis. La finance est presque prête pour cela : plus de 3 000 investisseurs ont signé le principe des investissements responsables des Nations Unies, soit un doublement par rapport à 2016. Certains fonds d'investissement très importants comme BlackRock se sont également positionnés, sans doute aussi par stratégie, car le risque d'investir dans des produits qui ne sont pas verts ne cesse de croître. Il manque encore un marché. Or, face à la profusion des acteurs de notation des produits et des labels, il est difficile aux émetteurs de produire une information normée et homogène et encore plus difficile aux investisseurs d'apprécier la verdeur des produits. L'Union européenne a annoncé, d'une part, un programme de taxonomie des investissements verts et d'autre part, la définition d'un cadre de *reporting* ISG. L'Europe est capable de prendre un temps d'avance sur cette normalisation qui permettra au marché de fonctionner.

Si la réglementation se précise en matière de finance durable, elle n'est pas encore opérante,

signale Hervé Ekué. Le problème est systématique : le label ou la norme doivent être imposés à l'échelle mondiale. Or, si les règles ne sont pas contraignantes, elles ne peuvent être suivies. Le premier règlement européen visant à favoriser les investissements durables a été adopté le 18 juin 2020. Il fixe un cadre commun s'appliquant à l'ensemble des États membres et à l'ensemble des institutions financières. Les gestionnaires d'actifs devront préciser les parts vertes ou sociales de leurs portefeuilles. Les entreprises très émettrices de carbone auront besoin de temps et de soutien pour mener leur transition. La France a également adopté un certain nombre de lois dites vertes, mais au total, les contraintes sont encore faibles aujourd'hui.

Sylvie Matherat note qu'il est aisé de s'accorder sur le fait que les banques sont le vecteur naturel de financement de la transition écologique. Encore faut-il qu'elles y trouvent leur compte. Pourront-elles, sous la pression d'actionnaires qui apprécient d'abord la rentabilité à court terme, investir dans les actifs verts à long terme ? Des incitations seront nécessaires. La première pourrait être une réglementation si possible européenne obligeant à publier des informations non financières. Deuxièmement, il convient d'orienter la réglementation prudentielle afin que la consommation de capital soit plus favorable aux investissements et aux crédits verts.

Jean-Paul Pollin précise qu'il est difficile de définir des mesures et des règles de prévention des risques liés à la transition écologique, car ces risques sont d'une nature et d'une ampleur très différentes de ceux que traite la réglementation prudentielle actuelle. Pour Hervé Ekué les *stress tests* permettront de mesurer le risque lié aux activités non vertes. Les risques à long terme comme la montée des eaux, doivent être distingués des risques à court terme, liés à la réglementation. Par exemple, certains actifs pourraient ne plus être éligibles demain au refinancement des banques centrales.

Maya Atig observe que la notion d'activité verte est dynamique et en évolution constante, en lien avec les technologies, de sorte que le non-vert évolue corrélativement. Le diesel était considéré comme vert il y a dix ans. Si la démarche de transition écologique est conduite de façon rigoureuse et continue et qu'elle va dans le bon sens, peu importe ce qui la motive.

Elle est devenue une préoccupation croissante des salariés.

Hervé Hélias souligne que ce qui était seulement défendu par les ONG il y a vingt ans est désormais présenté par les dirigeants d'entreprise comme une politique. Jean-Paul Pollin indique que la gouvernance verte n'est pas seulement motivée par des incitations de marché. Elle s'appuie également sur une volonté collective de changer les choses, fondée à la fois sur des observations scientifiques et sur un changement profond de mentalité. Hervé Ekué ajoute qu'il est indispensable d'utiliser un label fiable garantissant que les actions conduites visent réellement à préserver la biodiversité.

De nombreuses études ont été conduites pour savoir si les investissements verts sont rentables, précise Hervé Hélias. Jusqu'à présent, les entreprises menant des démarches ESG se sont plutôt mieux développées que les autres. Le problème est que l'investissement vert est plutôt de long terme. Pour Maya Atig le marché des obligations vertes s'est assez vite ajusté. Il est aujourd'hui considérable et les banques françaises le financent largement. Par ailleurs,

de nombreux actifs sont performants sur le plan énergétique, dans les portefeuilles. L'information n'est simplement pas disponible. Un enjeu sera d'évaluer le stock de crédit pour obtenir une photographie exacte. Hervé Hélias confirme que la transition est déjà dans le portefeuille des asset managers. Elle doit maintenant être fléchée.

Pour Hervé Ekué la finance verte devrait être une priorité et une source de culpabilité pour les pays riches, étant donné qu'ils sont les principaux émetteurs de gaz à effet de serre. Sylvie Matherat rappelle que certains pays ne sont pas en situation de faire un choix vert. En certains endroits du monde, si on ne finance pas le charbon, les habitants ne peuvent plus se chauffer.

Jean-Paul Pollin conclut que la transition écologique est à la fois portée par une volonté commune et engagée par les acteurs financiers. Or, ces interventions devraient être coordonnées avec les autres politiques environnementales, notamment la tarification du carbone, qui n'ont pas été jusqu'ici à la hauteur des enjeux.

# Vers un nouvel écosystème agroalimentaire

SESSION 15

Coordonnée par **Patricia Barbizet** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Patrice Moyon** (Ouest France)

Avec les contributions de **Julia Bijaoui** (Frichti), **Cécile Cabanis** (Danone), **Petra Laux** (Syngenta), **Sivi Malukisa** (Manitech Congo), **Thierry Pouch** (Assemblée permanente des chambres d'agriculture)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Patricia Barbizet, membre associée du Cercle des économistes

Pour traiter le thème d'un nouvel écosystème agroalimentaire, nous nous devons d'apporter un éclairage sur les défis suivants : le défi de la compétitivité et de la souveraineté du pays, le défi de l'emploi, des territoires et de l'équité dans les échanges, le défi écologique et celui du réchauffement climatique, le défi de la transition alimentaire et enfin le défi de l'innovation et des nouvelles technologies.

Je voudrais illustrer ces défis à partir d'un cas concret, celui d'une filière agricole française, la polyculture. Et plutôt que de faire un exposé universitaire, j'ai choisi de vous conter une histoire de pomme. Alors, comme dans tous les contes, celui-ci commence par « Il était une fois ». Il était une fois, des pommes et des hommes. Les pommes n'étaient pas du tout un fruit défendu, les pommes étaient même les fruits les plus consommés du pays. Leur famille était large, et comme dans les contes, il y avait des reines, des belles, et des espèces rustiques. Il était une fois la reine des reinettes et la pink lady, et elles avaient de nombreuses cousines, la rubinette, la belle de boskoop, la gala, la golden, ou encore la chanteclerc. Les hommes, les pomiculteurs, avaient un savoir-faire reconnu qui assurait notre autosuffisance alimentaire avec une offre abondante et diversifiée. Et grâce à eux le pays était le septième producteur mondial et exportait plus de 600 000 tonnes par

an. La filière employait plus de 50 000 personnes, soit davantage que la compagnie nationale aérienne ou le premier constructeur automobile du pays aujourd'hui. Cette filière était l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois en milieu rural. Et tout aurait bien continué dans nos campagnes si la concurrence n'était pas devenue, progressivement, de plus en plus menaçante. En dix ans, la proche Pologne était devenue le premier producteur européen, tandis que la lointaine Chine avait multiplié sa production par deux. Et partout dans le monde, d'autres pays montaient en puissance : la Turquie, l'Afrique du Sud, le Chili ou encore la Nouvelle-Zélande. Face à cette concurrence, le pays perdait des parts de marché, et son excédent commercial fondait depuis plus de vingt ans. Ses clients traditionnels comme le Royaume-Uni le délaissaient, tandis que ses importations de pommes à bas prix pour fabriquer des compotes industrielles augmentaient. Néanmoins, selon les familles de pommes, les situations étaient très différentes : ainsi, pour les galas, les goldens ou les grannys, pour ces variétés standards, la concurrence était rude, la qualité nationale jugée moyenne handicapait les ventes, et les prix étaient tirés à la baisse par la concurrence. Ensuite, les pommes dites rustiques étaient destinées au marché intérieur et vivotaient, un peu comme les survivantes d'un ancien monde. Enfin, la pink lady, qui appartenait à la famille des pommes club, connaissait un destin différent. En effet, cette pomme premium était la mieux adaptée à la demande, et grâce à ses efforts publicitaires, elle se vendait bien, et à un bon prix. Comme



dans d'autres secteurs économiques, le pays était en perte de vitesse sur le marché de la pomme : réduction de la production, réduction du nombre d'exploitations, réduction des superficies, réduction de l'emploi.

« Pour que ce conte se termine bien, alors que personne n'a de baguette magique, il est indispensable d'adapter notre écosystème. Pour cela, il existe plusieurs leviers. »

**Patricia Barbizet**

C'était comme si un vent mauvais soufflait sur ces terres et sur ces vergers. Le pays n'était pas compétitif en entrée de gamme, avec souvent des produits de qualité insuffisante, le pays n'investissait pas suffisamment, ses vergers vieillissaient, et perdaient en rendement, la production nationale avait du mal à s'adapter à l'évolution des attentes des consommateurs, et les concurrents investissaient davantage dans le marketing. La filière n'était pas suffisamment structurée, notamment concernant le conditionnement et la commercialisation. Enfin, ses exportations n'étaient pas positionnées sur les marchés les plus dynamiques, comme l'Asie ou le Moyen-Orient, alors même que l'évolution des habitudes alimentaires orientait le secteur vers une demande accrue de produits de proximité.

Pour que ce conte se termine bien, alors que personne n'a de baguette magique, il est indispensable d'adapter notre écosystème. Pour cela, il existe plusieurs leviers : investir dans les vergers, pour les rajeunir et améliorer l'équipement, maîtriser les coûts de la main-d'œuvre agricole, notamment saisonnière, adapter notre production à la demande des consommateurs, en montant en gamme et en marketant l'offre pour accompagner les transitions alimentaires, réorganiser la filière depuis la production jusqu'à la mise en marché et la distribution, se replacer sur les marchés dynamiques, et enfin innover par la sélection variétale, l'agriculture de précision et la transformation digitale, le conditionnement et le développement durable autour de la maîtrise des produits phytosanitaires et du bio. C'est au prix de cette réforme structurelle que la reine des reinettes pourra rester reine en son

royaume, et que la pink lady française pourra toujours se regarder dans son miroir en se disant qu'elle est la plus belle.

## Synthèse

La pandémie a subitement restauré en France l'importance de la sécurité des approvisionnements, note Thierry Pouch. La crainte d'une pénurie des produits alimentaires s'est emparée des consommateurs, et a contribué au développement des circuits d'approvisionnement de proximité. Un questionnement s'est imposé sur la hausse des importations par la France de produits agricoles dans et en dehors de l'Union européenne, tandis que la part de l'export français sur ce secteur diminue au profit d'autres pays européens. Ce constat interroge la compétitivité de l'agriculture française, à l'export mais également sur le marché domestique. Sur certaines productions, la France est déficitaire (fruits, protéines végétales etc.), tandis qu'elle présente un excédent sur d'autres produits (céréales, sucre, animaux vivants etc.). C'est principalement sur le marché intracommunautaire que la France connaît une érosion de sa compétitivité, au point que les échanges avec les pays partenaires de l'Union européenne sont devenus déficitaires en 2019. En revanche, la performance s'est renforcée avec les pays tiers. La crise fait naître une ambition de restaurer l'autosuffisance, qui était un objectif de la PAC, rapidement atteint dans certains domaines. L'organisation des productions agricoles doit évoluer en profondeur pour regagner le marché intérieur, tout en gardant en tête que certains produits ne pourront jamais être cultivés sur le territoire français.

Sivi Malukisa souligne la diversité des climats qui existent en République Démocratique du Congo, ce qui rend ce pays très favorable à l'agriculture de tous types. Le pays a la capacité de nourrir toute la population africaine et européenne, 1,5 milliard de personnes, pourtant, une partie de la population meurt de faim, et les importations sont supérieures aux exportations. Aussi les congolais investissent de plus en plus dans les chaînes de valeurs alimentaires. Le pays souffre d'un manque de communication entre les zones agricoles, un manque d'infrastructures. L'entreprise Manitech

Congo investit donc dans la production autour de Kinshasa pour réduire les pertes et sécuriser les récoltes nécessaires à l'élaboration de ses produits.

Cécile Cabanis rappelle qu'avant la crise, on avait déjà pris conscience que le système alimentaire était à bout de souffle. Il répondait à l'enjeu de réduire la faim dans le monde, mais il a impacté de manière directe ou indirecte la santé, avec une explosion de maladies (diabète, surpoids, famine), et la planète, avec un épuisement des ressources. Le consommateur s'est déconnecté de son alimentation, de sa provenance, mais la nouvelle génération en prend conscience. Le fait que tout le monde soit connecté au même système alimentaire donne à chacun un rôle à jouer sur son évolution. Dès 1972, la direction de Danone rappelait que la responsabilité de l'entreprise ne s'arrêtait pas à la porte de l'usine. Son portefeuille de produits s'est donc construit en faveur d'une alimentation saine, associée au plaisir et au lien social, et autour de la conviction que la santé de la planète et la santé des personnes étaient interdépendantes. Elle a travaillé en ce sens sur l'ensemble de la chaîne de valeurs, mais elle considère désormais qu'il faut passer à l'étape supérieure, et accompagner la transition agricole pour réduire l'impact carbone. Ainsi, les actionnaires de Danone ont voté à 99,5%, lors de la dernière assemblée générale, pour devenir société à mission, c'est-à-dire que les objectifs environnementaux et sociétaux sont inscrits dans les statuts au même titre que les objectifs économiques.

L'innovation n'a pas toujours été au service de l'amélioration de l'alimentation, note Julia Bijaoui. Depuis les années soixante, la part du budget consacrée à l'alimentation n'a cessé de décroître, au détriment de la qualité, et au profit du budget consacré aux loisirs et aux biens de consommation. Ce phénomène coïncide avec l'apparition des hypermarchés, avec une baisse des prix concomitante à celle de la qualité. Le métier de producteur est dévalorisé, les produits sont enfermés dans plusieurs couches d'emballages recouverts de marketing, et traités avec des conservateurs. L'innovation sert le choix et le prix, au détriment de la planète. Le réveil du monde et des consommateurs conduit à l'émergence de nouveaux acteurs de l'industrie agroalimentaire, qui remettent l'innovation au service du bien manger et de la transition alimentaire vers la qualité et le bon

sens d'antan. La société Frichti a repensé la chaîne d'approvisionnement, pour garantir plus de transparence et de fraîcheur, tout en réduisant le gaspillage. Ainsi, les réapprovisionnements sont effectués selon les besoins, des algorithmes réalisent des prédictions précises sur la demande. L'entreprise s'autorise, en outre, à ne plus avoir certains produits dans ses rayons, et favorise le frais et le non-gaspillage à l'ultra-disponibilité. Le modèle de vente en ligne ne nécessite pas d'étal plein pour attirer le client, et permet de valoriser le savoir-faire des producteurs. L'information dispensée par la plateforme contribue à éclairer le consommateur, notamment le consommateur urbain déraciné de l'origine de son alimentation, et à le convaincre de réallouer une part plus importante de son budget à une alimentation de qualité. L'optimisation de la logistique permet de maintenir des prix qui restent cependant acceptables pour le consommateur.

Les sociétés agro-pharmaceutiques doivent aider les agriculteurs à faire face aux nouveaux enjeux liés aux technologies agroalimentaires, et à l'impact du changement climatique, estime Petra Laux. Syngenta évolue dans le secteur décrié des produits phytosanitaires, pour autant, même en agriculture biologique, les plantes ne se protègent pas seules. Ces produits sont nécessaires pour la sécurité alimentaire. L'objectif de Syngenta est de protéger le monde et la production, en soutenant une agriculture plus durable, traditionnelle ou biologique. L'entreprise innove par exemple avec des semences plus résistantes aux insectes et maladies, des plantes qui nécessitent moins de pesticides pour se développer. Le plan de croissance mis en place par l'entreprise vise d'une part à soutenir les agriculteurs pour leur permettre de produire en quantité suffisante des produits sains et de qualité, et d'autre part à lutter contre le changement climatique, qui impactera, dans les années à venir, 72% des agriculteurs dans le monde. Il importe donc de développer dès maintenant les innovations qui aideront les agriculteurs à y faire face.

Pour Thierry Pouch, le comportement du consommateur avait déjà entamé sa mutation avant le confinement, avec des attentes fortes sur la qualité, la traçabilité, le bien-être animal, le raccourcissement des approvisionnements. Le confinement n'a fait qu'amplifier ce comportement, en amenant le consommateur à

s'approvisionner plus localement. Aucun élément ne permet de dire avec certitude que ce comportement perdurera, d'autant que certains consommateurs, comme les collectivités, continuent à privilégier le coût à la qualité.

Cécile Cabanis partage le fait que le mouvement de fond d'une reconnexion à l'alimentation a débuté bien avant la crise, qui pourrait l'accélérer. Pour autant, cette tendance doit être soutenue par chacune des parties prenantes, politiques, entreprises, citoyens et consommateurs, pour rationaliser les investissements. Elle suggère notamment de définir des grands objectifs collectifs.

Julia Bijaoui observe une demande grandissante des producteurs pour s'inscrire à des réseaux de mise en relation plus directe avec le consommateur. Les agriculteurs seront d'autant plus prêts à réaliser les investissements nécessaires à leur transformation que le consommateur évoluera et que les entreprises leur offriront des débouchés intéressants. La crise sanitaire a amplifié cette évolution qui était

déjà engagée, et a contribué à accélérer la digitalisation du commerce.

Sur la question de la souveraineté européenne dans le secteur agroalimentaire, Thierry Pouch rappelle que la mise en place de la Politique Agricole Commune, dans les années soixante, visait à atteindre l'autosuffisance alimentaire. Cet objectif a été atteint rapidement dans plusieurs secteurs. L'Europe pourrait faire à nouveau de l'autosuffisance son objectif, mais cela entrerait en contradiction avec la multiplication, ces dernières années, des accords de libre-échange, dont la remise en question est évoquée. Ces accords pourraient, désormais, contenir des clauses environnementales, ou exclure l'agriculture de leur champ d'application.

Patricia Barbizet conclut la session avec le constat partagé que de grands défis sont à relever, impliquant de profondes transformations. L'alimentation reste le premier besoin fondamental de l'humanité, ce qui exige d'accélérer la transformation de la filière agricole et agroalimentaire pour la rendre plus compétitive, plus résiliente, plus durable.

# Réinventer la ville pour la rendre plus humaine


SESSION 16

Coordonnée par **Étienne Wasmer** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Carlos Segovia** (El Mundo)

Avec les contributions de **Marlène Dolveck** (SNCF - Gares & Connexions), **Winy Maas** (MVRDV), **Carlo Ratti** (MIT Senseable City Lab), **Claire Roumet** (Energy Cities), **Alain Taravella** (Alteara)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Étienne Wasmer, membre associé du Cercle des économistes

Réinventer la ville pour la rendre plus humaine, voilà un sujet très large et très ambitieux. En préparant ces échanges, je me suis souvenu d'une anecdote concernant l'un de mes anciens étudiants, canadien, professeur à Carnegie Mellon, qui est venu nous rendre visite à Paris. Lors d'une promenade entre le bois de Boulogne et le 16<sup>ème</sup> arrondissement, alors que lui-même venait de Pittsburg, une ville très marquée par la crise, il avait l'impression de se trouver dans une poche de richesses et d'entre-soi : tout le monde se ressemblait, portait les mêmes tenues et semblait très heureux de son sort. Il percevait une situation de ségrégation sociale extrême au regard du reste du pays. Aux États-Unis où les inégalités sont beaucoup plus importantes qu'en France, elles lui semblaient moins visibles et donc moins choquantes.

Cette anecdote fait écho à un constat de concentration de la prospérité et du capital humain dans les villes européennes et en particulier les villes françaises depuis une quinzaine d'années. Les personnes les plus diplômées viennent dans les villes. La tendance est massive. Cela a entraîné une augmentation des prix de l'immobilier, une concentration de la richesse, des inégalités et peut-être aussi un certain ressentiment entre les grandes agglomérations françaises et le reste du pays. Les plus petites villes, qui ont vu leurs diplômés

partir, ont peut-être perçu la distance sociale et économique s'agrandir. Or, la priorité de l'action publique est fondamentalement d'organiser la vie en commun, la cohésion sociale et de resserrer les liens entre les territoires.

La première question qu'on peut se poser en préalable à cette discussion est de savoir si cette augmentation des inégalités spatiales est seulement culturelle. Si ce n'était que cela, ce serait finalement assez simple à traiter, parce que les normes et les cultures évoluent. Mais peut-être est-elle due à des phénomènes économiques, sociaux qui nous submergent ? Quelle que soit l'action qu'on peut mener à titre individuel dans nos entreprises ou au niveau de l'État, on doit faire face à ces forces et contrer les tendances est une tâche herculéenne.

Pour illustrer ce constat, on peut mesurer la proportion de diplômés dans les grandes villes par rapport aux plus petites villes. En France, environ 30% de la population est diplômée du supérieur. Il y a 25 ans, ce taux s'élevait à 15%. Nous observons donc une massification de l'enseignement supérieur durant la période. Où les jeunes diplômés sont-ils allés ? Sans surprise, ils ont gagné les grandes villes. Sur une population d'un peu plus de 2 millions d'habitants à Paris, 61% de la population compte un diplôme d'enseignement supérieur, soit deux fois la moyenne nationale. Dans les plus petites villes, la proportion de diplômés tombe à 21%. Dans les agglomérations moyennes de 100 000 à 200 000 habitants, les chiffres sont plus élevés que dans les petites villes, mais beaucoup plus faibles qu'à Paris. Il y

a donc une sorte de fracture éducationnelle. Les grandes villes attirent les talents, les jeunes diplômés, avec toutes les difficultés que cela peut entraîner en termes de logement, de transport et de dynamisme. Plus une ville compte de diplômés, plus elle progresse économiquement : les entreprises disposent d'un bassin de recrutement plus large, les talents étrangers viennent plus volontiers dans ces villes qui comptent de plus beaucoup de services (culturels, loisirs) qui leurs sont consacrés. Les petites villes en revanche, subissent un « brain drain » et la distance économique a tendance à s'accroître. Alors que Paris compte 61% de personnes diplômées du supérieur, la proportion tombe à 43% pour les dix premières villes françaises. Enfin, elle baisse à 37% pour les villes moyennes dont la population est comprise entre 100 000 et 200 000 habitants.

Evidemment et heureusement, le tissu économique ne se limite pas aux diplômés du supérieur, la production économique repose sur un mélange des différentes spécialisations. Mais ce qui contribue aux innovations, ce sont les universités, les pôles de développement et la capacité à attirer les cadres. Sur ce point, les écarts sont très importants. Ils ont toujours été tangibles, mais cet écart s'est accru au cours des 25 dernières années. On observe un phénomène de polarisation des compétences dans les villes moyennes ou grandes. Cela conduit à une augmentation des prix de l'immobilier liés aux revenus plus importants. Les prix de l'immobilier ont augmenté très rapidement en France depuis les années 1990. Les hauts salaires sont concentrés en Ile-de-France. Une étude récente de l'INSEE, d'Emmanuel Berger et Odran Bonnet<sup>1</sup>, révèle que sur les 1% de salariés les mieux payés en France, les deux tiers se trouvent en région parisienne, dont un quart à Paris et un quart dans les Hauts-de-Seine. Le tiers restant est probablement concentré dans les grandes agglomérations de province.

Quand on regarde la richesse et le patrimoine des ménages, l'écart est encore plus important. On ne dispose pas d'étude fine spatialisée sur la dispersion de la richesse en France, mais quand on considère les chiffres agrégés au niveau national, l'essentiel de l'augmentation de la

richesse, relativement au revenu national, qui a été spectaculaire et a donné lieu à de très nombreux travaux ces dernières années, est lié à la capitalisation foncière. Les villes capturent la richesse des Français, parce qu'ils paient des logements chers. Quand ils sont propriétaires ou héritiers de ces appartements, ils sont riches et ce sont les prix de l'immobilier qui sont derrière cette accumulation de richesse. Ces ordres de grandeurs sont faramineux, de l'ordre du billion, c'est-à-dire du millier de milliards. Ils concentrent l'essentiel de la richesse en France. L'envolée des prix de l'immobilier est aussi une source de difficultés : les jeunes ménages doivent soit s'endetter, soit payer des loyers importants, ce qui accentue les inégalités générationnelles. Les gens qui ont la chance d'hériter ou d'avoir un patrimoine de par leur famille ont moins de difficultés à se loger.

« Les villes sont devenues agréables pour ceux qui peuvent y vivre et du coup relèguent en périphérie ceux qui ne peuvent pas suivre économiquement, ce qui augmente les écarts de conditions de vie. »

**Étienne Wasmer**

Alors, pour ne pas analyser ces chiffres que sous le prisme des inégalités, on peut aussi admettre qu'ils reflètent en partie des bonnes nouvelles : ils signifient que nos villes sont devenues très attractives. Qu'est-ce qui fait le prix d'un bien immobilier dans une grande agglomération ? C'est la propension des gens à payer pour un logement, c'est-à-dire leur capacité et leur volonté de payer pour obtenir ce bien. Certes, il y a aussi de la spéculation et des bulles immobilières, mais si ces bulles existent, elles ont au moins résisté à deux crises. Nous n'avons pas encore d'éléments indiquant que les prix de l'immobilier se sont effondrés durant la récente crise de la Covid-19. Au contraire, d'une certaine manière, l'immobilier sert un peu de valeur refuge. Donc, on peut en conclure que les prix de l'immobilier capturent en grande partie l'intérêt de vivre au sein des villes, économique mais aussi en termes de cadre de vie.

<sup>1</sup> Les hauts salaires dans le secteur privé, Davantage de directeurs que de traders et de footballeurs ; Emmanuel Berger, Odran Bonnet ; INSEE PREMIERE N°1800, 28/05/2020



A Paris il y a 25 ans, les prix de l'immobilier étaient beaucoup plus faibles que maintenant ; une des raisons est qu'à l'époque les véhicules étaient plus polluants, les logements peut-être moins rénovés et la vie était simplement moins agréable qu'elle peut l'être maintenant. Ce point sera peut-être l'élément subversif de ces échanges : les villes sont devenues agréables pour ceux qui peuvent y vivre et du coup relèguent en périphérie ceux qui ne peuvent pas suivre économiquement, ce qui augmente les écarts de conditions de vie.

Plusieurs pistes d'amélioration peuvent être citées pour résorber les inégalités spatiales, que les architectes et les urbanistes connaissent bien : d'abord et avant tout, comment mieux transporter les gens, avec plus de confort, de régularité et moins d'incivilités ? En effet, les défaillances du transport sont une explication centrale des écarts de prix immobiliers entre le centre et la périphérie. C'est l'économiste David Ricardo, dont les travaux datent de plus de 150 ans, qui avait remarqué que les terres agricoles étaient d'autant plus chères qu'elles étaient proches du centre, parce que l'accès au marché était plus aisé et que les travailleurs pouvaient plus aisément se déplacer pour aller exploiter les ressources. Dans les villes modernes, du XX<sup>e</sup> et du XXI<sup>e</sup> siècle, le transport est l'élément primordial expliquant les différences de prix. Si les transports en commun sont lents, irréguliers ou difficiles d'accès, avec des incivilités, les gens seront prêts à payer des fortunes pour se rapprocher du centre, de leurs emplois, de leurs services et de leurs écoles. Si l'on veut lutter contre les disparités spatiales, les investissements dans les transports sont la priorité. Le slogan « faire baisser les prix » est louable, mais la meilleure façon d'y parvenir est d'offrir la possibilité de transporter tout le monde d'un point à l'autre de la métropole de la façon la plus agréable possible. Avec la Covid-19, on devra repenser beaucoup de choses. Les personnes souhaiteront-elles encore un temps de trajet aussi élevé dans un contexte où l'on ne peut être serré dans les transports en commun ? On a la possibilité d'investir à des taux relativement faibles pour le moment. Si l'on devait émettre une préconisation sur ce point, ce serait d'investir dans les infrastructures plutôt que dans des secteurs qui seront contraints de se reconverter très vite. Les transports sont un élément essentiel de la ville.

Ensuite, comment améliorer la qualité de vie, intégrer les services, assurer une forme de mixité sociale ? Mais il ne faut pas s'aveugler ; toutes les améliorations proposées par les urbanistes seront *in fine* capitalisées dans les prix. Il faudra de ce fait compléter ces innovations et imaginer des solutions de mixité pour faire en sorte que ce ne soit pas uniquement les plus hauts revenus qui puissent se loger dans les villes, mais qu'il puisse y avoir de la place pour des infirmières, pour des gens qui travaillent dans les restaurants et dans des services moins valorisés. Sans la mixité sociale, les écarts et les tensions vont s'exacerber.

## Synthèse

L'enjeu même d'une ville plus humaine signifie qu'on l'a rendue peu adaptée aux hommes, peu respirable, bruyante, stressante et même violente, estime Claire Roumet. Les demandes relatives à la qualité de vie ont changé : il ne s'agit plus seulement d'accéder à la culture et aux loisirs. Afin de rendre la ville plus humaine, le partage de l'espace devra être repensé. Cela concerne non seulement les moyens de transports, mais aussi les bureaux et les habitations. Par ailleurs, la logistique urbaine commence à se transformer de façon considérable. Enfin, la ville doit être neutre en carbone pour répondre à l'urgence climatique, ce qui suppose de fixer un cap clair. Manchester, par exemple, s'est doté d'un budget carbone qui vise une réduction d'émission de gaz à effet de serre de 15% par an jusqu'en 2038. Louvain s'est également doté d'un plan visant la neutralité carbone qui repose sur une action politique nouvelle structurée en 13 missions. Helsinki va offrir un million d'euros à celui qui trouvera une solution permettant de décarboner complètement le chauffage de la ville. De manière générale, les municipalités doivent s'engager davantage dans le champ économique afin de faciliter le dialogue, d'innover et de réduire les chaînes d'approvisionnements.

Pour Carlo Ratti, l'expérience récente du télétravail massif liée au confinement a montré que pour un grand nombre de métiers, il est possible de travailler de n'importe où. Il convient donc de réfléchir à l'avenir des petites villes et des bourgs. Il est possible que le télétravail deux ou trois jours par semaine



perdre après la Covid-19. Une occupation des bureaux est envisagée par roulement après la Covid-19. Néanmoins, les espaces physiques demeureront nécessaires pour favoriser les rencontres et l'interaction. Le temps réduit passé au bureau devra donc être mis à profit pour tisser des liens.

La gare de demain est un peu la ville de demain en miniature, avec ses commerces, ses services et ses espaces de vie, estime Marlène Dolveck. Spécialisée dans la gare de la conception à l'exploitation, SNCF Connexions compte en France 3 030 gares et 1 500 commerces, 10 millions de passagers par jour et 10 millions de mètres carrés. La gare est en soi écologique, puisqu'elle accueille et promeut le moyen de transport le moins carboné. Un voyage en train consomme 50 fois moins de carbone qu'un voyage en voiture. La SCNF a établi quatre ambitions pour défendre la transition écologique : augmenter le nombre de places de vélos dans les gares, développer le photovoltaïque, obtenir le zéro déchet à horizon de 2035 et promouvoir le végétalisé et le réemploi de matériaux. De manière plus générale, la gare devra concilier les singularités. Par exemple, la gare pourrait rester chauffée l'hiver afin de ne pas inciter à prendre la voiture.

Winy Maas explique que la croissance importante de la population requiert plus d'oxygène, plus d'énergie, plus de denrées et moins de déchets, de sorte qu'il faut définir dès maintenant les « villes humaines » que l'on veut développer. De manière générale, chacun appelle de ses vœux une ville verte, libre, sociale et accueillante, qui offre à chacun les mêmes opportunités. On doit pouvoir y circuler aisément et s'y cultiver. La planification urbaine jouera un grand rôle dans l'atteinte de ces enjeux. Premièrement, il est souhaitable que la ville ne soit pas trop étendue, car la densité permet d'optimiser les mobilités en réduisant l'usage des véhicules personnels. Deuxièmement, les lieux de vie comme les jardins ou les monuments historiques favorisent l'attachement au quartier. Enfin, les villes étant trop souvent des îlots de chaleur bétonnés, la végétalisation et l'interconnexion des bâtiments permettront à la fois une réduction de la température et l'absorption du CO<sub>2</sub>.

Pour Alain Taravella, la métropolisation est inévitable. L'objectif est qu'elle permette à chacun de bien vivre. Aujourd'hui, la capacité à rendre une ville plus humaine est un luxe que

seules les sociétés riches peuvent s'offrir. Nombre de villes européennes, avec tous leurs défauts, sont des paradis à côté des villes d'Afrique ou d'Asie. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, les villes ont été constituées par secteur, pour l'habitat, le commerce et le travail notamment. Afin que la ville soit plus harmonieuse, l'ensemble des besoins devra être couvert à l'échelle du quartier et relié par des transports efficaces. En ce qui concerne les prix, le problème est que l'on ne souhaite ni une densité excessive ni l'artificialisation des sols avoisinants. La rareté du terrain induira par conséquent une hausse des coûts du logement. La marge de manœuvre des pouvoirs publics est contrastée : d'un côté, les Etats pourront réglementer le logement, favoriser la construction et défendre le respect des normes environnementales ; de l'autre, à l'échelle des communes, un certain nombre de maires sont de plus en plus réticents face à la construction de logements, aujourd'hui associée à la bétonisation.

Claire Roumet observe que malgré une demande de logement croissante, le travail pourra être mené sur le métabolisme urbain et par quartiers. A terme, les stocks de bureaux laissés vides en raison d'un télétravail accru pourraient être convertis en logements, par exemple. Carlo Ratti rappelle qu'étymologiquement, la ville est à la fois l'*urbs*, c'est-à-dire le lieu, et la *civitas*, c'est-à-dire la communauté des citoyens. Le problème est qu'au-delà des touristes, un certain nombre de personnes souhaitent avoir accès à la ville géographique sans vouloir faire partie de la communauté. Il n'est pas acceptable d'acheter un appartement au centre d'une grande capitale pour ne l'occuper qu'une semaine ou deux par an.

En conclusion, Étienne Wasmer note qu'une contradiction subsiste entre ceux qui souhaitent inventer de nouveaux modèles en bousculant les habitudes économiques et sociales et ceux qui estiment que le système évoluera plus lentement. Chaque pays a besoin d'une à trois métropoles mondiales pour attirer l'innovation. Plus les villes seront agréables, plus elles pourront se développer, mais cela exacerbera les tensions sur le logement et les inégalités de richesse. Enfin, si le circuit court est une bonne chose, il ne doit pas conduire à la recréation de villes fortifiées.

# Le dialogue social ou la guerre des idéologies


SESSION 17

Coordonnée par **Pierre Jacquet** (Cercle des économistes)

Modérée par **Marc Voinchet** (France Musique)

Avec les contributions de **François Baroin** (Association des Maires de France), **Julia Cagé** (Sciences Po Paris), **Reiner Hoffmann** (Confédération allemande des syndicats), **Mary Kaldor** (London School of Economics), **Laurence Parisot** (Citigroup)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Pierre Jacquet, membre du Cercle des économistes

L'insuffisance du dialogue social est devenue, en France en tout cas, l'une des explications les plus souvent avancées pour rendre compte de la désaffection de la société pour ses dirigeants, la difficulté de formuler, de faire accepter et de mettre en œuvre des politiques publiques. Le Premier Ministre Jean Castex l'a d'ailleurs placé, semble-t-il, au cœur de ses priorités. Autant dire que le thème de cette table ronde est d'actualité, au moins depuis Paris. Nous aurons l'occasion d'apprendre, grâce à nos invités du Royaume Uni et d'Allemagne, si cette thématique est autant d'actualité dans leur pays, comment le dialogue social y est structuré, et comment ils voient le dialogue social en France.

Pour aborder ce sujet je voudrais mettre l'accent sur trois composantes qui, à mon avis, caractérisent la crise sociétale actuelle et qui me semblent dépasser nos frontières : une crise de la représentation, une crise de la démocratie et une crise des valeurs. Sur la représentation, je vais commencer par rappeler la définition du dialogue social retenue par l'Organisation Mondiale du Travail (OIT) : « tous types de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs selon des

modalités diverses, sur des questions relatives à la politique économique et sociale présentant un intérêt commun ». Tout cela est très fondamental, bien entendu, mais c'est une définition très institutionnelle qui traite de l'interaction entre salariés, employeurs et gouvernements. En dépit de son importance, elle me semble aujourd'hui bien étroite. Elle ne reflète pas la réalité d'une revendication de dialogue social qui va bien au-delà, qui touche l'ensemble des citoyens, quel que soit leur statut, quel que soit leur rôle dans la société. Les citoyens semblent aujourd'hui ne plus accepter les modes traditionnels et institutionnels de représentation de leurs intérêts. Ils les expriment, ces intérêts, en dehors de ces modes, notamment sur les réseaux sociaux, en s'organisant de façon plutôt opportuniste lorsque certains de leurs intérêts se croisent.

On a beaucoup débattu des raisons de cette crise de la représentation. On a parlé de perte de confiance envers les élites, précisément celles chargées de cette représentation, et de leur incapacité à préserver les intérêts des « représentés ». On a parlé de perte de confiance également envers les avis d'expertise qui nourrissent ces élites et envers les approches scientifiques, qui reposent sur l'utilisation de faits avérés ; on a également noté une méfiance vis-à-vis des preuves scientifiques brandies dans les débats, et du rôle des médias sociaux dans l'amplification de ces phénomènes. Tout cela fonde, dans de nombreux pays développés, le retour des populismes qui – comme le souligne Pierre

Rosanvallon dans son dernier livre sur le sujet, *Le siècle du populisme. Histoire, théorie, critique*<sup>2</sup> – semble correspondre à une revendication de nombreux citoyens et traduit un changement réel du fonctionnement et des aspirations démocratiques. La thèse de Pierre Rosanvallon, et je la partage, c'est qu'il faut comprendre cette dynamique et lui apporter des réponses.

« La démocratie est à l'organisation politique ce que le marché est à l'économie : un espace de contestabilité, qui remet en cause les positions acquises par la concurrence sur les marchés, en économie, et par les élections, dans les systèmes démocratiques et qui pénalise les abus de pouvoir. »

**Pierre Jacquet**

J'en viens à la crise de la démocratie. Cette dernière repose notamment sur la délibération, c'est-à-dire la confrontation des idées. Puisque nous sommes dans le cadre de rencontres économiques, je voudrais risquer un parallèle avec l'économie, en disant que la démocratie est à l'organisation politique ce que le marché est à l'économie : un espace de contestabilité, qui remet en cause les positions acquises par la concurrence sur les marchés, en économie, et par les élections, dans les systèmes démocratiques et qui pénalise les abus de pouvoir. Et c'est cette dynamique qui permet d'accroître le bien-être collectif en coordonnant les acteurs et en maintenant un consensus social évolutif. Quand on étudie l'efficacité du marché, on est très vite amené à souligner le rôle de l'information : sa qualité, la qualité de sa diffusion, la qualité de l'accès à l'information. Et je crois que comme pour le marché en économie, l'information joue un rôle majeur en démocratie. La dissimulation, la falsification, la capture et la manipulation de l'information conduisent et ont conduit dans le passé à des dérives particulièrement nocives et privent la délibération de sa légitimité. Or, il me semble que les évolutions récentes ont renforcé ces problèmes, comme si le principe de contestabilité s'étendait non plus seulement aux

idées, à l'interprétation des faits, aux arguments raisonnés, mais de plus en plus aux faits eux-mêmes. C'est une dérive qui est renforcée par l'expression libre d'opinions, non reliées aux faits, sur les réseaux sociaux.

Les évolutions économiques récentes, les angoisses existentielles autour des pandémies, autour du réchauffement climatique et autour des crises environnementales, autour des défis du progrès technique, jouent évidemment un rôle. Une des clés de lecture est la complexité de ces défis que nos sociétés ont à traiter. Ces défis ne peuvent se réduire à l'expression d'un avis dogmatique tranché et simpliste et appellent la plupart du temps à l'utilisation d'arguments nuancés. Y répondre implique des arbitrages délicats. Tout ce que l'on souhaite n'est pas accessible, il faut donc décider de ce que l'on est prêt à abandonner, dans quelle mesure, et qui a la légitimité de décider ces arbitrages. Souvent, ils se font de façon implicite et ce n'est que dans le temps que l'on en voit les effets. Or, les arbitrages passés sont en passe d'être jugés inacceptables, peut-être un peu tardivement d'ailleurs, mais ils n'ont pas encore été explicitement, ni peut-être même implicitement, remplacés. Inégalités, détérioration de la nature et du climat, en sont par exemple les implications les plus contestées. Or, on voit bien que le changement d'arbitrage est problématique. On le voit dans tous les débats actuels. Toute mesure est immédiatement critiquée pour les nouveaux problèmes qu'elle crée par rapport à l'existant. Alors même que l'existant n'est pas viable parce qu'il crée lui-même des problèmes dont on ne veut pas. La difficulté, c'est que les problèmes des uns ne sont pas ceux des autres et on arrive assez vite à l'impossibilité de tout arbitrage, puisque tous ceux qui sont lésés vont s'y opposer. Et les médias, dont la prérogative est de débusquer l'information, parfois de la créer, et de la rendre accessible, bien entendu, donnent, de fait, de la visibilité à toute opposition, quelle que soit la validité des arguments employés. Ils contribuent dès lors, pas nécessairement volontairement, mais pas toujours involontairement non plus, à sa visibilité, sa légitimation et son instrumentalisation.

Les modes traditionnels de l'organisation de la délibération démocratique, compte tenu de la

<sup>2</sup> Le Siècle du populisme. Histoire, théorie, critique ; Pierre Rosanvallon, Seuil, 2020, « Les livres du nouveau monde »

crise de la représentation, sont de fait saturés et inefficaces. Il va falloir innover, et de ce point de vue, les initiatives récentes de mobilisation de citoyens non élus, d'abord à travers le Grand Débat, puis plus récemment, à travers la Convention Citoyenne sur le Climat, méritent attention et suivi. Quels en sont les apports, non seulement en termes de résultats sur les thèmes traités, mais aussi sur le processus ? Quel en est le bilan ? Quels problèmes posent-elles ? Quelle interaction avec les institutions et les représentations démocratiques existantes, avec le dialogue social tel qu'il est plus étroitement défini ? Quel rôle leur donne-t-on ? L'idée d'une représentation citoyenne fait son chemin et pourrait apporter des réponses aux crises de la représentation et de la démocratie que je viens d'esquisser.

Je terminerai sur la crise des valeurs, parce que la décision d'accepter toute forme de représentation repose sur un socle de valeurs partagées. C'est ce dernier qui fait aujourd'hui défaut. Nous avons aujourd'hui une crise des valeurs autour du traitement de l'être humain, comme l'illustrent les débats sur le racisme, sur les migrations ; autour du rapport entre les êtres humains et la nature, avec les défis du réchauffement climatique et de la protection de l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité ; autour de l'aspiration de nos sociétés et la compréhension de ce qui constitue le niveau de vie, autour de la place de l'individu dans la société et de la notion même de bien collectif et d'esprit civique. Or, débattre des valeurs, c'est aussi débattre des idéologies. Ce débat porte sur des considérations essentielles et le socle de valeurs communes devrait en principe être non négociable. Les arbitrages en la matière ne sont pas acceptables, puisqu'il s'agit de valeurs fondamentales. Ou plutôt, il faut définir le socle de valeurs, de sorte qu'aucun arbitrage ne soit requis. De fait, ce débat ne peut se faire que par « clash des idéologies », jusqu'à ce que ce socle commun, ou plutôt communément accepté, émerge. Il est d'ailleurs tout à fait possible et même probable que ce socle commun ne voie jamais le jour, et que les valeurs aient besoin, pour subsister et se renforcer, d'être constamment contestées. C'est à leurs partisans de faire en sorte qu'elles survivent, dans le consensus social, à toute contestation.

On le voit donc, le « ou » qui est dans le titre de cette table ronde « dialogue social ou guerre

des idéologies » n'est pas le bon terme. Il s'agit bien en permanence d'un besoin de dialogue social ET de clash des idéologies. Et au risque de provoquer un débat contradictoire, je m'inscris quant à moi dans l'idéologie de l'humanisme des Lumières, dans une idéologie de progrès et de non-décroissance, qui considère qu'à tout moment, il y a des problèmes à résoudre, que la résolution de ces problèmes en pose de nouveaux, parfois imprévus, et ce sont ces épreuves successives et la façon dont on y répond qui façonnent nos sociétés, qui les font avancer en créant de nouvelles épreuves. Le guide ultime, c'est bien le socle de valeurs qui guide nos réponses. Nous avons rarement vécu des situations au niveau mondial comme national dans lesquelles les valeurs partagées ont autant d'importance.

## Synthèse

Laurence Parisot considère que ce titre est révélateur d'un certain nombre de préjugés, émanant peut-être d'une certaine élite médiatique, politique, ou autre. Il traduit une ambiguïté, une impasse. Ainsi, soit le dialogue social est considéré comme le lieu de la guerre des idéologies – il ne peut alors être qu'un espace de confrontation et de conflit –, soit il permet d'échapper à la guerre des idéologies. C'est ce que pensent beaucoup de personnes issues de la social-démocratie, par exemple, ou du libéralisme, au sens propre du terme. La dimension conflictuelle associée au dialogue social amène au contraire certains à penser qu'il est impossible de construire avec. Le dialogue social peut donc avoir une connotation péjorative et être vu comme quelque chose d'assez abstrait, qui ne fait pas avancer les choses. Il peut également renvoyer à une conception plus marxiste, l'idéologie étant dans ce cas celle d'une classe dominante, cette dernière pouvant varier selon les époques ou les circonstances. Aujourd'hui, le dialogue social doit être pensé en lien avec les enjeux contemporains et non pas en faisant des références au XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle. Même en France, le dialogue social rend possible beaucoup de choses. Il doit simplement évoluer.

Julia Cagé revient sur les trois types de crise identifiés par Pierre Jacquet dans son introduction : crise de la représentation, de la

démocratie et des valeurs. Elle estime que crise de la représentation et crise de la démocratie n'en forment qu'une en réalité. François Baroin considère également que représentativité et démocratie font partie d'un même bloc. Il partage le point de vue de Pierre Jacquet quant à la distinction d'un troisième bloc, celui des valeurs, qui est à considérer à part puisque celles-ci sont subjectives.

Pour Julia Cagé, définir le populisme par un refus de la représentation et une volonté de « faire peuple » témoigne d'une incompréhension des demandes citoyennes. À ses yeux, la demande de représentation actuelle est une demande de « représentation descriptive », pour reprendre une terminologie venant d'Hanna Pitkin, ou « représentation-similitude ». Il existe désormais une telle dichotomie entre ce que sont les représentants – y compris physiquement – et la réalité des représentés, qu'un sentiment d'être mal représentés a émergé parmi ces derniers. Ces problématiques doivent être affrontées en mettant en place des changements institutionnels en termes de parité et de diversité. La crise de confiance envers les médias lui semble également centrale. Par ailleurs, il existe un véritable déficit de démocratie au sein de l'entreprise. Les accords de performance collective en entreprise posent, quant à eux, un vrai problème.

Mary Kaldor estime que l'essor du populisme est également lié à un sentiment de perte de pouvoir des citoyens. Laurence Parisot convient que la question de la représentation se pose, notamment celle des organisations syndicales en France, tout comme celle des moyens à mettre en œuvre pour l'améliorer, afin de faire progresser le contenu des discussions et des négociations. Un aspect crucial permettant de comprendre, par exemple, la différence entre la France et l'Allemagne, est le degré de compréhension par les syndicats des enjeux économiques. L'association aux questions économiques et environnementales et au contenu des discussions est un point essentiel pour rendre le dialogue social plus moderne. Julia Cagé souligne que, pour autant, cette différence dans les pratiques française et allemande ne peut être considérée comme « culturelle ».

Le dialogue social en Allemagne est mené de façon variable, selon les pays, les régions et les secteurs, souligne Reiner Hoffmann. Il est

également conditionné par les prédispositions de chacun au dialogue. Plutôt que de parler d'idéologie, il lui semble préférable de se concentrer sur les objectifs. Il est nécessaire de s'interroger quant aux conflits d'intérêts devant être analysés et compris et, grâce à un dialogue commun, trouver des solutions valables pour les deux parties prenantes.

La République Fédérale d'Allemagne est ainsi confrontée à trois réalités dans le monde du travail. En effet, dans le secteur industriel classique, les organisations patronales sont prêtes à dialoguer avec les syndicats et le dialogue social est fiable. Dans les services publics, le dialogue social est fort également. En revanche, dans le secteur tertiaire privé, une autre orientation a été prise ces dix dernières années. Les employeurs ne sont plus prêts à s'organiser au sein d'organisations patronales afin de participer au dialogue social. Par ailleurs, d'autres branches refusent complètement ce dialogue. Un déficit peut donc également être constaté dans ce domaine. Le degré de représentation est néanmoins très élevé en Allemagne, avec 80% de salariés syndiqués. Des expériences productives ont permis de mettre en place de véritables changements structurels et de rendre compte d'intérêts différents.

En France, cette « collaboration avec le capital » est critiquée par les syndicats, y compris pour les responsabilités qu'elle implique dans la prise de décisions. Cependant, les syndicats français ont également changé dernièrement. À ce titre, le rapprochement idéologique des syndicats au niveau européen est une vraie chance pour améliorer et renforcer le dialogue social.

François Baroin évoque les conséquences de la crise de la Covid-19 et du confinement sur le dialogue social. Il affirme que, face à la crise économique et sociale qui s'annonce, le rôle du politicien consiste à trouver une façon de tisser le lien d'un dialogue, qu'il soit social, citoyen, politique ou associatif. Le problème a considérablement changé en quelques années, avec la prise en compte ou la création d'instances associatives (conseils de quartiers, par exemple) qui deviennent un soutien et contribuent au dialogue social, sans pour autant se substituer aux institutions.

François Baroin rappelle que la sortie du confinement a été difficile pour beaucoup. La restauration d'une compréhension de la dimension psychologique de la crise sociale est nécessaire, tout comme la définition d'un



calendrier pour la mise en place d'actions visant à accompagner les personnes qui perdront leur emploi au retour de la pause estivale. Les réseaux sociaux peuvent avoir une utilité pertinente pour saisir cette dimension psychologique, car ils offrent une radiographie des sentiments contemporains en tant que lieu de communication de communautés. L'acceptation de mesures liberticides témoigne de la peur éprouvée par les citoyens lors du confinement. Cet aspect psychologique doit être pris en compte dans l'élaboration de méthode de travail pour les mois à venir, où les tensions liées à la perte de milliers d'emplois s'exacerberont. Il faut par ailleurs se fixer des objectifs, tels que garantir le tissu associatif et économique, notamment en milieu rural, où la fracture augmente.

Il convient également de travailler sur l'émergence de la peur, affirme Pierre Jacquet. En effet, les sociétés n'acceptent pas la peur ni l'incertitude ; elles ne comprennent pas le risque. Il est nécessaire de réintroduire dans l'éducation l'idée qu'il n'existe pas de protection ultime. Dans le même temps, un corps institutionnel et social permettant d'élaborer les moyens de compensation du risque et de protection est nécessaire.

Mary Kaldor considère que le dialogue social peut réapparaître avec la crise de la Covid-19. Celle-ci marque peut-être un nouvel élan et la fin du modèle américain d'un développement

fondé sur la production de masse, l'industrie et l'utilisation intensive d'énergies fossiles. Il est difficile de changer, car les institutions sont « coincées » dans le complexe militaro-industriel, bloquées dans cette période historique, vidées et privatisées. Le dialogue social est totalement arrêté au Royaume-Uni et les discussions n'ont aucune influence sur les décisions politiques.

La démocratie substantive manque, en raison de la mondialisation et la connectivité internationale. La Covid-19 pourrait être un moment de transformation, comme le sont les périodes de guerre. Cette crise est aussi existentielle et amène à tout repenser. Les politiques d'austérité sont remises en question et une prise de conscience a bien lieu, au niveau européen notamment. Cette crise et les moyens qui seront mis en place pour l'affronter peuvent contribuer à une transformation des institutions, dont témoigne la décentralisation, par exemple.

Ces évolutions peuvent avoir un impact sur la nature et la qualité du dialogue social. Des « symptômes morbides » apparaissent lorsque le vieux modèle est sur le point de disparaître et que le nouveau modèle n'est pas encore prêt à émerger. Les vagues de mouvements sociaux se succèdent. Parfois, ils échouent, mais quand ils réussissent, ils sont institutionnalisés. Dès lors, les institutions les acceptent dans leur agenda et des partenariats peuvent se créer.



# Réguler le pouvoir des monopoles

SESSION 18

Coordonnée par **Anne Perrot** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Nicolas Doze** (BFM Business)

Avec les contributions de **Yifan Ding** (Beijing Foreign Language University), **Stéphane Pallez** (La Française des Jeux), **Olivier Peronnet** (Finexsi), **Sébastien Soriano** (ARCEP), **Georges Terrier** (Davis Polk & Wardwell LLP)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Anne Perrot, membre du Cercle des économistes

Autrefois je ne sais pas si « tout était mieux », mais en tout cas tout était plus simple. Les secteurs qui présentaient des forts coûts fixes et des rendements croissants, comme on dit, l'électricité, les transports ferroviaires, étaient plus efficacement opérés par des monopoles. Par exemple ces monopoles évitaient la duplication d'une infrastructure ferroviaire qui aurait été très coûteuse, mais évidemment cette structure de marché était propice à des comportements qui, spontanément, n'auraient pas été favorables aux consommateurs, tant en termes de qualité que de prix. La doctrine était donc que soit ces entreprises étaient des monopoles publics, sous le contrôle très étroit de l'État, soit des entreprises privées mais régulées par l'État qui leur imposait un certain nombre de comportements.

« Autrefois je ne sais pas si « tout était mieux », mais en tout cas tout était plus simple. Les secteurs qui présentaient des forts coûts fixes et des rendements croissants [...] étaient plus efficacement opérés par des monopoles. »

**Anne Perrot**

Bien sûr, cette problématique n'a pas disparu. Concernant les grandes industries de réseaux classiques, elle s'est affinée, c'est-à-dire que les progrès technologiques et la meilleure compréhension économique des mécanismes à l'œuvre ont dessiné un meilleur partage de ce qui devait être en monopole régulé et de ce qui pouvait être ouvert à la concurrence. Si on prend l'exemple du ferroviaire, l'infrastructure reste un monopole régulé, l'accès à cette infrastructure reste régulé, mais aujourd'hui on pense que la diversité des services de transport peut être mieux offerte par un marché concurrentiel.

Alors ce qui est venu considérablement compliquer la donne, ce sont les nouveaux venus que sont les grandes plateformes numériques, elles aussi très souvent en monopole ou en position très dominante. Elles ne sont pas héritières d'un monopole légal mais elles sont très concentrées, du fait des effets de réseaux qui expliquent leur grande taille, et elles partagent certaines caractéristiques avec les anciens monopoles comme les coûts marginaux – autrement dit, ce que ça coûte de servir un utilisateur de plus ou une transaction de plus – qui sont très faibles. Tout cela pousse à la concentration. Mais ces plateformes posent évidemment des problèmes de régulation qui sont nouveaux pour nous et sur lesquels il est difficile de plaquer telles quelles les solutions héritées des monopoles comme l'électricité ou le fer.

Une des questions qu'on doit se poser par exemple, c'est de savoir s'il faudrait une

régulation *ex ante*, c'est-à-dire une somme de règles (prescriptions ou interdictions) sur ce que ces plateformes ont le droit de faire ou ne pas faire – c'est vraiment ça la régulation, c'est de la régulation *ex ante* – ou bien savoir si le droit de la concurrence, mis en œuvre par les autorités de la concurrence, DG COMP à Bruxelles, autorités nationales de concurrence dans les États Membres, et si la politique de concurrence suffisent à attraper les comportements abusifs de ces plateformes, à les détecter, à la sanctionner, etc.

Donc les questions qui se posent sont les suivantes : comment penser la régulation des anciens et des nouveaux modèles économiques ? Comment la privatisation des monopoles autrefois publics doit-elle être pensée dans le contexte à la fois technologique et économique actuel ? Est-ce que le droit de la concurrence suffit ou ne suffit pas ? Si on doit réguler les plateformes numériques, avec quels outils peut-on le faire ? Entre quelles mains mettre cette régulation, entre les mains des autorités de concurrence ou d'un nouveau régulateur ? Comment peut-on imaginer écrire ce qui est autorisé et interdit pour ces nouvelles plateformes dont le comportement est très opaque et très difficile à appréhender ? Et puis peut-être, en phrase finale, je dirais que les monopoles constitués par les plateformes numériques sont des engins sur lesquels toutes les régulations interagissent les unes avec les autres. La protection de la vie privée a un impact concurrentiel. Le droit social aussi, faut-il salarier tous les chauffeurs Uber, par exemple, comme vient de le dire un arrêt de la Cour de Cassation ? Cela a aussi un impact sur la concurrence et les comportements de ces monopoles. Donc à chaque fois qu'on bouge quelque chose dans la régulation de ces nouveaux grands acteurs du numérique, tout bouge en même temps. C'est ça le nouveau défi.

## Synthèse

Yifan Ding distingue trois types de monopoles : le monopole culturel, le soutien de l'État, et le monopole d'aujourd'hui qui combine soutien de l'État et contrôle technologique. La monopolisation de premier type est une tendance naturelle pour le business, qui permet aux investisseurs de gagner beaucoup d'argent. Pour y mettre fin, l'intervention de l'État suffit.

Le second type de monopole, soutenu par l'État, a été théorisé par les Allemands. Le troisième type de monopole est celui des Américains qui consiste en un abus de l'arme judiciaire pour mettre les entreprises américaines en situation de monopole. Ainsi, les États-Unis n'hésitent pas à interdire la vente de produits par la société chinoise Huawei et par d'autres concurrents pour protéger les technologies américaines. Cela force les entreprises américaines à ne pas respecter les contrats commerciaux, et cela décourage les entreprises européennes ou japonaises à signer des contrats avec des technologies américaines. Ce type de monopole, que l'on ne peut réglementer, génère du déséquilibre sur le marché international. Il suggère une action commune entre la Chine et l'Union européenne.

Stéphane Pallez rappelle que le monopole n'est pas mal en soi, mais une forme d'organisation qui présente certains intérêts. Le sujet n'est donc pas d'y mettre fin, mais de réguler les abus. L'État peut choisir ce mode d'organisation pour certains secteurs qui comportent des risques. Les instruments de régulation existent pour l'encadrer. De nouveaux monopoles ont émergé de la révolution numérique. Considérés dans un premier temps comme des symboles d'innovation, on leur reproche désormais de mettre en danger les consommateurs et les autres entreprises, mais aussi les États, car il n'existe pas encore d'instrument pour réguler leur puissance. La régulation de ce type de monopole est nécessaire pour protéger l'innovation et la concurrence, mais aussi pour de nombreuses raisons autres qu'économiques, comme la protection des données personnelles.

Olivier Perronet souligne le caractère inédit et mondialisé du modèle des GAFAs, qui ont connu des croissances effrénées, moyennant de lourds investissements, avec l'objectif affiché de s'établir comme leader sur leur marché. Cette croissance a été mal anticipée par les Européens, et elle perturbe de nombreux pans de la vie publique, avec l'influence des réseaux sociaux, et la vie économique. Il est nécessaire qu'une concurrence émerge face à ces monopoles. Pour cela, l'Europe doit se donner les moyens de faire croître ses start-ups. Pour Olivier Perronet, la numérisation est la meilleure réponse à cet enjeu.

Lorsque l'on se pose la question de comment réguler les monopoles, on a déjà perdu face à l'émergence des monopoles, estime Sébastien

Soriano. Le premier réflexe que l'on devrait avoir face à un monopole est de le briser. Réguler un monopole revient à partager un pouvoir détenu par une grande entreprise privée. Cela ne revient donc qu'à déplacer le pouvoir, ce qui constitue un danger pour la démocratie, si le pouvoir de l'État s'allie à celui des grandes firmes. Pour Sébastien Soriano, il faut laisser le consommateur arbitrer. Si on ne rend pas sa place à la concurrence, de manière volontariste, c'est le modèle de démocratie de marché qui pourrait être remis en question.

La notion de monopole n'épuise pas la réalité des situations de domination qui existent sur le marché, note George Terrier. Le problème des GAFAs dépasse la question du contrôle du marché des nouvelles technologies : ils contrôlent l'accès au marché pour toutes les autres activités. C'est une forme de domination difficile à appréhender. La concentration de l'activité s'explique par la lourdeur des investissements en recherche et développement déployés par ces acteurs, et qui ont fait d'eux des acteurs transnationaux contre lesquelles les politiques de la concurrence sont inadaptées. Trois autorités sont compétentes pour y faire face : l'OMC sur le plan international, une institution complètement bloquée ; les autorités communautaires qui interviennent sur l'abus de position dominante (avec succès) et le contrôle des concentrations (mais elles manquent de dynamisme en la matière), avec une politique de régulation lourde et peu réactive ; et les autorités de concurrence nationale qui font ce qu'elles peuvent sur leur territoire. L'autorité française est reconnue au niveau européen pour sa rapidité et son efficacité, grâce notamment à sa capacité d'émettre des injonctions et des mesures conservatoires. Pour Stéphane Pallez, un monopole doit être régulé quand il devient surpuissant. La régulation *ex ante* est difficile, mais elle constitue la première mesure à prendre.

Sur la question des GAFAs, Sébastien Soriano confirme que cette situation de monopole inquiète parce qu'elle est au cœur de la transformation numérique. Les informations sont en train de devenir une marchandise, ce qui crée des nouvelles puissances. Quelques entreprises ont le monopole sur cette transition de l'information, ainsi que sur la transition écologique qui se déroule en parallèle. Il est donc indispensable de contrôler de manière

rapprochée les quelques firmes qui maîtrisent ces transitions, car elles impactent fortement la société.

Anne Perrot note que les intervenants préconisent de créer un organe de régulation des plateformes numériques, au niveau mondial, pour autant, elle souligne la difficulté à établir les règles en la matière, et préconise d'associer les acteurs concernés à ce travail. Le démantèlement des plateformes lui semble très compliqué à réaliser d'un point de vue technique.

Olivier Perronet partage l'avis qu'une réponse mondialisée est nécessaire. Il se réjouit donc du réveil des contre-pouvoirs américains. Il note que le G20 est parvenu à mettre en place de façon coordonnée une régulation contre les paradis fiscaux. C'est la méthode qu'il préconise pour la régulation des monopoles des GAFAs. Georges Terrier confirme que la réponse mondiale s'impose, mais la situation géopolitique gêne sa réalisation, comme l'illustre la paralysie de l'OMC. Un organisme international ne serait donc pas efficace, car bloqué par des enjeux de politique internationale. Il est d'avis en revanche que les États européens, qui ont l'habitude de travailler ensemble, ont la capacité à trouver une solution.

Le monopole est une tendance naturelle qui permet à une entreprise de réaliser plus de profits, mais il est au désavantage des consommateurs, ce qui nécessite l'intervention de l'État, rappelle Yifan Ding. Dans certains domaines par ailleurs, le monopole s'impose naturellement car la concurrence serait néfaste au secteur. Dès lors qu'une entreprise évolue dans un secteur concurrentiel, sa situation de monopole doit être remise en cause. Il faut donc, au préalable, bien déterminer la nature des services rendus par ces entreprises.

Deux propositions se dégagent des échanges : la régulation et la concurrence. Pour Stéphane Pallez, les deux solutions sont nécessaires. Les conditions ne sont pas réunies au niveau mondial pour mettre en place une autorité de régulation, mais cela peut se faire au niveau européen.

Toutes les régulations ont des effets pro et anti concurrentiels, note Anne Perrot. Ainsi, la régulation RGPD, qui devait protéger le consommateur, n'a fait que renforcer le pouvoir des entreprises par lesquels l'univers numérique passe pour accéder à l'internaute.

Sébastien Soriano souligne le double intérêt de la régulation : briser le monopole, et cohabiter avec le monopole, pendant la période de transition. La régulation peut cependant davantage pénaliser les petits acteurs que les grands qui ont davantage de facilité à s'adapter. Il préconise donc des actions réglementaires qui ne ciblent que les grands acteurs.

Olivier Perronet se dit optimiste sur la capacité, au niveau mondial et européen, de faire émerger des principes de régulation. Il sera intéressant de suivre ce que disent les juges américains sur la possibilité de construire une régulation des GAFA. La réponse fiscale n'est que défensive, et doit se penser au niveau

global, car l'enjeu dépasse la régulation des GAFA.

La Chine n'exclut pas les services des GAFA, mais tout n'y est pas permis, explique Yifan Ding. Google a été exclu pour avoir refusé d'appliquer la réglementation. Il considère donc que la Grande Muraille électronique de Chine constitue un organe de régulation.

Pour Sébastien Soriano, seule la volonté politique peut briser les monopoles. Les outils pour le faire existent. Anne Perrot estime quant à elle que le seul espoir de voir de la concurrence émerger est de ne pas brider l'innovation par trop de régulation.



# L'impossible gouvernance sans proximité

SESSION 19

Coordonnée par **Françoise Benhamou** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Emmanuel Cugny** (franceinfo)

Avec les contributions de **Yamini Aiyar** (Center for Policy Research India), **Carole Delga** (Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée), **Pascal Imbert** (Wavestone), **Didier Kling** (CCI Paris île de France), **Pierre Veltz** (École des Ponts ParisTech)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Françoise Benhamou, membre du Cercle des économistes

« Gouvernance » et « proximité », la question de la relation entre ces termes s'est particulièrement posée ces dernières semaines, qu'il s'agisse de la vie sociale ou de la vie publique. Premier enjeu, comment concilier le local et le national ? Une décision prise au niveau national a-t-elle des chances d'être comprise et acceptée si elle apparaît aux acteurs locaux comme venue d'en haut, sans lien avec les préoccupations et contraintes des populations locales ? Pour nombre de raisons, que ce soit le besoin d'une meilleure écoute, de plus d'efficacité, de plus de démocratie, il devient nécessaire d'inventer de nouvelles façons de gouverner qui ne négligent pas la question de la proximité. L'enjeu est celui du « tournant local », pour reprendre les termes de Pierre Veltz. Ce tournant implique dans un premier temps de mettre en place une meilleure articulation entre l'État central et les collectivités locales, en conjuguant déconcentration et décentralisation.

Les collectivités locales veulent aujourd'hui prendre part à la redéfinition des priorités en matière de politiques publiques, qu'il s'agisse de la politique industrielle, de la transition énergétique, d'éducation, de santé, etc. Elles sont au cœur des enjeux de relance dont elles maîtrisent la dimension locale. Elles consolident,

grâce à cette connaissance et à l'appui des acteurs de terrain, la pertinence des politiques publiques. C'est ainsi que sont apparues, par exemple, de nouvelles exigences des régions en matière économique et environnementale, basées sur la recherche d'une contractualisation avec l'État. On a vu aussi à quel point les villes – notamment dans le débat récent et lors des élections – pouvaient concrètement transformer la vie quotidienne et prendre à bras-le-corps des sujets vus de trop haut par les responsables nationaux.

« Une décision prise au niveau national a-t-elle des chances d'être comprise et acceptée si elle apparaît aux acteurs locaux comme venue d'en haut, sans lien avec les préoccupations et contraintes des populations locales ? »

**Françoise Benhamou**

Sans doute la pandémie a-t-elle mis à jour ces questions avec plus encore d'acuité. À propos de ce que pourrait être la bonne échelle locale, le géographe Jacques Lévy souligne que les politiques publiques doivent prendre en compte différents rapports à l'espace, qui reflètent la territorialisation des processus socio-économiques. L'espace apparaît alors comme un archipel renvoyant à différents

référents territoriaux. Il faut reconnaître la nécessité d'une différenciation dans la mise en œuvre des politiques publiques, tenant compte de la diversité des situations locales. La question s'est posée en phase de déconfinement, avec des mesures décidées au niveau national mais inadaptées à la situation concrète de tel ou tel territoire. Et ce sont les mêmes interrogations que l'on trouve à propos de la gouvernance des établissements publics, et tout particulièrement celle des hôpitaux. Qui doit gouverner l'hôpital ? Les médecins ? Les directeurs ? Les agences régionales de santé ? Comment l'ensemble des soignants peut-il peser sur les décisions, forts de la capacité qu'ils ont démontrée d'adapter très rapidement le fonctionnement de l'hôpital aux impératifs posés par la crise ? Cette crise aura mis en évidence l'écart entre les acteurs de terrain et ceux qui prennent des décisions, qui renvoie, comme le note Marie-Astrid Piquet, professeur de gastro-entérologie, à « un écart entre la logique médicale des soignants et la logique de rationalisation de l'institution »<sup>3</sup>.

Un autre volet de la question de la gouvernance est celui qui renvoie à la démocratie participative. L'observation de différents modèles de relation entre l'État et les échelons locaux (je pense à l'Allemagne par ex.) montre que, même dans des situations de forte décentralisation, on ne saurait faire l'économie de la participation des populations à l'élaboration de certaines décisions publiques. Cette participation apparaît comme un élément d'efficacité, car elle permet d'accroître la confiance et la responsabilité des citoyens vis-à-vis de cette chose publique. On en a vu une illustration très médiatisée avec l'expérience française de la convention citoyenne pour le climat ; elle aura duré neuf mois, embarqué 150 citoyens tirés au sort, qui ont élaboré puis adopté leurs propositions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici à 2030 dans un esprit « de justice sociale ». Cette pratique n'est pas nouvelle, mais on assiste au retour en force de ce mode de construction de la décision, sous diverses formes, telle que l'exemple des deux assemblées irlandaises dont la première est composée de deux tiers de citoyens tirés au sort et la seconde est totalement par tirage au sort. Selon l'OCDE, entre 1986 et 2019, une vingtaine

d'États ont mené des expériences analogues. Ces expériences dessinent en quelque sorte la possibilité d'une démocratie augmentée, au risque, non négligeable, d'un affaiblissement de la représentation parlementaire, ou d'une concurrence avec d'autres institutions de la vie démocratique.

Dernier point, l'entreprise n'est pas étrangère à ces questions. À rebours d'une vision strictement actionnariale, il est possible, comme nombre de débats l'ont montré récemment, tout particulièrement en France mais pas seulement, de gouverner autrement, d'introduire des finalités complémentaires pour mieux prendre en compte les salariés, mais aussi la société civile, dans une démarche qui permet d'être plus attentif aux externalités produites.

## Synthèse

Pierre Veltz rappelle qu'au cours de la période des trente glorieuses, l'État était omniprésent pour reconstruire la France et son économie. Cette période a largement façonné la géographie économique que l'on connaît encore, et apporté beaucoup d'innovations technologiques. Au seuil des années quatre-vingt, les grandes entreprises commencent à investir à l'étranger, tandis que l'État avait de moins en moins de leviers pour influencer la répartition des activités et aménager le territoire. C'était le début de la décentralisation qui a fait monter en puissance les collectivités locales. La question du développement économique local passe par l'implication des régions, des villes, comme relais de la mondialisation. Progressivement, ce schéma a évolué vers un nouveau schéma que certains appellent néo localisme : les modèles de référence reposent désormais sur la proximité, les entités locales affichent leur autonomie et se constituent en réseaux. La société civile intervient de plus en plus dans ces discussions et met en avant certaines valeurs communes à l'ensemble de la planète : l'autonomie, la recherche de sens, la volonté d'être actif. L'État central ne sait plus comment se positionner par rapport à ce mouvement qui interroge

<sup>3</sup> Marie-Astrid Piquet, « Le directeur, seul patron à l'hôpital », Le Monde, 1 juillet 2020.



également la question de la cohésion et de la solidarité nationale.

Une nouvelle relation entre l'échelon national et local est nécessaire, analyse Carole Delga. La région Occitanie expérimente la démocratie participative, avec la mise en place d'une convention citoyenne tirée au sort, qu'elle concilie avec la démocratie représentative. L'élue appelle de ses vœux une nouvelle ère de la décentralisation, l'État se concentrerait sur les fonctions régaliennes et les collectivités locales sur l'action rapide. La crise a constitué une illustration des difficultés d'agir rapidement pour l'État. Ce sont les régions qui ont massivement acheté des masques pour protéger les populations. Elles se sont associées entre elles pour atteindre des volumes significatifs de commande. L'ensemble des représentants économiques échangeaient chaque semaine, faisaient preuve de réactivité, au plus près des réalités du terrain, qui différaient beaucoup d'un territoire à l'autre. La crise a permis de démontrer que le volontarisme politique, à l'échelle régionale, portait ses fruits, et permettait de déployer des projets plus justes et plus durables.

Didier Kling note que la thématique de la table ronde est posée sans point d'interrogation, comme s'il s'agissait d'une évidence. L'exemple de l'approvisionnement en masques laisse à penser que pour une meilleure organisation, il faut moins d'État et plus de responsabilités locales. La réalité diffère cependant d'un pays à l'autre. Si les collectivités ont été très présentes dans la gestion de la crise en France, l'État n'a pas pour autant été absent. Didier Kling se demande si la proximité est réellement toujours associée à une bonne gouvernance, et si elle ne peut pas, dans certains cas, représenter un danger. Le citoyen réclame un ancrage territorial tout en s'affirmant citoyen du monde. La loi qui interdit le cumul entre un mandat local et un mandat national comporte une certaine incohérence. Par ailleurs, la proximité peut être une source de conflit, notamment de conflits d'intérêts. L'entreprise a besoin de connaître le consommateur, mais chaque territoire dans lequel elle est active a sa richesse et sa diversité. Pour s'implanter, elle a besoin de connaître son interlocuteur, mais la diversité et la bonne gouvernance ne sont pas contraires à l'efficacité économique.

Les économistes s'interrogent sur la reprise de la consommation, les ménages ayant accumulé

beaucoup d'épargne, explique Françoise Benhamou. Lorsqu'ils consomment, c'est souvent pour des produits d'importation, ce qui illustre l'incohérence évoquée avec le souhait de plus de proximité. Pour autant, la globalisation est en recul, note Pascal Imbert, car les instances multilatérales ne fonctionnent plus, et parce qu'elle ne répond plus à l'attente des parties prenantes. Plus encore, les relocalisations de la production impacteraient le prix des biens de consommation. Cette hausse des prix est d'ailleurs une inquiétude exprimée par les citoyens. Les secteurs qui font l'effort de produire local, qualitatif et éthique peuvent être financièrement soutenus, cependant.

Face à l'émergence de la notion de raison d'être dans les entreprises, Pascal Imbert confirme que le modèle historique des gouvernances des entreprises est désormais considéré comme dépassé, avec une instance dirigeante et une instance représentative du personnel. On assiste à l'émergence de parties prenantes, de la société civile, qui donnent un autre sens que la seule création de richesses à l'entreprise.

L'Inde est agitée par de nombreux débats sur l'importance de l'échelon local, car bien qu'elle soit une économie en pleine croissance, elle doit s'interroger sur son modèle, basé sur l'exportation, dans un contexte de déglobalisation, explique Yamini Aiyar. La participation dans l'économie mondiale est importante pour les investissements, mais en même temps, l'Inde commence à construire un récit politique sur l'importance de l'économie locale. L'avenir du pays passe par un équilibre entre le local et le mondial, qui se construira sur la réaction des économies et grâce à l'apport des nouveaux moyens de communication numériques.

En Inde, la structure politique donnait beaucoup plus de marges de manœuvre au gouvernement national qu'aux provinces, mais cette approche centralisée a reculé au fur et à mesure que l'économie prenait son essor. Au fur et à mesure qu'une décentralisation s'opérait, l'Inde s'est également envisagée comme un marché national. Les biens et services ont commencé à circuler à l'intérieur du pays.

Pascal Imbert se dit convaincu que le local va progressivement reprendre sa place. Il estime cependant que la planète est trop petite pour ne pas maintenir des règles et principes internationaux et en appelle à la sauvegarde des instances supranationales. Le principe de

subsidiarité devrait permettre aux instances européennes de se concentrer sur l'essentiel et donner du sens à leur action. Dans ce contexte, il est important que la jeune génération se réapproprie les institutions pour prendre part à la construction d'une nouvelle société.

Alors que nombre de citoyens ont l'impression de ne plus avoir de contrôle sur leur existence à cause de la technocratie ambiante, qui détruit progressivement le droit à l'autodétermination, une question du public fait part de la difficulté à concilier efficacité et souveraineté authentique. La question fait également mention de la nécessaire conciliation entre l'Europe, en tant qu'entité supranationale, et la diversité des territoires locaux. Pierre Veltz estime alors qu'il est tout aussi intéressant que problématique que l'on s'empare, au niveau local, des sujets que l'on ne parvient pas à traiter au niveau national ou international. Selon les sujets, il faut choisir le bon échelon pour les traiter. En matière de souveraineté économique, l'échelon local n'est pas forcément le plus pertinent. Carole Delga observe, elle, un intérêt de la jeune génération pour les grandes causes internationales, tout autant qu'un attachement aux institutions locales. Ces deux considérations ne sont pas contradictoires. Elle considère qu'il est possible de lui redonner confiance envers les institutions au niveau local pour lui permettre

de s'intéresser à l'Europe. Yamini Aiyar estime que la demande vers plus de local trouve son origine dans un besoin de redonner du sens à la démocratie et de retrouver un sentiment d'appartenance. Les acteurs économiques doivent s'intégrer à cette tendance.

À la suite de la pandémie, on peut s'interroger sur la pérennité des aspirations des Français à fuir les métropoles. Pour Pascal Imbert, cette tendance, si elle se concrétisait, contribuerait à un meilleur équilibre des richesses sur le territoire. Pour autant, il pense qu'un urbain peut difficilement quitter la ville. Il juge peu probable que cette tendance soit conséquente et durable. Pierre Veltz observe que la société française est fracturée, avec des populations qui ne communiquent pas entre elles, et qui ont des visions très différentes du monde. La nouvelle génération s'intéresse aux grandes causes, mais se méfie des institutions. Le retour au local illustre le besoin d'une reprise de contrôle sur les institutions.

Finalement, Françoise Benhamou note à quel point le souci de trouver l'équilibre entre local et national est partagé, tout comme le besoin de réconcilier la jeune génération avec les institutions. Après la crise, les populations auront besoin de se tourner à nouveau vers les institutions nationales.



# Pour un débat politique passionné mais apaisé

SESSION 20

Coordonnée par **Alain Trannoy** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Jérôme Chapuis** (La Croix)

Avec les contributions d'**Olivier Duhamel** (Fondation nationale des sciences politiques - Sciences Po), **Robert Leblanc** (Aon France), **Marina Robles Garcia** (Gouvernement de la ville de Mexico), **Hervé Schiavetti** (maire d'Arles), **Dominique Schnapper** (EHESS)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Alain Trannoy, membre du Cercle des économistes

Un constat semble nous réunir : le sentiment qu'un discours violent refait son apparition dans le débat public. Peut-on identifier un certain nombre de raisons expliquant le renouveau d'un discours violent dans le débat public ?

Venant d'une ville portuaire, je voudrais filer la métaphore de la mutinerie sur un bateau. Avec le mouvement des Gilets jaunes, nous avons un peu assisté à une mutinerie par rapport à la direction que prenait le bateau France. Il me semble qu'il existe toujours deux ressorts dans une mutinerie : d'une part, un sentiment d'injustice ressenti par l'équipage, d'autre part, le sentiment que le capitaine emmène le navire par le fond. Je crois que nous pouvons identifier deux raisons de la colère. La première est l'injustice, à la fois sociale économique et politique. La deuxième est la direction générale prise par la société et l'économie.

« Il me semble qu'il existe toujours deux ressorts dans une mutinerie : d'une part, un sentiment d'injustice ressenti par l'équipage, d'autre part, le sentiment que le capitaine emmène le navire par le fond. »

**Alain Trannoy**

S'agissant de l'injustice, la question sociale est revenue au premier plan en France depuis la grande crise financière de 2008. Bien entendu, il y a toujours eu de l'insatisfaction vis-à-vis des inégalités, mais il me semble que ce discours est beaucoup plus présent depuis dix ans qu'il ne l'était auparavant. Le débat se fait plus aigu sur la question, alors que quand on s'appuie sur les données de l'INSEE concernant les inégalités de patrimoine et de revenus, on ne perçoit pas d'évolution très importante. La situation est globalement stable. Si on compare la France aux autres pays européens, elle se trouve plutôt parmi les bons élèves, c'est-à-dire qu'elle fait partie des cinq pays où le taux de pauvreté est le plus faible. Qu'est-ce qui explique le hiatus entre ces données et ce que révèle le débat politique ? Et bien le taux de croissance du niveau de vie par tête est devenu très faible, de l'ordre de 0,5%, ce qui nous renvoie plutôt à des données du XIX<sup>e</sup> siècle plutôt qu'à des données du XX<sup>e</sup> siècle, hors les guerres et la grande crise de 1929. Lorsque le gâteau ne s'accroît pas beaucoup en valeur absolue, vous regardez beaucoup plus votre part relative. Le jeu économique, à somme positive en période de croissance, devient un jeu à somme nulle lorsque la conjoncture est mauvaise. À cette injustice économique et sociale s'ajoute un sentiment d'injustice quant à la représentation politique. À partir d'une majorité relative quelquefois très courte, le système de scrutin fabrique une majorité absolue à l'Assemblée, ce qui induit un sentiment de sous-représentation des minorités. De manière plus profonde, les couches populaires ne se sentent pas représentées dans les chambres.

Si l'on examine maintenant la direction que prend le bateau, on observe une inquiétude profonde partagée par beaucoup. Elle l'est par une immense majorité concernant le réchauffement climatique et la perte de biodiversité, le fait que l'économie est en train de détruire la planète non seulement pour notre génération, mais surtout pour les générations futures. Le système capitaliste, qui avait gagné la compétition entre les systèmes économiques depuis la chute du mur de Berlin jusqu'en 2008, est désormais largement contesté par les jeunes générations dans ses finalités mêmes : vouloir toujours consommer plus et s'enrichir entraîne la destruction de la planète. Dans ce contexte, on peut aussi s'interroger sur le rôle des réseaux sociaux : sont-ils simplement une chambre d'enregistrement de ces inquiétudes et des peurs qui peuvent se transformer en haine, ou bien sont-ils un moteur de diffusion de ces discours violents ?

## Synthèse

Dominique Schnapper estime qu'à partir du moment où la représentation politique est mise en question, c'est la République qui est en crise et menacée. Par exemple, Madame Hidalgo a été réélue par 17 à 18% des inscrits. La hausse de l'abstention est grave dans la mesure où le vote légitime les institutions qui organisent la République. Or, si l'on ne reconnaît plus la légitimité des gouvernants, cela entraîne une crise de la démocratie. La mort des démocraties commence par la violence qui déporte la critique hors des cadres institutionnels légaux. Toute démocratie court le risque de voir la haine la violence étouffer le respect des institutions.

Le débat politique apaisé est très difficile en France en raison de la montée du populisme, ajoute Olivier Duhamel. En appliquant la logique de l'audimat qui favorise la caricature, le scandale et le buzz, le système médiatique subit lui-même une pression populiste. Les médias sont aussi captifs du « plus c'est violent, plus c'est bon ». Le populisme s'oppose au débat apaisé parce qu'il évacue la vérité. Il est une dénonciation des élites, des experts et par extension du savoir. Or, le débat ne peut être conduit si l'on invalide la notion même de savoir. Le débat populiste repose exclusivement sur les passions et les émotions, au détriment de

la raison. Enfin, le populisme nourrit la passion de la détestation, la jouissance de la haine.

Pour Robert Leblanc, la rationalité a aujourd'hui peu de place dans le débat politique, notamment sur les sujets sociétaux comme l'euthanasie ou la PMA qui déchaînent des passions antagonistes. Dans ce contexte, la meilleure voie d'apaisement est le respect. Il s'agit de reconnaître que les idées de l'autre, même si elles s'opposent aux miennes, les valent. Le dialogue peut être fructueux dès lors que le respect est réciproque.

Marina Robles Garcia, observe que la violence et les injustices résultent d'abord d'une logique économique de court terme qui a entraîné une dégradation des écosystèmes. Par exemple, la ville de Mexico se trouve pratiquement divisée en deux parties aujourd'hui : la première abrite beaucoup de richesses, d'offres d'emploi et de bonnes écoles ; la deuxième est beaucoup plus pauvre. Un enjeu est de rééquilibrer les parties afin de rendre la ville homogène. Afin de dissiper son image de ville la plus polluée du monde, la ville s'est rapprochée d'entreprises de différents secteurs afin de définir une stratégie adaptée. Les écologistes vivent un peu la malédiction de Cassandre. Ils accumulent depuis au moins 50 ans des études montrant les conséquences du système économique en place, mais sans être écoutés. La pandémie est une opportunité de mieux comprendre leurs arguments.

Le développement du numérique et des réseaux sociaux facilite la prise de parole intempestive et immédiate, indique Hervé Schiavetti. Les excès de toute sorte rendent le réapprentissage du débat public nécessaire pour limiter la haine des élites. Il faut notamment parler plus calmement, prendre le temps d'organiser une pensée complexe. Par ailleurs, la Covid-19 a mis en évidence la nécessité d'échanger sur ce qui protège véritablement le citoyen, notamment le système assurantiel et mutualiste.

Robert Leblanc ajoute que les réseaux sociaux alimentent une confusion des savoirs, chacun pensant savoir autant que les « sachants ». Certaines protestations conduisent à des aberrations comme une pétition en faveur d'un médicament. Olivier Duhamel note que si les réseaux sociaux ne sont pas la raison profonde de la dégradation du débat public, ils ont un effet plutôt désastreux par la démultiplication et l'exagération des positions. Le problème s'étend au-delà de la maîtrise des outils. Il faut surtout

savoir prendre un recul critique, ne pas succomber à l'immédiat, identifier les *fake news*. Pour Marina Robles Garcia, les réseaux sociaux sont à double tranchant : d'un côté, ils sont utiles pour informer les citoyens ; de l'autre ils exacerbent la violence.

Dominique Schnapper observe que le risque de haine est important dans des sociétés de concurrence et de compétition où les conditions d'accès aux biens sont inégales. Les hommes politiques sont particulièrement exposés à ce risque.

Pour Olivier Duhamel, la préservation de la démocratie repose sur l'éducation. Au-delà de l'apprentissage du numérique, il faut apprendre à résister au piétinement du savoir et à la haine. La formation et le rôle des journalistes pourraient également évoluer. Le déroulement des débats pourrait être mieux contrôlé par les animateurs. Il n'est pas possible, par exemple, de laisser quelqu'un dire à son contradicteur « s'il y a des morts demain à Paris, ce sera de votre faute ». Robert Leblanc souligne qu'il est important de distinguer l'opinion et la connaissance. Les réseaux sociaux les confondent.

Hervé Schiavetti rappelle qu'une manifestation n'est pas nécessairement un acte de transgression, mais l'occasion de soutenir

publiquement une idée. Elle ne doit pas être confondue avec un conflit social. Il faut lutter contre les idées simplistes dont certains s'emparent à des fins politiciennes. Les élus, quoique d'idées opposées, se respectent en tant que personnes se consacrant à la vie démocratique. Le problème est qu'un citoyen qui manifeste ses humeurs sur un réseau social ne prend pas un engagement ou une responsabilité. Il peut par conséquent se montrer plus radical. Dominique Schnapper ajoute que la modération est parfaitement compatible avec la rationalité. Le débat démocratique se déroule entre des personnes modérées qui savent qu'aucune position ne vaut absolument et qu'aucune société n'est parfaite, en particulier la société démocratique.

Pour Olivier Duhamel, une véritable représentation proportionnelle réduirait le sentiment d'exclusion et l'envie de s'exprimer plus violemment ailleurs. Dans ces conditions, le Parlement jouerait un véritable rôle et les coalitions réduiraient l'impression d'être face à un monarque qui décide seul et impose. Dominique Schnapper répond que le changement du mode de scrutin ne suffirait pas à donner aux citoyens le sentiment qu'ils sont représentés. Une voie médiane est souhaitable entre le scrutin proportionnel et le scrutin majoritaire.

# Mettre l'IA au service du progrès

SESSION 21

Coordonnée par **Dominique Roux** (Cercle des économistes)

Modérée par **Philippe Mabilie** (La Tribune)

Avec les contributions de **Mathieu Courtecuisse** (Sia Partners), **Jeff Feng** (Cloudpick), **Yuko Harayama** (RIKEN), **Luc Julia** (Samsung Electronics), **Thibault Lanxade** (Jouve)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de **Dominique Roux, membre du Cercle des économistes**

Je vais rappeler des choses qui sont peut-être des évidences pour certains et qui sont peut-être des nouveautés pour d'autres.

L'intelligence artificielle, ce n'est pas une simple technologie. En un mot, ce n'est pas un progrès comme les autres. Cette intelligence artificielle conduit à se poser des questions essentielles sur l'avenir et l'évolution des sociétés humaines. Elle représente un ensemble de technologies qui permettent de concevoir et de proposer des solutions assistant, imitant ou remplaçant l'homme dans les mises en œuvre de ses connaissances. Ce n'est plus un mythe. C'est aujourd'hui une réalité.

On peut dire que l'intelligence artificielle est la science dont le but est de faire réaliser par une machine, des tâches que l'homme accomplit en utilisant son intelligence. On peut dire aussi que c'est l'étude des activités pour lesquelles aucune méthode n'est a priori connue.

Alors que l'informatique, que l'on connaît bien maintenant, est le traitement de l'information, l'intelligence artificielle s'intéresse à tous les cas pour lesquels ce traitement ne peut être ramené à une méthode simple, précise, algorithmique, c'est-à-dire une suite d'opérations ordonnées, bien définies, exécutables sur un ordinateur et qui permettent d'arriver à la solution en un temps raisonnable (minutes, heures ou plus mais pas des années...).

L'IA, en permettant des prédictions à partir de données acquises, va sans doute transformer l'humanité et d'ailleurs son utilisation industrielle a déjà commencé. Elle est omniprésente dans un monde de plus en plus numérique et s'applique à tous les secteurs d'activité. Cependant, l'intelligence artificielle est à la fois un concept, bien sûr, mais aussi un sujet de controverse. En schématisant, on peut dire que cette intelligence artificielle repose sur trois piliers. D'abord, un domaine de l'informatique, qui regroupe plusieurs briques technologiques dans les algorithmes. Ensuite, c'est une interface qui s'adapte à l'homme, qui permet une communication facile et intuitive avec la machine. Enfin, c'est une partie des sciences cognitives.

Pour 86% des Français, selon un sondage récent de Médiamétrie et l'Université Paris-Dauphine, l'intelligence artificielle est un concept connu. Et pour 59% des Français, c'est une source de progrès, même si 49% d'entre eux éprouvent à son égard une certaine inquiétude. Il faut préciser qu'une technologie est neutre. Elle n'est ni bonne, ni mauvaise en soi, tout dépend de l'usage que l'on en fait. C'est pourquoi, dans ce domaine, il faut rester vigilant. L'intelligence artificielle est à présent au cœur de notre quotidien, mais ce n'est pas une technologie comme les autres. Elle contient une philosophie, une vision spécifique de la vie, car elle pose des questions essentielles sur l'avenir des sociétés humaines. Pour cela, il est indispensable de respecter quelques principes.



« L'intelligence artificielle est à présent au cœur de notre quotidien, mais ce n'est pas une technologie comme les autres. Elle contient une philosophie, une vision spécifique de la vie, car elle pose des questions essentielles sur l'avenir des sociétés humaines. »

**Dominique Roux**

Ce progrès doit être toujours contrôlé par des humains, prêt pour faire face aux possibles cyberattaques, transparent, en mesure de protéger les données personnelles qu'ils exploitent, capable de fournir un service qui ne discrimine aucune personne selon son âge, son genre ou sa couleur de peau. Il doit être audité régulièrement et proche des principes de l'écologie. Parmi les champions de l'intelligence artificielle, on trouve d'abord les États-Unis, puisque 40% des *start-up* mondiales dans ce domaine sont américaines ; la Chine, bien sûr (11% des *start-up* mondiales) ; Israël (10% des *start-up* mondiales). À eux trois, ils représentent 60% des entreprises, suivis du Royaume-Uni, du Canada, du Japon... La France est septième dans ce type de classement. Les États-Unis sont largement en tête, comme on le dit, avec 15 000 brevets en quatre ans, 85 000 emplois dans ce domaine et cela pour trois raisons qui pourraient nous inspirer : des universités au top, un système économique propice grâce aux GAFAs qui tire les autres, et bien sûr, des investissements énormes, au-delà du milliard de dollars. L'Europe peut améliorer sa situation avec un plus large financement public. Nous investissons quand même six fois moins que les États-Unis, sans oublier la coopération indispensable entre les pays. Quant à la Chine, elle a dévoilé récemment sa feuille de route pour créer une industrie d'une valeur de 150 milliards de dollars dans ce domaine d'ici 2030, c'est-à-dire demain.

L'intelligence artificielle a déjà de multiples conséquences. Outre les avantages pour améliorer la prise de décision, les connaissances, elle va aussi avoir des effets sur l'emploi. Selon IBM, au niveau mondial, avec l'arrivée de l'intelligence artificielle et de la robotique, il existe une forte probabilité pour que 120 millions d'actifs voient leur emploi disparaître au cours des trois prochaines

années. Ce qui n'est pas rien. Dans le même temps, des millions d'actifs devront se recycler, pour pouvoir se réorienter vers de nouveaux métiers. Des défis complexes se posent aux entreprises pour gérer leur besoin de main-d'œuvre et mettre en place, bien entendu, de nouvelles formations. Cependant, en parallèle, de nombreux emplois seront aussi créés. Ce sont ce qu'on appelle les *soft skills*, c'est-à-dire les savoirs, les comportements et non pas les compétences techniques qui seront les plus recherchées. Par ailleurs, les travailleurs seront libérés de tâches répétitives et non stimulantes, ils devront se consacrer à des travaux à plus forte valeur ajoutée, qui demandent de la créativité et de résoudre des problèmes, ce qui se traduira par un potentiel de production plus élevé.

Demain, nous irons encore plus en avant, avec le défi du *deep learning* – ou l'« apprentissage profond » –, c'est-à-dire une utilisation des machines qui consiste à enseigner à des ordinateurs ce que les humains sont habituellement capables d'appréhender. En deux mots, on peut dire qu'un nouvel ordre international est en train de se dessiner. Je reprendrais non pas une phrase d'un grand économiste, mais d'un homme important dans le monde, Vladimir Poutine, qui disait récemment : « Le pays qui deviendra leader en intelligence artificielle sera le maître du monde ». La compétition est donc bien lancée. Le plan 2017 de la Chine a pour objectif de devenir leader mondial, en dépassant les États-Unis, ils ont quelques firmes importantes qui les soutiennent et aident leur programme, et qui collectent d'immenses quantités de données dans ce but. Et des recherches, dont on parle moins, créent une certaine inquiétude sur le plan militaire, avec la fabrication d'armes autonomes, comme le robot char d'assaut russe déjà testé en Biélorussie. C'est un monde nouveau qui est en train de se créer.

L'intelligence artificielle va être, c'est certain, au cœur de notre quotidien, avec ses avantages et ses limites. Elle apportera une augmentation de l'efficacité sous toutes ses formes, mais il faudra en même temps, prendre garde d'éviter de minimiser l'humain, en créant, en quelque sorte, un homme diminué. L'intelligence artificielle est néanmoins l'un des moyens d'« Agir face aux dérèglements du monde ». Nous avons prévu quelques questions : est-ce une technologie comme les autres ? Est-ce une rupture radicale ?

Quelle régulation dans ce domaine ? Quelle stratégie internationale pour la maîtrise de l'intelligence artificielle ? Quel impact sur l'emploi ? Voici quelques idées à commenter et à débattre.

## Synthèse

Mathieu Courtecuisse considère que l'Intelligence Artificielle est déjà au service du progrès. Il s'agit donc davantage de savoir comment assurer qu'elle le reste. Selon lui, le monde souffre d'un manque d'IA, et non pas d'un trop d'IA. Celle-ci doit sa mauvaise réputation à tout ce qui a pu être dit à son sujet, les mythes de science-fiction y étant pour beaucoup. Cette méfiance s'est exprimée récemment, pendant la crise de la Covid-19. L'IA ne règlera pas tous les problèmes. Cependant, son éventuel apport pendant cette crise peut être source d'interrogation. Sans l'intelligence artificielle, le confinement mis en place par les gouvernements aurait été bien différent.

Il existe néanmoins des verrous, à la fois psychologiques, sociologiques, organisationnels. L'une des difficultés réside sur le fait que l'intelligence artificielle touche à l'intime. Des méfiances persistent ainsi quant à la gestion des données. La question de la réglementation sera fondamentale au cours de la prochaine décennie. En effet, il convient de déterminer comment collecter et stocker les données, comment gérer les attributs de propriété, comment partager la richesse créée à travers la monétisation de ces données. Il faut également préciser leur traçabilité ce que sont les algorithmes.

Le problème de l'accès des États à ces mines d'information se pose également. La compétition est mondiale et des différences dans le développement de l'IA existent selon les régions du monde. La problématique d'une asymétrie des réglementations se pose également. Ces questions devront être abordées dans le débat public.

Enfin, l'enjeu écologique lié au développement de l'IA est réel. En effet, le numérique génère 6% des émissions de dioxyde de carbone, constituant des « bombes en gestation », avec l'essor des objets connectés, par exemple. Ces sujets sont d'importance face aux dérèglements

du monde, qui sont aussi des dérèglements climatiques.

La problématique des données est essentielle et doit être régulée, affirme Thibault Lanxade. Le champ des possibles est immense, mais la régulation passera nécessairement par la norme et la loi. L'autre aspect de cette régulation tient à la capacité des États à organiser et contrôler les infrastructures. La logique voudrait que ceux-ci organisent les méta-plateformes – et non les méga-plateformes – permettant d'accueillir l'ensemble des questions de l'IA en les contrôlant et en les référençant. Ainsi, les administrations et les entreprises pourront élaborer des solutions utiles au quotidien.

Cette méta-plateforme, qui n'existe pas en France, a du mal à se structurer au niveau européen. La France et l'Europe sont donc sur la défensive face à l'hégémonie américaine et l'hégémonie chinoise, qui mettent en place des dispositifs extrêmement efficaces. Un troisième point tient à la garantie humaine, qui devra jouer le rôle de garde-fou. Les entreprises, les acteurs économiques et les administrations devront se munir de ces garanties humaines. A cet effet, des compétences devront être créées, des organisations devront être mises en place. Ces domaines en sont actuellement aux balbutiements. Les applications de l'IA dans le domaine de la santé en sont un bon exemple.

Yuko Harayama revient quant à elle sur la présence de l'IA dans le quotidien et son influence sur les comportements, lesquels tendent vers davantage de passivité. Elle se demande si cette évolution constitue un progrès. Si l'IA apporte plus d'efficacité, réduit les conflits et a beaucoup d'aspects positifs, la question se pose de savoir si elle ne diminue pas la capacité décisionnelle. Plus globalement, son emprise ne risque-t-elle pas de devenir prépondérante ? Il convient également de déterminer ce que deviennent les données, nécessitant de faire preuve de vigilance. En conséquence, si le développement de l'IA est une nécessité, le consommateur doit être un consommateur averti et exigeant.

Par ailleurs, le développement de l'IA a un impact jusque dans la façon d'envisager la recherche scientifique et ses méthodes. Jusqu'à présent, il s'agissait de formuler et de confirmer des hypothèses, en les confrontant à d'autres recherches, afin de trouver des éléments manquants ou contradictoires pour faire avancer les connaissances. Aujourd'hui, d'autres

façons de formuler ces hypothèses se dessinent. L'IA permet d'analyser les données et de faire surgir ces potentielles hypothèses. Le savoir-faire des scientifiques permet par la suite de distinguer les plus pertinentes. Une complémentarité entre l'IA et l'Homme peut donc se mettre en place, mais le chemin est encore long avant d'y parvenir.

Pour Luc Julia, la clé réside dans l'éducation. Pour maîtriser ces outils et instruire les politiques sur leur régulation, il est nécessaire de comprendre comment l'IA fonctionne. Les IA remplacent, certes, les humains pour certaines tâches, mais parallèlement, elles créent de nouveaux emplois, sans doute plus valorisants. Par ailleurs, il ne sera pas possible pour la machine de réaliser certaines activités. Les algorithmes sont élaborés et corrigés majoritairement par des êtres humains. Les intelligences artificielles ne sont pas intelligentes. C'est pourquoi il préfère utiliser le terme au pluriel ou parler d'intelligence augmentée : l'intelligence humaine est « augmentée » par ces outils. Enfin, se rapprocher de la perfection a un coût et l'énergie utilisée par ces intelligences artificielles aujourd'hui est insupportable. Il faudra sans doute décider des domaines dans lesquels utiliser ces outils.

Jeff Feng indique que la reconnaissance faciale peut être un outil puissant et une aide dans certains domaines. Cependant, les données faciales, comme les données métriques, sont des données personnelles et il existe certaines réticences parmi la population quant à leur utilisation. C'est pourquoi celle-ci doit être très transparente, notamment lorsqu'il s'agit de leur utilisation par les entreprises. De même, les gouvernements doivent appliquer une forme de régulation à travers la réglementation. Par ailleurs, les citoyens doivent consentir à l'utilisation de leurs données faciales. Les données doivent être bien stockées et pouvoir être effacées si le consommateur en fait la demande. Cette technologie peut néanmoins

être pratique et faciliter la vie quotidienne des consommateurs qui utilisent ces applications.

Thibault Lanxade souligne la notion de souveraineté de la donnée associée au RGPD. Cette réglementation cantonne les données au niveau européen. Il s'agit notamment de protéger les citoyens et les consommateurs. Néanmoins, une forme d'immaturité se dessine dans ce débat. Il serait possible d'aller plus vite, mais tant que le débat d'explication n'aura pas lieu, les citoyens n'en voudront pas. Un exemple est la question de l'identité numérique. L'État devra chercher un tiers de confiance pouvant garantir aux citoyens que leurs données d'identités sont protégées. En tout état de cause, les mentalités ne sont pas prêtes.

Mathieu Courtecuisse rappelle qu'en Europe, le RGPD a été mis en place avant d'avoir des puissances industrielles dans ce secteur. Le RGPD a donc renforcé la domination des grandes plateformes. C'est pourquoi il est nécessaire d'être prudents quant à la façon dont la régulation est utilisée. Il faut d'abord une ambition industrielle. Il s'agit également d'une confiance placée envers les acteurs privés. En Allemagne, l'application Stop Covid a mieux fonctionné qu'en France, car les données sont décentralisées et conservées par des entreprises privées, en l'occurrence Google et Apple. En France, elles sont conservées par l'État. En conséquence, la question se pose de savoir si la défiance est dirigée envers les acteurs industriels ou envers l'État.

Dominique Roux insiste sur la distinction qui existe en français entre réglementation et régulation, contrairement à l'anglais, qui dispose d'un seul mot pour les deux concepts. La réglementation renvoie aux pouvoirs publics ; la régulation consiste en la mise en œuvre de cette réglementation. En France, il est nécessaire de sensibiliser les pouvoirs publics en faisant une bonne réglementation, pour pouvoir faire une bonne régulation. Cependant, le régulateur ne remplace pas le réglementeur.

# Big data, menace et opportunité

SESSION 22

Coordonnée par **Joëlle Toledano** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Béatrice Mathieu** (L'Express)

Avec les contributions de **Elie Girard** (Atos), **Julien Grouès** (Amazon Web Services), **Linda Han** (Huawei), **Jerry Kaplan** (Stanford University), **Ludovic Le Moan** (Sigfox), **Éric Moulines** (Ecole Polytechnique)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Joëlle Toledano, membre associée du Cercle des économistes

Je vais essayer d'introduire un sujet immense et je vais le prendre par un petit bout de lorgnette, qui est un bout d'économiste, pour montrer l'ambivalence des données, en quoi elles sont porteuses à la fois effectivement de plein d'opportunités et aussi de quelques menaces. Ces considérations sont au cœur des modalités de l'intervention publique concernant les données.

On a évidemment tous entendu parler de la multiplicité des usages. Elle peut concerner des tas de choses comme le développement de nouveaux produits et services ou de nouveaux outils d'analyse, l'optimisation des processus de fabrication, l'amélioration ou la prolongation de la durée de vie des plus anciens, toute une série de services personnalisés ou non, et évidemment cela participe aussi aux progrès de la science et de la technologie, dont on en entendra parler je pense. Tous les secteurs d'activité devraient en profiter, à condition d'y avoir accès et d'avoir les compétences. Ce n'est pas toujours le cas, entre autres parce que la donnée n'est pas un bien économique comme un autre, et que le marché est souvent défaillant pour en optimiser l'usage.

Aujourd'hui, un certain nombre de secteurs en font un usage important, les scientifiques, bien sûr, mais beaucoup d'autres secteurs comme,

on en parle fréquemment, le commerce et la publicité.

La production et la mise en forme de données peuvent être complexes et coûteuses, or en réalité le marché est opaque et les incitations à investir sont parfois limitées, en l'absence des compétences ou des cadres juridiques appropriés.

Je vais essayer de pointer quelques-uns des débats qui sont autour de ces sujets, en adoptant une mise en perspective économique. Le premier point est celui de la question de la production et de l'utilisation des données : produire des données, les rendre utilisables, les entretenir, les stocker proprement etc... tout cela coûte effectivement cher, il faut donc trouver le moyen d'inciter les acteurs à le faire. Ensuite, la donnée a une caractéristique économique qui est assez particulière, ce qu'on appelle en jargon économique un « bien non rival », c'est-à-dire qu'en gros elle ne s'use pas quand on s'en sert. Ceci est formidable parce que ça voudrait dire qu'il serait possible et efficace que tout le monde l'utilise.

Pour autant il faut de l'argent pour la produire, on peut voir ici la première contradiction, ce qui fait d'ailleurs que l'une des premières politiques publiques mises en place concerne l'open data. L'open data, c'est le fait, quand il y a des données publiques, de les rendre ouvertes et de les rendre valorisables. Mais quand les données ne sont pas publiques, on ne peut pas simplement dire aux acteurs de donner accès à leurs données, puisque produire des données coûte cher, il faut donc qu'il y ait des incitations pour investir. D'un autre côté, quand les

données existent dans certaines entreprises, puisque ces données sont perçues comme valant de l'or, certains acteurs n'ont pas envie de partager cet or. Il faut donc trouver un moyen de les inciter à partager, de les aider à convaincre plusieurs acteurs de partager des données et qu'elles soient le plus utilisables possible. C'est d'ailleurs l'un des enjeux des initiatives européennes que de mettre en place les bons cadres réglementaires pour y arriver.

« La donnée a une caractéristique économique qui est assez particulière, ce qu'on appelle en jargon économique un « bien non rival », c'est-à-dire qu'elle ne s'utilise pas quand on s'en sert. Ceci est formidable parce que ça voudrait dire qu'il serait possible et efficace que tout le monde l'utilise. »

**Joëlle Toledano**

La question de la transparence des données est une autre contradiction. Au début du commerce électronique, on nous avait dit que ce commerce électronique allait être un moyen pour que les prix baissent, pour qu'il n'y ait plus d'écart de prix par exemple selon les lieux où l'on habite. Et bien ça ne s'est pas produit. On craignait aussi beaucoup les données personnalisées, le fait que selon votre profil, vous ayez tel ou tel prix. D'ailleurs certains parmi nous croient encore que c'est ce qui leur arrive quand ils prennent un billet d'avion. La réalité c'est que les commerçants ne le font pas parce que les clients ne sont pas très à l'aise avec ça. En revanche, une étude de la commission européenne de 2017, montre qu'une majorité de commerçants suivent le prix de leurs concurrents en ligne et s'adaptent. Vous avez des évolutions de prix importantes, ce qui fait craindre que des systèmes d'ententes se mettent en place. On s'aperçoit que la transparence est une bonne chose pour le consommateur, mais par ailleurs il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas trop d'ententes qui se mettent en place. On arrive directement au fond sur les algorithmes qui vont mettre en place ces ententes. On a beaucoup entendu parler de la question des algorithmes, là encore ça peut être formidable pour des systèmes de santé, mais ça peut aussi conduire à des usages qui ne sont

pas aussi positifs, avec des problèmes de biais, de non-fiabilité, de non-neutralité. Et là encore, on se retrouve, dans ce système, positif et négatif.

Autre sujet qu'on connaît bien tous, celui de la vie privée. Le cadre réglementaire doit intégrer le respect de la vie privée, ce qui suppose non seulement le contrôle de la collecte et de l'usage des données, mais aussi de ses conditions de stockage pour empêcher leur perte par des cyberattaques. Dans un marché de données ne disposant pas de contrôles suffisants pour les utilisateurs, il y a un risque que les collecteurs de données s'en donnent à cœur joie, qu'ils en collectent beaucoup trop. Il y a donc un vrai problème en matière de vie privée. Ces problèmes sont en réalité d'autant plus importants que les marchés sont concentrés. Quand vous avez plusieurs acteurs, d'abord vos données sont un peu plus réparties, et si vous ne faites pas confiance à un de ses acteurs, vous pouvez toujours changer de fournisseur. Or souvent, concernant les données sur la vie privée, malheureusement, aujourd'hui on est dans des marchés extrêmement concentrés où les alternatives sont limitées, donc on retrouve un problème en matière de protection de la vie privée.

Le stockage des données sur des systèmes interconnectés signifie qu'il est possible de contrôler l'accès aux données avec des investissements continus pour empêcher leur perte par des cyberattaques. Mais on s'aperçoit de plus en plus que même si les acteurs investissent pour se protéger de cyberattaques, par crainte d'entacher leur réputation, ce n'est pas suffisant pour les inciter à investir suffisamment. Là encore on voit pourquoi il peut y avoir des interventions publiques.

Je ne parlerai pas, bien que ce soit un sujet très important, des problèmes de données industrielles et automobiles, où là encore des tas de problèmes se posent, et où l'on voit pourquoi l'intervention publique est nécessaire. Et je conclurai simplement en disant que si la formidable prolifération des données dans l'économie représente une exceptionnelle opportunité pour stimuler la croissance par l'efficacité et l'innovation, il ne faut pas compromettre d'autres objectifs. Il faut des cadres réglementaires avec les bonnes incitations. Le monde des données est, et sera, un sujet important des politiques publiques du XXI<sup>e</sup> siècle.



## Synthèse

Le développement de la technologie contribue au bien-être, estime Linda Han. L'Intelligence Artificielle a notamment contribué à accélérer, pendant la crise sanitaire, la réalisation de diagnostics de la Covid-19. Pour autant, il est légitime d'être inquiet sur le sujet des Big data. La façon de créer de la valeur a beaucoup changé, mais pas la manière de la distribuer. La réglementation n'existe pas encore. La question de l'authentification des data, notamment, pose beaucoup de problèmes, ainsi que les transactions et la cyber sécurité des données. Huawei considère que chaque acteur doit apporter sa contribution dans son domaine. En tant qu'équipementier, l'entreprise veille à garantir la cyber sécurité dans les solutions qu'elle propose. Pour construire une véritable réglementation, il ne suffit pas que chaque acteur contribue dans son domaine, il faut que tous les acteurs – fournisseurs d'équipements, opérateurs, gouvernement, régulateur – contribuent à l'élaboration d'une réglementation acceptée par tous, qui maximiserait les effets et minimiserait les risques.

Élie Girard confirme que les Big data constituent autant d'opportunités que de risques. Les données d'entreprises sont une opportunité en particulier pour l'Europe. Toutes les plateformes créées sur les données grand public sont, pour la plupart, des plateformes américaines. L'une des raisons qui ont conduit à l'absence de plateforme européenne, est que l'on a considéré que ce marché de 450 millions de consommateurs était parfaitement unifié, malgré la multitude de langues, de cultures, d'habitudes de consommation, tandis que les États-Unis disposent d'un énorme marché domestique, qui permet d'atteindre rapidement une taille critique. La donnée d'entreprise présente l'intérêt d'être davantage unifiée entre les pays européens, elle constitue une énorme opportunité pour les plateformes numériques, à condition qu'il existe un cadre légal pour que les entreprises acceptent de partager leurs données, et qu'une autorité neutre assure l'administration de la plateforme. La donnée permettra une accélération de la réduction de l'empreinte carbone, car les technologies consomment de l'énergie mais permettent en contrepartie de réduire la consommation des autres secteurs.

Ludovic Le Moan est d'avis que l'enjeu des données physiques n'est pas encore visible des pouvoirs politiques, car il ne fait qu'émerger. La donnée physique est partout. L'enjeu pour l'économie est de la capter pour moins cher, de la raffiner, et de la revendre plus cher. Le débat est donc plus économique que technologique. Il préconise d'approcher chaque entreprise pour lui expliquer quelles sont les données qu'il est pertinent de collecter, l'aider à évaluer la valeur de la donnée – ce qui pourrait conduire à la création d'un nouveau métier, *data analyst* – pour déterminer l'intérêt économique de sa collecte. Cette évolution aiderait les entreprises, y compris de taille modeste, à se déployer à l'international. Ludovic Le Moan en appelle donc à réduire l'attention portée à la donnée personnelle et à investir sur la donnée physique ou donnée d'entreprise pour faire émerger de nouveaux acteurs et soutenir le développement des PME-PMI.

Pour Jerry Kaplan, certaines entreprises du secteur technologique, en particulier du secteur hardware, ne tiennent aujourd'hui plus qu'à un fil après avoir été très dominantes. De nombreuses entreprises font machine arrière sur la question de la reconnaissance faciale, pour des raisons éthiques. Cette technologie connaît ses limites en termes de fiabilité. Pour autant, elle ne doit pas être enterrée, mais son usage surveillé. Les avancées technologiques liées à l'usage des données sont de nature à supplanter des marchés existants. Par exemple, l'implantation de puces dans les réseaux neuronaux pourrait soutenir la mémoire, permettre la téléportation, communiquer par la pensée. La technologie d'imagerie cérébrale comporte d'énormes potentialités, mais également des défis juridiques, moraux, sociaux, comme c'est le cas pour chaque avancée technologique. Jusqu'à présent, les sociétés sont parvenues à relever ces défis, elles y arriveront encore.

Julien Grouès considère qu'il est important de donner accès aux technologies, comme le fait Amazon Web Services, pour permettre à ses clients d'accéder aux Big data et créer de la valeur. Pour garantir la sécurité, les données hébergées sur les *data centers* restent la propriété des clients, qui ont en outre la possibilité de choisir le lieu d'hébergement parmi 24 *data centers* répartis dans le monde, de les chiffrer, et de les récupérer quand ils le souhaitent. Ces mesures contribuent à éviter



que l'opportunité ne devienne une menace. La formation est également indispensable, dans l'enseignement supérieur et secondaire, et dans le monde du travail, pour développer les compétences en la matière et permettre aux professionnels d'agir et de décider en ayant une meilleure connaissance des enjeux.

La notion de Big data est apparue avec le web, au milieu des années quatre-vingt-dix, rappelle Éric Moulines. Elle s'est enrichie avec l'émergence des réseaux sociaux, et plus récemment avec les données d'entreprises. Aujourd'hui, les flux de données explosent, ce qui pose des problématiques de stockage. Ces développements créent de nouveaux domaines de recherche pour les chercheurs, les découvertes bouleverseront l'économie mais également la science de demain. Les données que l'on collecte grâce aux nouveaux instruments scientifiques apportent de la connaissance. L'enjeu est de faire exister l'Europe, de faire émerger un géant européen du numérique et des télécoms.

Pour faire émerger un géant européen et collecter les données industrielles, Ludovic Le Moan préconise de développer un standard appelé OG, qui consomme très peu d'énergie pour alimenter des capteurs de données au niveau mondial, afin de collecter les données de manière peu coûteuse. Il recherche des partenaires pour investir sur cette technologie.

Élie Girard partage le fait que le coût de la collecte constitue le principal enjeu pour la développer. Pour lui, c'est sur le calcul que l'Europe peut disposer d'un avantage compétitif : le calcul de haute densité et le calcul quantique. Enfin, il juge indispensable de créer les règles de portabilité de la data, qui garantiraient l'indépendance des propriétaires des données. Ces trois conditions réunies permettraient à de nouvelles plateformes

digitales européennes d'émerger. Linda Han souligne la compétence européenne pour construire les standards et établir des réglementations (2G, 3G, RGPD etc.). L'émergence d'un champion européen n'est possible qu'en s'adressant au marché mondial, pas uniquement européen.

Joëlle Toledano estime que si l'Europe peut émerger sur le marché des données industrielles, elle ne doit, pour autant, pas abandonner le marché des données personnelles. Elle doit se donner les moyens de reprendre le pouvoir sur une partie de l'économie qui est monopolisée par des acteurs extérieurs. Ludovic Le Moan considère que c'est un combat perdu d'avance, et que l'investissement serait plus utile dans d'autres domaines. Il préconise de doter l'Europe d'une force de dissuasion numérique. Éric Moulines objecte que l'Europe ne peut accepter que toutes les données transitent par les géants américains. Il existe un besoin politique de rééquilibrer les forces. Pour autant, la lourdeur bureaucratique entrave l'émergence de géants européens dans un secteur qui requiert de l'agilité.

A la question de la souveraineté européenne face au Cloud Act américain Julien Grouès précise que cette loi s'applique à tous les acteurs qui ont des activités aux États-Unis, pas uniquement ceux du Cloud. Il permet à un juge américain d'avoir accès à des données par mandat dans le cadre de crimes graves (terrorisme, blanchiment d'argent, trafic d'êtres humains). Aucun juge américain n'a fait de demande pour des données françaises hébergées en France. Le chiffrement proposé par Amazon Web Services garantit en outre qu'elles resteront inaccessibles. Ludovic Le Moan ajoute que la meilleure parade est que la couche de chiffrement ne soit pas détenue par un acteur américain.

# Nos relations de travail, entre efficacité et humanité

SESSION 23

Coordonnée par **Alexandra Roulet** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Bruna Basini** (Le Journal du Dimanche)

Avec les contributions de **Yochai Benkler** (Harvard University), **Méka Brunel** (Gecina), **Nicolas Dufourcq** (Bpifrance), **Bertrand Dumazy** (Edenred), **Éric Labaye** (École polytechnique)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Alexandra Roulet, membre associée du Cercle des économistes

Le thème de cette session est très large. Je vais me contenter de faire deux remarques pour mettre en lumière ce que la recherche académique a à dire sur la question du télétravail. La première remarque sera du point de vue des salariés : comment le télétravail est-il perçu ? Et la deuxième remarque sera plutôt du point de vue des employeurs, quel est l'effet du télétravail sur la productivité ?

Du point de vue des salariés, je voudrais citer une étude très intéressante qui est parue en 2017 dans l'Américan Economic Review par Alex Mas et Amanda Pallais. Ces deux économistes ont essayé de quantifier dans quelle mesure les salariés valorisent, ou non, la possibilité de faire du télétravail. Ils ont montré que les salariés valorisent cette possibilité et qu'ils sont prêts à renoncer en moyenne à 8% de salaire pour pouvoir bénéficier de cette option. Comment ont-ils estimé cela ? Dans le cadre d'un processus de recrutement, ils ont demandé à des candidats de choisir entre deux offres d'emploi similaires, qui différaient simplement sur le fait que l'une proposait l'option du télétravail et l'autre non. Ces deux offres proposaient aussi des salaires différents. Ce qu'ils ont remarqué, c'est que la plupart du temps les candidats choisissaient l'offre

d'emploi qui avait l'option du télétravail, même lorsque celle-ci payait moins. Ils ont mesuré que l'écart de salaire moyen auquel les salariés étaient prêts à renoncer pour bénéficier de cette option était de 8%. Ils ont essayé de comprendre pourquoi. On pourrait penser que l'un des aspects déterminants serait le fait de pouvoir bénéficier d'une flexibilité horaire, de pouvoir choisir exactement le nombre d'heures travaillées et quand est-ce qu'on effectue ces heures. Les auteurs ont montré que ce n'était pas du tout la raison principale. La plupart des salariés – avec toutefois une réserve – veulent travailler la durée légale hebdomadaire de travail, aux heures habituelles de bureau. Ce n'est donc en général pas pour la flexibilité horaire que les travailleurs valorisent le télétravail, sauf un petit groupe – et c'est ici la réserve que je mentionnais – notamment les femmes avec de jeunes enfants, qui ont un désir de flexibilité horaire assez fort et sont prêtes à des sacrifices salariaux assez importants pour obtenir cette flexibilité horaire. Pour l'ensemble des candidats cependant, ce n'était pas vraiment le facteur. Le facteur était tout simplement ne pas avoir à effectuer quotidiennement le trajet entre le domicile et le lieu de travail qui, pour beaucoup de salariés, est devenu de plus en plus pénible.

« La meilleure façon d'avoir des gains de productivité avec l'option du télétravail serait donc de laisser les salariés choisir, doser pour eux-mêmes, le recours au télétravail. »

**Alexandra Roulet**

Je pense donc que le télétravail est une option intéressante en particulier dans le cadre des grandes agglomérations, non pas pour gagner en flexibilité mais pour éviter à certains salariés des temps de trajet qui sont devenus, parfois, beaucoup trop élevés. C'est le premier point.

Le second point, plutôt du côté des employeurs, est de savoir ce qu'on peut attendre en termes de productivité quand les gens travaillent à la maison. Je m'appuie ici sur une étude parue en 2015 dans le *Quarterly Journal of Economics*, par Nick Bloom et ses coauteurs. Une grande agence de voyages chinoise cotée en Bourse a voulu mesurer l'effet du télétravail sur la productivité. Dans un premier temps, ils ont demandé aléatoirement à certains salariés de télétravailler et à d'autres de travailler sur site. Le but était de regarder l'effet du télétravail sur la productivité sans avoir de biais de sélection. Ils ont constaté des gains de productivité de 13% pour ceux qui travaillaient depuis chez eux. Dans un deuxième temps, ils ont permis aux salariés de choisir dans quel groupe ils voulaient être : télétravail ou travail sur site. Dans ce scénario, pour les télétravailleurs le gain de productivité a été de 22%, c'est-à-dire presque le double. Que peut-on retenir de ça ? Probablement que ces chiffres sont spécifiques au contexte. Mais ce qui est plus général, c'est que les effets entre les deux situations testées sont très hétérogènes. Il est intéressant de comprendre que c'est assez dur de prévoir qui va être plus productif en télétravail ou sur site. C'est assez dur de le prévoir sur la base de caractéristiques observables. En revanche, les gens savent très bien pour eux-mêmes s'ils sont du genre à être plus productifs sur site ou plus productifs à la maison. La meilleure façon d'avoir des gains de productivité avec l'option du télétravail serait donc de laisser les salariés choisir, doser pour eux-mêmes, le recours au télétravail.

Finalement, ce que tout ça nous apporte, c'est de penser le travail à distance non pas comme quelque chose qui doit être imposé mais

vraiment comme une option dont certains salariés, sans qu'on puisse exactement prédire ex-ante lesquels, vont se saisir parce que, pour eux, ça leur permet d'être plus productifs. Ils ont un environnement à la maison qui y est favorable et cela leur permet d'éviter des temps de trajet qui, bien souvent, sont devenus une contrainte trop éprouvante.

## Synthèse

Il existe une tension permanente entre les employeurs et les salariés autour des lois qui réglementent les technologies, ce qui aboutit à des luttes permanentes, relancées à chaque vague d'industrialisation, note Yochai Benkler. Il n'y a pas de phénomène de compensation entre efficacité et humanité. Le libéralisme traditionnel a décliné, de vastes classes de travailleurs ont été laissées dans la précarité, les travailleurs migrants sont devenus « l'autre » que l'on craignait. L'idée selon laquelle il y a une bonne voie de mise en œuvre de la technologie qu'on pourrait imposer est fautive. Au contraire, on a besoin d'une stratégie de contrôle du marché, car les industries utilisent la technologie pour accroître leur compétitivité. Aux États-Unis, l'idée selon laquelle l'État peut guider les changements technologiques émerge, pour trouver l'équilibre entre efficacité et humanité. Les politiques publiques jouent un rôle central dans le développement des technologies. Il existe une manière de mesurer l'exploitation des travailleurs et des consommateurs par un audit, pour rendre des comptes à un cadre réglementaire. Les mêmes composantes technologiques peuvent être utilisées pour augmenter le pouvoir d'un côté ou de l'autre de la relation de travail ou du marché. Les politiques publiques doivent influencer cet arbitrage pour qu'il penche vers l'humanité plutôt que la productivité.

Méka Brunel explique que la société Gecina a fait évoluer sa stratégie sur la base de trois constats, qui sont accélérés par la crise de la Covid-19 : l'urbanisation et la centralité autour des hubs de transport ; l'impact de la technologie et de la numérisation qui transforme la force de travail entre les métiers de service et les métiers à valeur ajoutée ; et l'urgence climatique. La crise a forcé à mettre en œuvre le travail à distance, qui est un peu différent du télétravail, car il nécessite de faire

évoluer les modes de fonctionnement. Si on a constaté une hausse de la productivité les quatre premières semaines, celle-ci s'est réduite en raison de la fatigue, des difficultés à déconnecter, du manque de lien social. La période a mis en lumière les inégalités dans les conditions de vie. Il faut donc continuer à réfléchir aux modes de travail, à son adaptation, pour aller vers plus de flexibilité. La crise a également révélé à quel point ceux qui sont en bas de l'échelle sociale sont indispensables à la société. Cela ne pourra pas être oublié. Enfin, le travail à domicile rend l'employeur responsable de ce qu'il se passe au domicile du salarié. C'est un sujet sur lequel il convient, dans les mois à venir, de réfléchir.

Éric Labaye est d'avis que la crise a généré une bascule numérique à grande échelle et conduit à un changement de mentalités. On a pris conscience de ce qui était possible, il convient maintenant de réfléchir à ce qui est souhaitable. Les salariés qui ont basculé vers le télétravail ont, globalement, fait preuve d'un haut degré d'acceptation, avec néanmoins quelques difficultés qui devront être examinées pour identifier des solutions. Enfin, on a également constaté que si le numérique permettait de réduire la distance, il réduisait également le temps. De ces trois constats, Éric Labaye tire trois impératifs : retravailler les organisations pour assurer l'efficacité et l'humanité, avec une approche du bas vers le haut, repenser le management pour gérer les équipes à distance, et apprendre à utiliser les outils collaboratifs pour maintenir les contacts humains.

Bertrand Dumazy estime que sans efficacité, il n'y a pas d'humanité, car une entreprise qui fait du profit paie des impôts permettant de construire une société plus humaine. Mais sans humanité, il n'y a pas non plus d'efficacité. Le télétravail a constitué un formidable outil d'efficacité pour une société internationale comme Edenred, qui a pu poursuivre son activité. Il a été vécu comme un facteur d'humanité, car il a permis de maintenir la relation de travail. Si tout a été possible en télétravail, bien sûr, tout n'était pas souhaitable : l'entreprise, c'est partager de l'ambition et de la passion, ce que le numérique ne permet pas. Il faut donc mesurer à partir de quel degré de télétravail ce partage n'est plus possible. De plus, une entreprise prospère si elle évolue dans un cadre sans forte tension sociale, or le télétravail crée de grandes inégalités, et

présente des risques de fragmentation intergénérationnelle. Comme tous les outils, le télétravail présente des avantages et des limites, il faut trouver la bonne manière de l'utiliser. Il doit rester souple dans son usage, et ne pas être utilisé pour traiter certains problèmes sans s'attaquer aux causes profondes.

Nicolas Dufourcq explique qu'il a, avant le discours du président de la République, pris la mesure de l'épidémie et placé quasiment l'ensemble de ses collaborateurs en télétravail. Ce mode d'organisation a très bien fonctionné au sein de Bpifrance. Après la crise, il n'a pas été facile de faire revenir les collaborateurs, qui émettaient des craintes pour leur santé d'une part, mais qui ont d'autre part développé un certain goût pour le sentiment de liberté qui leur avait été offert. La liberté sera d'ailleurs le thème d'une réunion organisée au mois d'octobre dans l'entreprise. La crise ne doit pas faire oublier que le salariat conduit à un lien de suggestion. L'entreprise sera amenée à repenser sa politique, mais elle ne sera pas basée sur un télétravail fixe. Le temps de trajet entre domicile et travail peut être usant s'il est long et quotidien, et le télétravail peut apporter une réponse, mais il ne doit pas avoir l'effet inverse et pousser les salariés à aller vivre plus loin encore de leur lieu de travail. De plus, toutes les populations ne présentent pas la même efficacité en télétravail. Les informaticiens ont été extrêmement efficaces pendant cette période, ce n'est pas le cas pour d'autres métiers. Enfin, il est important, pour Nicolas Dufourcq, que la numérisation n'efface pas les rituels qui donnent du sens social dans les locaux professionnels.

Bertrand Dumazy explique qu'il s'est rendu au siège social d'Edenred chaque jour. Les comités exécutifs se réunissaient quotidiennement, les comités exécutifs élargis toutes les semaines, et le personnel était informé toutes les deux semaines. L'entreprise s'est efforcée de maintenir le lien, et de responsabiliser les managers par rapport à la gestion des équipes en télétravail.

Méka Brunel explique qu'elle se rendait au bureau à chaque fois qu'elle s'adressait aux collaborateurs. Le comité exécutif se réunissait tous les jours, le CODIR a augmenté sa fréquence de réunion et en a profité pour réfléchir à sa raison d'être. Cependant, elle craint que le télétravail n'ait pas permis de

maintenir un lien de proximité avec chacun des salariés.

Éric Labaye confirme qu'à Polytechnique, la fréquence des échanges entre les dirigeants et avec les membres du personnel ou les étudiants a augmenté. L'école a notamment suivi de près la situation des étudiants dont les stages à l'étranger étaient annulés, et a fait fonctionner son réseau pour trouver des solutions.

Yochai Benkler observe une déconnexion entre les conversations managériales spécifiques au télétravail et ce qui se passe en présentiel, dans un contexte de soulèvement politique lié au sentiment d'incertitude économique, en France comme aux États-Unis.

A la question de la possibilité de généralisation du télétravail, Bertrand Dumazy n'exprime pas

de crainte mais la conviction que les conditions de travail se redéfiniront sur la base d'un travail du bas vers le haut. Méka Brunel partage le fait que la crainte empêche d'avancer. Il est encore tôt pour mesurer l'impact réel du développement de la technologie, tant la situation que l'on vient de traverser est exceptionnelle. Il sera utile de mettre en place des outils de mesure pour évaluer cet impact, afin de penser les organisations de demain. Éric Labaye préconise d'améliorer la formation du management et du personnel pour tenir compte des nouvelles conditions de travail. Nicolas Dufourcq estime que si le télétravail devient la norme, il ne sera pas possible de développer et d'acquérir des valeurs propres à l'entreprise.

# Numérique et liberté, une équation compliquée


SESSION 24

Coordonnée par **Valérie Mignon** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Christophe Alix** (Libération)

Avec les contributions de **Alexandre Cadain** (Anima), **Barry Lynn** (Open Market Institute), **Joëlle Toledano** (Le Cercle des économistes)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductif de Valérie Mignon, membre du Cercle des économistes

Selon la loi Informatique et Libertés de juin 2019, le numérique doit être « *au service de chaque citoyen* », c'est-à-dire qu'il doit être inclusif tout en garantissant le respect des libertés. Qu'en est-il dans les faits ?

En France, l'exclusion numérique concerne près de 30% de la population. Ce sont ainsi 14 millions de personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui éprouvent des difficultés à l'utiliser. La fracture numérique est donc bien présente. Face à cette réalité, l'inclusion numérique constitue un réel enjeu de société avec, à la clé, une réduction des fractures et inégalités, un accroissement des chances de réussite, un gain en matière d'autonomie et, en conséquence, un moyen de préserver les libertés. Ce dernier aspect, la question des libertés, est crucial. Il soulève plusieurs questions : le numérique est-il vraiment un gage de liberté et de quelle(s) liberté(s) parle-t-on ?

À première vue, le numérique, en particulier avec internet, peut être perçu comme un garant de la liberté d'expression. Or, dans le même temps, beaucoup d'individus se sentent de plus en plus dépossédés de leur liberté privée. Cela s'explique par les intrusions massives et désormais quasi-systématiques dans nos vies privées, notamment au travers de la collecte des

données qui nous concernent. Les traces numériques que nous laissons en nous connectant conduisent à la production d'autant de données utilisables par de multiples acteurs : des publicitaires, des entreprises, des banquiers, mais aussi des escrocs et des malfaiteurs. L'illustration la plus directe est fournie par les multiples publicités intrusives qui envahissent au quotidien nos écrans, concernant des produits en lien avec les traces que nous avons laissées sur la toile. De nombreux exemples d'utilisation abusive de données personnelles peuvent être fournis, comme le vol de données personnelles de millions d'utilisateurs de Facebook en octobre 2018. Je crois qu'on le voit bien, tout l'enjeu réside ici dans la protection des données et de notre identité numérique afin que nos libertés soient préservées.

« L'inclusion numérique constitue un réel enjeu de société avec, à la clé, une réduction des fractures et inégalités, un accroissement des chances de réussite, un gain en matière d'autonomie et, en conséquence, un moyen de préserver les libertés. »

**Valérie Mignon**

Une autre question se pose, celle du respect de la liberté des travailleurs, avec la mise en place d'outils numériques qui permettent aux



employeurs de surveiller leurs salariés. De tels procédés interrogent plus généralement sur les limites à fixer aux systèmes de surveillance numérique afin que les libertés individuelles ne soient pas bafouées.

Un autre aspect crucial est celui de la liberté d'expression : comment la garantir tout en la limitant en cas d'abus ? La question est d'autant plus sérieuse que le numérique prend nécessairement une dimension internationale, ce qui place le droit international face à de nouvelles problématiques. Assiste-t-on aujourd'hui à une recrudescence des limites posées à la liberté d'expression, du fait du développement du numérique ? La fréquence et l'ampleur de la censure ont-elles augmenté ? Plusieurs pays, à l'instar de la Chine, ont mis en place des systèmes qui visent à bloquer l'accès à certains sites sans nécessairement recourir à un quelconque contrôle par les autorités judiciaires. Le champ de la liberté d'expression peut alors se trouver réduit face à un blocage excessif. Le défi consiste donc à trouver un équilibre entre le respect de la liberté d'expression, au fondement de toute démocratie, et son encadrement.

À côté des libertés individuelles, c'est aussi la liberté collective qui est en jeu. L'exemple le plus parlant en la matière est probablement celui de l'entreprise Cambridge Analytica. Elle a notamment été très active lors de la campagne de Donald Trump pour les élections présidentielles américaines en aspirant les données et les informations privées de dizaines de millions d'internautes. Ce piratage a permis de mener une campagne individualisée, avec des messages ciblés selon les préférences des utilisateurs. Cette même société a également été soupçonnée d'avoir joué un rôle crucial dans le référendum sur le Brexit en 2016, en orientant les votes en faveur de la sortie de l'Union européenne. On le voit bien, outre la liberté individuelle, c'est aussi la liberté collective qui est atteinte, puisque la campagne menée via ces piratages de données privées est à même d'influencer les votes et donc le résultat final des élections qui s'imposeront à tous.

La relation entre numérique et liberté est ainsi très complexe, elle revêt un grand nombre de dimensions dont nous allons débattre précisément aujourd'hui autour d'interventions qui s'annoncent passionnantes.

## Synthèse

Pour Joëlle Toledano, le numérique est compliqué par nature, quel que soit le champ où il s'implante. Ce sont plus précisément ses effets qui sont très difficiles à évaluer et à contrôler. Il est particulièrement ardu d'appréhender les dynamiques de long terme induites, encore trop souvent perçues avec le prisme et les institutions du XX<sup>e</sup> siècle. Lors de la création d'internet, les geeks et les libertaires pouvaient partager l'utopie d'un lieu où les institutions du monde physique étaient bannies au profit d'une civilisation de l'esprit plus humaine et donc plus juste. L'autorégulation au service de la liberté et de l'innovation était alors l'alpha et l'oméga de tous les discours. Aujourd'hui, les technologies numériques sont dominées par un petit nombre d'acteurs très puissants, les GAFAs, qui ont créé des écosystèmes en dehors desquels il est de plus en plus difficile de se développer. S'ils offrent de fortes possibilités de croissance, ils imposent en contrepartie une régulation privée pas toujours bienveillante. Ces puissances, à la fois économiques, financières, technologiques et politico-médiatiques, ont verrouillé la concurrence en Europe, notamment par abus de position dominante. Du rêve historique du cyberspace de liberté, il ne subsiste presque plus que Wikipédia et les logiciels libres.

Une réflexion collective doit être menée afin de fabriquer de nouvelles règles et de nouvelles institutions intégrant les spécificités de l'économie numérique. Malgré les mesures mises en place comme la réglementation générale de protection des données (RGPD), les GAFAs peuvent contourner les obligations en choisissant d'implanter leurs sièges dans les pays les moins contraignants.

Vis-à-vis des fake news et des discours haineux, les régulations qui se limitent au contenu ont peu de chance d'être efficaces. C'est aux modèles économiques sous-jacents, qui tentent de maximiser la publicité, qu'il convient de s'attaquer. La priorité est d'acquiescer une compréhension fine des mécanismes du numérique. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de fabriquer des règles confortant la liberté.

Alexandre Cadain explique que les imaginaires collectifs ont peut-être failli à appliquer le

numérique à certains aspects du monde, et notamment l'écologie. Pour autant, durant le confinement, le numérique a permis de s'extraire des contingences du monde physique, de communiquer avec ses proches et de télétravailler.

L'intelligence artificielle (IA) représente une promesse de libération d'autres contingences, notamment le travail inhumain. Le problème est que la combinaison de l'IA et des intérêts économiques conduit à prédire les désirs et les émotions humaines pour des raisons de profit. Quelle est la place de liberté dans un monde où les plaisirs sont à la fois déterminés et évalués ? Sur les réseaux sociaux, l'isolement dans des bulles cognitives restreint la vision de l'actualité. L'explosion de données ne produit pas nécessairement de connaissance et l'on est réduits à développer des récits très courts de complot pour comprendre ce qui nous entoure.

Un autre danger serait que le cyberspace se détourne du monde réel et de ses problèmes. Or, le cloud est composé de câbles et de serveurs refroidis à l'eau, générant une empreinte carbone très réelle. En somme, le numérique ne doit pas être perçu comme une libération folle et naïve d'un monde fini, mais comme une opportunité de mieux saisir la complexité du monde. De ce point de vue, il serait souhaitable d'affirmer non plus l'indépendance d'internet, mais l'interdépendance entre les hommes, les machines et le vivant afin de relever les défis de l'anthropocène. Un autre enjeu est de démocratiser l'accès aux ressources de l'IA pour une gestion commune de la technologie.

Pour Barry Lynn le contrôle de l'accès à internet est une grande menace pour la démocratie et la liberté. Alors que la Toile représente en principe une grande opportunité de rendre le monde plus ouvert et équitable, la situation monopolistique des GAFAs menace la liberté d'accès au marché. D'une part, ils peuvent traiter chaque vendeur et acheteur différemment, d'autre part, ils peuvent mettre en place des systèmes influençant les choix individuels d'achat, de vote et même d'opinion. Les fake news sont une arme de manipulation destinée à détruire les informations de valeur. Compte tenu de leur taille, les GAFAs peuvent même extorquer des revenus ou imposer ce qu'ils doivent dire à de grands groupes en les menaçant de les couper du marché. Face à cette concentration de pouvoirs privés nuisibles à la

démocratie, il convient de se mobiliser collectivement au-delà des travaux législatifs en cours, notamment aux États-Unis sur l'Antitrust Act qui existe depuis Sherman. L'enjeu est de priver Google, Amazon et Facebook de toute capacité de discrimination entre les vendeurs, les acheteurs, les auditeurs ou les orateurs. Une même réglementation doit s'appliquer à l'ensemble de ces acteurs afin qu'elles restent au service de la population, et non l'inverse.

Joëlle Toledano explique qu'afin de mieux contrôler les effets du numérique, la Commission européenne a lancé une consultation publique offrant l'alternative entre une modification du droit de la concurrence et une régulation renforcée. Le droit de la concurrence n'est pas capable de faire évoluer les structures de marché. D'une part, les amendes émises n'ont toujours pas été validées par la Cour de Justice de la communauté européenne. D'autre part, elles demeurent très faibles par rapport à la rente de monopole. L'Autorité de la concurrence, qui a récemment condamné Google, n'a fait que réitérer une demande formulée dix ans auparavant. L'intérêt de la régulation est qu'elle s'ajuste. La bonne direction est prise, mais il est nécessaire d'accélérer avec l'assentiment massif des concitoyens afin qu'ils comprennent leur intérêt. Barry Lynn souligne que la prise de conscience du problème est importante. Durant la dernière année, 49 États des États-Unis se sont réunis pour ouvrir une instruction contre Facebook.

Pour Joëlle Toledano, l'Europe est bien pourvue en données industrielles. En matière de traitement de données personnelles, l'émergence d'un géant européen est peu probable dans l'immédiat, mais parvenir à empêcher les monopoles de décider à la place des États grâce à une concurrence restaurée serait une première étape importante. Une troisième voie européenne est possible, sous une forme nouvelle, peut-être moyennant une prise en charge résolue de l'écologie par le numérique, estime Alexandre Cadain. Chercher à proposer un Google européen serait illusoire et vain. Google X investit 1 milliard de dollars par an pour bâtir le prochain Google. On n'inventera pas le futur en copiant le passé. Barry Lynn souligne que les Européens ont beaucoup de pouvoir, ils doivent surtout forcer leur législateur à faire appliquer la loi contre le monopole.

# Qualité, éthique et création : l'enjeu des nouveaux emplois


SESSION 25

Coordonnée par **Stéphane Carcillo** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Jean-Paul Chapel** (France Télévisions)

Avec les contributions de **Gilles Babinet** (Conseil national du numérique), **Jean-Jacques Guiony** (LVMH), **Jennifer Hunt** (Rutgers University), **Helno Eyriey** (UNEF), **Karl-Petter Thorwaldsson** (International Trade Union Confederation)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Stéphane Carcillo, membre du Cercle des économistes

Je vais vous présenter simplement quelques chiffres, quelques éléments pour cadrer un peu le débat et poser quelques questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

D'abord, de quoi parle-t-on en termes d'emplois ? On parle de ces formes atypiques non standards d'emploi. On pense évidemment au travail des indépendants sur les plateformes que nous connaissons tous. Mais plus largement, ce sont des formes d'emploi, par exemple sous forme de contrats à durée déterminée très courts qu'on voit se développer fortement dans la plupart des pays de l'OCDE. Ce sont souvent des formes d'emploi à temps partiel, parfois avec très peu d'heures, qui sont, pour partie, subies comme par exemple des missions d'intérim très courtes.

Le contexte actuel est très important parce qu'il a révélé la fragilité de ces emplois. Ces nouvelles formes d'emploi sont surreprésentées dans les secteurs les plus violemment affectés par la crise comme le tourisme, l'hôtellerie, la restauration et les services de distribution. Ils peuvent représenter jusqu'à 40% de l'emploi dans certains pays. Évidemment, dans le contexte de la crise, ces emplois se sont révélés extrêmement fragiles parce qu'on peut y mettre fin très rapidement et que c'est bien ce qu'il

s'est passé. D'ailleurs, ces fins d'intérim, ces fins de contrats de mission représentent plus de la moitié de la hausse des entrées à Pôle emploi en France ces derniers mois. Le sujet est donc extrêmement important et on voit que cette flexibilité aussi se retrouve, se paye, quelque part, lors d'un retournement de conjoncture.

Pourquoi est-ce que ces emplois se sont développés ? Il faut se rappeler qu'aujourd'hui l'emploi permanent, le CDI, reste quand même la norme. Par exemple, en France, c'est 70% de l'emploi total, il faut le rappeler. Mais l'emploi temporaire a beaucoup augmenté dans les pays de l'OCDE ces trente dernières années. Par exemple, en France, il y a 30 ans, on avait 6% d'emploi en CDD et maintenant, on en a environ 17%. En moyenne, dans l'OCDE, c'est 12%. C'est un niveau qui est devenu significatif.

Surtout, un autre mouvement est très parlant : c'est que la durée de ces contrats ou de ces missions s'est fortement raccourcie au cours des dernières décennies. Un CDD ne dure en moyenne qu'un mois et demi en France contre trois mois il y a vingt ans. On voit qu'il y a énormément de contrats courts. On a même, aujourd'hui, un tiers des contrats qui ne durent qu'un jour. On est donc quasiment sur du travail indépendant puisqu'on a des contrats pour la journée. Dans cette situation, on est à la tâche.

Dans beaucoup de pays de l'OCDE, aussi, l'emploi à temps partiel avec un total d'heures inférieur à vingt heures s'est beaucoup développé. Ça a un côté positif, puisque ça a permis à beaucoup de femmes d'entrer ou de

retourner sur le marché du travail, mais pour beaucoup ces conditions de travail ne sont pas voulues et sont subies. Ceux qui sont dans cette situation voudraient souvent travailler plus d'heures.

Enfin, si l'emploi indépendant dans les pays de l'OCDE baisse, surtout sous l'influence d'un reflux de l'emploi dans l'agriculture où les travailleurs sont très souvent indépendants, on voit beaucoup de nouvelles formes d'emplois indépendants se développer avec des nouveaux types de contrats. En France, les autoentrepreneurs représentent aujourd'hui environ 2% de l'emploi avec une tendance à la hausse. Ça reste marginal, c'est une petite portion, mais on voit quand même la tendance avec beaucoup d'emplois sur les plateformes qui se développent.

« Comment faire pour mieux protéger ces travailleurs ? Parce qu'il faut dire qu'il y a un problème de protection sociale. [...] Comment faire pour que ces emplois ne soient pas uniquement des pièges, mais aussi des tremplins pour rentrer sur le marché du travail et ensuite évoluer ? »

**Stéphane Carcillo**

Si on aborde très rapidement la question des enjeux, on voit que ces emplois sont importants parce qu'ils viabilisent pas mal de services, des services que les gens apprécient. Ils sont importants pour l'adoption de nouvelles technologies dans certaines entreprises. Ils sont importants parce que ce sont peut-être aussi ces emplois qui sont la clé de sortie de la crise. Les entreprises vont avoir tendance, dans un climat d'incertitude, à contracter ce type de formes de travail plutôt que tout de suite ouvrir des postes permanents.

Il reste évidemment beaucoup d'enjeux à aborder. Comment faire pour mieux protéger ces travailleurs ? Parce qu'il faut dire qu'il y a un problème de protection sociale. Souvent, il n'y a pas ou peu de droits à la retraite, peu de droits à la prévoyance, peu ou pas de droits à l'assurance chômage. Aussi, quels sont les droits à la formation de ces travailleurs ? Comment

faire pour que ces emplois ne soient pas uniquement des pièges, mais aussi des tremplins pour rentrer sur le marché du travail et ensuite évoluer ? Comment mieux organiser le dialogue social pour que ces personnes puissent s'organiser quand ils font face à de grands employeurs ou de gros donneurs d'ordre ? Individuellement, ils n'ont pas beaucoup de pouvoir pour discuter les rémunérations. Et comment clarifier les règles de classification entre emploi salarié et nouvelle forme d'emploi pour éviter les abus et faire en sorte qu'on puisse quand même protéger les gens qui travaillent dans des conditions qui sont identiques au salariat, mais qui sont en statut d'indépendants ?

## Synthèse

Selon Jennifer Hunt, plusieurs forces économiques ont conduit au développement de nouvelles formes atypiques de travail. Le progrès technique freine ou bloque complètement la croissance des salaires des moins qualifiés depuis au moins 20 ans dans les pays riches, tout en accélérant les salaires des mieux qualifiés. Avec cette croissance des inégalités voulue par le marché, la politique de salaires équitables est devenue de plus en plus chère pour les employeurs. Ils ont donc choisi d'écarter les travailleurs à bas salaires de l'entreprise, tout en gardant leurs services en ayant recours à des sous-traitants non syndiqués – indépendants et salariés en contrat de très courte durée – et aux plateformes en ligne. Ce modèle de fonctionnement leur permet également de gagner en flexibilité pour ajuster leur main-d'œuvre.

Helno Eyriey considère que la formation est fondamentale afin d'aider les jeunes qui débutent leur carrière dans le cadre de ces nouveaux emplois, car elle leur donne des outils qui permettent de s'intégrer dans la société. En effet, ces nouvelles formes d'emplois précaires sont là pour pallier des besoins financiers plus que de vrais choix de carrière. Il convient également d'apporter aux jeunes une protection sociale car ces nouveaux emplois, notamment sur les plateformes, sont vecteurs d'un manque de protection sociale flagrant.

La nature du rapport entre la plateforme et le prestataire est au cœur du débat sur la protection sociale, souligne Jean-Jacques Guiony. Le salariat ou l'intégration des travailleurs sont inconcevables du côté des plateformes. La flexibilité est effectivement consubstantielle au business model de ces structures. Du point de vue du prestataire, le revenu issu de la plateforme est un revenu d'appoint.

Gilles Babinet considère que le rapport à l'emploi est dans une asymétrie systémique problématique dans le cadre des plateformes. L'accès aux données permet de compenser cette asymétrie. À titre d'exemple, la ville de New York a exigé un accès complet à l'ensemble des données des courses réalisées par les chauffeurs Uber, d'abord pour des raisons de sécurité, ensuite pour des raisons potentielles de régulation sociale du travail.

Karl-Petter Thorwaldsson constate que la Covid-19 a impacté le marché de l'emploi. Pour éviter un chômage de masse, il convient tout d'abord de ne pas imputer de réductions au niveau du budget de l'État dans le cadre de la crise actuelle. Il faut ensuite maintenir les emplois le plus longtemps possible en soutenant les entreprises au niveau des coûts salariaux. À cette fin, compte tenu des faibles taux d'intérêt actuels, les États ont tout avantage à emprunter, quitte à augmenter leurs dettes.

Pour Stéphane Carcillo, il est nécessaire de repenser le filet de sécurité de la protection sociale afin que les travailleurs des plateformes puissent accéder à la formation et à un minimum d'assurance chômage. Dans cette optique, des dispositions spéciales pourraient être prévues pour eux, comme par exemple des dispositifs optionnels avec un minimum de base, puis des dispositifs optionnels auxquels ils pourraient contribuer s'ils le souhaitent ou s'ils en ont les moyens.

Une vaste partie de la population qui travaille via les plateformes ne souhaite pas que son contrat soit transformé en contrat de travail, constate Gilles Babinet. Une large majorité veut en effet conserver une sorte d'autonomie, voire une légèreté par rapport à son employeur. Quant à proposer des droits optionnels à ces travailleurs, il se révèle que ces derniers préfèrent privilégier un revenu net plus élevé que de profiter d'une sorte de filet de protection en matière de formation et de sécurité sociale.

Il convient néanmoins de reconnaître une vertu aux plateformes, en particulier dans le domaine des VTC : la plus grande partie des travailleurs sont des personnes jeunes et sans emploi.

Le fait que les jeunes enchaînent de petits boulots correspond à un état d'esprit qui a été imposé par la société d'année en année et qui arrange les entreprises puisqu'elles bénéficient ainsi d'une main-d'œuvre moins chère, estime Helno Eyriey. Pourtant, lorsqu'une société est ambitieuse et qu'elle a les moyens de l'être, avec des PIB assez élevés notamment, elle veille à éviter ces situations-là et à mettre en sécurité le plus vite et le plus tôt possible sa population.

Karl-Petter Thorwaldsson indique que, d'après l'OCDE, de nombreux emplois hautement qualifiés et de nombreux emplois à faible qualification ont été créés depuis ces 20 dernières années. Le problème se situe au niveau des emplois au milieu qui ont disparu. Il conviendrait donc d'essayer de construire des compétences au bénéfice des employés afin qu'ils puissent occuper des emplois plus qualifiés et créer de meilleures conditions pour les personnes qui travaillent pour des plateformes.

Stéphane Carcillo considère que l'enjeu des nouvelles formes d'emploi se situe au niveau de l'information et de la formation. Il s'agit de faire en sorte que ces emplois puissent être des tremplins plutôt que des pièges dans lesquels les travailleurs restent sans accumuler de droits et sans beaucoup de perspectives d'évolution. Pour autant, il est vain d'envisager pouvoir se passer de ces formes d'emplois, notamment dans la sortie de crise. Leur flexibilité sera en effet particulièrement appréciée dans un contexte d'incertitude. En revanche, il conviendrait de réglementer un peu mieux leur usage, notamment via l'accès aux données, qui est extrêmement important pour ces salariés. Les salariés qui travaillent sur ces plateformes sont aujourd'hui considérés comme des entreprises qui n'ont pas le droit de s'organiser pour fixer des minimums de rémunération, parce que ce serait considéré comme une entrave au droit de la concurrence. Or il existe une profonde asymétrie entre le pouvoir des plus grosses plateformes et le pouvoir individuel de ces salariés qui conduisent un taxi ou qui sont sur un vélo. Il faut donc aussi adapter les réglementations dans ce domaine pour leur donner la capacité à s'organiser.



Jean-Jacques Guiony met en avant la notion de rentabilité. Chaque fois qu'une plateforme se crée dans un nouveau pays, elle y perd de l'argent. Il existe un code génétique de ces plateformes et tout ce qui s'oppose à ce code ne fonctionnera pas. Pour autant, les idées évoquées autour de la syndicalisation, de l'information, de la dépendance économique et d'une certaine forme de prévoyance peuvent fonctionner à partir du moment où les travailleurs des plateformes ne sont pas considérés comme des salariés comme les autres. Il est en effet absolument impossible d'intégrer de façon monolithique, en utilisant les lois en vigueur, l'ensemble de leurs partenaires et de leurs prestataires comme

salariés. C'est contraire à leur code génétique et à leur business model.

Karl-Petter Thorwaldsson rappelle qu'aux États-Unis, de plus en plus d'États, y compris la Californie, considèrent aujourd'hui qu'Uber est un employeur des personnes qui conduisent des voitures Uber. Si l'on procède de cette manière au niveau global, que l'on appelle un travailleur un employé et qu'il bénéficie des mêmes droits, ce sera beaucoup plus égalitaire et le nombre de travailleurs pauvres diminuera. En maintenant un faible taux de chômage, la crainte que les travailleurs deviennent des travailleurs précaires est moindre.





# La redistribution des cartes sectorielles

SESSION 26

Coordonnée par **Jacques Biot** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Franck Dedieu** (Marianne)

Avec les contributions de **Elie Cohen** (CNRS), **Merouane Debbah** (Huawei/CentraleSupélec), **Ana Lehmann** (ancienne secrétaire d'État à l'Industrie, Portugal), **Marie-Christine Lombard** (GEODIS), **Vincent Paris** (Sopra Steria)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Jacques Biot, membre associé du Cercle des économistes

Il fut un temps, dans ce pays, où existait quelque chose qui s'appelait la Direction Générale de l'Industrie, dont tout jeune ingénieur au corps des Mines rêvait de devenir le Directeur Général. Seuls ceux parmi nous qui ont des cheveux blancs s'en souviennent. Cette Direction Générale élaborait des plans sectoriels et définissait quelles étaient les industries stratégiques sur lesquelles il convenait que l'État investisse. Et puis tout ceci a été balayé par le retour des règles du marché, et au fond, la France s'en est assez bien portée.

La crise qui vient de survenir fait surgir brusquement un mot-valise qui est celui de relocalisation, mais comme disait le Général de Gaulle, il ne suffit pas de s'agiter sur sa chaise en criant "relocalisation" pour que les industries reviennent. La question se posera bientôt de savoir ce qu'il faut relocaliser en priorité, et comment il faut le relocaliser. Nous allons donc essayer de comprendre quels sont les facteurs qui peuvent diriger les choix stratégiques des entreprises et les soutiens de l'Etat, dans les différents secteurs. Nous avons aujourd'hui autour de la table des entreprises et des oratrices et orateurs qui vont décrire plusieurs secteurs. Tous sont tournés sur la technologie, certains plus tournés sur les technologies de communication, industrie des services, industrie

de la logistique, l'industrie pharmaceutique... Toutes et tous vont nous dire les conditions qu'ils identifient pour une relocalisation effective et durable de leur activité.

« La crise qui vient de survenir fait surgir brusquement un mot-valise qui est celui de relocalisation, mais comme disait le Général de Gaulle, il ne suffit pas de s'agiter sur sa chaise en criant "relocalisation" pour que les industries reviennent. »

**Jacques Biot**

## Synthèse

La crise sanitaire remet en question les préoccupations liées aux chaînes de valeur mondiales qui portaient sur l'efficacité et la globalisation sans entrave, souligne Ana Lehmann. Elle a permis de prendre conscience des excès engendrés par la délocalisation massive vers la Chine, et de la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement, pour retrouver sa souveraineté. Le principal défi de la relocalisation est la numérisation de l'industrie, des services, de la vie en général, qui amène de nouvelles formes d'économie, l'économie de plateforme. La numérisation ne doit pas être appréhendée uniquement sous un

angle technologique, mais avant tout humain : la relocalisation nécessite certaines compétences dont il faut disposer préalablement. Le monde n'est plus favorable aux géants, mais aux plus petits acteurs, plus agiles, qui utilisent le réseau comme une source d'avantages compétitifs. Ana Lehmann considère que la relocalisation devrait se concentrer, en Europe, sur des produits et services à forte valeur ajoutée. Elle prendra du temps, car elle coûte cher et requiert des compétences. Pour répondre aux enjeux environnementaux, les chaînes de valeurs devront en outre, à l'avenir, adopter des approches plus durables.

Vincent Paris note que les avancées s'opèrent de manière radicale, la mondialisation très poussée de ces dernières années étant maintenant largement remise en question au profit de visions de relocalisation massive des activités. Plutôt que de remettre en question la mondialisation, il préconise de réfléchir à comment la concilier avec la souveraineté, et de veiller à maintenir la compétitivité et l'innovation pour les activités stratégiques que l'on choisit de relocaliser. Il propose de répartir l'ensemble des activités en trois cercles : ce que l'on doit maîtriser au niveau national, ce que l'on peut maîtriser en Europe, et le reste. Il insiste par ailleurs sur le rôle majeur du numérique pour gagner en compétitivité, contribuer au développement de champions européens, redynamiser les territoires et rapprocher l'industrie et les services. Enfin, il préconise de renforcer l'attractivité pour inciter les entreprises à s'installer durablement, en mettant en avant la qualité de vie, en développant les compétences et les infrastructures, en améliorant le dialogue social, et en garantissant une stabilité des conditions fiscales.

Pour Merouane Debbah, la crise de la Covid-19 a opéré un retour vers les industries classiques, que l'on considérait comme acquises et qui souffraient d'un manque d'investissements. On s'est également rendu compte que faire de la recherche n'avait de sens que si l'on avait de l'industrie locale pour interagir avec elle. Outre la rémunération, cet écosystème est nécessaire pour attirer des chercheurs.

La crise a mis en lumière la dépendance de la France en fournitures essentielles, notamment les molécules pharmaceutiques à usage quotidien, remarque Elie Cohen. Le premier

réflexe a été de remettre en question la mondialisation et d'engager un processus de relocalisation. Pour autant, il n'est pas anormal que la chaîne de valeurs déplace la production vers les pays émergents et la recherche et l'innovation dans les pays développés. C'est le principe de la courbe du sourire. Dans le secteur pharmaceutique cependant, on observe bien un effondrement manufacturier en France, mais pas de remontée de la recherche et l'innovation. Cela s'explique par le bouleversement que connaît cette industrie qui concentre son effort d'innovation sur certains produits et certaines plateformes, et réduit la recherche interne au profit de l'acquisition de start-up innovatrices. La réglementation en matière d'environnement et de sécurité sociale pousse les acteurs industriels à ne pas localiser la production en Europe. Pour y remédier, Elie Cohen préconise d'augmenter la résilience économique du secteur pharmaceutique en diversifiant les zones de production, de constituer des stocks de précaution, et de relocaliser certains fragments de la chaîne de valeurs, notamment la fabrication de principes actifs.

Marie-Christine Lombard explique que la redistribution des cartes sectorielles avait déjà débuté avant la crise, avec des tendances à la réindustrialisation dans certains États. Elle préfère d'ailleurs ce terme, plus offensif, à celui de relocalisation qu'elle juge défensif. En tant qu'entreprise logistique, Geodis observe depuis cinq à sept ans, que les sociétés repensent leurs chaînes d'approvisionnement pour les rendre plus résilientes et plus écologiquement sages. La crise sanitaire n'a fait qu'accélérer ce phénomène. Chaque entreprise étudie les risques qui pèsent sur sa chaîne d'approvisionnement, dépendance et de pénurie, géopolitique, disruption, inflation et risque environnemental. Elles développent des plans de mitigation de ces risques qui contribuent à redistribuer les cartes sectorielles dans le monde, et à faire émerger de nouveaux secteurs du monde qui répondent à ces critères de mitigation : qualité et coût de la main-d'œuvre, robustesse des infrastructures, fiscalité, et environnement favorable au business. La carte du monde productive se déplace de la Chine vers l'Asie du sud-est (Vietnam, Thaïlande, Singapour), le Mexique et l'Europe de l'est (Pologne et Turquie). La croissance continue du e-commerce fera éclore de nouveaux entrepôts connectés, partout dans le monde. La logistique jouera un rôle

prédominant dans la redistribution des cartes sectorielles. Pour bénéficier de cette redistribution, un pays comme la France doit développer son attractivité.

Ana Lehmann estime que la spécialisation est nécessaire pour la prospérité, pour autant la base industrielle doit être diversifiée et équilibrée, et ne pas oublier la tradition industrielle qui répond à la demande du consommateur pour des produits authentiques, durables et de qualité. Vincent Paris ajoute que les usines nouvelles sont de plus en plus robotisées et automatisées et requièrent de plus en plus de compétences et de moins en moins de main-d'œuvre directe. Même si l'on relocalise, on ne réimplante pas la même industrie. Actuellement, 9% de la population active est employée dans l'industrie manufacturière en France. Un mouvement massif de relocalisation de l'industrie ne changerait qu'à la marge cette proportion, car l'essentiel de l'emploi se loge dans les services.

Pour Merouane Debbah, l'industrie n'aura de cesse d'évoluer vers la robotisation. Il rappelle cependant que les pays producteurs comme la Chine ne sont pas à la traîne en matière de spécialisation. Au contraire, ils savent également apporter de la valeur ajoutée. Il préconise de centrer la relocalisation sur les domaines d'excellence identifiés pour la France. Marie-Christine Lombard juge intéressant de réinternaliser certaines productions, même si elles sont moins pourvoyeuses d'emplois qu'elles ne l'étaient avant leur délocalisation. D'autres emplois seront créés, mais cela pose la question de la formation pour faire monter la main-d'œuvre en compétences. Jacques Biot considère que la science et la technologie sont au service de quatre défis : le climat, la santé,

l'économie et la sécurité. Elles permettent de redonner sa place à l'humain. Le robot ne supprime pas l'humain mais apporte de la valeur à l'emploi.

Franck Dedieu note que la relocalisation vers l'Europe peut favoriser les pays où le coût du travail est moins élevé, et se demande si elle ne doit pas s'envisager à l'échelle nationale plutôt qu'Européenne. Jacques Biot estime qu'il convient de distinguer les domaines dans lesquels il est pertinent de raisonner à la maille européenne ou à la maille nationale. Ainsi, l'État français a conditionné l'octroi de ses aides au secteur automobile à l'installation de lignes de fabrication de véhicules électriques, en cohérence avec l'effort de réduction des véhicules thermiques. En revanche, la production des principes actifs doit s'appréhender à la maille européenne. Merouane Debbah partage le fait que l'émergence de champions mondiaux ne peut s'envisager qu'à l'échelle européenne. Sur certains domaines d'excellence français, comme la recherche mathématique, il est en revanche possible que des entreprises investissent à la maille nationale.

Jacques Biot conclut la session en soulignant que l'autarcie n'est pas une option. La redistribution des cartes sectorielles ne s'entend que si elle crée des emplois et de la valeur, dans le respect des réglementations environnementales et sociales et de l'efficacité économique, et si elle s'inscrit sur le long terme. Elle nécessite des moyens en matière de formation et exige que le pays fasse de la place à l'enseignement de la science et de la technologie. Elle requiert de l'investissement sur la recherche et l'innovation, tant dans l'industrie que les services.

# L'entreprise définira le XXI<sup>e</sup> siècle

SESSION 27

Coordonnée par **Olivier Babeau** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Anne-Laure Jumet** (France Culture)

Avec les contributions de **Fatoumata Bâ** (Janngo), **Thierry Déau** (Meridiam), **Rosabeth M. Kanter** (Harvard Business School), **Alexandre Mars** (Epic & blisce/), **Jeanne Polles** (Philip Morris France), **Bris Rocher** (Groupe Rocher)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Olivier Babeau, membre associé du Cercle des économistes

L'entreprise définira-t-elle le XXI<sup>e</sup> siècle ? Est-ce une question ou est-ce une affirmation ? On peut probablement affirmer qu'elle a beaucoup défini le XX<sup>e</sup> siècle, peut-être en bien ou peut-être aussi en mal. On reproche beaucoup à l'entreprise d'avoir, par les externalités négatives – comme disent les économistes – produit de la pollution, produit des problèmes sociaux dont elle a estimé qu'elle n'était pas comptable et qu'elle n'avait pas à en rendre compte. On a beaucoup décrit l'entreprise, et ce dès le XIX<sup>e</sup> siècle, comme étant avant tout un lieu d'exploitation, un lieu de conflit, donc un lieu qu'il fallait contraindre et qu'il fallait taxer. On oppose aussi de façon amusante les entreprises à but lucratif aux entreprises lucratives sans but, selon ce fameux jeu de mots. Mais pendant la crise de la Covid-19, on a vu des entreprises qui s'adaptaient, des entreprises qui arrivaient à changer leur production pour avoir une utilité. Peut-être que ça a pu rappeler à certaines personnes qui connaissaient un peu moins le monde des entreprises – et des organisations de manière générale – qu'à un moment donné, certaines entreprises faisaient aussi des choses pour le bien commun.

Cette opposition est-elle si frontale ? S'il y a une opposition – comme on le fait souvent – entre des logiques publiques qui seraient plutôt vertueuses et puis des logiques privées, égoïstes, qu'il faudrait contraindre, dans quelle

mesure les dynamiques de l'entreprise sont-elles conciliables avec les exigences sociales et environnementales ? Quelle complémentarité y a-t-il avec des logiques publiques et avec les problématiques liées à l'intérêt général ?

« On reproche beaucoup à l'entreprise d'avoir [...] produit de la pollution, produit des problèmes sociaux dont elle a estimé qu'elle n'était pas comptable et qu'elle n'avait pas à en rendre compte. [...] Mais pendant la crise de la Covid-19, on a vu des entreprises qui s'adaptaient, des entreprises qui arrivaient à changer leur production pour avoir une utilité. »

**Olivier Babeau**

## Synthèse

L'entreprise est le meilleur outil pour améliorer les choses : elle génère de la diversité et de l'intégration, et elle n'existe que si elle a la capacité de répondre à ses clients, d'après Bris Rocher. L'entreprise à mission conjugue la performance économique et la prise en compte du bien commun. La loi Pacte, en instaurant cette notion, invite les entreprises à s'interroger sur leur rôle et leur raison d'être. Une entreprise ne peut être de tous les combats, au risque de perdre sa rentabilité. Le Groupe Rocher s'est

choisi comme mission de reconnecter les femmes et les hommes à la nature. La raison d'être d'une entreprise doit prendre racine dans l'histoire de la société, répondre à un défi actuel et futur, et doit lui être spécifique.

Thierry Déau confirme, en tant qu'investisseur de long terme, avoir observé une accélération de cette prise de conscience. Les investisseurs demandent aux entreprises d'avoir un même niveau de performance financière et non-financière. C'est pour répondre à cet enjeu que Meridiam est devenue entreprise à mission. L'entreprise doit bien définir sa mission et les indicateurs de réalisation, afin d'y aligner sa politique. C'est un préalable essentiel pour justifier son impact auprès de ses collaborateurs et du monde extérieur.

L'entreprise peut également jouer un rôle important pour la société, comme l'explique Jeanne Polles. Elle partage la conviction de Philip Morris International, selon laquelle le XXI<sup>e</sup> siècle pourrait voir la disparition de la cigarette, parce qu'il existe de meilleures alternatives. L'entreprise investit donc massivement dans la recherche et le développement pour amener une solution, en particulier pour supprimer la problématique de la combustion, principale responsable des émissions toxiques. Cette transformation économique s'accompagne d'une approche RSE basée sur quatre piliers : la transformation business, la conduite opérationnelle, l'impact social et l'empreinte environnementale. Mais cette transformation ne peut être effective qu'à la condition que les pouvoirs publics jouent leur rôle.

Depuis quarante ans, les entreprises n'ont rien fait pour se donner une mission, la RSE ne constituait pas un véritable engagement. C'est pourquoi Alexandre Mars explique qu'il a mis ses compétences d'entrepreneur au service de son ambition sociale. La notion d'entreprise à mission apporte du sérieux à la démarche. La volonté de transformer les entreprises en ce sens vient, avant tout, des salariés et des consommateurs. La crise a démontré que le monde d'aujourd'hui s'essouffait, qu'il devait se réinventer, recréer du lien et de la confiance entre l'entreprise et le consommateur.

Le sentiment d'urgence n'est pas le même partout dans le monde, en Afrique il ne provient pas uniquement du consommateur et des pouvoirs publics, mais de l'enjeu de développement, explique Fatoumata Bâ. La

poussée démographique impose de réinventer les moyens pour donner accès à des services essentiels au plus grand nombre. Actuellement, l'entreprise y est motrice et compense la faillite des gouvernements. Le continent a besoin de vingt à trente millions de nouveaux emplois chaque année, bien plus que les trois millions créés en moyenne actuellement, et ce sont les PME qui assurent l'essentiel des créations d'emploi. La raison d'être de son entreprise est donc de concilier performance économique, pour assurer la pérennité des PME, et leur impact social.

Pour Rosabeth M. Kanter, les entreprises opèrent des transformations dès lors qu'elles commencent à se sentir responsables de ce qu'il se passe en dehors de leurs murs. Elles comprennent que cette transition affecte leur capacité à rester dans les affaires et à répondre au public. Depuis une vingtaine d'années, certaines entreprises prennent conscience qu'elles ont, en plus de leur mission financière, une mission sociétale et institutionnelle. Ce sont les entreprises qui ont le plus de chance d'assurer leur pérennité. C'est le cas, par exemple, de l'entreprise Procter & Gamble qui a été récompensée pour ses innovations sociales. Les études montrent que les nouvelles générations expriment, de plus en plus, leur préoccupation face au changement climatique, aux guerres et aux conflits, et aux inégalités. Elles ne travailleront donc pas pour des sociétés qui ne montrent pas l'exemple sur le sujet. Les entreprises ont donc beaucoup de bonnes raisons pour innover et faire du bien.

Jeanne Polles estime que quel que soit l'outil ou l'appellation, entre RSE ou entreprise à mission, l'essentiel est la transparence et la mise en place d'indicateurs pour évaluer l'impact. Philip Morris ne rencontre aucune difficulté pour attirer de nouveaux talents, car elle apporte une solution à une problématique qu'aucun pays ne parvient à résoudre et communique de manière transparente sur les objectifs qu'elle se fixe et leur niveau de réalisation.

Bris Rocher rappelle que si son entreprise est devenue entreprise à mission au sens de la loi Pacte au mois d'octobre 2019, elle l'est depuis 1959. Personne ne remet en question le fait qu'une entreprise doit générer du profit, mais la question se pose désormais de son bon niveau de rentabilité. Il doit être suffisant pour avoir la capacité d'absorber les chocs, comme celui de la crise de la Covid-19. La loi Pacte intègre trois



dimensions : l'objet social élargi, définir sa raison d'être, l'inscrire dans les statuts et déterminer les objectifs. C'est sur ce troisième volet que l'entreprise doit le plus communiquer car les objectifs doivent être opposables médiatiquement. Plusieurs entreprises ont adopté des raisons d'être, mais ne sont pas allées au bout de la démarche.

Alexandre Mars estime que la définition de la vraie rentabilité de l'entreprise sera le prochain sujet du XXI<sup>e</sup> siècle, pour payer correctement les salariés et rendre compte au consommateur. La certification « B Corp » constitue un moyen de démontrer qu'une entreprise répond aux enjeux sociétaux. Le label constitue une étape, mais l'entreprise doit pouvoir démontrer son impact de manière quantitative, ajoute Thierry Déau. Il appelle à ne pas opposer responsabilité sociale et rendement financier, car il observe que l'impact social diminue la volatilité de la performance financière. Fatoumata Bâ partage le fait qu'au-delà des labels, il est possible pour une entreprise de définir des indicateurs quantitatifs et de les rendre contraignants.

Bris Rocher assure que le positionnement de son entreprise au service du bien commun a accéléré les progrès. Pendant la crise, elle a su évoluer très rapidement pour répondre aux besoins, sans regarder à sa rentabilité. La prise en compte du bien commun n'apporte pas de profitabilité, mais donne de la valeur immatérielle à la marque. La crise sanitaire a fait émerger le retour de l'importance de la science, ainsi que des échanges basés sur des faits. Dans ce contexte il ne faut pas oublier le rôle des pouvoirs publics pour créer l'environnement réglementé qui donne accès aux consommateurs à des informations leur permettant de faire des choix éclairés.

La crise a eu des impacts négatifs et positifs, note Fatoumata Bâ. Une crise induit de l'incertitude et des reports d'investissements. En revanche, elle a démontré que la technologique constituait un accélérateur de développement. Alexandre Mars ajoute que la crise s'est accompagnée d'un réveil citoyen, tant de la part des entreprises que des consommateurs. Beaucoup de petites entreprises ont fait preuve de créativité et ont mis en place des actions à visée sociale. Pour Thierry Déau, ce sont les entreprises les plus impactées par la crise qui ont le plus agi en ce sens.

Rosabeth M. Kanter indique que le débat autour de la rentabilité des entreprises oppose le court

et le long terme. C'est la construction à long terme qui doit l'emporter. Les entreprises qui reposent sur les valeurs rebondiront rapidement après la crise, feront évoluer leur production. La crise devrait faire émerger davantage d'actions sociales et favoriser l'apparition de régimes plus démocratiques.

La crise a également fait émerger une généralisation du télétravail, lorsque cela était possible ; ce mode de travail est-il celui du futur ? Pour Jeanne Polles, l'entreprise doit faire preuve de davantage de flexibilité face à la vie personnelle et professionnelle des salariés. Bris Rocher considère que les évolutions doivent survenir de manière progressive. Les études montrent que la connexion à la nature est corrélée au bonheur, et le manque de connexion trouve souvent son origine dans le manque de temps. Le télétravail apporte donc une réponse. Pour autant, la vie d'un collectif ou encore la création ne peuvent reposer uniquement sur le télétravail. Les entreprises devront déterminer le bon équilibre.

La question de la place des entreprises se pose face à l'élan de relocalisation et le retour d'un État fort. Thierry Déau est d'avis que la place des entreprises reste la même. Elles se conformeront au message délivré par les autorités publiques pendant la crise, qui est que l'humain prime sur le reste.

Une question du public met en évidence le paradoxe existant entre une entreprise prenant en compte le bien commun et l'absence d'intérêt des consommateurs. Alexandre Mars admet que si la première préoccupation du consommateur est de boucler son budget, il portera moins d'attention aux engagements sociétaux de l'entreprise. Il considère cependant que l'entreprise ne se déploiera qu'à condition d'être connectée avec le consommateur. L'État devrait légiférer pour favoriser la décentralisation et la connexion avec les territoires. Thierry Déau ajoute que l'entreprise ne s'adresse plus à un consommateur mais à un citoyen qui s'engage et consomme en conscience.

Pour conclure les échanges, Olivier Babeau met en avant quatre points de convergence : l'importance d'établir le bilan complet de l'action entre les ressources consommées et l'impact produit ; ne pas opposer rentabilité et impact ; baser ses démarches sur des faits et prendre en compte que service public n'est pas forcément synonyme de puissance publique.



# L'emploi et la productivité face aux transitions


SESSION 28

Coordonnée par **Augustin Landier** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Isabelle Gounin-Levy** (LCI)

Avec les contributions de **Jean-Jacques Barbéris** (Amundi), **Benoît Grisoni** (Boursorama), **Filippo di Mauro** (National University of Singapore), **Thierry Pech** (Convention Citoyenne pour le Climat & Terra Nova), **Karim Tadjeddine** (McKinsey & Company)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductif d'Augustin Landier, membre associé du Cercle des économistes

Mon premier constat est que la crise que nous vivons a plutôt renforcé un consensus autour de l'idée de soutenabilité ou de durabilité. Nous sommes tous d'accord pour dire que les entreprises s'engagent en faveur de la transition écologique. Nous sommes également d'accord pour promouvoir les circuits courts, les relocalisations, pour repenser les chaînes de valeur et pour rendre les entreprises plus résilientes. La pratique massive du télétravail a confirmé l'importance de la transition numérique, ainsi que l'aspiration des entreprises à des organisations plus horizontales qui responsabilisent davantage les personnes. La demande de sens au travail a renforcé l'importance de la culture des entreprises. Nous nous inscrivons dans un consensus post-friedmanien défendant une entreprise plus socialement responsable, qui ne regarde pas simplement les profits à court terme. Je voudrais que nous sortions rapidement de ce débat, car il est au fond assez ancien. Si nous avions tenu cette réunion il y a un an, je crois que nous aurions déjà été d'accord sur l'importance de ces thèmes. Il est désormais acquis que des modèles d'entreprise ou des modèles politiques qui s'appuient sur des profits et qui nuisent au collectif, ne sont pas viables. À terme, ils sont

condamnés par le consommateur, les employés et les actionnaires.

Une question intéressante est de savoir pourquoi la crise a renforcé l'aspiration à des modèles plus soutenables. Cela n'avait pas été le cas lors de la crise précédente. Il y a quelque chose de propre à cette crise sanitaire, qui est un peu un cas d'école d'externalité. Elle renforce l'idée qu'on peut changer drastiquement nos habitudes de manière coordonnée afin de s'adapter et d'améliorer la vie collective face à des chocs externes. La crise a également accru un sentiment de vulnérabilité physique face au danger, ce que la crise financière précédente n'avait pas du tout suscité.

« Il y a quelque chose de propre à cette crise sanitaire, qui est un peu un cas d'école d'externalité. Elle renforce l'idée qu'on peut changer drastiquement nos habitudes de manière coordonnée afin de s'adapter et d'améliorer la vie collective face à des chocs externes. »

**Augustin Landier**

En tant qu'économiste, je suis quelquefois un peu choqué par la complaisance dans le discours « gagnant-gagnant », c'est-à-dire l'idée que l'écologie n'a pas à être punitive et

qu'on peut trouver des solutions bonnes pour l'actionnaire, pour le consommateur, pour l'emploi et pour la santé. Cela traduit souvent un refus de poser les arbitrages nécessaires, d'accepter qu'il y ait des coûts, des bénéfices et des priorités à choisir. Je vous en donnerai quelques exemples. Le premier est celui du numérique. On sait que le numérique, livré à lui-même sur le marché du travail, accentue les inégalités. Il accroît la polarisation du marché du travail, avec la disparition d'un certain nombre d'emplois intermédiaires. Tendanciellement, on trouve d'un côté de plus en plus des métiers très qualifiés qui tirent parti du numérique et de l'autre, des métiers moins qualifiés qui ne sont pas complémentaires du numérique. On ne peut pas dire à la fois aux entreprises « modernisez-vous » et « veillez à la préservation de l'emploi ». Autre exemple : très souvent les investisseurs socialement responsables tiennent un discours un peu marketing indiquant que ces investissements sont à la fois performants en termes de rendement et bénéfiques pour la société. Or, une entreprise peut être tout simplement amenée à renoncer aux profits pour défendre un choix de long terme. Un certain nombre de choix préservant l'environnement impliquent une baisse de la valeur de l'entreprise et des profits qu'elle peut générer. J'observe souvent une certaine réticence à poser les arbitrages nécessaires.

Je voudrais donc nous inviter ici à sortir un peu de ce flou artistique entretenu autour des concepts de soutenabilité, un mot un peu valise dans lequel on fait entrer beaucoup de bonnes intentions sans toujours définir des priorités claires. En cette sortie de crise, souhaite-t-on donner la priorité à l'emploi ou préfère-t-on que les entreprises automatisent ?

## Synthèse

Les gouvernements devront en premier lieu, prochainement faire des choix institutionnels permettant le retour à la productivité, indique Filippo di Mauro. La crise de la Covid-19 est une opportunité de relancer la productivité, peut-être grâce aux innovations environnementales. Le déploiement du travail à distance permet de croire aux innovations technologiques. Ces dernières peuvent soit créer de l'emploi, soit en

détruire. On ne peut donc savoir encore comment il va évoluer.

Pour Benoit Grisoni, les aspirations contradictoires se multiplient. Par exemple, on souhaite d'un côté davantage de services plus efficaces, rapides ou en temps réel, une disponibilité permanente et des prix bas ; et de l'autre, on voudrait la sauvegarde de la planète. L'accroissement d'efficacité est parfaitement possible grâce aux innovations technologiques. Sur le second point, il faut accompagner la volonté de changer les choses au moyen d'offres adaptées : des produits « solidaires », un prêt écologique à taux préférentiel ou une carte bancaire dématérialisée, par exemple. De manière générale, il est indispensable qu'un référentiel commun soit établi afin d'obtenir une cohérence d'ensemble et des critères indiscutables d'engagement. Le label ISR doit être le même pour tous. Peut-être sera-t-il nécessaire de désinvestir tout à fait sur les produits trop carbonés pour établir des portefeuilles complètement verts. Quoi qu'il en soit, l'efficacité maximum est une condition de la pérennité de l'entreprise et de l'emploi.

L'emploi est confronté à quatre crises ou mutations concomitantes en France, observe Karim Tadjeddine. La première est une déconnexion entre l'offre et la demande en matière d'emploi : de nombreux employeurs ont du mal à recruter alors que le taux de chômage des jeunes est très élevé. Deuxièmement, la mutation technologique entraînera une évolution des missions dans un certain nombre de métiers, ce qui nécessitera un déploiement massif de la formation. Troisièmement, on est face à une mutation climatique majeure qui affecte déjà le secteur agricole et le tourisme et impactera d'autres secteurs à moyen terme. Enfin, la crise de la Covid-19 a considérablement accéléré la dématérialisation, notamment le paiement sans contact ou en ligne. Les investissements nécessaires à court terme ne sont pas forcément incompatibles avec un investissement de transition écologique plus global qui doit lui aussi s'accélérer pour prévenir la crise. Le fret ferroviaire et l'e-santé représentent des gisements de développement très importants.

Jean-Jacques Barbéris doute que l'on soit parvenu à un réel consensus sur l'urgence de la transition écologique partout dans le monde. Certes, des progrès ont été accomplis récemment, mais l'effort doit se poursuivre et il

reste du chemin à parcourir. La transition environnementale, même si elle ne réduit pas le nombre global d'emplois, aura des effets de redistribution sectorielle et géographique très violents qui nécessiteront des arbitrages drastiques. L'un des enjeux fondamentaux du contrat social du XXI<sup>e</sup> siècle sera sans doute l'acceptabilité sociale de la transition écologique. Pour cela, les modèles devront évoluer. Par exemple, une grande société énergétique qui décide de fermer ses usines de production de charbon devra préparer la reconversion des salariés qui perdront leur emploi. Enfin, l'effet « gagnant-gagnant » n'est pas une simple invocation pour le moment. Les entreprises européennes qui affichent la meilleure performance environnementale ont pour le moment un prix des actions plus élevé et un coût du capital moins cher.

Thierry Pech estime que malgré le consensus verbal sur la transition écologique, la réalité résiste. Premièrement, deux ans auparavant, les rues étaient pleines de citoyens protestant contre l'augmentation de la taxe carbone. Deuxièmement, le bilan de la réaction des politiques à la crise économique n'est pas vert. Pourtant, la transition écologique ne peut plus être mise de côté, parce que la crise climatique produit déjà des effets très tangibles : de nombreuses terres agricoles sont sous stress hydrique depuis plusieurs mois, les vagues submersives et les tempêtes cévenoles causent des dégâts considérables, le moustique tigre est présent dans 45 départements, contre 3 il y a 15 ans. Ces phénomènes auront bientôt des coûts économiques prohibitifs. Par ailleurs, les décisions de court terme nécessaires à la sauvegarde de l'emploi dans les secteurs carbonés comme l'automobile et l'aéronautique accroissent le retard face à l'urgence climatique. Pour autant, on ne peut sacrifier l'urgence économique à la politique climatique sans placer les classes moyennes dans une situation critique. Dans cette situation, l'effort doit porter en priorité sur les actions présentant des cobénéfices évidents sur l'emploi et sur l'environnement, telles que la rénovation énergétique des bâtiments.

La proposition de réduire le temps de travail à 28 heures par semaine a été rejetée par la Convention Citoyenne pour trois raisons principales : le besoin de ne pas brider la compétitivité de la France, l'impossibilité de déployer cette durée de façon équitable et la

nécessité d'abaisser la rémunération avec la durée du travail. Si l'on accepte une baisse de la durée du travail, il faut aussi accepter l'appauvrissement. L'innovation est cruciale pour traiter le changement climatique, mais elle ne suffira pas. Elle doit être combinée, sinon à une décroissance, à une transformation des actifs économiques et des modèles de productivité.

Pour Jean-Jacques Barbéris la première étape pour atteindre la réduction des 4% par an des émissions planétaires sera de bâtir un business compatible avec cet objectif. Aujourd'hui, sur 8 000 entreprises cotées dans le monde, moins de 200 ont pris une trajectoire compatible avec l'enjeu de 1,5 degré, ce qui est très peu. Les investisseurs ne sont donc pas encore en mesure de constituer des portefeuilles alignés sur l'objectif. Ils doivent donc inciter les entreprises à s'engager sur ce plan et à communiquer leur objectif afin de pouvoir agir eux-mêmes en faveur d'une trajectoire soutenable.

Karim Tadjeddine estime qu'au-delà du consensus sur les orientations à prendre pour la transition écologique, un autre enjeu est la convergence des méthodologies, qui permettra notamment de mesurer les progrès accomplis par rapport aux ambitions affichées.

L'épargne des Français, qui a crû durant la Covid-19, pourrait être utilisée de façon judicieuse, avec un intérêt bien compris par chacun, estime Benoît Grisoni. Les clients sont prêts à investir avec davantage de garanties sociales et environnementales, mais ils veulent aussi de la performance. L'ISR la leur fournit pour le moment. Un travail pédagogique serait utile pour sensibiliser les clients à l'impact carbone. Thierry Pech précise que compte tenu de l'urgence, et de la nécessité d'accélérer, il est favorable aux politiques de mise au pilori qui stigmatisent les entreprises récalcitrantes. Par exemple, imposer des bilans CO<sub>2</sub> aux entreprises inscrites en RSE est indispensable.

La clé de voûte du débat sur la mutation du modèle agricole est la santé des sols, précise Thierry Pech. Elle pourra se rétablir avec moins d'intrants et une baisse de la productivité, mais en ce cas, les prix augmenteront. Le problème est qu'on s'est habitué à payer peu cher un bien très précieux. L'agriculture de demain demeurera technique, mais savante quant à la préservation du patrimoine naturel. La

distribution de chèques verts pourrait permettre à tous les citoyens de manger bio.

Filippo di Mauro estime qu'il est fondamental que les gouvernements soutiennent en continu les entreprises afin de restaurer la productivité. Des crédits pourraient être accordés pour favoriser le respect de l'environnement. La mobilité de la main-d'œuvre devra être favorisée pour faire face à l'évolution des besoins.

Augustin Landier conclut que nécessité faisant loi, on est globalement en train d'évoluer de l'évitement des problèmes à l'adaptation concrète à ces derniers. L'urgence, l'innovation et l'accompagnement sont les maîtres mots face au changement climatique. La conciliation des investissements économiques et environnementaux demeurera une préoccupation quotidienne dans les années qui viennent.



# Mobiliser l'épargne pour investir dans notre avenir


SESSION 29

Coordonnée par **Michel Didier** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Henri Gibier** (Les Échos)

Avec les contributions de **Mirela Agache-Durand** (Groupama Asset Management), **Michel Cicurel** (Michel Cicurel Conseil), **François Mallet** (Kepler Cheuvreux), **Laurence Scialom** (Université Paris Nanterre)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Michel Didier, membre associé du Cercle des économistes

Nous sortons actuellement lentement, et un peu péniblement, d'une économie qui a été sous contrainte sanitaire. La contrainte a brutalement réduit la production et a bouleversé les équilibres financiers dans la plupart des pays. Le Fonds monétaire international estime la récession des pays avancés à - 8%, celle de la France à -12%. À Rexecode, nous sommes un peu moins pessimistes. Notre estimation est quand même une baisse du PIB français de 10%, ce qui représente plus de 200 milliards d'euros. Il faut avoir conscience du fait que cette baisse du PIB est aussi une baisse de sa contrepartie exacte qui est le revenu national. Cette baisse s'est répercutée de haut en bas dans les comptes des agents économiques et elle a chamboulé les équilibres économiques et financiers, notamment l'équilibre entre l'épargne et l'investissement.

À court terme, deux acteurs économiques ont vu leur épargne diminuer : les administrations, le secteur public, en France de 180 milliards d'euros, et les entreprises, aussi, qui ont eu du crédit, mais qui ont eu surtout moins de résultats. En revanche, les ménages ont accru involontairement leur épargne. Notre estimation, c'est une centaine de milliards d'euros. Cette situation correspond à ce que les économistes appellent un déséquilibre

temporaire, car elle résulte de comportements contraints.

La question, maintenant, est de savoir quelle dynamique va sortir de ce déséquilibre temporaire, comment les acteurs économiques vont réagir spontanément puisque leur comportement est redevenu libre, et ce que l'on peut faire pour que ces réactions ne conduisent pas à une dépression économique durable, et débouchent plutôt sur une reprise économique. En effet, la principale menace est à nos yeux, désormais, une dépression durable de l'investissement productif et cela pour plusieurs raisons : forte baisse de l'épargne des entreprises, c'est-à-dire de leurs résultats, hausse de l'endettement, détérioration des situations de bilan, montée du risque en général, manque de perspectives claires. Soutenir l'investissement va donc être essentiel d'autant plus – et on en parlera bien sûr – que ce ne sont pas les besoins d'investissements nouveaux qui manquent : climat, santé, recherche, technologie. Mais ces investissements nécessitent souvent des coûts d'adaptation élevés. Leur rentabilité est quelquefois lointaine et incertaine, et ils impliquent aussi que du capital installé soit réformé ou abandonné, ce qui est une perte économique immédiate certaine.

Du côté des ménages, à court terme, l'épargne involontaire va revenir, à mon sens, rapidement vers la consommation, mais l'idée, aujourd'hui, est que le taux d'épargne restera au-dessus, durablement, de son niveau antérieur à la crise.



Là aussi, il y a plusieurs raisons : contexte sanitaire incertain, crainte de nouvelles vagues de la Covid-19, aversion plus forte pour le risque financier.

« Soutenir l'investissement va donc être essentiel d'autant plus que ce ne sont pas les besoins d'investissements nouveaux qui manquent : climat, santé, recherche, technologie. »

**Michel Didier**

L'équation à résoudre est donc de connecter au mieux une épargne en quête de sécurité et des besoins d'investissements par nature risqués. Il n'est pas assuré que les canaux classiques de financement soient adaptés pour y répondre.

Je vais donc, en guise d'introduction, proposer une dizaine de pistes, rapidement, pour lancer le débat. Et autant de questions derrière ces pistes.

D'abord, du côté de l'investissement. Tout n'est pas du côté de l'épargne. Du côté de l'investissement, la première idée qui vient à l'esprit est d'augmenter directement l'investissement public. Là, les projets ne manquent pas : réseaux d'infrastructures, 5G, etc. En l'occurrence, la connexion épargne-investissement se fait directement puisqu'il s'agit de capter d'emblée le revenu des gens pour l'affecter à l'investissement, sauf si on est tenté, et je pense que la tentation est forte, de laisser à nos enfants la facture. Ma première question est donc : jusqu'où faut-il aller dans ce sens ? Ne risque-t-on pas de créer un effet d'éviction en siphonnant l'épargne qui serait allée spontanément vers l'investissement productif, privé et l'orienter vers ce type d'investissements ? Mais au total, ça ne changerait rien.

La deuxième piste, pour ma part, que je soutiendrais volontiers est de concilier l'initiative privée qui reste gouvernée par le critère de rentabilité et la nécessité de prendre en compte l'avantage social collectif d'investissements longs comme c'est le cas dans le climat. Ma question 2 est donc la suivante : l'État ne devrait-il pas prendre en charge collectivement ce qu'on appelle les coûts

échoués, c'est-à-dire les pertes induites par les changements de technologies vers des technologies plus favorables à la transition climatique au prix d'un abandon des technologies anciennes ?

Autre piste encore, celle du rôle de l'État comme réducteur d'incertitudes. Réduire l'incertitude stimule l'épargne et facilite son orientation vers l'investissement productif et là, je donne deux exemples qui débouchent sur des questions.

La première, c'est l'avenir des prêts garantis par l'État, les fameux PGE qui ont été une bonne mesure de sauvegarde dans le cadre du plan d'urgence, mais il s'agit de prêts. Les entreprises restent donc soumises au couperet de l'échéance fixe qui les contraint, dans la période à venir, à une grande prudence. C'est pourquoi j'ai suggéré, et je suggère toujours, pour diminuer le risque, de développer des prêts participatifs sans échéance prédéterminée, les remboursements s'imputant ultérieurement sur les bénéfices futurs. Question 3 : est-ce que ceci vous paraît souhaitable ? Est-ce envisageable ?

Dans un autre ordre d'idées, les industriels affirment volontiers qu'ils sont prêts à engager l'effort d'investissement pour la transition climatique, mais à condition qu'il y ait de la visibilité. Ils insistent beaucoup là-dessus. D'où ma question 4 : ne faut-il pas reposer la question d'une trajectoire de moyen terme claire et garantie du prix du carbone ?

Si on se tourne maintenant du côté de l'épargne, la connexion nécessitera sans doute une intermédiation croissante de l'épargne et une capacité croissante des investisseurs institutionnels à détenir des actifs risqués, d'où deux questions. La question 5 d'abord : est-ce que ce n'est pas le moment d'assouplir Solvabilité II et de favoriser un peu plus le ratio action qui est aujourd'hui très bas ? Et une question 6 : de l'autre côté, ne faut-il pas aussi encourager la création d'acteurs régionaux, de sortes de fonds régionaux proches de l'écosystème local pour drainer l'épargne des particuliers vers les entreprises locales et gérer ce qui va être quand même un vrai sujet, c'est-à-dire l'évolution et peut-être le rapprochement de certaines entreprises qui, isolées, risqueraient d'être en faillite ?

À l'autre bout, à l'autre extrême, certains vont jusqu'à soutenir que la Banque centrale européenne devrait ajouter à l'épargne naturelle une épargne en quelque sorte

artificielle, générée par de la création monétaire qui serait investie directement dans des projets, par exemple climatiques. D'où ma question 7 : est-ce que l'investissement par création monétaire directe vous paraît réaliste ?

Fiscalité, maintenant. Avec la réforme de 2018, les modalités de la fiscalité française de l'épargne ont été à peu près alignées, en termes de modalités, sur la moyenne européenne avec la *flat tax* et la semi-suppression de l'imposition directe du capital, le poids restant, d'ailleurs, au total, plus élevé que la moyenne européenne, il faut le rappeler. D'où ma question 8 : faut-il imaginer de nouveaux dispositifs fiscaux en faveur de l'épargne investie, au risque de créer de nouvelles niches fiscales et de rouvrir le dossier très conflictuel de la fiscalité du capital ?

Neuvième point : investissements stratégiques. Une idée qui est souvent avancée depuis la Covid-19 est la nécessité de définir un noyau d'investissements stratégiques dans notre pays (santé, sécurité, etc.). D'où ma question 9 : faut-il un programme explicite d'investissements stratégiques en France et des dispositifs particuliers pour encourager l'épargne privée à financer ce programme ?

Enfin, on peut penser à encourager l'épargne éthique et solidaire non seulement pour des raisons morales, qui sont évidentes, mais aussi pour des raisons économiques de stimulation du volume de l'épargne.

Ma dixième et dernière question est donc : quelles peuvent être, à vos yeux, les moyens concrets d'action dans ce sens et quels résultats peut-on vraiment en attendre au niveau macroéconomique ?

## Synthèse

Le taux d'épargne des Français, qui se situe habituellement entre 13 et 15% en moyenne, a dépassé les 20% sous l'effet de la Covid-19, souligne Michel Cicurel. Le montant de l'épargne des ménages, qui représente plus de deux fois le PIB du pays, figure sur le podium du palmarès mondial. Pour autant, cette épargne présente une caractéristique problématique puisqu'il s'agit en quasi-totalité d'une épargne de précaution – liquide et sans risque – qui, lorsqu'elle est investie, se positionne essentiellement sur la propriété du logement.

Ainsi, la France cumule deux records assez contradictoires : l'épargne de précaution la plus élevée du monde avec l'État Providence le plus protecteur du monde. Ce dernier a pris cette importance depuis une vingtaine d'années en France parce que la croissance économique du pays s'est étiolée. Il fallait donner aux Français ce que les entreprises devenaient incapables de leur fournir : des emplois et des revenus. Sans une économie prospère, ce besoin d'État Providence ne fera que croître. Il convient que l'épargne des Français sorte de la frilosité afin de casser ce cercle vicieux.

Mirela Agache-Durand considère que l'épargne doit aujourd'hui être dirigée vers un investissement dans les entreprises qui intègre la notion de prise de risque. Pour inciter l'épargnant à venir sur ce segment, des véhicules comme le plan d'épargne d'entreprise ou le plan d'épargne en actions existent déjà. Il convient cependant de les rendre plus attractifs car ils sont peu plébiscités par les Français. À cette fin, l'Association française de gestion (AFG) a imaginé le CEDR (Contrat d'épargne durable de relance) qui s'installe dans une relance de long terme et une relance durable orientée vers des thèmes placés au cœur de cette politique de relance, tels que des investissements dans le domaine de la santé, de l'économie en matière de transition énergétique, du numérique et des axes de demain. Contrairement au Livret A, dont il est proche en termes de structure, le CEDR présente la particularité de donner du sens à l'épargne. Il reste à lui associer des outils comme une fiscalité et des conditions de déblocage spécifiques pour le rendre plus attractif. Il nécessite également des mesures d'accompagnement au niveau de la prise de risque afin de rassurer les épargnants.

Michel Cicurel propose, pour permettre aux ménages de passer de l'épargne de la peur à l'investissement de la reconquête, un système de garantie pris en charge par l'État. Cette solution est simple et ne génère aucun coût. Si de très nombreux ménages français qui épargnent sans y trouver leur compte avaient accès à des investissements à risque avec un rendement élevé, l'État Providence pourrait les soulager du risque en donnant sa garantie. Les épargnants pourraient alors se positionner sur un large portefeuille d'investissements à risque qui serait toujours gagnant dans la durée. L'idéal serait d'investir dans le non-coté – dont

la valeur ne fluctue pas comme la Bourse – et de diriger ces capitaux vers les priorités en termes de transitions. Il s’agirait d’une élégante façon d’accroître les revenus des épargnants, de les associer au profit de la modernité et de démultiplier les investissements d’avenir, et ce sans coût pour le contribuable. La France est toute désignée pour initier l’Europe à ce capitalisme inclusif.

Par ailleurs, afin d’assurer sa prospérité économique et sa souveraineté, la France doit avec ses partenaires européens investir massivement dans les secteurs d’avenir, c’est-à-dire les grandes transitions écologiques, numériques et biotechnologiques. Si l’impératif économique est une évidence, l’impératif social l’est tout autant. Il faut effectivement inviter les ménages épargnants à investir dans les actions car les inégalités croissantes dans le monde reposent d’abord sur la détention d’actions et l’accès au monde de demain. La protection des classes moyennes et modestes face aux grandes ruptures du monde ne pourra être assurée en totalité par l’État Providence. Leur épargne doit devenir beaucoup plus rentable afin d’éviter le phénomène qui conduit à une augmentation des montants épargnés pour compenser leur dévalorisation. L’investissement dans les secteurs d’avenir constitue également un impératif politique. En effet, les populismes s’opposent au changement si les peuples craignent de n’en être que des victimes. Cette menace est particulièrement élevée en Europe.

Laurence Scialom considère que le fonctionnement même de la finance aujourd’hui empêche la réallocation massive de l’épargne des secteurs très carbonés vers les secteurs de la transition écologique. Le principe sur lequel repose le système financier conduit à un sous-financement structurel dans le vert et à un surfinancement structurel dans le brun (le carboné). Le prix des actifs carbonés est très sous-évalué dans tous les modèles de gestion des risques et le rendement global de l’investissement vert est très sous-estimé. Afin de faire évoluer ce fonctionnement intrinsèque de la finance, les banques centrales interviennent massivement en vue de modifier ce couple rendement/risque. Elles utilisent notamment des fiscalités différenciées, des réglementations macro-prudentielles vertes ou la pénalisation des financements bruns dans le ratio de capital.

François Mallet regrette l’approche extrêmement prudente des épargnants, qui sont axés sur des actifs peu ou pas risqués. Jusqu’à présent, les investissements à long terme ont été réalisés grâce à des avantages fiscaux – à travers le plan d’épargne en actions en France – et non sur des thèmes ou des objectifs communs à long terme. Il existe pourtant, au niveau de l’investissement en actions, des fonds avec des thématiques ESG – appelés ISR en France – qui se sont considérablement développés au cours de ces dernières années. Axés sur l’environnement, le sociétal et la gouvernance des entreprises, ces fonds ont récolté 595 milliards d’euros au 30 juin 2019 au niveau européen. Les analystes financiers européens considèrent quasi unanimement ce phénomène important comme incontournable. Il appartient également aux gouvernements de sensibiliser les épargnants sur ce type d’investissement.

Ces fonds ESG ne représentent aujourd’hui que 5% de l’épargne en France, précise Mirela Agache-Durand. Afin de les rendre plus attractifs et de réconcilier les épargnants avec l’investissement dans l’entreprise, il convient de faire preuve de pédagogie en mettant l’accent sur le fait que ces fonds permettent d’obtenir, au-delà de leur rendement financier, un rendement collectif au niveau de l’évolution globale du monde. Un accompagnement est nécessaire pour faire comprendre que ce type d’investissement présente l’avantage de diriger les capitaux de la finance polluante vers la finance plus vertueuse de demain. Selon François Mallet, les investisseurs en ont déjà conscience dans leurs choix. Ils sont en train de faire la sélection et de se détourner de la vieille industrie polluante. Cette tendance est particulièrement frappante dans le secteur de l’automobile. Pour autant, si les analystes financiers intègrent déjà la part ESG, ils rencontrent des difficultés pour valoriser la part financière de ce type d’investissement.

Laurence Scialom regrette que les analystes financiers ne tiennent compte de l’avis des scientifiques que depuis environ cinq ans. Des dizaines d’années ont été perdues et il ne reste que très peu de temps pour agir. À défaut, les assureurs considèrent que le monde ne sera bientôt plus assurable. La réallocation massive de l’épargne qui s’impose nécessitera un véritable accompagnement des épargnants.

Le système d'épargne retraite français est très différent de celui des fonds de pension, rappelle Mirela Agache-Durand. Il existe cependant actuellement une volonté de créer des véhicules qui permettent à chacun d'épargner pour sa retraite en investissant de manière plus risquée sur le long terme. Dans ce contexte, il convient cependant de redéfinir la notion de risque. En effet, dans le cadre d'un investissement sur 30 ans, les plans de retraite peuvent loger des véhicules positionnés sur le bilan des entreprises, voire sur la sortie de la récession actuelle, sans subir la volatilité et les fluctuations

instantanées. L'intégration des critères ESG dans ce type d'investissement permet de surcroît de donner du sens à l'épargne. Dans cette démarche, l'accompagnement pédagogique auprès des épargnants est primordial car la composition de ce type de plan de retraite peut a priori paraître très complexe. Laurence Scialom ajoute qu'il est essentiel de faire émerger des acteurs de long terme afin de réguler le cycle financier et permettre aux futurs retraités d'être protégés d'un risque systémique majeur. La réforme nécessaire doit tenir compte des dérives du crédit.



# Braver le risque

SESSION 30

Coordonnée par **Philippe Trainar** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Isabelle Couet** (Les Échos)

Avec les contributions de **Manu Bhaskaran** (Centennial Asia Advisors), **Brigitte Bouquot** (AMRAE), **Antoine Lissowski** (CNP Assurances), **Éric Pinon** (Association française de la gestion financière)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Philippe Trainar, membre du Cercle des économistes

Braver le risque, voilà un titre bien ambitieux, qui peut-être même « pousser au crime ». Et pourtant la récente pandémie, plus que tout autre risque dans le passé, lui a donné corps. Les règles de l'entreprise *risk management* (ERM), ne connaissent pas de catégorie d'action correspondant au fait de défier le risque. Probablement est-ce banni des manuels de *risk management*. Ceux-ci nous apprennent en effet à nous méfier, car ils peuvent se révéler tout autant comme des opportunités que comme des fatalités. Ils connaissent les risques que l'on ne peut éviter et qu'il faut surveiller voire gérer pour en limiter les conséquences, et les risques qu'il faut éviter à tout prix, soit en les transférant à des tiers, à d'autres, assureurs ou investisseurs, soit en les excluant, si tant est qu'un tel objectif soit réalisable. Il est probable que les États auraient aimé exclure le risque pandémique, mais il s'est imposé à eux. Il n'est donc pas clair quels sont ces risques qu'il faut défier, où se classent-ils ? À qui s'adresse ce message très fort « il faut braver le risque » ?

Économiquement, la décision de braver le risque n'a de sens que si elle va de pair avec un gain, qui peut être soit psychologique, on peut se remettre dans le cadre, par exemple, du film *La Fureur de Vivre*, il y a un gain psychologique face à ses camarades de relever un défi. Ce peut être aussi économique, et c'est un profit ou un revenu. On peut légitimement penser qu'une

opportunité a toujours un gain, et pourtant, pour faire vivre cette opportunité, il faut exposer des coûts, il faut recruter des personnes, il faut investir dans un capital. Il y a toujours une prise de risque quand on cherche à exploiter une opportunité, car les coûts peuvent se révéler supérieurs aux gains.

Mais il n'y a pas que la recherche des opportunités qui peut justifier de défier le risque. On peut aussi être conduit à défier les risques que l'on n'a pas choisis. Les militaires le savent, fuir devant le risque peut se révéler, à l'usage, désastreux et plus désastreux que de le confronter. Là, la question en jeu n'est plus celle de la maximisation du profit, comme dans l'hypothèse d'une opportunité, mais celle de la minimisation des pertes. Les *risk managers* connaissent bien ce sujet qui fait le cœur de leur pratique : comment réduire le coût d'un risque inévitable par la précaution, la prévention ou la gestion de crise ?

Mais dès que nous parlons coût, nous sommes renvoyés à la question du partage du risque que l'on défie et que l'on accepte de braver. L'économie montre qu'il est toujours optimal de partager le risque, le risque subi, le risque aléatoire, mais qui dit partager, dit partager éventuellement par le biais du marché comme dans le cas de l'assurance ou partager par le biais de l'action de l'État comme dans le cadre de la redistribution. C'est le principe de la mutualisation et de la diversification des risques aléatoires, à la base de l'assurance. Il permet d'éviter que le risque, s'il se réalise, ne soit supporté que par très peu de personnes, qui subissent alors un choc violent sur une période



de temps limitée. Il est intéressant de transférer ce risque des personnes surexposées vers des personnes sous-exposées, moyennant le paiement d'une prime que l'on appelle aussi prime de risque et le respect, et ceci est important, d'un comportement prudent. Il ne s'agit pas de faire n'importe quoi, sinon le prix du transfert va naturellement changer.

« L'économie montre qu'il est toujours optimal de partager le risque, le risque subi, le risque aléatoire, mais qui dit partager, dit partager éventuellement par le biais du marché comme dans le cas de l'assurance ou partager par le biais de l'action de l'État comme dans le cadre de la redistribution. »

**Philippe Trainar**

En revanche, la question peut se poser de savoir s'il est optimal de partager le risque auquel on décide unilatéralement de s'exposer, qui ne s'impose pas à vous, qu'on veut courir... la grande aventure. La théorie classique présente l'entrepreneur capitaliste comme le preneur de risque qui est rémunéré en tant que tel par un revenu variable, positif ou négatif, et qui est le preneur de risque, celui qui accepte de parier sur les opportunités. Dans la réalité, nous savons que l'entrepreneur n'est pas le seul à prendre du risque, ses salariés prennent aussi du risque, et de ce point de vue, les primes salariales et les licenciements, sont des mécanismes de partage économique du risque entre l'entrepreneur et les salariés.

Un autre mécanisme de partage de la prise de risque est le crédit, et par-delà celui-ci, la politique monétaire. Nous le vivons aujourd'hui, tous les jours, lorsque la prise de risque collective devient trop élevée pour différentes raisons, la baisse des taux sans risque, dans le cadre de la politique monétaire, vient compenser la hausse de la prime de risque.

L'ensemble de ces mécanismes de partage du risque suppose toutefois que le risque que l'on brave soit bien géré, qu'il soit géré normalement, selon les normes sociales en vigueur. Tout écart par rapport à cette normalité doit se payer par un supplément de prime

idiosyncratique sur le transfert de risque. Et c'est là que nous arrivons au cœur de notre thématique : braver le risque. Le *risk management* qui est naturellement dernier dans l'ordre des fins, n'en est pas moins premier dans l'ordre des moyens. Il doit aujourd'hui s'imposer partout, il doit aussi prendre plus d'indépendance. Il ne doit plus être inféodé comme il l'a été très longtemps, et pas seulement dans les organisations financières, mais aussi dans les organisations industrielles, de service et autres, à la direction financière voire à la direction de la communication. Il ne doit pas non plus rester confiné à quelques secteurs qui ont fait d'énormes progrès depuis la crise de 2008, comme la finance, ou, depuis Tchernobyl, le nucléaire. Mais il doit s'étendre à l'ensemble de la société, et non seulement au secteur profitable et aux entreprises mais aussi aux administrations, aux associations... On a récemment vu plusieurs ONG confrontées à des problèmes majeurs en raison d'un mauvais *risk management*. Et la Covid-19 vient de nous révéler que les défaillances du *risk management* public pouvaient conduire à des coûts extrêmement élevés.

L'économiste Robert Gordon s'est ému du déclin des gains de productivité, dont il pense qu'ils pourraient annuler la croissance et devenir peut-être même négatifs. On a, à juste titre, rapporté cette évolution à la baisse de la prise de risque dans nos sociétés. La fuite devant le risque n'a jamais été bonne conseillère, elle ne réduit pas le risque, ni son coût, loin de là. L'empire Ottoman, en matière sanitaire, l'a appris au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'encontre de l'Europe qui a su beaucoup mieux relever le défi du choléra et de la peste. L'Europe l'a aussi appris à ses dépens au cours des dernières décades au profit des États-Unis et des pays émergents. Il faut aujourd'hui que nous nous posions cette question : comment éviter le ralentissement des gains de productivité et prendre plus de risque ? Comment mieux gérer les risques qui s'imposent à nous et ne pas confier cette gestion des risques à quelques fonctionnaires confinés dans des bureaux, mais faire en sorte de sept milliards et demi de personnes autour de la terre deviennent, d'une façon ou d'une autre, des gestionnaires des risques et contribuent à la gestion du risque ? Et enfin, comment travailler sur des modalités de partage optimales du risque, qui passent d'abord par le marché, et quand celui-ci arrive aux limites de sa capacité, il faut concevoir



d'autres dispositifs publics, collectifs, ou sociétaux en veillant à qu'ils ne soient pas source de frilosité, mais qu'ils donnent les bonnes incitations non seulement à réduire les risques inutiles mais aussi à prendre les risques qui sont porteurs d'opportunités nouvelles.

## Synthèse

Éric Pinon préfère considérer le risque comme quelque chose que l'on brave plutôt que quelque chose que l'on craint, lorsqu'il s'agit d'investissement. Actuellement, l'épargne offre un rendement sans risque quasiment nul. Pourtant, les investisseurs et assureurs sont capables de montrer qu'un risque bien contrôlé peut avoir un rendement associé. Le monde vient de connaître une crise que personne n'avait anticipée, pour autant on demande aux épargnants de braver le risque, mais il ne peut pas y avoir de retour vers des épargnes risquées sans notion de durée et de destination. L'assurance vie, qui était le produit d'épargne à long terme, a longtemps proposé un revenu garanti et sans risque, sur une durée très longue, alors que les assureurs prenaient du risque sur la gestion de ces actifs. Si les épargnants, au lieu de se demander ce que l'économie fait pour eux, se demandaient ce qu'ils peuvent faire pour l'économie, ils bénéficieraient d'une épargne plus productive.

Le risque pandémique figurait, depuis plusieurs années, en dernière position des 23 risques identifiés par la fédération des assureurs, explique Antoine Lissowski. La question du risque dépend d'une perception qui évolue dans le temps, et qui dépend de l'horizon considéré, court ou lointain. Face au risque, on met en place de la prévention et de la protection. Les assureurs ont pour rôle de mettre en place cette protection en collectant des primes. Mais plus les épargnants redoutent le risque, moins ils acceptent de risque sur leur épargne. La période actuelle qui combine crise économique et crise pandémique nécessite de remettre du risque dans l'investissement pour sortir de la crise, alors que la tendance est plutôt au repli. Le métier de l'assureur est d'accompagner la prise du risque, d'être transparent et d'assumer la part de risque que le client ne veut pas assumer. Face à l'émotion que suscite ce risque, le métier d'assurance fait l'objet d'une surréglementation. Braver le risque

signifie avant tout, pour le régulateur, de braver son angoisse.

Manu Bhaskaran détaille l'accumulation des risques auxquels est aujourd'hui confronté le continent asiatique : le risque pandémique, le risque géopolitique, le ralentissement de la mondialisation, les ruptures technologiques. La nature de ces risques implique bien plus d'interventions que par le passé, ce qu'ont compris les gouvernements asiatiques. Ils le font principalement par le biais de l'intégration régionale, en forgeant des alliances entre plusieurs pays. Mais, il reste beaucoup à faire au niveau national pour remédier aux faiblesses économiques des pays, qui n'ont pas été prises en considération jusque-là, bien qu'elles existent depuis longtemps. Elles nécessitent beaucoup d'investissements pour renforcer les infrastructures, pour améliorer la résilience, c'est-à-dire la capacité à absorber les chocs et rebondir, pour améliorer l'adaptation face aux changements structurels.

La crise n'a fait que renforcer la conviction de l'AMRAE que toutes les entreprises étaient confrontées à des risques globaux, explique Brigitte Bouquot. Elle considère que l'on ne peut construire une économie durable sans embarquer le *risk management* dans le fonctionnement de l'entreprise. La vie collective sur la planète repose sur un contrat de partage du risque. La poussée démographique et la mondialisation ont augmenté le risque pandémique. Une entreprise qui prend des risques pour son activité s'expose aux risques globaux autant qu'elle y contribue. Le *risk management* devient incontournable pour les sociétés cotées. Elles doivent investir pour se protéger face aux principaux risques identifiés, afin de les mutualiser et de mettre en place les solutions assurantielles. Le *risk management* peut constituer le point de départ d'une économie du risque, plus résiliente et favorable pour la démocratie.

Antoine Lissowski note qu'il est facile, en matière d'investissement, de ne poursuivre qu'un seul objectif : la rentabilité. Il est plus complexe de couvrir plusieurs grilles d'analyse, mais cela fonctionne. La gestion ESG démontre qu'une grille qui exclut certains types d'investissements permet de dégager une rentabilité intéressante voire supérieure à la rentabilité générale de toutes les classes d'actifs.

Certains Américains souscrivent des produits ESG français, car l'hexagone dispose d'un véritable leadership en matière de gestion ESG, observe Éric Pinon. Les intermédiaires, comme les assurances, doivent pousser les investisseurs à porter autant d'attention aux critères environnementaux, sociaux que de gouvernance dans leurs décisions, ce à quoi pousse la jeune génération de décideurs. Cette tendance pourrait redonner aux entreprises européennes un leadership que les Américains sont en train de perdre. Manu Bhaskaran souligne le retard du continent asiatique en la matière, notamment sur la gestion ESG. Les entreprises ont beaucoup à apprendre de l'Europe selon lui.

Philippe Trainar estime que pour braver le risque, il faut optimiser. Cependant, la société européenne tend à vouloir exclure le risque plutôt que de le gérer. C'est une attitude dangereuse car elle fait perdre la culture du risque, et expose davantage au risque que nous ne maîtrisons pas.

La notion de prise de risque dans les métiers d'investissement évolue, car on ne gagne plus d'argent sans prendre de risque, comme c'était le cas par le passé, note Antoine Lissowski. L'éducation des investisseurs à la prise de risque est donc nécessaire. Tout comme on accepte progressivement que se protéger face à la pandémie ait un coût, les mécanismes de vie collective et de marché intégreront progressivement que tout risque génère un coût. Brigitte Bouquot ajoute que le fonctionnement qui consistait à faire reposer la gestion du risque sur les assurances est remis en question, les assureurs ne souhaitent plus couvrir les gros risques et la volatilité associée. Les entreprises n'ont donc d'autre choix que d'intégrer le *risk management* pour faire face aux crises à répétition. La crise a permis, sous la contrainte, de retrouver des gisements de productivité même s'ils ne compensent pas entièrement les conséquences du confinement.

A la question de l'apparition de nouveaux fonds assurantiels, comme les *pandemic bonds*, Antoine Lissowski répond que ces instruments peuvent avoir leur utilité, mais il insiste sur la nécessité que l'investisseur sache exactement à quel risque il s'expose. En outre, il est important

que le risque soit partagé et ne repose pas uniquement sur celui qui achète le produit. Éric Pinon ajoute que la mutualisation d'un risque nécessite un grand nombre de porteurs du risque. Philippe Trainar note que globalement, personne ne veut endosser le risque pandémique car, à part à l'industrie pharmaceutique, rares sont ceux qui y échappent. Le fait de passer par le marché financier pour organiser la couverture du risque permet de détecter ceux qui justement y échappent ou qui sont moins affectés, et qui vont se pouvoir de porter volontaires pour l'acquiescer.

Éric Pinon estime que trop de régulation représente un danger car elle cache la culture du risque et empêche l'investisseur de s'exposer au risque, alors qu'il peut le faire s'il est accompagné d'un professionnel. Manu Bhaskaran explique que les fonds propres sont beaucoup moins développés en Asie qu'en Europe et aux États-Unis, au profit des investissements dans le capital-risque et l'innovation. Les assurances s'intéressent au capital-risque dans le cadre de la diversification de leur portefeuille, car il propose un rendement intéressant, ajoute Antoine Lissowski. Il plaide par ailleurs pour davantage de confiance des régulateurs et des clients vis-à-vis des professionnels de l'assurance.

Si le monde du risque était parfaitement connu et maîtrisable, le régulateur n'aurait qu'à imposer une règle pour tous, souligne Philippe Trainar. Cependant, l'univers des risques est peuplé d'inconnues. Il y a quelques années, les régulateurs n'auraient pas envisagé la pandémie comme un risque sérieusement probable. Et, personne ne peut le leur reprocher. Mais, il faut savoir en tirer la leçon : le risque est intrinsèque à la vie de nos sociétés au point qu'on ne peut que l'aggraver à vouloir le bannir. Dans ces conditions, il est indispensable que les régulateurs et l'État réfléchissent au bon niveau de risque pour les intermédiaires financiers dans une société globale dont ils ne maîtrisent pas la prise de risque mais qui ne peut que régresser si elle ne sait pas prendre suffisamment de risque.

# Pour une finance éthique

SESSION 31

Coordonnée par **Bertrand Jacquillat** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Sabine Delanglade** (Les Échos)

Avec les contributions de **Essma Ben Hamida** (Enda inter arabe), **Jean Beunardeau** (HSBC France), **Stéphane Boujnah** (Euronext), **Patrice Morot** (PwC France), **Bertrand Rambaud** (Siparex)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de **Bertrand Jacquillat, membre du Cercle des économistes**

Je voudrais souligner le titre même donné à notre débat, « Pour une finance éthique ». Alors, implicitement, ça veut dire que la finance n'est pas éthique, puisqu'on est à la recherche d'une finance éthique. En fait, le statut de la finance n'est pas élevé dans l'échelle sociale, la finance n'a pas bonne presse, surtout en France, où d'aucuns la considère comme un ensemble de mécanismes parasites, empêchant voire freinant le développement de l'économie réelle. Encore aujourd'hui et comme au Moyen-Âge, il n'y a pas de demi-mesure. Il nous faut choisir entre la Bourse, le mal, le vice, le péché, l'injustice, le manque d'éthique, et la vie, le bien, la vertu, la bonne action, la justice. La finance est mal perçue, elle favoriserait des comportements fondés sur la cupidité. Et je ne ferai pas la liste des scandales à l'appui de cette perception qu'aurait le grand public de la finance.

Mais même Joseph Stiglitz, un économiste américain, contempteur et critique acéré du capitalisme américain, prix Nobel d'économie, reconnaît tout au long de l'histoire que l'innovation est essentielle pour faciliter la croissance économique. Et j'emprunterai à l'adresse présidentielle faite par Luigi Zingales à l'Association Économique Américaine de Finances en 2015, le titre était « *Does finance benefit society?* ». Il rappelait en introduction que la finance avait apporté énormément, contrairement à ce que d'aucuns pensent, à l'économie, en matière de gestion des risques,

en matière de résolution de conflits internes entre les parties prenantes, les managers et les actionnaires, pour réduire les asymétries informationnelles, pour favoriser la croissance, l'innovation, bref, il y a beaucoup à dire sur les bienfaits qu'a apporté la finance, et ces bienfaits ne sont pas des affirmations de café du commerce, ce sont des arguments qui ont donné lieu à des faits empiriques, qui sont tout à fait acceptés par la profession d'économiste. Donc la finance, pour moi, a fait son job.

Mais comment rendre la finance plus responsable ? Il convient de trouver des systèmes, des règles, plus ou moins imposés, qui aident les comportements individuels à se rapprocher de l'intérêt collectif dans ces grands enjeux : changement climatique, impact environnemental, bref les critères RSE, responsabilité sociale et environnementale. La question essentielle est celle de l'impact que peut avoir une décision financière. Quelle est la manière d'investir quand on souhaite avoir un impact sur le monde ? Faut-il accepter une moindre performance financière ? C'est un questionnement d'ordre éthique, qui oblige à se poser la question de savoir si le monde est différent selon qu'on investit dans une entreprise plutôt que dans une autre, nombreux sont ceux qui considèrent qu'être responsable peut se résumer à nettoyer son portefeuille de titres des entreprises les plus polluantes sur le plan physique, du risque climatique ou environnemental, et les plus polluantes sur le plan moral comme les entreprises de la défense, du casino, le tabac etc. Or, un investisseur qui en reste à ce choix n'a sans doute que très peu d'impact sur le monde, car les investisseurs agnostiques vont se substituer à cet investisseur

moral et prendre le relais, et financer lesdites entreprises. Là, c'est du côté des investisseurs. Mais du côté des entreprises, il y a eu la semaine dernière un changement de statut chez Danone qui est devenue la première entreprise cotée à mission. À mission, cela veut dire que c'est l'anti Milton Friedman si vous voulez, c'est-à-dire que l'entreprise n'est pas faite pour faire du profit, ou pas uniquement cela, mais elle est faite pour accomplir une certaine mission, une raison d'être, ce qui était dans la loi Le Maire. Le danger de cela, c'est que l'entreprise à mission risque de nous faire revenir à un capitalisme managérial qu'on a connu il y a cinquante ans, où les dirigeants d'entreprise ont tellement d'objectifs qu'ils peuvent choisir ceux qui leur conviennent le mieux.

« Comment rendre la finance plus responsable ? Il convient de trouver des systèmes, des règles, plus ou moins imposés, qui aident les comportements individuels à se rapprocher de l'intérêt collectif dans ces grands enjeux : changement climatique, impact environnemental, bref les critères RSE. »

**Bertrand Jacquillat**

La finance responsable, pour terminer, et l'engagement sociétal des entreprises sont de bons exemples de champs où il y a beaucoup à faire pour l'économiste, pour formuler des questions de manière rigoureuse sans idéologie ni vœu pieux. Pour terminer, je vous rappellerai un article qui est paru d'ailleurs dans les Échos qui s'intitulait *La finance responsable devient un enjeu politique aux États-Unis*. À savoir que je vous cite simplement le Ministre du travail et le Secrétaire d'État américain au travail : « *La réglementation proposée par le Département rappelle aux fournisseurs de produits d'épargne retraite qu'il est illégal de sacrifier du rendement ou d'accepter les risques supplémentaires via des investissements visant à promouvoir des objectifs sociaux ou politiques* ». Autrement dit, on est revenus aujourd'hui au cœur du débat initié par Milton Friedman il y a soixante ans.

## Synthèse

Pour Essma Ben Hamida, il ne devait pas y avoir une finance pour les riches et une finance pour les pauvres, la finance doit être inclusive et équitable, afin de contribuer à la paix sociale et la stabilité. La finance classique sert principalement les personnes aisées, excluant ceux qui n'ont pas de garantie physique ou sociale, soit la majorité de l'humanité. C'est la raison pour laquelle la microfinance a vu le jour dans les années soixante-dix, pour offrir aux pauvres l'opportunité de sortir de la spirale de la pauvreté. Enda est une ONG de développement, installée en Tunisie depuis trente ans, qui représente la plus grande institution de microfinance du pays. Elle a accordé plus de 2 milliards d'euros de prêt. La microfinance représente une intermédiation financière entre les banques et les particuliers entrepreneurs parmi les populations défavorisées. Actuellement, les revenus de la microfinance reviennent aux actionnaires, mais pour Enda, ils devraient également revenir aux clients de ces institutions sous forme de services non financiers, comme des formations. Elle appelle les institutions gouvernementales à faciliter la création de microentreprises pour ne pas noyer les entrepreneurs, souvent analphabètes, avec la bureaucratie. Elle invite également les entreprises à entrer dans des partenariats équitables, sans exploiter les petits entrepreneurs. L'ONG en appelle également à mieux considérer la microfinance pour aider les millions de chômeurs créés par la crise de la Covid-19. La finance éthique est une finance au service de tous, qui crée des emplois et des revenus.

La finance a beaucoup progressé sur l'éthique consensuelle, c'est-à-dire l'élimination des comportements qui suscitent la réprobation de tous, souligne Jean Beunardeau. La loi et la réglementation ont rendu sanctionnables les comportements non éthiques. Ces avancées ont été chaotiques, au gré des crises et des scandales, même s'il ne faut pas sous-estimer l'impact de la morale. Le débat sur la finance éthique s'est aujourd'hui déplacé sur le financement de causes louables, mais pas toujours consensuelles, et qui relèvent d'arbitrages entre des priorités différentes, par exemple le développement et l'écologie, alors qu'il n'existe aucune loi internationale pour trancher. C'est un dilemme pour les acteurs de

la finance. La décision doit être transparente sur le choix et ses raisons. Le chemin de l'intérêt général est compliqué, il ne peut passer à travers les intérêts particuliers qu'avec un minimum de souplesse, sauf à déclencher des violences qui le ralentissent.

Stéphane Boujnah rappelle que la finance reflète les valeurs de la société. La crise actuelle a, pour la première fois, fait passer la finance comme une solution et non comme un problème, tandis que lors de la crise précédente, la finance avait été directement mise en cause. Cela s'explique par le fait que la banque centrale et les États ont injecté d'importants moyens et placé comme principal objectif de sauver les vies humaines. La finance apporte l'outil pour distribuer l'argent des institutions dans les différents dispositifs de crise. Les marchés de capitaux financent le risque et le long terme, ce qui sera indispensable pour financer la transition énergétique. L'autre tendance que connaît la finance est la transformation des préférences collectives des investisseurs, qui demandent, en plus de la liquidité, du rendement, et de la performance, de la contribution à la transition écologique, à une gouvernance plus transparente et aux intérêts des différentes parties prenantes. La décision de BlackRock et Amundi de transférer tous les capitaux pour répondre à ces exigences contribueront à accélérer la diffusion de ces nouvelles préférences. Cette tendance s'accompagne de l'émergence d'un nouveau langage comptable pour définir ce qui est éthique et ce qui ne l'est pas. Stéphane Boujnah souhaite que l'Europe se mobilise pour définir rapidement ses propres standards en la matière.

Les banques jouent un rôle clé dans le financement de l'économie en Europe, et leur rôle est d'autant plus important pour répondre aux besoins de financement en matière de transition énergétique, écologique et sociale, souligne Patrice Morot. Les coûts générés par la crise ne pourront pas seulement être supportés par les financements publics. La crise a remis en perspective l'importance de la résilience des entreprises, qui aura un poids grandissant pour évaluer la santé des entreprises. De nombreux investisseurs s'inscrivent dans cette tendance, avec la prise en compte des critères ESG. Le sujet de la raison d'être des entreprises est revenu au premier plan. On ne peut plus considérer comme durable une croissance qui

ne reposerait pas sur des critères ESG. Certains investisseurs sont désormais prêts à maximiser l'impact sociétal par rapport à la performance économique. L'appréciation de la performance d'une entreprise prendra en compte, à l'avenir, cette dimension. Le secteur financier se trouve aux avant-postes de cette transformation et en constitue un puissant levier. Il est désormais indispensable de construire des outils de *reporting* non financiers. Tous les acteurs doivent se mobiliser pour influencer sur l'élaboration de ces normes. Cette démarche contribue notamment à l'enjeu de souveraineté économique de l'Europe.

Comme dans toute industrie, celle du *private equity* rencontre des détracteurs qui protestent contre ses excès, pour autant, ces excès restent minoritaires, explique Bertrand Rambaud. Le métier du capital investissement a démontré, en Europe, son professionnalisme et sa performance. Le fonds d'investissement a la vertu de permettre à des entreprises de rester indépendantes. La crise va contribuer à accélérer les transformations de la finance. Son rôle ne sera pas uniquement d'apporter l'investissement, mais, de plus en plus, d'accompagner les entreprises dans leurs transformations. Pour être vertueuse et éthique, la finance est, et doit rester, un moteur auxiliaire de l'entreprise. L'arrivée des critères ESG a, initialement, été vécue comme une contrainte administrative, un effet marketing, un phénomène de mode. Ils sont désormais considérés comme une nécessité. Les dirigeants des PME familiales sont, pour la plupart, très sensibles à cette dimension et ont besoin d'être accompagnés. Le rendement et la performance restent néanmoins les critères principaux pour l'investissement. Il faut donc trouver le juste équilibre entre les critères de performance et les critères ESG.

Patrice Morot considère que les données ESG constituent un enjeu stratégique pour l'Europe. Le continent a pris un temps d'avance mais assiste à un fort retour des États-Unis sur le sujet. La finance durable constitue une opportunité majeure pour l'Union Européenne et la France de défendre sa souveraineté. Bertrand Rambaud observe un parallèle entre la performance opérationnelle et financière des entreprises et leur performance ESG. Jean Beunardeau objecte qu'aucune étude empirique ne prouve le lien entre performance financière et non-financière.

Stéphane Boujnah explique qu'il a pris conscience de la transformation quand, au cours d'entretiens d'embauche, des candidats exprimaient le souhait de s'engager dans une entreprise qui porte des valeurs. La finance est à l'écoute des signaux que lui envoie la société. Essma Ben Hamida se réjouit de constater la prise de conscience du monde de la finance, et l'appelle à jouer un rôle sociétal plus important, en faveur des plus démunis. Dans le cas contraire, la révolte continuera à monter.

Les mesures environnementales font désormais partie des critères de performance de toutes les entreprises, assure Stéphane Boujnah. Il faut leur adjoindre un coût, car l'environnement est

désormais le troisième facteur de production, à côté du capital et du travail. La mise en place d'un coût du carbone répond à cet enjeu. Essma Ben Hamida déplore le manque d'interactions entre les grands financiers et la finance pour les pauvres. Pour autant, elle note que les urgences ne sont pas les mêmes en Europe et en Afrique.

Bertrand Jacquillat conseille la lecture de l'ouvrage collectif *Agir face aux dérèglements du monde* qui apporte quelques réponses sur comment intégrer les outils mathématiques et économiques sur les nouveaux enjeux. Il note qu'il n'existe pas d'antinomie entre la performance financière et non financière.



# Des taux d'intérêt bas pour préserver une économie endettée

SESSION 32

Coordonnée par **Catherine Lubochinsky** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Leonardo Martinelli** (La Stampa)

Avec les contributions de **Lorenzo Bini Smaghi** (Société Générale), **Jagjit Chadha** (National Institute of Economic and Social Research), **Olivier Klein** (BRED), **Kako Nubukpo** (University of Lome), **Philippe Vidal** (CIC)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Catherine Lubochinsky, membre du Cercle des économistes

Des taux d'intérêt bas effectivement ! Dans un graphique présenté par Haldane en 2015 on constate que les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas depuis 5000 ans ...

Sur une période plus récente, aucun doute non plus que les taux nominaux sont à un niveau exceptionnellement bas puisqu'ils sont même négatifs ! Aussi bien les taux courts (comme par exemple le taux de facilités de dépôts de la BCE à -0,5% que les taux longs (le taux des Emprunts d'État français à 10 ans à -0,13% hier). Plus de 11 trillions de dollars de dette publique et privée offrent actuellement un rendement négatif. Du jamais vu. L'essentiel étant réparti entre l'Europe (5,8) et le Japon (4,8).

Le constat est moins clair lorsque l'on s'intéresse aux taux d'intérêt réels (taux nominaux moins inflation). Il y a déjà eu des périodes avec des taux d'intérêt réels négatifs en particulier à la fin des années 70, début 80, alors que les taux d'intervention des banques centrales étaient très élevés (19% FED 81 ; 16% Banque de France). Chacun se souvient des taux d'inflation élevés à la suite des deux chocs pétroliers.

Historiquement, jusqu'à la crise financière de 2007/2008, des taux d'intérêt réels faibles étaient associés à des périodes d'inflation élevée (et inversement). Durant la période de désinflation des années 80, les taux réels ont été supérieurs à 4% pour la plupart des pays occidentaux (voire 6% aux USA). Ils n'ont cessé de baisser par la suite en lien avec la baisse du taux de croissance potentielle des économies occidentales (il n'est plus que de l'ordre de 1,25% en France depuis la crise financière) du fait des faibles gains de productivité des facteurs et de la faible croissance du stock de capital et de la main d'œuvre.

Depuis le début des années 2000, la détermination du niveau des taux longs nominaux répond à une nouvelle dynamique. Les taux courts sont certes toujours fonction de la politique monétaire (via son taux directeur lié aux fondamentaux économiques, schématiquement, inflation et taux de croissance) mais les taux longs qui dépendaient essentiellement des taux courts futurs anticipés et des primes de risque (prime de terme, risque de liquidité et risque de défaut) dépendent maintenant principalement d'effets quantitatifs. Ces effets quantitatifs sont apparus avec les déséquilibres massifs des Banques centrales au tournant du millénaire. C'est ainsi que malgré une remontée des taux courts par le FED en 2004, les taux longs sont restés inchangés du fait de l'achat massif de dette publique US par

la Chine (avec son excédent commercial record). D'où la célèbre expression de Greenspan en 2005 (Gouverneur de la Fed) *Long term interest rate conundrum* (énigme). A la suite de la crise financière de 2007/08, les politiques monétaires deviennent « non conventionnelles » (en fait changement de paradigme) et adoptent le *Quantitative Easing* (assouplissement quantitatif du crédit) et les Banques centrales procèdent à des achats massifs d'emprunts d'État, en zone euro depuis la crise des dettes souveraines. Les courbes de taux s'aplatissent et les États (et certaines entreprises) empruntent à taux négatif. Ce niveau très faible des taux d'intérêt devrait perdurer, surtout que les prévisions n'indiquent pas de reprise de l'inflation.

A priori cela est une bonne nouvelle ...

« C'est le moment où jamais pour les États d'investir massivement dans les principaux domaines cruciaux pour l'avenir : l'éducation et le climat, secteurs essentiels à la croissance potentielle future. »

**Catherine Lubochinsky**

Les dettes publiques ne cessent d'augmenter. La crise de 2007, c'est en moyenne 20 points de plus pour le ratio dette publique/PIB : la crise de la Covid-19 va avoir à peu près les mêmes conséquences (20 points de plus).

Et la grande inquiétude qui en découle concerne la soutenabilité des dettes publiques ; sachant que celle du Japon représente 240% du PIB, on pourrait être rassuré. Mais n'oublions pas que la crise des dettes souveraines s'est déclenchée avec un ratio d'un peu moins de 110 % pour la Grèce et l'Italie en 2008 mais 172% en Grèce en 2011 (120 en Italie). On voit bien que le problème de la soutenabilité n'est pas un problème du niveau de la dette mesurée en termes de pourcentage du PIB.

3 points sont cruciaux pour évaluer cette soutenabilité : la dynamique de la dette, le service de la dette et le poids des investisseurs non-résidents.

La dynamique de la dette dépend évidemment du solde budgétaire mais aussi, variable cruciale, de l'écart entre taux de croissance et

taux d'intérêt. Même avec un équilibre budgétaire, on peut avoir une augmentation de ce ratio dès que le coût de financement (les taux) sont supérieurs au taux de croissance. L'exemple flagrant en est la Grèce, compte tenu des taux d'intérêt supérieurs à son taux de croissance (perte d'un quart de son PIB entre 2008 et 2016), malgré les restructurations de sa dette et bien qu'ayant renoué avec les excédents primaires budgétaires (depuis 2014), son taux d'endettement continue d'augmenter (plus de 180% avant la crise de la Covid-19).

Le coût de financement est aussi un élément essentiel pour évaluer la solvabilité des États. Malgré l'augmentation des dettes publiques, leur coût en termes d'intérêts versés a beaucoup diminué depuis 2007. Pour l'UE à 27 entre 2007 et 2019 le montant des intérêts payés a baissé de 80 milliards, -70 pour la zone Euro, et - 15 milliards pour la France. Tout ceci grâce à la baisse des taux d'intérêt. On a donc une amélioration de la solvabilité.

Dernier point : on s'aperçoit que les crises de dettes souveraines sont souvent déclenchées par investisseurs non-résidents. C'est un des arguments avancés pour expliquer que le Japon n'ait pas eu de telle crise malgré son taux d'endettement. La détention accrue des dettes publiques par les Banques centrales (la FED est le plus gros détenteur de dette publique des États-Unis.) va certainement contribuer à réduire la probabilité d'une nouvelle crise de dette souveraine en zone Euro. En Afrique, c'est une autre histoire avec la dépendance extérieure, en particulier vis-à-vis de la Chine.

Pour conclure : c'est le moment où jamais pour les États d'investir massivement dans les principaux domaines cruciaux pour l'avenir : l'éducation et le climat, secteurs essentiels à la croissance potentielle future.

Et plus techniquement, il est nécessaire d'allonger la durée moyenne des dettes publiques (*cf* en France en juin 2007 : 7 ans et 1 mois, dix ans plus tard 8 ans ; *cf* États-Unis : environ 4 ans fin 2007 à presque 6 ans actuellement) sans tomber dans l'excès et ne pas commettre l'erreur de proposer des obligations perpétuelles à coupon zéro ! Si vous trouvez le moindre investisseur prêt à payer pour de tels titres, n'hésitez pas à me faire signe

...

## Synthèse

Lorenzo Bini Smaghi précise que les stocks, c'est-à-dire la quantité absolue de dettes, sont également importants. Le créancier considère que la dette qu'il détient est une façon d'investir sa richesse. Si l'équilibre entre la demande et l'offre de dette s'établit à un taux d'intérêt aussi faible, cela signifie qu'il n'y a peut-être pas suffisamment de dettes. Depuis quelques années, l'augmentation de la richesse mondiale induit à la fois une tendance accrue à l'épargne et une demande d'actifs financiers peu risqués : des titres d'État américains, japonais et européens. L'excès d'épargne – confortée par le vieillissement de la population et l'affaiblissement des systèmes par répartition – entraîne un très faible taux d'intérêt, alors que le taux des actifs risqués est plus instable. La situation perdurera tant que la propension à l'épargne restera élevée. Si les taux d'intérêt bas rendent la dette soutenable, ils pourraient conduire les épargnants à rechercher des investissements plus risqués et pas forcément plus rentables. Les années qui viennent seront marquées par des variations de volatilité importantes.

La période se caractérise par un excès d'épargne difficile à investir avec une démographie vieillissante en Europe, précise Philippe Vidal. Faute de confiance en l'avenir, les clients hésitent à placer l'épargne sur des produits. Face à la crise, les gouvernements et les banques ont décidé d'injecter de la trésorerie afin sauver l'économie et les emplois au moins à court terme. Le système bancaire français a injecté plus de 100 milliards d'euros de prêts garantis par l'État. Le groupe Crédit Mutuel-CIC a prêté plus de 17 milliards d'euros à 100 000 entreprises. Le niveau d'endettement est passé de 160 à 220% du PIB depuis 2008. L'enjeu sera de déterminer comment sortir du surendettement, à la fois pour les entreprises et les ménages. Afin de retrouver une capacité à investir, les entreprises endettées devront disposer d'une structure financière solide. Pour cela, les banques devront leur proposer des dettes suffisamment longues. Elles pourraient prendre la forme de fonds propres et de fonds de dette pour les grandes et moyennes entreprises, et de prêts participatifs pour les petites entreprises.

Les taux d'intérêt demeurent élevés en Afrique, ce qui pose un problème de soutenabilité de la dette, explique Kako Nubukpo. La crise a frappé l'Afrique de quatre façons : la chute des cours des matières premières, la chute du tourisme, la baisse des transferts des migrants et une baisse générale d'activité. La population africaine double tous les 25 ans, elle comptera 2 milliards d'habitants en 2050, et 40% de sa population a moins de 15 ans, ce qui représente un défi colossal dans plusieurs domaines : l'éducation, l'écologie, la sécurité et l'égalité sociale. L'épargne est excessive au nord, alors que le besoin d'investir est très fort au sud. L'Occident n'ayant pas voulu jouer le jeu, la Chine a récupéré le volet des infrastructures. Néanmoins, l'endettement auprès de la Chine s'est effectué à des taux commerciaux élevés, d'au moins 35%. L'enjeu est de créer un espace financier inclusif et performant qui permettra de recycler l'épargne et de réduire la volatilité des capitaux. De manière générale, face aux dettes récurrentes, une transformation structurelle des économies africaines serait souhaitable. La principale cause des dettes est un taux de pression fiscale insuffisant, de 17%, contre plus de 30% dans le reste du monde. Il est indispensable d'accroître le rendement fiscal d'une part, et d'élargir la base productive africaine d'autre part. Les relations se structurent au Club de Paris pour proposer un moratoire face à la dette des pays africains, notamment, mais la Chine, qui détient 17% de la dette, n'en fait pas partie. Elle pourrait ne pas jouer le jeu.

Jagjit Chadha observe que les pays qui se sont imposés récemment – la Chine, l'Inde et la Russie – épargnent beaucoup par rapport aux économies occidentales. L'utilisation de leur épargne dans les pays occidentaux a placé ceux-ci en situation de dette, l'objectif étant de réduire toujours plus les taux d'intérêt. Par ailleurs, les gouvernements ont pris face à la crise de la Covid-19 des mesures économiques et financières qui ne permettront pas une remontée des taux d'intérêt pendant un certain temps. Est-il possible de réallouer des capitaux vers des entreprises productives avec des taux d'intérêt aussi bas ? L'État devra augmenter les investissements dans les infrastructures, mais il ne pourra prendre en charge tous les aspects industriels. Il est donc nécessaire de s'appuyer également sur un système efficient d'intermédiation financière.

Face à la crise, les banques ont toutes utilisé des *Quantitative Easing* (QE) pour contrôler les taux à long terme et les *spread* des dettes, observe Olivier Klein. Cela a permis de soutenir la demande et la valeur des actifs patrimoniaux. La politique monétaire non conventionnelle a pour objectif d'abaisser les taux d'intérêt nominaux en dessous du taux de croissance nominal afin de relancer l'économie d'une part et de rendre la dette plus aisée à rembourser d'autre part. Le danger est l'asymétrie, c'est-à-dire une trop faible augmentation des taux d'intérêt lors du retour à la croissance, et le maintien du QE. Si les taux d'intérêt sont durablement inférieurs au taux de croissance sans nécessité, cela induit à nouveau du surendettement et accroît la vulnérabilité financière de l'économie. En outre, cette situation permet la survie de nombreuses entreprises « zombies » qui feraient faillite avec des taux d'intérêt normaux. En somme, des taux bas trop durables peuvent conduire à une succession de crises financières et à une perte lente de l'efficacité de l'économie. La crise de la Covid-19 a aggravé cette situation. Heureusement, les banques centrales ont répondu très rapidement en baissant leurs taux et en achetant des dettes publiques et privées. La question est de savoir comment sortir de la crise actuelle, face à un surendettement généralisé des États d'une part, et à un risque de bulle des actifs patrimoniaux, notamment dans l'immobilier d'autre part. Par ailleurs, les primes de risques sont très insuffisantes pour couvrir le coût du risque sur les dettes. Il est nécessaire de mettre en place une politique budgétaire soutenable à moyen terme, qui repose à la fois sur des investissements de croissance et sur le soutien du capital des entreprises. Afin d'éviter les crises de plus en plus fortes, les banques

centrales doivent rester indépendantes par rapport à la « fiscal dominance » d'un côté et par les marchés financiers de l'autre.

Catherine Lubochinsky précise que depuis 2008, les fonds propres des banques ont été multipliés par deux et elles peuvent davantage faire face au défaut des entreprises. En outre, les États ont mis en œuvre des moyens très importants dans un délai très court. Ils devront bien cibler leurs dépenses et profiter de la faiblesse des taux d'intérêt pour allonger la durée moyenne de la dette publique. Le marché des capitaux n'est pas suffisamment développé en Europe pour aider les entreprises, note Lorenzo Bini Smaghi. Le problème fondamental, qui n'a pas changé, est que la solution à la crise n'est pas d'ordre monétaire. La politique monétaire intervient en réalité pour suppléer à d'autres politiques trop faibles ou inefficaces. Jagjit Chadha ajoute qu'il faut cesser de traiter les banques centrales comme les acteurs uniques. Elles peuvent conférer de la stabilité aux marchés financiers, mais le dynamisme de l'économie est l'affaire des entreprises et des gouvernements. Le rôle de l'État par rapport au secteur privé n'a pas été bien défini durant l'après-crise. Les taux d'intérêt faibles sont une opportunité d'agir, mais les gouvernements de chaque pays doivent préciser les actions qu'ils souhaitent mener et que le secteur privé ne peut assumer.

Philippe Vidal indique qu'outre le renforcement des fonds propres, le modèle des banques a d'ores et déjà évolué vers une diversification des services, notamment l'assurance et le conseil, qui permettront l'obtention de revenus supplémentaires dans un contexte de taux bas durables.

# Pour un nouveau partenariat Europe-Afrique

SESSION 33

Coordonnée par **Christian de Boissieu** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Pierre Haski** (France Inter)

Avec les contributions de **Carlos Lopes** (Commission de l'Union africaine/Université du Cap), **Ibrahim Assane Mayaki** (NEPAD), **Elisabeth Moreno** (HP Africa), **Vincent Rouaix** (Gfi), **Arnaud Rousseau** (Groupe Avril)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Christian de Boissieu, membre du Cercle des économistes

On se bouscule beaucoup en Afrique, il y a du monde, alors que l'Europe, pendant longtemps, a eu une sorte de monopole de ce partenariat avec l'Afrique. Aujourd'hui, il y a de la concurrence. Si l'Europe veut être efficace, performante, il faut qu'elle ait des choses concrètes à proposer. C'est ce que je vais essayer de montrer.

L'idée de relance, de renouveau, de changer un peu les habitudes anciennes pourrait, à mon avis, être fondée sur trois principes que je vais énoncer. Comme première idée, il faut que ce nouveau partenariat Europe-Afrique soit équilibré – plus équilibré qu'avant. Deuxièmement, il faut qu'il soit concret. Troisièmement, il faut qu'il soit financé ou co-financé.

Concernant la première idée, selon laquelle il faut qu'il soit plus équilibré qu'avant, je trouve que tout ce qu'il se passe dans le domaine monétaire en ce moment en Afrique de l'Ouest est intéressant, avec l'arrivée prévue de l'éco, le remplacement du franc CFA par l'éco pour les 15 pays qui font partie de la CEDEAO. Ce projet monétaire, ce projet de monnaie unique du côté de l'Afrique de l'Ouest devrait permettre de rééquilibrer dans le domaine monétaire les

relations entre l'Europe et l'Afrique. L'Afrique a besoin de retrouver de la souveraineté monétaire – en tout cas plus de souveraineté monétaire – et l'Europe doit situer ses relations monétaires avec l'Afrique dans ce nouveau contexte.

Pour ce qui est de la deuxième idée, selon laquelle il faut que le nouveau partenariat soit concret, je crois que cela ne sert à rien de faire un partenariat global, très général. On a besoin de projets concrets. On a besoin de projets sectoriels. Évidemment, la coopération militaire existe dans le Sahel. Ce n'est pas nouveau, ça existe depuis quelques années.

« L'Afrique a besoin de retrouver de la souveraineté monétaire – en tout cas plus de souveraineté monétaire – et l'Europe doit situer ses relations monétaires avec l'Afrique dans ce nouveau contexte. »

**Christian de Boissieu**

Je voudrais évoquer trois pistes que nous aurions, à mon avis, intérêt à approfondir et qui relèvent d'un partenariat Europe-Afrique qui serait gagnant-gagnant, où l'Europe et l'Afrique pourraient s'y retrouver. Le premier axe est la cogestion, entre l'Europe et l'Afrique, des flux migratoires qui vont continuer dans les années qui viennent. Pour mettre en oeuvre cette



cogestion Europe-Afrique sur les problèmes migratoires, encore faut-il que l'Europe parle d'une voix. Cette condition n'est pas aujourd'hui vérifiée, mais on peut toujours rêver ! Encore faut-il, également, que l'Afrique parle d'une voix sur ces sujets. Là aussi, je rêve... Mais voilà un sujet concret sur lequel, pour des tas de raisons qui ne sont pas uniquement économiques, mais qui sont aussi politiques, sociales et géopolitiques, nous avons besoin d'avancer et ça serait gagnant-gagnant. Le deuxième axe de ce renouveau du partenariat Europe-Afrique porte sur tout ce qui concerne l'éducation et la formation. L'Afrique a des talents ; l'Europe aussi. Il faut les mettre en commun. Il faut améliorer la mobilité des uns et des autres. Je pense que l'investissement en capital humain est très important pour l'Afrique, comme il est très important pour l'Europe. Le troisième axe est autour de la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique. Il y a déjà dans ce domaine des coopérations Nord-Sud entre les deux rives de la Méditerranée. Il faut aller plus loin.

Il faut que tout cela soit financé, sinon ça ne sert à rien. L'Europe a déjà pris une initiative intéressante pour annuler ou proposer d'annuler une partie de la dette africaine. Le G20 a été moins loin en proposant un moratoire pour 12 mois. Il existe déjà des partenariats financiers Nord-Sud. Il faut aller plus loin.

Je termine en disant que ces trois principes que j'évoque : « équilibré », « concret » et « financé », doivent être appliqués en particulier pour une relance du partenariat euro méditerranée qui a été organisé depuis 15 ans, mais qui est, aujourd'hui, nulle part. Il est dans les *starting blocks* depuis l'Union pour la Méditerranée, les réunions au format « 5+5 », etc. Il y a besoin d'une relance de l'Euromed sur les nouvelles bases que je viens d'énoncer. Mais ces nouvelles bases peuvent s'appliquer aux relations plus générales entre l'Europe et l'ensemble du continent africain.

## Synthèse

Le cadre institutionnel de la relation entre l'Afrique et l'Europe existant aujourd'hui montre des limites et est en train d'être revu, explique Carlos Lopes. Ainsi, l'accord post-Cotonou qui lie l'Europe à un certain nombre de pays

africains, des Caraïbes et du Pacifique est arrivé à échéance cette année et les négociations se poursuivent. Il existe aujourd'hui une multitude d'accords commerciaux dans le cadre des relations avec l'Europe, ce qui réduit le poids de l'Afrique et limite les possibilités de construire une relation équilibrée. Vincent Rouaix confirme l'importance d'une approche globalisée du continent pour ce nouveau partenariat Europe-Afrique, notamment dans le domaine du numérique. Elisabeth Moreno ajoute que le 11<sup>e</sup> fonds européen de développement de 30,5 milliards d'euros s'arrête fin 2020. Cette coopération se négocie entre l'Union européenne et l'Union africaine pays par pays. Or, parallèlement aux attentes européennes, les Africains refusent une relation centrée sur l'aide et souhaitent miser sur des intérêts communs équilibrés. Ces nouvelles exigences de part et d'autre expliquent pourquoi ces accords peinent à être renouvelés.

Carlos Lopes souligne qu'il est souvent dit que l'Europe des 27 est le premier partenaire commercial de l'Afrique. Or, dans la construction d'un partenariat équilibré, il faut aussi prendre en compte le fait que l'Afrique est un partenaire incontournable pour l'Europe, ce qui n'est pas toujours reconnu. Par ailleurs, l'aide au développement est, en réalité, relativement limitée par rapport à la croissance du PIB africain.

A propos de cette idée de partenariat équilibré, Elisabeth Moreno souligne que la longue relation entre l'Afrique et l'Europe se caractérise par son asymétrie et par la violence. Il paraît donc légitime de se demander si cette relation dominant/dominé qui aura duré si longtemps pourra réellement laisser place à une nouvelle relation. L'Afrique est arrivée à un tournant de son Histoire. En Afrique, tout est à construire. La population est en plein boom démographique et les potentialités d'investissement sont immenses. Le continent, très courtisé, est ainsi libre de choisir ses partenaires, ce qui appelle à une grande responsabilisation du leadership africain. L'Europe reste malgré tout le premier investisseur en Afrique, le premier pourvoyeur d'aide et le premier partenaire commercial. Il existe, en plus des intérêts économiques communs, des défis communs, comme les problèmes de migration et de terrorisme, le changement climatique et la sécurité alimentaire. Cependant, la diversité des intérêts des pays de l'Union européenne et la multitude



des programmes bilatéraux de coopération rendent encore difficile l'harmonisation des actions.

Arnaud Rousseau fait remarquer que le modèle chinois et le modèle européen proposés aux Africains sont différents, le second, porté par la France, s'appuyant sur la co-construction. C'est aux Africains de choisir leur avenir.

La Chine est extrêmement présente partout sur le continent africain, y compris dans les pays moins convoités, souligne Elisabeth Moreno. Elle contribue notamment à la transformation numérique. Contrairement aux acteurs occidentaux, les Chinois mènent une politique locale très importante. Ils travaillent avec les Africains et mettent en place des solutions localisées. A ce sujet, Carlos Lopes indique que les investissements chinois en Afrique représentent seulement 4% de leur portefeuille d'investissements dans le monde : ils parviennent, avec peu d'argent, à occuper beaucoup d'espace. La Chine dispose en particulier, sur tout le continent, d'un tissu de relations basé sur la réputation. Parallèlement, on assiste à une érosion des investissements européens, américains et britanniques. Carlos Lopes fait savoir cependant que les Africains investissent eux aussi en Chine. Ainsi, le principal actionnaire de Tencent, qui est la plus grande entreprise IT de Chine, est sud-africain. La relation n'est donc pas à sens unique.

Elisabeth Moreno estime que le nouveau rapport entre l'Union européenne et l'Union africaine pourrait être construit autour d'une priorité absolue donnée à l'éducation, autour de l'importance de booster l'entrepreneuriat et l'innovation, de la protection de la santé et de l'intégration de la jeunesse.

Vincent Rouaix indique être convaincu que le numérique est un secteur clé pour la création de ce nouveau partenariat. Il sera un vecteur de transformation, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'amélioration de la gouvernance. La pénétration de la téléphonie mobile, de l'internet haut débit et la dynamique du commerce en ligne vont impacter la croissance, créer de la valeur en Afrique et permettront de transformer les économies. Il appelle de ses vœux un partenariat gagnant-gagnant.

Dans un autre secteur, qui est celui de l'agriculture et de l'alimentation, Arnaud Rousseau énonce les prérequis pour construire un partenariat : l'engagement des acteurs de terrain au niveau local (coopératives, chambres d'agriculture, groupements d'agriculteurs, etc.) et l'engagement des États à travers des politiques publiques. L'objectif est, en outre, de construire des filières. Les sujets de sécurité et de financement sont, eux aussi, essentiels. Il faut également déterminer la manière de s'appuyer sur la technologie, l'innovation et la formation, tout en investissant massivement dans la jeunesse.

La période de crise actuelle met en lumière un critère fondamental qui est celui de la pertinence, indique Ibrahim Assane Mayaki. La coopération actuelle n'est pas pertinente sur deux aspects. En premier lieu, appuyer au niveau de l'Union européenne une Afrique fragmentée en 55 États, à travers des relations bilatérales avec chacun de ces États, ne produira pas de développement. C'est en sens que l'Union africaine met en œuvre l'intégration régionale.



# Les nouvelles frontières de l'Europe

SESSION 34

Coordonnée par **Hippolyte d'Albis** (Cercle des économistes)

Modérée par **Sonia Mabrouk** (Europe 1)

Avec les contributions de **Dominic Grieve** (Ancien Procureur général, Angleterre), **Stéphane Israël** (Arianespace), **Dominique Moïsi** (Institut Montaigne), **Kalypso Nicolaïdis** (University of Oxford), **Juhana Vartiainen** (Député, Parlement de Finlande)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Hippolyte d'Albis, membre du Cercle des économistes

Le concept de frontière est tout à fait polysémique, c'est pour cela qu'il est très riche. Il a beaucoup de dimensions. Je vais aborder en introduction la notion la plus simple : la frontière qui est une barrière à la mobilité humaine. Il faut bien voir que cette barrière est souvent une barrière à l'entrée et n'est plus une barrière à la sortie. Ce n'est plus que dans quelques pays du monde, et c'est très rare qu'il y ait une mobilité à la sortie. C'est donc une mobilité à la rentrée et à l'entrée des étrangers, essentiellement – pas des nationaux. Cela peut-être potentiellement une contrainte. Je vais voir dans quelle mesure la crise de la Covid-19 a renouvelé cette notion très particulière de la frontière et comment il y a un enjeu pour l'Europe à la dépasser.

Ce qui a semblé tout à fait naturel lors de la crise sanitaire, c'était de fermer les frontières. Parce qu'une épidémie se transmet de personne à personne, on se dit que si on restreint la mobilité on va lutter contre l'épidémie. La notion de frontière est restée dans ce sens que je viens de définir parce qu'il a bien été question de restreindre la mobilité des étrangers. Pour les Français qui étaient coincés à Wuhan ou ceux qui étaient coincés dans d'autres pays du monde, il n'a pas été du tout question de les empêcher de revenir. Au contraire, le gouvernement s'est beaucoup activé pour essayer de les faire revenir et les faire revenir dans de bonnes conditions. C'est donc bien la

position vis-à-vis des étrangers qui a changé lors de cette crise sanitaire, et pas seulement la mobilité ou la lutte sanitaire.

Même en Europe, ces frontières qui avaient disparu au sein des pays de l'Union européenne se sont recrées. Vous avez ces villages traversés par une frontière, entre la France et la Belgique par exemple, où les personnes ont pris l'habitude de cette frontière qui avait disparu, et qui ne pouvaient plus, dans le cadre du confinement, retraverser la rue pour aller chez le boucher ou pour voir un ami, etc. Ces frontières sont donc revenues. Elles sont même revenues au sein du pays. Rappelez-vous de cette règle des 100 kilomètres, de cette impossibilité de se déplacer. Lorsque l'on a commencé à déconfiner, on devait rester même dans son département.

Il y a eu des mobilités avant le confinement qui ont été parfois mal perçues, notamment sur la façade atlantique, par les personnes résidentes ou résidents permanents, avec la peur que ces personnes puissent apporter l'épidémie – ce qui ne s'est pas passé, mais la peur est là.

« Il y a là un vrai enjeu pour l'Europe de repenser cette frontière qui n'est finalement pas un tel acquis. C'est un des piliers de la construction européenne. Cette mobilité est une des quatre libertés. C'est important parce que c'est son ADN, mais c'est aussi important pour sa prospérité. »

**Hippolyte d'Albis**

Évidemment, aujourd'hui les frontières se rouvrent petit à petit mais certaines réminiscences restent. Je pense notamment à l'attitude vis-à-vis des populations d'origine asiatique, qui ont été très souvent – trop souvent – insultées pendant cet épisode, ou à des réflexes qui sont de l'ordre du réflexe pavlovien qui est de dire que, pour relancer l'économie, il va falloir restreindre l'immigration pour pouvoir essayer de prioriser l'emploi des nationaux.

Je pense qu'il y a là, un vrai enjeu pour l'Europe de repenser cette frontière qui n'est finalement pas un tel acquis. C'est un des piliers de la construction européenne. Cette mobilité est une des quatre libertés. C'est important parce que c'est son ADN, mais c'est aussi important pour sa prospérité.

Je dirais qu'il y a trois enjeux aujourd'hui concrètement pour l'Europe en termes de frontières. Le premier est vis-à-vis des personnes venant de l'étranger. Ce qu'il se passe aujourd'hui, c'est que c'est une compétence nationale, c'est-à-dire que c'est tel ou tel pays qui attribue un titre de séjour à une personne venant d'un pays tiers. Ce titre de séjour vous donne le droit de circuler en Europe, dans l'Union européenne, mais pas de vous installer. Donc la mobilité n'est pas totale et elle reste une compétence nationale. Ça peut engendrer de très graves problèmes. On l'a vu dans la précédente crise qui avait touché l'Europe qui était la crise dite migratoire de 2015 où, finalement, les premiers pays qui accueillaient les demandeurs d'asile se retrouvaient dans une situation un peu gênante parce que, du fait de la Convention de Genève, ils devaient étudier leur dossier mais dans les faits si vous accordez l'asile à une personne qui arrive sur votre territoire, elle n'aura pas la possibilité ensuite de s'installer dans un autre pays de l'Union européenne. Cette inégalité a été perçue entre les pays qui sont frontières avec la Méditerranée et les autres, et tout ce qu'on a vécu avec des personnes traversant des pays européens pour aller demander l'asile ailleurs. Ce que l'on apprend avec ces histoires de crise c'est qu'il faut se préparer aux prochaines.

Le deuxième, c'est ce besoin de main d'œuvre qui a été créé. Il y a des secteurs de l'économie qui reposent sur des mains d'œuvre étrangères. Aujourd'hui, comme l'immigration est limitée, notamment l'immigration de saisonniers, on va

certainement recourir de plus en plus aux travailleurs détachés, c'est-à-dire ceux venant d'autres pays de l'Union européenne pour des missions ponctuelles. Ces travailleurs bénéficient de revenus ou d'avantages liés aux revenus qui sont ceux du pays de destination, mais pas de la protection sociale. Cela crée une espèce d'injustice, une forme de dumping social contre lequel il est nécessaire de lutter. Cela crée aussi une sorte d'abus sur lequel le gouvernement met beaucoup l'accent dans sa communication sur ce dossier. Il me semble qu'il faut aller plus loin et qu'il faut repenser justement la relation avec les pays tiers pour ne pas avoir à dépendre trop de ce travail détaché.

Enfin, mon dernier point, c'est qu'il y a un phénomène qui est très fort avec la migration, c'est qu'elle est concentrée : les personnes migrantes vont aux mêmes endroits. En Europe, beaucoup sont allés en Angleterre et ça a été justement un des sujets de la campagne du Brexit (tous ces Polonais et autres ressortissants des pays de l'Est qui allaient en Angleterre). Mais vous avez aussi – prenez la France par exemple – une très forte concentration des populations non européennes à Paris et en région parisienne. En regard, vous avez des territoires entiers où vous n'avez personne, où vous avez plutôt même des départs. Lorsque la Hongrie annonce qu'elle souhaiterait un quota de 50 000 travailleurs étrangers, en fait, elle ne l'atteint pas. Elle atteint péniblement 10 000 personnes. Il y a un phénomène dans l'immigration qui est que les personnes migrantes vont vers des territoires attractifs, notamment du point de vue économique. L'enjeu pour l'Europe, c'est aussi une Europe de ces territoires pour une répartition plus harmonieuse des flux migratoires et mieux perçue par les populations locales.

## Synthèse

Avec la Covid-19, on voit que l'Europe atteint les limites de sa dynamique d'ouverture interne et de fermeture externe, observe Kalypso Nicolaidis. En interne, la frontière devient fonctionnelle plutôt qu'idéologique. Vis-à-vis de l'externe, c'est-à-dire des pays non européens du voisinage, l'approche restera sans doute différenciée. Au-delà des frontières internes et externes, pour ce qui est de la nouvelle frontière métaphorique, elle estime

que l'on se concentrera désormais, de plus en plus sur une croissance vertueuse de long terme, compatible avec la transition écologique et numérique. Or, l'Europe est en train de passer d'une obsession sur ses frontières dans l'espace à une gestion du temps court et du temps long. Elle doit laisser aux États la gestion de l'urgence et être elle-même la gardienne du long terme. Cette frontière constitue un défi car il y aura des gagnants et des perdants. Cette conquête du long terme sera servie par la démocratie et la politique. Dominique Moïsi fait ici remarquer que la Chine s'ancre dans le temps long, tandis que les pays occidentaux réfléchissent dans le temps court. Stéphane Israël considère, quant à lui, que la crise de la Covid-19 se conclura par une volonté d'ouverture renforcée.

Juhana Vartiainen estime que, à la suite de la crise de la Covid-19, l'ethnicité pourrait perdre de l'importance. Ainsi, avec la pandémie, il s'agit de protéger les personnes, quelle que soit leur ethnicité, à l'intérieur du périmètre de la frontière nationale. En ce sens, la crise peut éventuellement renforcer un mouvement vers un fédéralisme européen. Les initiatives d'Emmanuel Macron et d'Angela Merkel, au-delà de la gestion de la crise actuelle, traduisent cette volonté politique.

S'agissant du Brexit, Dominic Grieve explique qu'aujourd'hui, les Britanniques veulent être « cozy », dans leur milieu, mais veulent dans le même temps faire partie de la mondialisation, estimant qu'ils y parviendront mieux en dehors de l'Union européenne. La vision du Royaume-Uni à l'égard des frontières externes n'est donc pas résolue. La période actuelle est marquée par une grande incertitude et le problème de l'engagement international du Royaume-Uni occasionne un débat souvent fermé. La question du partenariat avec la Chine se pose notamment, compte tenu de sa conduite avec Hong Kong. Pour autant, les frontières restent celles de la liberté et de la démocratie. Il considère toutefois que, malgré ce qu'il s'est passé au cours des quatre dernières années, le Royaume-Uni devrait essayer de diminuer les frontières avec ses partenaires, en particulier avec ses partenaires européens compte tenu de l'implantation géographique du pays.

Constatant que les frontières de l'Europe ne sont toujours pas définies, avec notamment le débat sur l'inclusion de la Turquie qui n'est pas totalement tranché, Dominique Moïsi appelle à dépasser la vision géographique et à mettre

l'accent sur des frontières d'une autre nature. Ainsi, au regard du taux d'abstention extraordinairement élevé des dernières élections municipales en France, le principal défi, pour être en mesure de préserver le capitalisme démocratique, sera de réinventer le concept de citoyenneté. La priorité pour l'Europe est de trouver un nouvel équilibre entre le sens du collectif et la protection de l'individu. Les Européens doivent retrouver un sens civique et un consensus social minimal, passant par la fin de l'explosion des inégalités et le retour du respect pour la chose politique, c'est-à-dire la relégitimation de la politique.

Le moment pour cela ne semble pas mal choisi. Les populismes au pouvoir ont été affectés par la crise de la Covid-19 et des dirigeants comme Boris Johnson en Grande-Bretagne, Donald Trump aux États-Unis et Jair Bolsonaro au Brésil, en mettant en avant la préoccupation forcenée pour l'économie avant la santé, ont montré le dévoiement de l'individualisme et la nécessité du respect de tous. Juhana Vartiainen explique effectivement que, dans les pays nordiques, le soutien aux partis ethno-nationalistes faiblit dans le contexte de la pandémie, tandis que la popularité des gouvernements augmente. On constate donc que, lorsqu'il s'agit de gérer une véritable crise, les questions et les fantasmes symboliques et identitaires semblent relégués à un plan secondaire.

Sonia Mabrouk se demande si les partis ethno-nationalistes, affaiblis par la réalité de la pandémie, ne vont pourtant pas retrouver de la vigueur face à la crise économique et sociale qui s'annonce. Pour Juhana Vartiainen, sur le long terme, une fois le virus vaincu, les problèmes économiques risquent en effet de nourrir un renforcement des partis populistes. Il faut donc essayer de saisir l'instant.

Sonia Mabrouk s'interroge également sur une possible légitimation du retour de la souveraineté, consistant à se refermer sur ses frontières et à produire chez soi et pour soi, prôné par Donald Trump et Boris Johnson. Dominic Grieve signale que, contrairement à Donald Trump, Boris Johnson est conscient que le Royaume-Uni dépend de liens externes.

L'espace peut, lui aussi, être appréhendé comme un autre type de frontière, comme une nouvelle frontière à conquérir, située à une centaine de kilomètres au-dessus de la Terre, qui fascine et qui stimule. Stéphane Israël

souligne que chacun d'entre nous a, à la fois, besoin de frontières et besoin de les franchir. La conquête de la frontière spatiale s'est mise en place au niveau européen sur la base de l'Agence spatiale européenne, fondée en 1975. Ensuite, depuis le traité de Lisbonne, l'Union européenne s'est dotée d'une compétence spatiale et développe deux grands programmes : Galileo et Copernicus. La nouvelle frontière qu'est l'espace est aujourd'hui plus que jamais d'actualité car les grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle trouveront leur réponse aussi dans l'espace. Il y a par exemple besoin de satellites pour la sécurité, pour la connectivité, les objets connectés et les voitures autonomes, pour la surveillance climatique. Le défi sera également celui du dépassement de cette frontière, celui du rêve. Stéphane Israël considère que la nouvelle frontière de l'Europe pourrait être un grand projet de constellation, comme annoncé par le commissaire européen en charge du marché intérieur.

Contrairement à la vision d'un espace dédié à entreposer des débris, qui serait finalement privatisé et deviendrait inutilisable, la vision de l'espace qui fédère les Européens est celle d'un espace durable et fondamentalement utile pour les Terriens. Dominique Moïsi estime toutefois qu'avant de se résigner à conquérir de nouvelles planètes parce que la Terre est devenue invivable, il faut s'attacher à sauver la nôtre. Au-delà de l'écologie, cela passe par un équilibre social plus juste.

Pour conclure ce débat, Hippolyte d'Albis souligne que les moments de crise, comme la crise de la Covid-19, sont très difficiles pour les populations, mais sont cependant des moments de bouillonnements pour la réflexion. Il retient des échanges que les frontières sont faites pour être repoussées, en allant davantage vers le long terme, en se tournant vers une Europe plus politique et plus humaine, et en replaçant le citoyen au cœur du projet européen.





# Faire face au choc du chômage

SESSION 35

Coordonnée par **Hélène Rey** (Cercle des économistes)

Modérée par **Vincent Giret** (franceinfo)

Avec les contributions de **Orlane François** (FAGE), **Louis Gallois** (Fédération des acteurs de la solidarité), **François Hommeril** (CFE-CGC), **Augustin de Romanet** (Groupe ADP), **Aurélie Trouvé** (Attac)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Hélène Rey, membre du Cercle des économistes

Avec la crise de la Covid-19, l'économie a vraiment été mise de côté pour sauver des vies. Et c'est bien. Elle a été « congelée » quelques semaines. L'argent public a été utilisé pour sauvegarder des emplois. Mais lorsque les mesures de soutien vont être progressivement retirées, on va voir vraisemblablement des entreprises en difficulté en raison de la dette qui a été contractée durant la crise ; en raison aussi de la faiblesse de la demande et de l'incertitude qui sera liée au virus. Il est probable que l'automne sera difficile et que lorsque les jeunes arriveront sur le marché du travail, celui-ci sera déprimé. Les entreprises, très endettées, auront du mal à investir, à embaucher, il faudra donc soutenir le rebond de la demande. Il faudra aussi donner des fonds propres aux entreprises pour qu'elles puissent investir. Et il faudra également des mesures spécifiques de support à l'emploi, en particulier pour les jeunes.

Mais je crois que cette crise a des caractéristiques spécifiques. Une de ses caractéristiques centrales est que la reprise va être très hétérogène. Certains secteurs vont rebondir très vite, par exemple le secteur du bâtiment avec les promesses de rénovation et l'isolation thermique, mais d'autres secteurs vont être beaucoup plus à la peine et vont avoir de grosses difficultés. On peut penser, bien sûr, au tourisme, à la restauration, l'hôtellerie, et aussi au secteur du transport en particulier, et à

l'aéronautique. Avec cette reprise très hétérogène, je crois qu'il y a un gros défi, parce qu'il faut passer d'un temps où l'économie est mise sous cloche à un temps où l'économie doit être très agile, et vraiment réallouer des ressources entre secteurs, de l'emploi entre secteurs. Et je pense que cela va demander des politiques du marché du travail très actives et très imaginatives, avec un gros accent sur l'éducation en particulier et sur la formation continue. Sur ce point, on pourrait bien sûr s'inspirer du Danemark, de la Suède. Il faudra toujours garder à l'esprit l'orientation « croissance verte » et inclusive, et la digitalisation des économies.

« Cette crise a des caractéristiques spécifiques. Une de ses caractéristiques centrales est que la reprise va être très hétérogène. Certains secteurs vont rebondir très vite, [...] mais d'autres secteurs vont être beaucoup plus à la peine et vont avoir de grosses difficultés. »

**Hélène Rey**

## Synthèse

La crise rend encore plus compliquée une situation qui, déjà en temps normal, est très critique pour les jeunes, constate Orlane François. Un dispositif doit être construit pour

accompagner les jeunes diplômés tant financièrement qu'humainement. La première demande est donc que ces jeunes puissent être éligibles au RSA. De plus, la « garantie jeunes » doit être élargie et rendue plus universelle. Il faudra également apporter une aide plus conséquente aux jeunes sans emploi, sans stage et sans qualification, qui sont les plus éloignés de l'emploi. Orlane François appelle également de ses vœux que la réforme de l'assurance chômage ne s'applique pas à la rentrée. Le durcissement des critères d'accès à l'allocation exclurait tout accompagnement pour ces jeunes.

Sur le plus long terme, la question de la formation est centrale. Le diplôme est en effet le premier rempart face au chômage. Un niveau de qualification minimum doit donc pouvoir être assuré à toute la population, à travers la création d'un capital formation universel. Il doit aussi être possible de reprendre ses études après avoir travaillé pendant plusieurs années, compte tenu notamment de l'évolution des métiers.

Augustin de Romanet estime qu'à court terme, la responsabilité principale devrait être donnée aux partenaires sociaux, aux entreprises et aux salariés. Il ne s'agit pas, aujourd'hui, de changer le Code du travail, mais de se saisir des instruments existants. Même si cela ne sera peut-être pas possible dans toutes les entreprises, il convient de privilégier au maximum des solutions permettant d'éviter les départs contraints, comme la rupture conventionnelle collective, l'accord de performance collective, ou l'accord pour le chômage de longue durée. L'autre piste pour les entreprises à court terme consiste à favoriser la mobilité des salariés à l'intérieur de l'entreprise ou à l'intérieur du bassin d'emploi. Le dispositif de mobilité volontaire sécurisée, permettant à un salarié d'être repris par son ancienne entreprise si son embauche dans la nouvelle entreprise ne le satisfait pas, pourrait également être activé.

Les initiatives sur le long terme relèvent plutôt de l'État. La priorité doit être que les personnes travaillent, en privilégiant les formations courtes et le temps partiel, et en activant l'assurance chômage. Par ailleurs, la fusion d'un certain nombre de prestations sociales pourrait aider à leur redonner un caractère incitatif. De plus, un véritable accompagnement, dans le cadre du versement du RSA, doit être proposé aux

personnes sans qualification pour leur présenter le marché du travail et les formations disponibles.

Comme proposition pour le court terme, François Hommeril considère que la réforme de l'assurance chômage de juillet 2019 devrait être abrogée. La situation a, en effet, évolué depuis et de plus, cette réforme culpabilise les chômeurs. Par ailleurs, si le chômage partiel a été une mesure indispensable pour faire face à l'urgence, le chômage partiel de longue durée devrait néanmoins être davantage conditionné, notamment au développement de plans de formation dans les entreprises.

Ensuite, sur le long terme, le modèle d'entreprise, c'est-à-dire son fonctionnement, sa gouvernance, la représentation des salariés, les objectifs, doit, d'après François Hommeril, être réinterrogé. La génération qui arrive fera changer les choses car elle est très exigeante vis-à-vis de l'entreprise et de son modèle. Ce modèle repensé permettra de recréer un lien d'attachement avec l'entreprise, ce qui sera positif pour son développement. Orlane François confirme que les jeunes choisissent des entreprises dont ils partagent les valeurs au niveau social et écologique. Cependant, la formation doit, pour cela, être transformée.

Louis Gallois fait état de 2,5 millions de chômeurs de longue durée, c'est-à-dire de plus d'un an. Ce nombre va croître mécaniquement. En effet, comme lors de chaque crise, les personnes en situation de fragilité, les plus éloignées de l'emploi, seront en partie mises à l'écart du marché du travail, à savoir les personnes non qualifiées, les seniors et les personnes en situation de handicap.

Une des solutions serait de recourir à l'emploi de l'économie sociale et solidaire qui peut permettre d'assumer des tâches peu rentables, mais à gros impact sociétal et environnemental, par exemple l'aide aux personnes isolées ou le développement durable. Louis Gallois émet ainsi le souhait qu'il y ait 300 000 emplois « parcours emploi compétences » d'ici 2021, contre 100 000 aujourd'hui. De même, l'idée serait, en deux ans, de passer de 150 000 à 500 000 places dans les structures d'insertion par l'activité économique. Le coût de ces dispositifs serait inférieur à celui lié au chômage de longue durée. Il serait également souhaitable que les structures d'insertion puissent procéder à des embauches sous la forme de CDI de chantier, permettant à la personne de rester

dans la structure jusqu'à ce qu'un emploi raisonnable correspondant à ses compétences et à ses capacités, et à distance raisonnable de son logement, lui soit proposé. Afin que de pouvoir proposer des emplois, les énergies locales, à travers des comités locaux réunissant tous les acteurs (Pôle emploi, DIRECCTE, entreprises, syndicats) doivent être mobilisées. Louis Gallois soutient le principe d'une « assurance emploi » plutôt que d'une « assurance chômage ».

Augustin de Romanet, s'il confirme la nécessité d'accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi, souligne néanmoins qu'une étude chiffrée du chômage de longue durée permettrait d'évaluer si une telle proposition est envisageable.

Aurélié Trouvé ajoute que le financement est une question de volonté politique. Elle souhaite, pour le long terme, des soutiens publics pour préparer l'avenir et réorienter profondément le système productif du pays, avec une planification pour soutenir des emplois utiles, de qualité et non délocalisables visant à répondre aux besoins sociaux, notamment dans les hôpitaux publics, les universités, les transports en commun et la transition écologique. Cela se traduirait par une forme de garantie de l'emploi pour les chômeurs, en particulier de longue durée, et la garantie d'une formation. Le partage du temps de travail contribuerait également à donner la possibilité à chacun d'avoir un emploi de qualité. Par ailleurs, elle considère qu'il faudrait, au nom de l'emploi, rehausser le pouvoir d'achat ou le revenu des plus précaires en vue de relancer la demande. Elle appelle de ses vœux un revenu social d'activité qui serait rehaussé à 50% du revenu médian et élargi aux moins de 25 ans, ainsi que l'augmentation du SMIC et des bas

salaires. Une autre idée serait de baisser la TVA sur les produits de première nécessité.

A la question de savoir si le dispositif de chômage partiel de longue durée fait partie d'une politique active de la demande, Aurélié Trouvé répond qu'il est nécessaire de mettre en place une conditionnalité sociale et écologique pour les aides publiques versées aux entreprises, y compris le dispositif de chômage partiel, en exigeant le maintien des salaires, la non précarisation de l'emploi, ainsi que le maintien de l'emploi et la réorientation vers des activités moins polluantes, en plus de plans de formation permettant une reconversion, comme évoqué par François Hommeril. Sur ce point, Augustin de Romanet appelle à ne pas tuer les entreprises à force de trop de réglementations. De plus, il attire l'attention sur le fait que les financements accordés en cette période de Covid-19 et les taux d'intérêt nuls sont en place pour une durée qui n'est pas connue. A l'issue de cette période, il ne faudra pas être englouti par la dette accumulée. Hélène Rey considère toutefois qu'il faut absolument se focaliser sur la croissance : sur le court terme, le problème de la dette ne doit pas brider la reprise.

François Hommeril pointe deux dispositifs d'aide aux entreprises particulièrement coûteux : le crédit impôt recherche et le CICE, dont l'inefficacité est, selon lui, avérée. Dans la perspective d'un redéploiement de l'économie et de la production pour aller vers une industrie durable, il appelle à intensifier l'effort sur la recherche, mais de manière efficace. Louis Gallois note malgré tout l'utilité de ces deux dispositifs, en particulier le crédit impôt recherche qui permet de localiser la recherche en France et qu'il serait intéressant de sanctuariser.

# Politiques économiques : un changement de paradigme

SESSION 36

Coordonnée par **Jean Pisani-Ferry** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Bénédicte Tassart** (RTL)

Avec les contributions de **Jörg Kukies** (secrétaire d'État, Ministère fédéral des finances allemand), **Stefanie Stantcheva** (prix du meilleur jeune économiste), **François Villeroy de Galhau** (Banque de France), **Claire Waysand** (Le Cercle des économistes / ENGIE)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos de Jean Pisani-Ferry, membre du Cercle des économistes

Le titre qui a été proposé pour notre session, c'est : « un changement de paradigme ». C'est une référence assez ambitieuse, puisqu'on a connu un changement de paradigme en politique économique, globalement, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et puis on en a eu un autre dans les années 80. La question c'est : y en a-t-il un aujourd'hui ? On parle de ces grands cycles de 30 ou 40 ans qui structurent la manière de penser la politique économique. Donc la marche est haute en termes de réflexion et d'ambition.

Chacun a mis un élément sur la table. Ce que je retiens de l'intervention de François Villeroy de Galhau, c'est cette idée du risque, c'est-à-dire cette idée que nous ne sommes pas dans des petites fluctuations. On a eu la crise financière il y a dix ans. On a la crise de la Covid-19 aujourd'hui. On peut avoir une crise de même ampleur géopolitique ou environnementale dans dix ou vingt ans. On fait donc face à des changements, des chocs extrêmes. On pensait que la crise financière, c'était quelque chose qui arrivait tous les cent ans. Voilà, maintenant, on a une deuxième crise du même type dix ans après. Comment repense-t-on la politique économique de ce point de vue, avec l'idée que ça implique une politique beaucoup plus réactive, avec beaucoup plus de reprise, de

moyens, de capacités quand ça va mieux pour pouvoir agir quand ça va mal ?

Ensuite, il y a la question européenne qu'ont mis en avant à la fois François Villeroy de Galhau et Jörg Kukies. Je pense que la question qui se pose à nous c'est : quelle est l'ampleur de ce changement qu'on est en train de voir ? François Villeroy de Galhau disait : « une politique budgétaire commune ». Pour l'instant, on a une initiative budgétaire commune ; on n'a pas un système. Ce qu'on est en train de mettre en place – et c'est très important –, c'est une réponse ponctuelle à une crise particulière. Ce n'est pas un système permanent. Est-ce qu'on est en train de jeter les bases d'un système permanent ou pas ? C'est un débat important.

Troisièmement, Claire Waysand a dit que le changement climatique, nous imposait un changement de trajectoire. Ça nous impose un contenu de la croissance qui est complètement différent. Elle disait en creux que ça ne nous impose pas de la décroissance, parce que la décroissance, pour baisser de 40%, ça voudrait dire qu'on aurait en permanence l'état de l'économie qu'on a connu au cours de la période de confinement, donc ce n'est clairement pas cela la solution. C'est un changement de trajectoire qui suppose des investissements, qui suppose des efforts importants, et donc il peut être intéressant de connecter cela à des discussions macro-économiques. Qu'est-ce que cela implique ?

Et puis, dernier point : le marché du travail, les bons emplois, qui renvoient à un certain

nombre d'insatisfactions accumulées sur l'idée qu'au fond, l'économie de marché produit ce qu'elle produit et qu'on arrange les choses soit en amont par des politiques d'éducation, soit en aval par des politiques de redistribution. Ce que nous dit Stefanie Stantcheva c'est qu'il faut intervenir sur la qualité des emplois, sur la qualité du système de relations sociales.

J'ai envie de vous proposer le thème de discussion suivant : est-ce que tout cela fait système ou est-ce que tout cela fait des initiatives, des idées, qui sont potentiellement contradictoires ?

Pour prendre deux exemples, le choc que l'on vient de vivre, c'est un choc qui va imposer des réallocations importantes. Pour l'instant, on préserve – et c'est très bien –, mais on sait que demain, on va devoir changer un certain nombre de choses. Les bons emplois aujourd'hui sont dans l'industrie aéronautique. Ils sont dans l'industrie automobile. Ils sont précisément mis en cause. Est-ce qu'on est aujourd'hui en train de prendre cette voie ou est-ce qu'on est en train, sous l'effet du choc, de prendre une voie, au contraire, de difficulté ?

« On va faire cette transition écologique. Cela va requérir des investissements. Cela va nécessiter de retirer du pouvoir d'achat pour le mettre dans l'investissement pour la transition écologique – que cela se fasse par une taxe carbone ou que cela se fasse par des réglementations, ça ne changera pas grand-chose. De toute façon, ça coûte collectivement. »

**Jean Pisani-Ferry**

Deuxième question : est-ce que tout ce qu'on est en train de dire est compatible avec le rythme de croissance de la productivité qu'on connaît ? En France, on a une croissance d'environ 1,5 point par an. Là-dessus, il y a à peu près un point de productivité. On va faire cette transition écologique. Cela va requérir des investissements. Cela va nécessiter de retirer du pouvoir d'achat pour le mettre dans l'investissement pour la transition écologique – que cela se fasse par une taxe carbone ou que

cela se fasse par des réglementations, ça ne changera pas grand-chose. De toute façon, ça coûte collectivement. Il y a du capital existant qu'il va falloir jeter à la poubelle parce qu'il ne correspond plus aux exigences d'aujourd'hui. Il va falloir réinvestir, donc c'est un effort. Deuxièmement, quand on dit « des relocalisations », quand on dit qu'on veut avoir une plus grande autonomie, une plus grande souveraineté – ça se relie au thème des bons emplois – ça va aussi coûter en pouvoir d'achat. Lionel Fontagné, membre du Cercle des économistes, avait calculé que la mondialisation était l'équivalent d'un 13<sup>e</sup> mois en plus, au SMIC, pour tous les ménages français. Si on met cela en cause, cela va coûter. Est-ce qu'on a, en face, la productivité qui nous permet cela, ou est-ce qu'on est en train de dire que cette transition – sans doute nécessaire –, ce changement de paradigme, va être quelque chose d'extrêmement dur pour le revenu des Français ?

## Synthèse

Dans le cadre d'un changement de paradigme, François Villeroy de Galhau estime que l'on peut effectivement changer l'économie. La crise précédente, celle de 2009, a entraîné un changement de paradigme dans le champ de la politique monétaire où les Banques centrales ont mis en place des outils et dans le champ de la politique budgétaire. L'Allemagne, contrairement à la France, a réussi à partir de 2009 à faire diminuer sa dette dans des phases où tout allait bien et ainsi utiliser la marge de manœuvre constituée lors des crises, dans une logique keynésienne.

Parmi les évolutions possibles de paradigmes dans les politiques économiques, François Villeroy de Galhau voit une possibilité, avec la crise actuelle, de sortir du tête-à-tête entre une politique monétaire européenne commune et des politiques budgétaires nationales, en ajoutant une politique budgétaire européenne commune. Cette idée s'inscrit dans l'accord franco-allemand du 18 mai 2020. Il existe également une opportunité de commencer à miser un peu moins sur les seules politiques macro-économiques et davantage sur la transformation structurelle de l'économie. L'Europe a deux grandes transitions structurelles à réussir, la transition écologique et



la transition digitale, et elle doit pour cela s'appuyer sur sa valeur ajoutée.

Jörg Kukies confirme que l'approche keynésienne est au cœur du budget allemand depuis la crise financière de 2009. Des schémas à court terme ont été mis en place et des programmes sont garantis pour apporter des prêts dans l'économie réelle. Au niveau de l'Union européenne, l'Allemagne porte aujourd'hui, avec la France, devant la Commission européenne, un programme européen de 500 milliards d'euros.

Cette crise constitue, grâce à l'action publique, une opportunité de remettre l'économie mondiale sur un chemin de croissance soutenable, souligne Claire Waysand. Le fonctionnement des économies jusqu'à présent n'était, en effet, pas compatible avec la lutte contre le changement climatique. Il faudra pour cela réduire la consommation énergétique de l'ordre de 40% et verdir les énergies, notamment avec le développement de l'énergie solaire et de l'éolien. Face au caractère intermittent de ces énergies renouvelables, il est nécessaire de pouvoir stocker. En ce sens, Claire Waysand évoque l'énergie électrique renouvelable et le gaz vert, comme le biométhane et l'hydrogène vert.

Stefanie Stantcheva souligne, quant à elle, l'importance d'avoir un nouveau paradigme dans le marché du travail et créer de l'emploi qui soit un emploi de qualité. Le défi à révéler est aujourd'hui de réorganiser la production. Des réformes sont proposées pour mieux préparer la main d'œuvre aux nouvelles technologies, pour adapter la protection sociale et l'assurance sociale, pour la mise en place de nouvelles formes de dialogue social et de coopération entre employeurs et employés. Il est également question de fiscalité progressive et de politique anti-monopole. Il faut toutefois, selon Stefanie Stantcheva, aller encore plus loin en menant une réflexion sur les « bons » emplois, qui sont des emplois stables, qui paient suffisamment pour maintenir un niveau de vie raisonnable, qui offrent des conditions de travail sûres et des opportunités de progression de carrière. Une pénurie de bons emplois génère de la criminalité, des familles brisées, une baisse de confiance dans le gouvernement et les institutions, et l'orientation vers le nationalisme et le populisme.

De nombreux économistes s'accordent à dire que le modèle traditionnel de l'Etat providence

est désormais archaïque, car il part du principe que de bons emplois sont disponibles et accessibles. Il convient donc d'investir dans l'éducation et la formation et d'avoir un système progressif de fiscalité. Pour autant, l'insécurité économique et les inégalités sont des problèmes structurels et la stratégie pour résoudre ces problèmes doit s'orienter vers la création de bons emplois. Les emplois verts peuvent être de bons emplois qui, de plus, vont faire avancer l'économie dans la bonne direction, ajoute Claire Waysand.

Jörg Kukies souligne que les idées proposées pour la reprise contiennent tous les éléments permettant d'aller vers une union économique et fiscale plus poussée, mais un compromis ne pourra être atteint que si les instruments de reprise sont déclarés comme étant ponctuels. De nombreux États membres insistent sur ce point. Le « Green Deal » sera toutefois amené à perdurer, mais il ne suppose pas de changer l'architecture de l'Union européenne, alors que l'approfondissement d'une union fiscale requiert un tel changement.

En réponse à la question de Jean Pisani-Ferry de savoir si tous les éléments énoncés peuvent faire système, François Villeroy de Galhau estime que cela est possible, même si ce n'est pas acquis.

Il indique que, sur le total du plan proposé par la Commission qui se chiffre à 750 milliards d'euros, plus de 90% sont des enveloppes préaffectés aux États membres, mais 46 milliards sont consacrés aux investissements et au soutien des fonds propres des entreprises pour leur permettre d'investir. Cette partie doit absolument être préservée, voire même augmentée si possible. En matière de transition climatique, François Villeroy de Galhau indique que l'idée est d'aller vers un prix du carbone plus élevé qu'aujourd'hui et, si possible, harmonisé en Europe.

Claire Waysand confirme qu'instaurer un prix du carbone interne en Europe est la façon la plus simple de guider les investissements vers des activités qui seront compatibles avec la lutte contre le changement climatique. Cette mesure devra être assortie de mécanismes d'amortisseurs sociaux car elle peut être contestée socialement, mais elle est nécessaire. Dans le même temps, il y aura aussi besoin d'une taxe carbone aux frontières.

Jörg Kukies indique qu'une taxe carbone est un élément évident pour l'Allemagne qui essaie de promouvoir au niveau européen des actions visant à réduire l'empreinte carbone. Des changements devront notamment être envisagés dans la fiscalité énergétique. Cependant, des modifications institutionnelles devront être opérées, notamment pour ne pas être contraints de procéder à des votes à l'unanimité sur les questions de taxation qui risqueraient sinon de bloquer toute avancée vers la mise en place d'une taxe carbone unifiée. L'Allemagne est également ouverte à une taxe d'ajustement à la frontière.

François Villeroy de Galhau souligne que la mise en place d'une taxe d'ajustement à la frontière sera difficile par rapport aux règles de l'OMC et dépendra fortement des résultats de l'élection présidentielle américaine. Il serait en effet souhaitable que les Européens n'avancent pas seuls.

A la question de savoir si les « good jobs » peuvent être compatibles avec le rythme de productivité actuel, Stefanie Stantcheva explique que la nouvelle stratégie doit abandonner la séparation traditionnelle entre politique de croissance et politique sociale. Les meilleures perspectives d'emploi amélioreront la croissance et la productivité, ainsi que l'inégalité et l'insécurité. Pour cela, une contrepartie explicite doit être convenue entre les entreprises privées et les pouvoirs publics. Des politiques gagnant-gagnant sont des

politiques actives du marché du travail visant à accroître les compétences et l'employabilité. L'idée des « bons emplois » n'est pas d'arrêter la mondialisation, de refuser les nouvelles technologies ou d'aller vers la décroissance, mais au contraire de faire davantage pour que ces technologies et la mondialisation bénéficient à plus de monde, et pas seulement à un petit groupe de personnes. De plus, un nouveau dialogue social doit être inventé. Il pourrait s'appuyer, au-delà de données chiffrées, sur des enquêtes faisant état de ce que pensent les gens et leurs perceptions.

François Villeroy de Galhau estime que l'Europe, avec son modèle social européen, a quelque chose à dire dans le monde en matière de dialogue social, de formation, de protection des salariés.

Claire Waysand signale que le prix relatif des énergies varie très rapidement. Il convient donc d'être prudent dans les choix faits aujourd'hui car on ne sait pas, à l'horizon 2030 ou 2050, quel sera le mix le moins cher pour le pouvoir d'achat des ménages et le plus compétitif pour les entreprises.

Jean Pisani-Ferry souligne que la conjonction actuelle de mutations, de chocs et d'insatisfactions laisse à penser que le moment doit amener à un changement de paradigme. Cela prendra néanmoins du temps.

# Un avenir conflictuel à prévenir

SESSION 37

Coordonnée par **François-Xavier Priollaud** (Forum Normandie pour la Paix)

Modérée par **Ruth Elkrief** (BFM TV)

Avec les contributions de **Robert Malley** (International Crisis Group), **Dominique Moïsi** (Institut Montaigne), **Hubert Védrine** (ancien ministre des Affaires étrangères, France), **Yan Xuetong** (World Peace Forum)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de **François-Xavier Priollaud,** membre associé du Cercle des économistes

Nous célébrons cette année le 75<sup>e</sup> anniversaire des Nations Unies. Dans une interview, Antonio Guterres déclarait que les relations entre les grandes puissances n'avaient jamais autant dysfonctionné qu'aujourd'hui. C'est tout l'équilibre des relations internationales qui s'en trouve affecté. La question est de savoir si ce dysfonctionnement est conjoncturel. Va-t-il être permanent ? Quelles en sont les causes ? Quelles en sont les manifestations ? Est-ce que, d'une certaine façon, il va falloir devoir apprendre à vivre avec, voire à s'y résigner ?

La pandémie à laquelle est confronté le monde n'a pas seulement des conséquences sanitaires, économiques, sociétales ou sociales. Elle a aussi des conséquences sur les relations internationales, sur les conflits. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté, le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020, une résolution en demandant un moratoire sur tous les conflits, à l'exception de la lutte contre le terrorisme, pour pouvoir lutter plus efficacement contre la pandémie. De là à dire que la pandémie change la donne internationale, ce serait peut-être excessif, car cette crise sanitaire peut aussi être vue davantage comme un révélateur, comme un accélérateur. Un révélateur de phénomènes préexistants – le déclin du multilatéralisme – et

un accélérateur sur cette logique de confrontation entre les États qui l'emporte sur les mouvements de coopération, sur la colère qui l'emporte sur la raison, sur l'humiliation qui peut l'emporter sur la régulation.

Oui, tout cela peut faire craindre un avenir conflictuel, d'où l'intitulé de notre débat « Un avenir conflictuel à prévenir ». À elle seule, cette question, c'est une équation à trois inconnues. D'abord l'avenir – parce que bien malin est celui qui pourrait prévoir ce qu'il va se passer dans quelques semaines ou dans quelques mois. Revenons six mois en arrière : personne n'avait vu, ou en tout cas préparé, ce qu'il se passe aujourd'hui. Nous sommes à quatre mois de l'élection présidentielle américaine. Qui peut dire aujourd'hui ce que sera le résultat de cette élection déterminante pour l'avenir du monde ?

« Bien malin est celui qui pourrait prévoir ce qu'il va se passer dans quelques semaines ou dans quelques mois. Revenons six mois en arrière : personne n'avait vu, ou en tout cas préparé, ce qu'il se passe aujourd'hui. »

**François-Xavier Priollaud**

Il y a aussi le mot « conflictuel ». Que veut dire « conflictuel » ? Qu'entend-on par les conflits ? Est-ce que cela signifie pour le monde un état de guerre ? Quelles sont les nouvelles formes

que peuvent prendre ces conflits ? On l'a vu ces derniers mois, ces dernières années : les démocraties elles-mêmes sont contestées de l'intérieur. On voit que ces conflits ne correspondent plus forcément à ce que nous avons connu jusqu'à présent. On a aussi des conflits entre les générations qui peuvent avoir des impacts importants sur les équilibres du monde.

Et puis enfin, « prévenir ». Comment détecter ces conflits ? Comment repérer les signaux faibles ? Quels sont les acteurs de cette prévention ? Les États seront de moins en moins ceux qui pourront jouer ce rôle de prévention. Dans quelle mesure va-t-on aussi s'appuyer sur d'autres structures, associatives, des ONG, une opinion publique internationale ?

En fin de compte, notre débat pourrait nous conduire à nous interroger sur la réalité de la communauté internationale, ce qu'il en reste en 2020, 75 ans après la création d'un ordre international calqué sur la photographie d'une scène internationale qui a profondément changé – scène internationale sur laquelle des acteurs jouent un rôle – et, si je veux filer la métaphore par rapport au théâtre classique, il faudrait parler à la fois du temps, du lieu et de l'action. Le temps, c'est aujourd'hui l'enjeu, pour les relations internationales, à la fois de gérer l'immédiateté, la réaction dans l'urgence – on a vu les difficultés pour l'Europe à s'organiser -, et en même de se projeter sur des enjeux de long terme pour justement prévenir cela. La question des lieux renvoie aux enceintes susceptibles d'accueillir et d'organiser le multilatéralisme. Faut-il renoncer aux enceintes des Nations Unies ? Est-ce que nous n'aurons rien à la place ou est-ce qu'il faut inventer quelque chose ? Enfin, la question de l'action, c'est la question du leadership. Est-ce que le monde peut continuer à fonctionner sans leader incontesté ? Voici quelques questions, j'imagine, qui pourront nourrir nos échanges.

## Synthèse

Dans le contexte d'un monde livré au chaos ces dernières années, Ruth Elkrief se demande s'il existe un risque d'entrer dans un état de guerre ou si ce désordre et cette illisibilité vont se poursuivre.

D'après un rapport de la CIA et les livres blancs sur la défense d'un certain nombre de pays, il était inévitable qu'une telle pandémie survienne, signale Hubert Védrine. Il y en aura d'ailleurs d'autres après ce virus. La crise a été un révélateur de l'état du monde, mais ne change pas la distribution du rapport de force international. Elle a mis en lumière ce que les spécialistes savaient déjà, notamment le fait que les Occidentaux n'ont plus le monopole de la puissance, la montée en puissance de la Chine ou encore les batailles au sein de l'islam. On voit qu'il n'y a plus, ou pas encore, de communauté internationale, pas d'ordre mondial, mais un désordre mondial. Il faut tirer des leçons de ces constats pour agir.

Hubert Védrine pense que l'avenir sera conflictuel, dans un monde chaotique, c'est-à-dire imprévisible et instable. Cela ne se traduira pas nécessairement par une guerre générale, même si le risque militaire classique n'est pas à exclure. La compétition peut être économique, technologique, scientifique, écologique, dans le domaine du cyber, ou encore sur la question migratoire.

Pour prévenir ces différents conflits, les sujets ne sont pas les mêmes. Sur les questions migratoires par exemple, il faut une cogestion entre les pays de départ, de transit et d'arrivée. Sur les enjeux climatiques, la question est de réussir à trouver des systèmes capables de capter le CO<sub>2</sub> et de savoir si le CO<sub>2</sub> du numérique pourra être réduit. Un important travail de prévention doit être entrepris menace par menace et conflit par conflit. Hubert Védrine estime qu'il ne faut pas compter sur une gouvernance mondiale pour régler ces sujets. Robert Malley fait savoir qu'International Crisis Group procède justement à une analyse conflit par conflit.

A propos de la vision d'Antonio Guterres, le Secrétaire général de l'ONU, selon laquelle le monde serait plus dysfonctionnel qu'auparavant, Robert Malley considère qu'il ne faut pas regarder le passé avec trop de nostalgie car il a été marqué par de douloureux conflits. La période actuelle est une période de transition durant laquelle l'hyperpuissance américaine fait face à des résistances et faiblit, tandis que d'autres puissances émergent, la Chine en particulier. Des puissances régionales essaient également de s'affirmer ou de se défendre. Dans ce contexte de transition, les règles ne sont pas claires et les rapports de force sont plus

incertains, ce qui entraîne certains conflits. Pour autant, même si l'on peut être tenté de faire preuve de pessimisme face au regain du nombre de conflits depuis 2011 en raison de l'éclatement du monde, il y a toutefois du bon dans le fait de pouvoir redéfinir les règles d'un monde qui était jusqu'à présent perçu par beaucoup comme étant injuste, avec beaucoup d'inégalités. Il va désormais falloir établir de nouveaux rapports de force et de nouvelles règles qui, espérons-le, entraîneront moins de conflits.

Nous nous trouvons aujourd'hui entre deux systèmes internationaux, souligne Dominique Moïsi. Il se demande s'il est possible de parler de « nouvelle Guerre froide » pour désigner la rivalité entre les États-Unis et la Chine. En effet, il y a aujourd'hui une interdépendance entre les États-Unis et le reste du monde et la Chine qui n'existait pas du temps de l'URSS. Certaines inconnues majeures se posent aujourd'hui. Aux États-Unis, les chances de Donald Trump d'être réélu Président sont moins élevées après la crise de la Covid-19 qu'avant. Les populistes au pouvoir sont affaiblis par leur gestion chaotique de la crise sanitaire. Si Joe Biden est élu, il ne faut pas croire que l'on va revenir au monde classique et ordonné d'hier, mais l'Amérique retrouvera malgré tout une partie de son *soft power* et remettra l'accent sur les alliances et le multilatéralisme, ce qui placera la Chine dans une position défensive.

Dominique Moïsi indique qu'une troisième phase du système international depuis 1945 s'amorce aujourd'hui. La question de savoir si

l'Europe pourra jouer un rôle dans cette troisième phase est une autre inconnue.

Cette troisième période est marquée par la paix, car il n'y a pas de guerre entre la Chine et les États-Unis, même s'il peut s'agir d'une paix instable, souligne Yan Xuetong. Des confrontations et une rivalité existent certes entre les États-Unis et la Chine, mais elles se déroulent dans le cyber-monde. Ce n'est pas une guerre géographique militarisée. Yan Xuetong estime donc que la notion de « nouvelle Guerre froide » créée de la confusion et qu'il faudrait lui préférer le terme de « cyber-guerre ». Dominique Moïsi observe que nous ne sommes cependant pas dans une situation de paix. Un conflit armé se déroule actuellement au sommet de l'Himalaya. Xi Jinping met en avant la rivalité idéologique entre deux systèmes.

François-Xavier Priollaude constate que les deux scénarii, celui d'une guerre totale, ou celui d'une paix durable semblent devoir être écartés. L'avenir se situe entre les deux, avec toutes les incertitudes et l'instabilité que cela suppose.

Alors que la période d'après-Guerre froide était une période unipolaire, la période actuelle est une nouvelle période bipolaire, note Yan Xuetong. Les États-Unis restent pour l'instant la superpuissance la plus forte, mais ils ne veulent plus assurer le leadership mondial. De son côté, la Chine, avec un PIB aux deux tiers de celui des États-Unis, n'a pas les ressources pour assurer ce leadership. Elle n'est pas en mesure de concurrencer les États-Unis en termes de capacités militaires. Par ailleurs, en matière de *soft power*, la Chine n'a pas d'alliances.



# Le multilatéralisme à l'épreuve des nouveaux risques

SESSION 38

Coordonnée par **Laurence Boone** (Cercle des économistes)

Avec les contributions de **Jacques Aschenbroich** (Valeo), **Michael Froman** (Mastercard), **Jason Furman** (Harvard Kennedy School), **Yaroslav Lissovolik** (Sberbank), **Mahendra Siregar** (vice-ministre des Affaires Etrangères, Indonésie), **Arvind Subramanian** (ancien conseiller économique en chef, gouvernement de l'Inde)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Laurence Boone, membre du Cercle des économistes

Cette session nous invite à prendre du recul sur l'efficacité du multilatéralisme et en particulier sur ce que nous dit la crise de la Covid-19, à la fois sur ses déficiences et sur son avenir.

Je vais faire trois points assez rapides. Le premier, ce sont les réactions des organisations internationales dans les crises. Je crois que sur le plan sanitaire, pour commencer, la coopération a été assez faible – il faut le reconnaître – voire concurrentielle. Nous avons eu peu de données comparables pendant plusieurs mois. Il y a une course entre les pays aux équipements de protection médicale. On a vu beaucoup de barrières tarifaires s'ériger. Il y a une recherche globale, mais également une concurrence pour être le premier pays à disposer d'un vaccin, alors même que l'on sait rationnellement qu'il faudrait la coordination la plus forte possible pour éradiquer le virus puisqu'il est partout dans le monde.

Sur la coopération économique, on peut se féliciter d'avoir eu un effort très rapide et très important avec le moratoire sur le service de la dette des pays émergents. Cela était dans l'intérêt de tous de ne pas ajouter une crise financière à la crise sanitaire. Il y a eu une certaine coordination aussi pour assurer les liquidités mondiales grâce aux banques centrales. Enfin, si l'on regarde la coordination

budgétaire pour aider les pays émergents et les pays qui en ont le plus besoin à affronter la pandémie, elle a été efficace.

Quelles questions se posent pour l'avenir de la coopération internationale ? Je dirais qu'il y en a plusieurs. La première concerne évidemment la santé. Est-ce qu'on a une institution qui fonctionne ? Est-ce qu'on peut essayer de l'améliorer ? Nous avons vu que la coopération marchait bien pour l'économie. Rappelons ici que la mondialisation économique a sorti à peu près un tiers du monde de la pauvreté. Mais est-ce que le sujet demain sera de continuer avec encore plus d'économie ou faut-il que l'on s'intéresse à d'autres sujets qui sont d'abord les biens communs, comme le climat, la santé ou les déplacements de population ? Pour relancer la coopération internationale il faut d'abord s'intéresser à des sujets où l'on voit le bénéfice escompté tout de suite. Par exemple, peut-être doit-on se demander si certaines entités ayant un pouvoir de monopole peuvent mettre à mal la coopération internationale. On peut également penser au digital ou à la taxation, où l'on aurait besoin de revoir les règles de concurrence comme les accords qui existent aujourd'hui.

« Sur le plan sanitaire, la coopération a été assez faible voire concurrentielle. Il y a une course entre les pays aux équipements de protection médicale. On a vu beaucoup de barrières tarifaires s'ériger. »

**Laurence Boone**

La géopolitique est également un sujet stratégique. Le monde qu'ont construit les institutions de Bretton Woods, qui était très polarisé entre deux puissances, n'est plus le même aujourd'hui où il y a beaucoup de puissances : les États-Unis, la Chine, l'Europe, mais aussi beaucoup de pays émergents, et notamment l'Inde. Cela change forcément la façon dont on fonctionne et dont les institutions fonctionnent.

Il y a également la question des chaînes de production mondiales, sur laquelle je pense qu'il sera intéressant de se pencher parce que nous entendons beaucoup parler de souveraineté économique et de rapatriement des chaînes de production, ce qui pose plusieurs questions, notamment sur ce que cela signifie pour les pays émergents, qui pour beaucoup rattrapent les économies avancées et donc augmentent le bien-être des populations, grâce à leur introduction dans les chaînes de valeur.

Trois sujets s'offrent à nous : la gouvernance et l'efficacité des institutions internationales ; le choix du sujet sur lequel nous devrions nous pencher : la coopération économique ou plus ; comment faire pour s'assurer que tout le monde participe à la croissance et qu'elle bénéficie au plus grand nombre.

## Synthèse

Arvind Subramanian estime que, sur la participation croissante des pays émergents, le système international mis en place à l'issue de la Seconde Guerre mondiale a bien fonctionné. Toutefois, le monde a évolué et est devenu multipolaire. Les États-Unis et la Chine, qui sont les deux grandes puissances actuelles, commettent des erreurs de leadership. La coopération s'est effondrée. Comme le montre

la crise de la Covid-19, il existe une forte défiance envers l'OMS ou le FMI. S'agissant de coopération multilatérale, la Chine joue un rôle plus grand, mais elle se replie sur elle-même. Les superpuissances ne sont donc pas à la hauteur des enjeux actuels. Les pays émergents rencontrent des difficultés internes. Il reste néanmoins à attendre l'évolution de la politique américaine. L'avenir du multilatéralisme dépendra de ces différents facteurs. Les puissances moyennes ont un rôle à jouer.

Pour sa part, Mahendra Siregar ne pense pas que le multilatéralisme sauvera le monde. Durant la crise de la Covid-19, les instances des Nations-Unies ont fourni une plateforme internationale. La Banque mondiale a permis de soutenir les gouvernements internationaux et le rééchelonnement de la dette. Plusieurs institutions internationales ont également collaboré pendant cette période. Toutefois, les relations régionales et bilatérales ont complété ces dispositifs avec des coopérations plus intensives. Les systèmes multilatéraux ne permettent pas de résoudre complètement les problèmes. Ainsi, l'Indonésie est désormais capable de produire ses propres équipements de protection, ce qui est indispensable. Il convient de savoir si cette dynamique concernera également d'autres types de produits. Les pays doivent diversifier les sources de production et d'acquisition. Par ailleurs, il existe une concurrence entre la Chine et les États-Unis autour des technologies. Il ne faut donc pas avoir d'attentes trop élevées envers le multilatéralisme. La relation entre les États-Unis et la Chine est parfois perçue comme une menace pour la coopération multilatérale, ce qui entraîne la montée de la coopération régionale. En parallèle, un mouvement de nationalisation de la production est observé.

Selon Michael Froman, le multilatéralisme est un moyen et non une fin en soi. Il permet d'atteindre une coopération internationale plus efficace. Actuellement, le multilatéralisme ne fonctionne pas par manque de consensus et de volonté politique. Ces problèmes ne se limitent pas aux États-Unis et à l'administration Trump. À l'avenir, il faudra se poser la question de l'intégration d'une économie aussi importante que celle de la Chine. De nombreux désaccords persistent sur ce point. Il convient de développer une croissance inclusive si l'on veut que le multilatéralisme perdure.

Il est difficile de trouver un consensus sur les réponses à mettre en place pour résoudre les problèmes identifiés collectivement. Pour autant, les *supply chains* ont remarquablement fonctionné durant la période de crise sanitaire, souligne Jacques Aschenbroich. Elles avaient auparavant permis une réduction importante des coûts qui profite à l'ensemble des consommateurs. Toutefois, il sera plus compliqué dans les années à venir d'être une entreprise internationale, car il faudra être à la fois global et local. Les entreprises doivent s'intéresser aux territoires dans lesquels elles sont présentes. Par ailleurs, l'attitude de l'OMS sur la Covid-19 soulève de nombreuses questions : ses réactions ont été très tardives alors que les entreprises ont réussi à contenir l'épidémie en mettant en place des mesures responsables. Il est problématique qu'une institution comme l'OMS manque de fiabilité.

Laurence Boone souhaite savoir s'il est nécessaire de réaliser des arbitrages en matière de *supply chains*. Pour Jacques Aschenbroich, les *supply chains* ont déjà résisté à de nombreuses crises. En temps normal, les usines Valeo produisent 8 millions de composants par jour et elles reçoivent 2 milliards de composants par jour. La chaîne logistique est très complexe et ne peut pas être bouleversée du jour au lendemain. Aujourd'hui, les clients ne sont pas prêts à payer plus cher pour que la chaîne logistique soit relocalisée.

Pour sa part, Jason Furman identifie deux voies pour les États-Unis selon le résultat des élections de novembre. Dans les deux cas, il semble que les États-Unis seront plus méfiants envers le reste du monde et en particulier envers la Chine. En revanche, l'approche démocrate et l'approche républicaine diffèrent sur le rôle joué par le reste du monde pour résoudre les problèmes. Le président Trump est hostile par principe au multilatéralisme alors que Joe Biden s'y intéresse davantage. S'agissant de la Chine, il convient de retravailler ensemble, notamment avec l'OMC. Les États-Unis et l'Europe pourraient inciter la Chine à

respecter les règles de propriété intellectuelle, par exemple. Dans une voie, les États-Unis se coupent donc du reste du monde tandis que dans l'autre voie ils renouent avec le monde. Par ailleurs, le rôle des États-Unis vis-à-vis des pays émergents reste à déterminer. Dans le passé, ils ont soutenu des états en difficulté économique. Maintenant c'est une question d'égal à égal.

Le point de vue russe est lui aussi essentiel pour avoir une vision globale du multilatéralisme. Yaroslav Lissovlik souligne à son tour l'absence de coopération internationale et de multilatéralisme. Cela est dû en grande partie aux défaillances de la gouvernance mondiale. Il existe un paradoxe actuel, car le régionalisme croît mais il n'y a pas de plateforme de coopération entre les instances régionales. La coopération s'opère de manière verticale alors qu'il serait intéressant de créer une plateforme mondiale des institutions régionales. Le G20 pourrait être un cadre idoine, cela améliorerait la communication et la libéralisation des échanges. L'Union européenne pourrait prendre le leadership en la matière.

Une question posée par les auditeurs interroge la persistance du multilatéralisme vis-à-vis d'alliances de circonstances ou d'alliances régionales. Michael Froman pense que des régionalismes ouverts peuvent faire avancer le multilatéralisme. Il s'agit d'une approche de construction de blocs. À cela, Mahendra Siregar ajoute que sa région souhaite finaliser un partenariat régional dès cette année.

Laurence Boone soulève ensuite la question de l'allocation budgétaire comme partie prenante des institutions internationales. Faut-il une contribution financière plus forte en dehors des temps de crise ? Jason Furman estime qu'il est pertinent d'appliquer une proportionnalité des contributions selon l'importance mondiale des états. Les États-Unis et l'Europe pourraient également contribuer davantage en échange d'un plus fort poids décisionnel, pour assurer un bon équilibre.

# Régions, États, qui doit répondre aux crises ?

SESSION 39

Coordonnée par **Emmanuelle Auriol** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Pascal Riché** (Le Nouvel Obs)

Avec les contributions de **Benoît Cœuré** (Bank for International Settlements/Le Cercle des économistes), **Richard Ferrand** (président de l'Assemblée nationale), **Ricardo Haussmann** (University of Harvard)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Emmanuelle Auriol, membre du Cercle des économistes

Chaque fois qu'il y a une crise – et nous en avons eu deux majeures en l'espace de dix ans, la crise de 2008 et celle de la Covid-19, dont on va voir les conséquences économiques dans les mois à venir – on attend, évidemment, que l'État intervienne. Mais cette idée d'un État providence qui doit s'assurer de la stabilité du système et du bien-être des gens – et ça a été particulièrement le cas pendant la crise de la Covid-19 –, notamment à travers des transferts sociaux et des aides aux entreprises, émerge tardivement au XX<sup>e</sup> siècle, après la seconde guerre mondiale. La crise de 1929 a été mal gérée par les pouvoirs publics de l'époque. Ils ont notamment laissé les banques faire faillites. L'idée dominante de l'époque était que si les banques avaient fait des erreurs de gestion, elles devaient en payer les conséquences, comme n'importe quelle autre entreprise. Cela a entraîné un effondrement du système économique mondial et la seconde guerre mondiale.

« Cette idée d'un État providence qui doit s'assurer de la stabilité du système et du bien-être des gens – et ça a été particulièrement le cas pendant la crise de la Covid-19 –, notamment à travers des transferts sociaux et des aides aux entreprises, émerge tardivement au XX<sup>e</sup> siècle, après la seconde guerre mondiale. »

**Emmanuelle Auriol**

Ebranlées par la grande dépression et par la guerre, les Nations se montrent extrêmement méfiantes vis à vis du marché et de ses vertus. En l'absence de garde-fou la machine capitaliste a tendance à s'emballer et, en fait d'opulence et de paix, engendre destruction et barbarie. Pour éviter les dérapages un consensus s'établit autour de la nécessité de réguler les marchés. En France, à l'issue de la guerre, les communistes rentrent au gouvernement et un contrat de plan, un peu à la façon de celui mis en place en URSS, voit le jour. Aux États-Unis, ce n'est pas très différent : toutes les agences de régulation américaines sont créées dans les années trente en réaction à la crise. Ainsi les années d'après-guerre vont connaître un très fort encadrement de l'économie par l'état. Ce sera également une période de croissance sans précédent. La hausse massive des prix du pétrole qui survient au début des années 1970, interrompt brutalement et durablement cette expansion.

Succède une longue crise « stagflationiste » que les instances politiques tentent de résoudre en combattant, notamment, l'inflation. Pour cela on cherche à réduire les déficits publics. C'est dans cette perspective que l'on se penche sur l'État, son périmètre et ses performances. Le bilan est loin d'être positif. Hypertrophié, il est présent à tous les niveaux de la sphère économique, et entrave par ses régulations, son inefficacité et ses taxes, le bon fonctionnement des marchés. L'idée dominante est que sous prétexte de corriger certaines imperfections du marché, on a créé des inefficacités plus grandes encore. Un nouveau consensus s'établit : pour maîtriser l'inflation et les déficits publics, il faut réduire la taille de l'État.

Les années 1980 vont être le point de départ, avec l'arrivée de Thatcher, de privatisations, de la dérégulation de certains services publics. Au niveau international, cela donnera lieu au consensus de Washington. L'accélération de ces réformes, dites « structurelles », viendra, d'une part, de la fin de la guerre froide, qui va conduire à une imbrication plus grande des économies mondiales, et, d'autre part, d'innovations majeures, telles internet, la téléphonie mobile, mais aussi des bateaux à très grande capacité de transport. Toutes ces mutations vont conduire à une accélération de la globalisation. En Europe, elle va prendre une forme très forte avec le projet d'union européenne, qui abolit les frontières économiques entre les pays membres.

Les gouvernements nationaux sortent affaiblis de ces réformes. C'est particulièrement vrai en Europe où pour s'intégrer ils ont dû renoncer à battre monnaie, accepter des règles communes de concurrence, ouvrir leur marché aux pays membres, etc. Le grand mouvement mondial de globalisation et de restructuration a conduit à une érosion de la capacité régaliennne de l'État au niveau national. Comme par ailleurs il y a eu dans le même temps un mouvement mondial de décentralisation ou des prérogatives nationales ont été transmises au niveau des régions, des départements, etc., l'État se retrouve affaibli et un peu écartelé.

Un autre échelon a émergé, ou s'est renforcé, pour répondre aux problèmes de dimension internationale, un échelon supérieur, composé des grands organismes internationaux tels que le FMI – qui est intervenu en Grèce il n'y a pas très longtemps – ou encore l'OMC, mais aussi la Banque Centrale Européenne, la Commission, etc.

Comment tout cela s'articule pour générer du sens et en particulier réagir pendant les crises ? Ce n'est pas évident, d'autant plus que certains problèmes sont liés à la situation actuelle. Je pense notamment à l'érosion fiscale, le fait que les multinationales ne paient pas leurs impôts, ou très mal, et à des problèmes d'inégalités entre régions du monde qui créent des tensions migratoires, populistes, etc.

## Synthèse

S'agissant de l'articulation entre échelle nationale et infranationale, Richard Ferrand est favorable à un État puissant et présent ainsi qu'à des collectivités locales libres de toute tutelle dans leur prise de décision. Tant la décentralisation que la déconcentration doivent être revues. En effet, l'État doit assurer ses missions régaliennes de manière déconcentrée ; parallèlement, les collectivités territoriales doivent avoir les moyens de piloter le développement de leur territoire dans l'ensemble des domaines, tant pour des projets économiques porteurs qu'en temps de crise. Par ailleurs, outre la nécessité de faire vivre la subsidiarité, il est nécessaire que les citoyens sachent identifier les domaines de compétences de chaque échelon administratif. Il est de surcroît primordial de créer une décentralisation ascendante : les élus locaux doivent être choisis sur la base de leurs compétences et de leurs projets pour leur territoire.

Benoît Cœuré estime qu'à échelle européenne, savoir répondre aux crises implique de savoir les gérer et les anticiper. Ainsi, en 2009, l'Union européenne a mis du temps à comprendre que la crise était mondiale ; de ce fait, la situation s'est enkystée, ce qui a conduit à une remise en cause de la souveraineté des États ainsi que de l'existence même du projet européen. Ainsi, la panoplie d'instruments de réponse à la crise n'a été complète qu'en 2015. Il est heureux de constater qu'en 2020, l'Union a su répondre bien plus rapidement à la crise de la Covid-19, tant au plan budgétaire que monétaire (intervention sur les marchés, prise en compte de la dimension mondiale de la crise, mise en place d'instruments monétaires au plus près des entreprises et des ménages). Toutefois, après deux crises majeures en une décennie, force est de constater que l'anticipation de ces périodes critiques reste à améliorer. Pour ce faire,



l'économie doit être à la fois compétitive et résiliente, avec des règles budgétaires solides. Or, celles-ci restent dysfonctionnelles à l'échelle nationale et européenne. Il convient de surcroît de renforcer la légitimité de l'échelon européen. Le risque de crise est ainsi majeur dans les domaines du numérique, de la cybersécurité et du climat. Or, si l'Europe a commencé à agir dans ces thématiques, il est notamment nécessaire de mettre en place une régulation européenne de l'innovation financière et d'envisager la création d'une monnaie numérique de la Banque centrale européenne. En matière climatique, certains moyens d'investissement et certaines régulations ne peuvent également être déployés qu'à l'échelle européenne.

La planification est l'une des conséquences de la crise, estime Richard Ferrand. Elle est notamment actuellement évoquée par des voix très libérales, car elle permet l'anticipation. Des thématiques telles que la cartographie des dépendances nationales, la sécurisation des approvisionnements ou le maintien des savoir-faire critiques pour une production française ou européenne ont ainsi émergé dans le débat public. L'Europe et la France doivent désormais analyser leurs risques en matière de souveraineté alimentaire, militaire et énergétique. La demande de planification vise essentiellement à une maîtrise anticipée des risques.

Les économistes ont beaucoup évolué s'agissant de la planification, estime Benoît Cœuré. En effet, il est désormais largement accepté qu'une mondialisation entièrement fondée sur les mécanismes de marché n'est pas efficace, ceux-ci étant intrinsèquement instables, et qu'elle crée des inégalités impossibles à corriger. Néanmoins, planifier n'est pas synonyme d'anticiper, et il convient d'éviter que la planification empêche l'innovation indispensable au retour à la croissance. Or, l'innovation provient du secteur privé, car elle implique une culture qui encourage l'essai et qui accepte l'échec.

La tradition du contrôle étatique est soutenue par de nombreux économistes français, souligne Emmanuelle Auriol, au premier rang desquels Jean Tirole, prix Nobel pour ses travaux sur la régulation économique. Cependant, il convient de souligner que face à la crise sanitaire, le système économique mondialisé a apporté la preuve de sa robustesse. Ainsi, alors que la demande a

explosé, des masques en grand nombre ont été rendus disponibles en quelques semaines. Il semble irréaliste d'appeler au retour d'une politique industrielle française massive, bien qu'il soit pertinent de sécuriser en Europe quelques productions critiques, par exemple certains médicaments.

Richard Ferrand maintient que la demande adressée aux pouvoirs publics relève de l'anticipation, et non de la planification. Il convient en outre de souligner que l'État et le système de soins français ont tenu face à la crise. Cela devrait être une source de fierté nationale, et non de dénigrement. Par ailleurs, Wolfgang Schäuble, Président du Bundestag allemand, lui-même s'interroge sur les excès de la globalisation, qui font perdre aux peuples leur capacité à maîtriser leur destin.

Si la situation sanitaire est dégradée de manière mondiale, Ricardo Haussmann souligne que les pays émergents ont déjà dépensé des sommes considérables pour faire face à l'épidémie et commencent à manquer de fonds, alors même que la perspective d'un vaccin reste éloignée. Le seul acteur de taille face à cette crise est le FMI, dont les règles de prêt sont toutefois incompatibles avec les besoins de financement de ces pays. Ainsi, alors que sa capacité de prêt est d'un trilliard de dollars, il n'a prêté que 175 milliards à date. De surcroît, l'absence de leadership au G20, au G7 et au G8, combinée avec le retrait des États-Unis de l'OMS reviennent à laisser les pays émergents faire face seuls à cette pandémie. L'Union européenne s'est également opposée à l'idée d'extension des prêts du FMI.

Benoît Cœuré rappelle qu'au contraire, l'Union européenne est favorable à l'extension des ressources du FMI, notamment sous forme de droits de tirage spéciaux, contrairement aux États-Unis. Une initiative d'allègement de la dette des pays les plus pauvres a en outre été adoptée par l'ensemble du G20, dont la Chine, qui rejoint ainsi progressivement la communauté des nations. La Banque des règlements internationaux est néanmoins très inquiète des conséquences du virus pour les pays émergents, qui font face à la crise sanitaire et économique ainsi qu'à un arrêt brutal des entrées de capitaux. Il est vrai que ces problèmes ne font pas l'objet pour l'instant d'une réponse globale de la communauté internationale, les institutions multilatérales étant affaiblies.

Il serait dans l'intérêt du monde entier de combler le fossé de revenu par tête entre les États-Unis et le Japon et les pays les plus pauvres, par exemple en diffusant les technologies existantes, estime Ricardo Hausmann. Cependant, la culture fiscale mondiale est basée sur une faible taxation du capital, ce qui impose de fortement fiscaliser le travail. Un accord international sur la fiscalité du capital est indispensable, afin que tous soient responsables des revenus à l'échelle mondiale et dans le but de libérer le potentiel de croissance mondial et de mieux prévenir les crises.

Benoît Cœuré souligne les progrès accomplis par l'OCDE en matière de lutte contre les paradis fiscaux. Ces efforts butent toutefois sur l'hostilité américaine à une fiscalité mondiale du numérique. Par ailleurs, en France, l'expérience de la Convention Citoyenne pour le Climat est

porteuse de leçons pour l'Europe, qui doit faire émerger un consensus sur les questions climatiques.

Richard Ferrand confirme qu'il est frappant de noter que la Convention citoyenne constituée suite à la mobilisation des Gilets jaunes a abouti à une démarche préconisant notamment des interdictions et une limitation de la vitesse sur les autoroutes. Il convient désormais de voir si l'alliance entre la démocratie participative et la démocratie représentative peut donner des résultats probants. La compréhension des complexités est toutefois indispensable afin d'éviter que l'État soit toujours considéré comme l'interlocuteur unique en charge de résoudre tous les problèmes, ce dont il n'a pas la capacité. En outre, le nécessaire renouveau citoyen doit absolument passer par les élections afin de restaurer la légitimité démocratique.



# L'Europe au rendez-vous de l'Histoire

SESSION 40

Coordonnée par **Françoise Benhamou** (Le Cercle des économistes)

Modérée par **Sylvie Kauffmann** (Le Monde)

Avec les contributions de **Guillaume Faury** (Airbus), **Yves Perrier** (Amundi), **Valérie Rabault** (députée, Assemblée nationale), **Margot Wallström** (ancienne ministre des Affaires étrangères, Suède)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de **Françoise Benhamou, membre du Cercle des économistes**

« On va s'en sortir », c'est l'intitulé de nos rencontres, ou du moins leur sous-titre, et je voudrais formuler une hypothèse à ce propos : on ne saurait s'en sortir, nous, Européens, qu'en revenant aux valeurs qui sont au fondement de la construction européenne. Pour cela, permettez-moi un détour par un extrait d'un texte de Stefan Zweig datant de 1934, intitulé « L'Unification de l'Europe » : *« L'idée européenne n'est pas un sentiment premier, comme le sentiment patriotique, comme celui de l'appartenance à un peuple, elle n'est pas originelle et instinctive, elle [...] est le fruit lentement mûri d'une pensée élevée [...]. Le sentiment national peut compter sur l'enseignement, l'armée, l'uniforme, les journaux, les hymnes et les insignes, la radio, la langue, il bénéficie de la protection de l'État et fait vibrer les masses, alors que nous n'avons jusqu'ici, au service de notre idée [européenne], rien d'autre que la parole et l'écrit [...]. Si notre idée doit avoir des effets réels, nous devons donc [...] consacrer toute notre énergie à la rendre visible et convaincante pour un cercle élargi. »*

Depuis lors, bien entendu, la construction européenne a avancé. Pourquoi alors revenir à Stefan Zweig ? Parce que cet immense Européen désigne en ces quelques phrases ce qui constitue le socle d'un projet commun pour l'Europe : le besoin de valeurs, de référents communs, d'institutions qui portent ces

valeurs ; et, bien sûr, la nécessité de convaincre les peuples.

Où en est-on aujourd'hui de ce projet commun ? L'Europe demeure divisée : divisée quant à certaines de ses grandes orientations, divisée avec des cultures économiques et politiques différentes, avec le risque d'atteintes graves à la démocratie dans certains pays. Divisée, car la convergence économique qui devait découler notamment de la constitution de la zone euro – du moins a-t-on voulu le croire – ne s'est pas produite, et que, nourries par la profondeur de la crise actuelle, les divergences peuvent encore s'accroître.

« L'Europe demeure divisée : divisée quant à certaines de ses grandes orientations, divisée avec des cultures économiques et politiques différentes, avec le risque d'atteintes graves à la démocratie dans certains pays. [...] Et pourtant, à rebours des discours les plus défaitistes, l'Europe est là. »

**Françoise Benhamou**

Et pourtant, à rebours des discours les plus défaitistes, l'Europe est là. On en trouve un signe fort dans la continuité de ses institutions – certes, parfois vilipendées –, dans sa capacité, au-delà des dissensions, à se réinventer face à la crise. C'est ainsi que l'Union européenne a su renoncer, au moins pour un temps, à certains de ses dogmes – je pense tout particulièrement au

pacte de stabilité. On en espère des signes forts encore au travers du plan de relance de 750 milliards d'euros, durement négocié devant les réticences de certains États membres – les États dits « frugaux » –, qui permettra de soutenir les économies par des dons, par des subventions, par des prêts et des garanties à des établissements bancaires. Comme l'a souligné la Présidente Ursula von der Leyen lors de nos Rencontres, l'allocation sectorielle et nationale de ces sommes n'est pas encore arrêtée, mais le principe est acté – et c'est une formidable avancée dans l'ordre de la solidarité que cette idée, je la cite, « qu'un euro investi dans un pays est un euro investi pour tous ». On voit pointer d'autres signes de solidarité. Si certains pays ont interdit les exportations de masques et fermé leurs frontières – un véritable scandale –, la solidarité face à la pandémie a fini par se mettre en place et des malades et des matériels sanitaires ont pu circuler d'un pays à un autre. La solidarité se manifeste aussi par des transferts au sein du budget communautaire, ou lorsqu'on fait un pas vers une mutualisation des dettes.

L'Union se veut enfin plus forte - ou moins naïve - face aux autres puissances. La Chine développe, pour reprendre les termes employés par Angela Merkel, « *une ambition mondiale*. » Les États-Unis se replient, tandis que d'autres puissances menacent le monde de guerres hybrides. L'Europe entend se donner les moyens de mieux défendre ses valeurs et sa souveraineté, qu'il s'agisse de mieux protéger les droits humains, de sécuriser les chaînes d'approvisionnement, de soumettre les entreprises étrangères à des règles comparables à celles auxquelles sont soumises leurs homologues européennes, ou de répondre à la puissance des GAFAM.

Bien entendu, l'Europe n'a pas toujours su se montrer à la hauteur des attentes. Et pourtant, nous vivons « un moment européen », alors même que s'ouvre la présidence allemande de l'Union. Et plus précisément, nous *portons* un moment européen qu'il faut défendre dans le respect des valeurs démocratiques, faute de quoi le pire est possible. Rappelons-nous que les Lumières ont été au cœur de l'idée d'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut avancer sur les progrès prônés par les Lumières, dans une Europe qui n'a d'autre choix que de s'affirmer face à la crise la plus grave que le monde contemporain ait connue depuis les années 30.

Je voudrais citer le philosophe Francis Wolff dans son *Plaidoyer pour l'universel* : « *Contre les replis, il faut que les idées universalistes retrouvent leur puissance mobilisatrice et critique. Contre la dictature des émotions et des opinions, défendre la raison scientifique. Contre l'empire des identités, refonder une éthique de l'égalité et de la réciprocité.* » Et il faudrait ajouter : « *Contre le développement aveugle, bâtir un modèle de croissance soucieux de l'environnement, respectueux du bien commun* », de ce bien commun qu'évoquait ce matin Charles Michel et dont il nous faut discuter à présent.

## Synthèse

La crise actuelle est sans précédent, car elle impacte tous les domaines de l'activité quotidienne, souligne Margot Wallström. Cette pandémie a trois caractéristiques principales : l'incertitude, les inégalités, ainsi que la modestie, l'homme perdant le contrôle sur sa destinée et sur la nature. Le cœur de l'Europe continue toutefois à battre ; les États membres de l'Union européenne doivent travailler ensemble à défendre les valeurs de l'Europe, dans une situation géopolitique bouleversée par l'irruption d'une Chine puissante. Le multilatéralisme doit être défendu tant en parole qu'en actions. Il est en outre primordial d'impliquer les femmes tant dans les politiques de sécurité que dans la survie de la démocratie.

En prenant la présidence de l'Union européenne pour six mois, Angela Merkel a annoncé un fil conducteur basé sur la solidarité et la souveraineté. Le soutien annoncé de 750 milliards d'euros est colossal et inédit : l'Union européenne prête en quelque sorte sa crédibilité à ses États membres, notamment ceux qui ont le moins de ressources budgétaires. Valérie Rabault regrette toutefois que la communication d'Ursula van der Leyen évoque uniquement des montants. Ce plan doit en effet absolument aboutir et être lisible, notamment vis-à-vis des jeunes afin d'éviter de créer une « génération Covid-19 » sacrifiée.

Les secteurs liés aux déplacements ont été lourdement touchés par la crise, rappelle Guillaume Faury, notamment l'aviation. Les conditions d'arrêt et de remise en route du trafic ont été déterminées avec l'Organisation de

l'aviation civile internationale, l'Association internationale du transport aérien et l'Agence européenne de la sécurité aérienne. Mais l'Union européenne n'a pas joué son rôle au début de la crise, laissant la place à des décisions nationales non coordonnées. Elle doit désormais piloter la discussion avec ses partenaires internationaux en vue de la remise en route du trafic international.

Valérie Rabault estime que l'Europe doit désormais défendre ses intérêts, ce à quoi elle a parfois renoncé par le passé au nom de ses valeurs. Il est ainsi incompréhensible qu'en tant que première puissance commerciale au monde, elle accepte l'extraterritorialité du droit américain. Il est également regrettable que la Direction de la concurrence soit encore la plus puissante au sein de la Commission européenne, faisant trop systématiquement prévaloir le respect du principe de libre circulation des biens et des capitaux sur le développement et la protection des industries européennes. En effet, les intérêts de l'Europe en tant que tels doivent être défendus indépendamment des traités fondateurs, qui ne régulent que les relations entre États membres. L'Union européenne doit désormais se penser comme une puissance vis-à-vis du reste du monde. La crise de la Covid-19 aura au moins eu l'avantage de mettre en lumière cette situation déséquilibrée. Enfin, la problématique des normes doit être traitée en Europe plutôt que dictée par les États-Unis.

Guillaume Faury souligne que les citoyens restent peu conscients que l'espace européen est un espace de prospérité et de liberté, résultante du projet européen et d'une logique de bien commun. Néanmoins, les acteurs tels que la Chine et les États-Unis se placent dans une logique de supériorité et de domination. Il convient donc à la fois de conserver les valeurs européennes, mais également de défendre les intérêts de l'Europe dans les rapports de force multinationaux. L'Union européenne doit donc devenir une puissance et redéfinir son rôle à échelle mondiale, ce qui implique de revoir son fonctionnement interne, caractérisé par la prise de décision à l'unanimité.

L'Europe n'a pas été bâtie pour être une puissance, mais un marché partageant des valeurs communes, rappelle Yves Perrier. La crise de la Covid-19 vient uniquement mettre en lumière la problématique de l'autonomie stratégique de l'Union européenne. L'Europe

n'est plus le centre du monde ; parallèlement, les États-Unis ne peuvent plus être l'hyperpuissance qui a organisé le monde à partir du début des années 1990. L'Union européenne doit en outre répondre au défi de la transition énergétique et du redressement. Trois évolutions sont nécessaires : premièrement, mobiliser l'épargne européenne vers les entreprises du continent, car un capitalisme responsable européen ne peut se concevoir sans actionnariat local ; deuxièmement, constituer des normes comptables européennes axées sur le long terme ; troisièmement, assurer la circulation et l'investissement des capitaux au sein du continent, et notamment des pays du nord vers le sud.

Margot Wallström souligne que les Européens attendent plus de coopération et de souveraineté européennes. Il convient de défendre les structures fondamentales des sociétés européennes, notamment le libre-échange, la libre concurrence et le multilatéralisme. L'Europe doit être pertinente pour les citoyens, qui doivent être certains que leur parole est entendue et que leurs intérêts sont pris en compte. Enfin, l'Europe ne peut plus faire confiance aux États-Unis en tant qu'allié et partenaire tant que Donald Trump est au pouvoir. Elle doit se battre pour ses intérêts face à ceux-ci et tirer les leçons de ses erreurs.

Des puissances internationales intransigeantes mettent en défaut les valeurs européennes de recherche du compromis, souligne Guillaume Faury. La crise de la Covid-19 laisse un monde fragmenté où chaque pays se replie sur lui-même ; dans ce contexte, l'Union européenne ne doit pas être agressive face aux autres puissances, mais elle doit impérativement faire preuve de plus d'ambition. Ainsi, elle ne doit pas uniquement assurer une équité de la concurrence en Europe, mais bien mettre en œuvre un agenda de compétitivité de l'Europe.

Selon Sigmar Gabriel, ancien ministre des Affaires étrangères allemandes, « *L'Europe fait partie de l'espèce des herbivores dans un monde de carnivores* ». Yves Perrier souligne avec cette citation qu'il ne s'agit pas d'adopter une posture agressive, mais de voir le monde tel qu'il est. Ainsi, les États-Unis, la Chine, le Japon, la Russie défendent leurs intérêts, tout comme le fera le Royaume-Uni. Par ailleurs, les valeurs sont certes importantes, mais le système financier est également un instrument de puissance, comme



l'a démontré Nixon en mettant fin à la convertibilité du dollar en or. Toutes les banques centrales sont intervenues fortement pour soutenir l'économie, mais l'effort de la BCE est minime par rapport à celui de la Réserve fédérale américaine, qui se poursuit en outre dans le temps. Ainsi, l'euro est la première zone économique du monde, mais il ne sera une monnaie de réserve que le jour où l'Union européenne sera devenue une puissance, plutôt qu'une simple monnaie de compte entre différents pays. Il convient de surcroît de constituer des acteurs européens de premier plan, mais pour ce faire, la puissance politique doit les protéger afin d'éviter qu'ils soient soumis aux règles américaines, comme le démontre l'exemple de l'embargo envers l'Iran.

Margot Wallström estime que le *Recovery Plan* en cours de négociation au sein des instances européennes sera adopté moyennant des

compromis. Les structures construites au cours de l'histoire de l'Union européenne doivent être préservées ; il convient en effet de rappeler que la Suède n'est devenue un pays riche que grâce à son ouverture au large marché unique, sur la base de règles définies en commun par les États membres. Parallèlement, le développement européen doit être basé sur un pacte vert, en considérant la lutte contre le changement climatique comme une opportunité sociale et économique considérable pour les sociétés européennes. Il doit également permettre de prévenir les catastrophes sanitaires telles que les pandémies.

Françoise Benhamou conclut en rappelant les cinq points émergeant de ce débat : le besoin d'Europe, l'Europe puissance, l'Europe crédible, l'Europe des valeurs qui rompt avec sa naïveté et défend ses intérêts, ainsi que l'Europe responsable, notamment vis-à-vis des jeunes.

# La coopération européenne

SESSION SPÉCIALE

Modérée par **Vincent Giret** (franceinfo)

Avec les contributions de **Charles Michel** (Conseil européen) et **Paul Hermelin** (Capgemini)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Synthèse

*Quelles sont les actions concrètes à mettre en place pour relancer le système économique post-crise ? Peut-on anticiper et contrer les cycles économiques ? Par quelles mesures et quels acteurs devra passer la relance de l'économie ?*

Face à la crise de la Covid-19, partout dans le monde de nombreux dirigeants politiques ont pris des mesures de restriction des libertés, explique Charles Michel. Les économies ont été mises à l'arrêt pour préserver les vies. Ces décisions ont un impact fort : la Commission européenne prévoit une contraction du PIB européen de 7% cette année et plusieurs années seront nécessaires pour retrouver le niveau d'avant-crise.

Afin de préserver l'économie et de ne pas laisser perdre les savoir-faire, les gouvernements nationaux ont pris des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises et aux travailleurs. Cela a été rendu possible par l'action très rapide de l'Union européenne, qui a suspendu le pacte de stabilité et pris des mesures dérogatoires. La Banque centrale européenne a injecté dès le mois de mars 870 milliards d'euros, et 600 milliards d'euros supplémentaires au mois de juin, soit 23% du PIB. À l'échelle des 27, les mesures ont atteint près de 520 milliards d'euros, soit 4% du PIB européen. Les pays européens n'ayant pas les mêmes capacités pour faire face à la crise, l'enjeu est donc de renforcer la résilience de l'Union et de l'économie sociale de marché. Les disparités génèrent des frustrations et freinent la prospérité. Une relance européenne solidaire est indispensable. La croissance seule n'est pas

spontanément vertueuse. L'Europe doit mener deux transformations majeures. La première est la transition écologique, et notamment la neutralité carbone en 2050, qui est une nécessité absolue face au changement climatique. La pandémie a mis en évidence la forte interdépendance des cadres sociaux, économiques et environnementaux. Ils doivent être appréhendés conjointement. La deuxième est la transition numérique.

Les pays européens n'ayant pas les mêmes capacités pour faire face à la crise, l'enjeu est donc de renforcer la résilience de l'Union et de l'économie sociale de marché. [...] Une relance européenne solidaire est indispensable. La croissance seule n'est pas spontanément vertueuse.

La crise de la Covid-19 a souligné l'importance du bien-être personnel et collectif. Peut-être est-il temps d'établir des mesures plus aptes à refléter les performances d'une société en termes de prospérité et de bien-être. Enfin l'Europe est face à un enjeu démocratique. Les transitions écologique et numérique sont des projets profondément féconds et positifs, mais ils ne trouveront l'adhésion des citoyens que s'ils améliorent la qualité de leur existence : l'éducation, l'environnement, la santé et l'égalité des chances.

Paul Hermelin observe qu'au début de la crise, les frontières de l'Europe ont fermé à des moments différents et sans coordination. Les

citoyens s'en sont remis au gouvernement de leur État. Émotionnellement, leur communauté d'appartenance demeure leur pays. La situation a évolué en Europe : malgré la décision de la cour de Karlsruhe, l'Allemagne s'est déclarée prête à porter une relance européenne. Le Brexit a sans doute permis d'accélérer ce processus. L'enjeu est de faire évoluer le rapport entre l'économie et la société. Plusieurs pistes de développement sont envisageables. Sur le plan technologique, les mentalités ont assez évolué pour permettre le développement de véritables champions européens. Certes, le numérique est une brique essentielle du vivre ensemble, mais l'Europe ne peut pour autant s'en remettre aux GAFAM. L'Europe compte de prestigieuses entreprises numériques comme SAP, mais plutôt dans la sphère professionnelle. Elle devra accepter davantage de ruptures technologiques pour développer le B to C. S'agissant de la construction d'un espace de données européen,

la situation est plus compliquée, car chaque pays a sa CNIL et les petits îlots nationaux de données pèsent peu face à Amazon ou à Microsoft. Une politique européenne de la donnée doit être mise en place, correspondant à son histoire et à ses libertés. Ce monopole ne peut être laissé aux États-Unis et à la Chine.

De manière générale, le sujet fondamental soulevé par la crise est la globalisation. Par exemple, 70% de l'Ibuprofène vient de Chine, ce qui n'est pas acceptable. La relocalisation des usines est possible. Or, le pouvoir de négociation du commerce extérieur a été transféré par les États membres à l'Union européenne. Bruxelles devra défendre les entreprises d'Europe face au démantèlement de l'OMC, car on ne peut laisser le sort de l'Europe dépendre des querelles entre les États-Unis et la Chine.



# Préserver l'Afrique d'une crise de la dette

SESSION SPÉCIALE

Coordonnée par **Christian de Boissieu** (Le Cercle des économistes)

Avec les contributions de **Carlos Lopes** (Commission de l'Union africaine, Université du Cap), **Yoshifumi Okamura** (représentant permanent du Japon, OCDE), **Mario Pezzini** (Centre de développement de l'OCDE)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Christian de Boissieu, membre du Cercle des économistes

J'ai la redoutable tâche d'animer cette discussion sur un thème de grande actualité : « Préserver l'Afrique d'une crise de la dette. » Nous estimons, en ayant choisi ce thème, qu'il y a un sujet concernant la dette africaine. Mon rôle est de dire quelques mots sur le thème de la dette en Afrique, et comment éviter un choc, une rupture.

Première remarque : pour 2020, l'Afrique subsaharienne, comme le reste du monde, va être en récession. Les dernières prévisions du FMI prévoient pour 2020, pour l'Afrique subsaharienne, une croissance moyenne négative de -3,2, et une petite reprise l'année prochaine, en 2021, à +3,4. Ces chiffres sont moins graves que ce que l'on va avoir en Europe. En Europe, on sera à -8, -9, -10, peut-être même en dessous, mais pour l'Afrique, ce n'est quand même pas une bonne nouvelle. L'Afrique est dans la crise, et la crise est en Afrique. Et il n'y a pas d'île qui permette de protéger l'Afrique, compte tenu de ses liens avec le reste du monde.

Dans ce contexte, il y a eu depuis quelques mois une baisse du prix de la plupart des matières premières. C'est là où l'on commence à trouver le problème de la dette, parce que la chute de ces prix pose évidemment un problème direct aux pays africains producteurs de ces matières premières. Ce que perdent les pays producteurs

avec la chute des matières premières n'est pas totalement gagné par les importateurs, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'exacte compensation entre les uns et les autres, pas de jeu à somme nulle entre les gagnants et les perdants. La baisse des matières premières est plutôt une mauvaise nouvelle pour l'Afrique subsaharienne et pour la question des financements de ces pays. On retrouve déjà ici le problème de la dette.

Autre remarque. Quand on regarde l'évolution de la dette de l'Afrique, on débouche sur un premier constat : elle a beaucoup augmenté, à la fois en valeur absolue et en pourcentage du PIB des pays concernés. Aujourd'hui, la dette des pays de l'Afrique subsaharienne, c'est un peu plus de 50% de leur PIB. Il y a dix ans, c'était encore 30 et quelque pour cent. Il y a donc un montant très important et un changement de créanciers, avec la montée de la Chine, qui aujourd'hui porte à peu près le tiers de la dette de l'Afrique subsaharienne. Cette dette fait 360 milliards de dollars, d'après les derniers chiffres, et vous avez le tiers, à peu près 120 milliards, qui sont portés par la Chine – la Chine qui aussi souffre de la crise, et il est clair que ce contexte change forcément les relations entre la Chine et l'Afrique.

« On a le sentiment que les marchés financiers, les analystes financiers, ne font pas de cadeaux à l'Afrique et exigent des taux d'intérêts qui sont, dans certains cas, objectivement trop élevés. »

**Christian de Boissieu**

Troisième remarque sur la dette : la montée de la dette privée. C'est relativement important quand on regarde l'évolution, c'est-à-dire qu'il y a dix, quinze ans, la dette africaine était surtout une dette à l'égard des États souverains. C'est devenu une dette à l'égard, pour 40%, d'agents privés, de fonds d'investissements et d'autres opérateurs privés. En soi, ce n'est pas nécessairement grave, mais cela se traduit par une montée du taux d'intérêt moyen sur la dette. On a le sentiment que les marchés financiers, les analystes financiers, ne font pas de cadeaux à l'Afrique et exigent des taux d'intérêts qui sont, dans certains cas, objectivement trop élevés.

Dernière remarque, je pense qu'aborder le problème de la dette de l'Afrique, c'est aussi aborder le problème du financement général des économies africaines. Il va nous falloir aborder le problème de l'endettement public et privé, de l'endettement domestique et extérieur, les frontières étant ici, en Afrique comme ailleurs, poreuses ! Il faut aussi traiter du problème de la dette des pays africains dans le contexte du financement général de ces économies. Je pense à la nécessité de plus et mieux mobiliser l'épargne domestique, formelle ou informelle, et je n'oublie pas la question, politiquement et financièrement sensible, des arriérés de paiements intérieurs.

Le G20, au mois de mars, en plein coronavirus, a accordé une sorte de moratoire de douze mois à quarante pays africains, en disant « pendant douze mois vous ne remboursez pas, on remet cela à plus tard ». Il y a même des propositions qui vont dans le sens de l'annulation à nouveau d'une partie de la dette africaine. La dette est un moyen de financement parmi d'autres, et comme indiqué je pense qu'il faudra qu'on revienne ensemble sur le bouclage financier de ces pays d'Afrique subsaharienne, le rôle de l'épargne privée, formelle ou informelle, le rôle d'autres modes de financement dans un contexte où les marchés financiers en Afrique sont au mieux émergents, au pire quasi inexistants. Je dis « au pire », car malgré l'instabilité de ces marchés financiers, la concurrence entre financements bancaires et financements via les marchés de capitaux a au moins cette vertu de pousser les banques à abaisser le coût de l'intermédiation bancaire.

## Synthèse

La Covid-19 aggrave la vulnérabilité des économies africaines, dont le problème reste toutefois centré sur le service de la dette, explique Carlos Lopes, les pays africains étant caractérisés par un taux de pression fiscale parmi les plus bas du monde. La difficulté majeure concerne le taux concessionnel pratiqué par les institutions internationales, sachant que les économies africaines ont peu accès au marché des capitaux. En outre, comme l'accroissement des ressources concessionnelles ne suit pas celui du PIB, ces pays doivent se financer soit auprès des prêts commerciaux, très pénalisants alors même que le retour sur investissement y est le meilleur du monde et que le risque est exagéré, soit à travers des prêts bilatéraux, en particulier auprès de la Chine. La Covid-19 a accentué ce paradoxe et les mesures prises à l'égard de l'Afrique s'avèrent minimes par rapport aux besoins.

Le problème de la dette publique est bien plus grave dans les pays les plus dotés, qui peuvent se permettre des politiques monétaires auxquelles les Africains n'ont pas accès, ajoute Carlos Lopes. Le traitement des Africains comme de mauvais gestionnaires s'ajoute à la difficulté systémique des conditions proposées par le FMI, lesquelles doivent être changées.

La dette est une source d'investissements pour le futur et elle permet de financer les dépenses nécessaires, rappelle Yoshifumi Okamura. Le Japon a noué des relations de partenariat avec l'Afrique dans le cadre de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). L'Afrique, très proche de l'Europe, géographiquement et historiquement, a tendance à en être trop dépendante. Avec l'Asie, un nouveau modèle de développement est proposé, adapté à la réalité africaine, dont la culture est unique et le système social remarquable.

Le cœur de l'élite africaine est tourné vers l'Europe, et la construction d'une identité nationale dans le cadre de frontières artificielles s'avère difficile, signale Yoshifumi Okamura. La crise de la Covid-19 a mis en évidence la faiblesse des systèmes nationaux, en particulier dans le domaine de la santé publique. Dans le cadre de la TICAD-VII, en août 2019, le Premier ministre japonais a proposé une Nouvelle approche pour la paix et la stabilité en Afrique



(NAPSA), qui repose sur deux principes : l'esprit d'appropriation, pour que l'Afrique prenne elle-même en main ses territoires, parallèlement à la consolidation des institutions et le renforcement des gouvernances, afin de rétablir la confiance dans la nation. Une telle démarche suppose d'exploiter la force enracinée dans les populations des sociétés locales, considérées comme « arriérées » et exclues par la pensée européenne des Lumières. Un système de gouvernance adapté aux populations doit être construit, en respectant les valeurs propres à l'Afrique. En particulier, la démocratie peut s'adapter aux sociétés traditionnelles africaines, où la notion de consensus revêt une importance fondamentale. L'unité nationale est la clé du problème.

De nombreux pays d'Afrique ont obtenu des résultats remarquables au cours des années 2000, grâce à l'accroissement de la demande intérieure, et de nombreuses entreprises ont émergé au niveau mondial, note Mario Pezzini. Le manque de financement et d'une politique d'investissement ont toutefois conduit à l'accroissement de l'endettement. Les pays européens ont modifié leur politique de coopération, en décidant de soutenir les investissements du secteur privé, et d'autres acteurs, comme la Chine et les États-Unis, sont venus les concurrencer. Une certaine coordination serait nécessaire dans ce domaine.

La Covid-19 est à l'origine d'une série de conséquences majeures sur l'économie africaine, avec la réduction du prix des ressources naturelles, de la demande des pays partenaires et du tourisme, ajoute Mario Pezzini. La Banque mondiale estime en outre que les transferts de fonds des migrants vers leur pays d'origine diminueront d'environ 20% et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) prévoit une réduction de 40 à 70% des investissements étrangers. Avant la mise en place d'une réforme fiscale, nécessaire pour accroître leur capacité fiscale, les pays africains doivent être soutenus au regard de leur dette, laquelle s'explique en grande partie par des facteurs externes. Une solution doit être trouvée au niveau multilatéral, sachant que les interventions de la Banque mondiale et du FMI ne sont pas suffisantes. Un fonds centralisé pourrait par exemple compenser certaines dettes, parallèlement à la vérification du risque des pays, la dette et son impact étant surestimés.

Les ratios de dette publique des pays de l'OCDE, bien supérieurs à ceux de l'Afrique, sont estimés gérables en mettant de côté les principes de bonne gestion macroéconomique, qui sont appliqués dans le cas de l'Afrique, signale Carlos Lopes. L'Afrique est ainsi très limitée pour mettre en œuvre des politiques monétaires, contrairement aux autres régions du monde qui peuvent lancer des plans de relance d'envergure. L'Afrique ne pourrait y avoir recours qu'en imprimant de la monnaie, ce qui serait pénalisant au regard des agences de notation. Par ailleurs, toute limitation des transferts de capitaux est jugée négativement par ces agences.

Pour résoudre cette « double peine », la dette contractée auprès des institutions financières internationales pourrait faire l'objet d'un traitement de faveur, suggère Carlos Lopes. L'obtention de liquidité nécessite en outre un changement des règles du FMI, à l'instar de ce qui a été appliqué pour le Portugal, Chypre ou la Grèce, sachant que les facteurs qui empêchent l'Afrique de fonctionner sont exogènes. De plus, les pays pourraient annuler une bonne partie des dettes bilatérales et un outil pourrait être créé pour acheter la dette commerciale, en baissant le taux d'intérêt grâce à la garantie apportée par des banques centrales. Une telle solution constituerait par ailleurs une bonne garantie de l'équilibre mondial. Les investissements et prêts chinois en Afrique, devraient être maintenus, compte tenu des compensations élevées au regard des coûts.

Avant la Covid-19, les prévisions de croissance de l'activité et du commerce international étaient au plus bas, rappelle Mario Pezzini. Le développement en Afrique ne proviendra pas de l'ouverture extérieure et des mécanismes du marché, mais de la construction d'avantages comparatifs spécifiques, qui nécessite une transformation productive. Pour y parvenir, l'Afrique doit investir et mettre en place une politique industrielle et d'infrastructures. Dans le moyen et long terme, des réformes fiscales devront intervenir. Parallèlement à la coopération internationale qui sera nécessaire, des mécanismes internes pourront être promus par l'Union africaine afin d'assurer la meilleure efficacité aux investissements. La dette doit en effet servir, non pas à payer l'intérêt de la dette, mais à opérer les investissements nécessaires à poursuivre le développement engagé.

L'épargne domestique doit être mobilisée, ajoute Yoshifumi Okamura. L'Afrique est en effet un continent très riche, disposant des terres cultivables et des ressources naturelles et humaines. L'Afrique possède un avantage comparatif clair en termes de matières premières, précise Mario Pezzini, mais l'investissement demeure encore trop faible. Afin de surmonter l'écueil d'une spécialisation, ou d'une dépendance, vis-à-vis des ressources

naturelles, d'autres avantages comparatifs doivent être créés, vis-à-vis desquels les mécanismes des marchés ne peuvent être utilisés. Les politiques mises en place doivent se baser sur des critères de diversification, identifiés dans le cadre de l'Union africaine. Les agences de rating s'intéressent uniquement au conjoncturel, ajoute Carlos Lopes, or la suppression de la dépendance économique correspond à un problème structurel.



# La relance européenne : un sursaut pour sortir plus forts et plus unis

SESSION SPÉCIALE

Avec la contribution d'**Ursula von der Leyen** (Commission européenne)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Synthèse

Ursula von der Leyen indique que la crise à laquelle l'Europe est confrontée est profonde : jamais l'économie n'avait été mise à l'arrêt ainsi, jamais des entreprises prospères n'avaient été mises en danger. Certains secteurs comme le tourisme et la culture sont très durement touchés, plus que d'autres.

L'Europe a immédiatement réagi afin d'aider les États membres en prenant plusieurs mesures. Premièrement, elle a permis une flexibilité totale des règles budgétaires. Deuxièmement, elle a mis à disposition sans condition tous les fonds disponibles du budget européen, soit un montant de 500 milliards d'euros. Le dispositif mis en place permet le refinancement préférentiel des systèmes de chômage partiel. L'Europe soutient également les PME par la mise en place d'un fonds de garantie par la Banque européenne d'investissement. Enfin, la Banque centrale européenne a émis un programme d'achat d'une ampleur sans précédent. Néanmoins, la capacité d'action est différente d'un État à l'autre, ce qui pourrait impacter le marché. Les réponses devront donc être guidées par la solidarité, la cohésion et la convergence. Les pays les plus touchés devront être défendus. Avec l'instrument Next Generation EU, la Commission empruntera 750 milliards d'euros sur les marchés des capitaux

pour financer la relance. De nouvelles ressources propres européennes seront proposées afin de rembourser cet emprunt à long terme. Les investissements du plan de relance porteront d'abord sur le renforcement du modèle économique et sur la transition écologique, en particulier les énergies renouvelables. Ils viseront également la transition numérique, l'accroissement de la capacité industrielle de l'Europe et un nouveau programme de santé face au virus. Afin de répondre aux besoins urgents, un instrument européen de solvabilité sera créé pour soutenir le capital des entreprises saines. La relance est avant tout un investissement commun dans l'avenir. La crise, par sa gravité même, est l'occasion d'un nouvel élan et d'une nouvelle unité. La relance sera européenne ou ne sera pas.

« La relance est avant tout un investissement commun dans l'avenir. La crise, par sa gravité même, est l'occasion d'un nouvel élan et d'une nouvelle unité. La relance sera européenne ou ne sera pas. »

**Ursula von der Leyen**

# Relancer l'économie européenne

SESSION SPÉCIALE

Modérée par **Marie Visot** (Le Figaro)

Avec les contributions de **Peter Altmaier** (ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie, Allemagne), **Olivier Blanchard** (Massachusetts Institute of Technology), **Éric Woerth** (président de la Commission des Finances, Assemblée Nationale)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Synthèse

À propos de la situation économique de l'Europe et de ses évolutions possibles à moyen terme, Olivier Blanchard se dit plus optimiste que les autres observateurs. Selon lui, le pire est passé. Après la très forte diminution de l'activité économique pendant la crise sanitaire, il envisage la reprise en trois temps : une amélioration jusqu'à la rentrée, suivie d'une phase d'importantes difficultés financières pour les entreprises jusqu'à la disponibilité du vaccin puis d'une phase de prise en compte des changements intervenus avec la crise. Peter Altmaier partage ce point de vue. Le FMI anticipe une récession de 4% en 2020, soit une crise économique 40 fois supérieure à celle connue en 2008-2009. Les effets seront néfastes pour l'économie européenne mais les mois d'avril et de mai ont été certainement les pires de 2020. Le défi à court terme vise à préserver les structures économiques et à éviter les ruptures trop fortes. À partir d'octobre-novembre, la croissance économique repartira selon l'évolution de l'épidémie dans le monde. À plus long terme, tous les défis identifiés avant la crise devront être relevés.

Éric Woerth remarque que la situation est très différente entre les pays européens. La France a abordé cette crise avec des points de faiblesse. Les efforts qu'elle doit consentir sont plus importants que ceux d'autres pays. Il est toutefois à noter que les crises offrent certaines opportunités. Face à cette situation de récession sans précédent, les attentes des populations ont évolué en matière d'écologie, de numérique, etc. De plus, la compétition entre Chinois et Américains est ravivée. Dans ce cadre, soit

l'Europe réussit à exister, soit elle diverge. Plusieurs scénarios sont envisageables à un horizon de cinq ans : éloignement des pays de l'Europe ; coopérations renforcées ; convergences collectives plus fortes. Une relance européenne collective est nécessaire. Les initiatives en ce sens sont louables et montrent que la solidarité peut exister en Europe.

Au sujet de l'état de l'Union en général et du couple franco-allemand en particulier, Peter Altmaier considère que la France et l'Allemagne ont été à la hauteur des enjeux, avec le projet de plan de relance pour l'Europe. Les relations entre les deux pays ont oscillé au cours des trente dernières années mais cette coopération est toujours beaucoup plus forte et efficace que n'importe quelle autre en Europe et au plan mondial. Leurs politiques économiques se sont rapprochées. En ce qui concerne les politiques industrielles, la France et l'Allemagne ont publié un manifeste et mené une initiative conjointe sur le droit de la concurrence entre la France, la Pologne et l'Allemagne. Ils ont inspiré la Commission européenne pour qu'elle présente un projet de stratégie industrielle.

A ce titre, Éric Woerth rappelle que la coopération franco-allemande avait été solide au moment de la crise de 2008-2009. L'Europe est moins fragile quand ce couple fonctionne. Cette crise a permis d'avancer sur plusieurs points, notamment le rôle de la BCE, en dépit de quelques échecs. Éric Woerth salue l'initiative du plan de relance européen et en particulier certains mécanismes, tels que la solidarité financière. L'Europe a beaucoup à jouer dans cette sortie de crise. Les initiatives annoncées doivent être mises en œuvre. La période de

levée de doute doit être très brève. Le couple franco-allemand a posé un certain nombre de bases, sans qu'aucun autre couple de substitution n'existe aujourd'hui. La solidarité durable de la construction européenne repose donc sur lui. En son sein, le rôle de l'Allemagne est fondamental pour « recoudre » les divisions entre les pays plus ou moins frugaux, pour que tous les pays adhèrent au plan de relance. La France doit quant à elle faire preuve de crédibilité par rapport au respect de ses engagements.

Olivier Blanchard considère lui aussi que ce plan de relance constitue une avancée majeure, pour deux raisons : la mutualisation de la dette et le don d'argent aux pays selon leurs besoins spécifiques. Cette fenêtre politique a été ouverte avec la Covid-19. Toutefois, si l'argent ne sera pas directement utile à la bataille contre la Covid-19, car il arrivera trop tard, il le sera à moyen terme, pour l'investissement vert en particulier.

La coopération franco-allemande constitue un défi politique mais également social et culturel. Dans ces domaines, de multiples initiatives doivent être menées dans les années à venir.

En ce qui concerne les priorités pour l'avenir, Éric Woerth observe que la solidarité, couplée à la responsabilité, est fondamentale. L'Europe constitue un bien commun, qui connaît une période de chambardement, que la Covid-19 a accélérée. Elle a besoin de retrouver une dimension de souveraineté en matière de production, d'alimentation, de droit, de politique envers les jeunes, de recherche, etc. Elle doit également permettre d'affronter les défis mondiaux, tels que le défi climatique ou celui des migrations. De plus, le pacte de stabilité souffre de son non-respect, ses règles devant probablement être redéfinies. Enfin, sur le long terme, le budget européen de la recherche doit fortement augmenter. Pour sa part, Peter Altmaier estime que le projet de l'Europe doit permettre de sauvegarder sa solidarité. Il est nécessaire de recréer un esprit de corps suite au Brexit. En ce qui concerne la politique de stabilité, son point de vue a évolué. Il importe de pratiquer une politique flexible

pour répondre aux défis. Il juge en outre primordial de réconcilier le Pacte Vert pour l'Europe avec la politique industrielle. Par exemple, en France et en Allemagne, la production d'acier est importante. Pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, une transformation de l'acier gris vers l'acier vert doit être organisée, en substituant le charbon par de l'hydrogène renouvelable, tout en préservant la compétitivité sur le plan mondial. En ce qui concerne le numérique, la grande majorité des données se trouvent aux États-Unis. L'Europe doit se positionner sur ce marché, avec le projet Gaia-X de meta-cloud européen. Il en est de même pour la conduite autonome, la production de batteries pour les véhicules électriques ou la technologie 5G.

La coopération franco-allemande constitue un défi politique mais également social et culturel. Dans ces domaines, de multiples initiatives doivent être menées dans les années à venir.

Olivier Blanchard constate que l'Europe doit s'attaquer à un certain nombre de défis, préexistants à la crise de la Covid-19 : le réchauffement climatique, les inégalités, le vieillissement, etc. Si les dépenses occasionnées par la crise étaient parfaitement justifiées, elles ont provoqué une augmentation de la dette, qui était déjà à un niveau élevé. La situation n'est pas catastrophique : avec des taux d'intérêt bas, le coût budgétaire de la dette est relativement faible. Il est cependant nécessaire de la stabiliser puis de la réduire lentement, lorsque le moment sera venu. Peter Altmaier ne conteste pas la légitimité des dépenses au moment de la crise mais souligne la nécessité de créer un dispositif permettant de stabiliser la dette. Les Allemands ont toujours été opposés à l'idée des eurobonds mais ils ont imaginé, avec la France, un nouveau mécanisme combinant stabilité et solidarité. Éric Woerth souligne quant à lui l'importance de ne pas accumuler les dettes au fil des crises. En matière fiscale, les règles deviendront de plus en plus européennes, pour le climat ou le numérique notamment, ce qui nécessitera des convergences sur le plan financier.

Au sujet des réponses européennes pour enrayer le chômage des jeunes, Peter Altmaier indique qu'en Allemagne la croissance économique a été une solution, mais le nombre de jeunes y est moindre que dans d'autres pays européens. La création d'un marché de l'emploi européen, notamment pour les jeunes, pourrait aider à résoudre le problème.



Olivier Blanchard fait part de deux dimensions : d'une part la présence d'un chômage structurel en France ; d'autre part la crise de la Covid-19 qui risque d'accroître le chômage des jeunes. Il importe en premier lieu d'inciter les entreprises à embaucher des jeunes mais également de régler les problèmes du marché du travail en France.

Pour Éric Woerth, il est impossible que les jeunes paient le prix de cette crise. Il croit en premier lieu aux réponses des nations, qui doivent subventionner massivement le travail des jeunes. Les chefs d'entreprise doivent également prendre leurs responsabilités sociétales, s'ils en ont les moyens financiers.



# Réunir une France fracturée

## DÉBAT 1

Coordonné par **Olivier Pastré** (Le Cercle des économistes)

Modéré par **Jean-François Péresse** (Radio Classique)

Avec les contributions de **Xavier Bertrand** (Région Hauts-de-France), **Cynthia Fleury** (Conservatoire national des arts et métiers), **Yves Veyrier** (Confédération Générale du Travail Force Ouvrière), **Philippe Wahl** (Groupe La Poste)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Olivier Pastré, membre du Cercle des économistes

Le thème de ce débat est « réunir la France fracturée » : un, « réunir » ; deux, « fracturée ». Sur « réunir », j'ai un petit état d'âme, parce que cela fait un peu « bisounours ». On ne va pas se réunir, parce qu'on ne le peut pas, et on ne le veut pas. La France est un pays de diversité et doit le rester. Plutôt que réunir, je serais tenté de dire « réunifier ». Voilà pour le premier terme.

Sur le deuxième, les « fractures ». Un, la fracture sociale. La mondialisation, contrairement à ce que disent certains, a beaucoup réduit les inégalités, si l'on se place à l'échelle mondiale. Mais elle a aussi accentué certaines inégalités, et la crise de 2008 n'a pas amélioré les situations. C'est la première fracture, peut-être la plus importante. Un mot clé : « ascenseur social ». Pour moi, c'est le cœur de l'avenir de la France.

Deuxième fracture, territoriale. Pour la première fois pendant le confinement, c'était mieux d'être confiné en province qu'à Paris. Mais généralement, ce n'est pas le cas, et il y a une fracture territoriale à laquelle il faudra répondre.

Troisième fracture, la fracture économique. Dans deux registres, d'abord : les secteurs d'activités économiques, dont un certain nombre sont totalement remis en cause. J'en prends deux – mais on pourrait

malheureusement en prendre quatre ou cinq – l'aéronautique et le tourisme. Cela ne sera plus jamais comme avant. Dans ces domaines, il y a donc évidemment des réformes à mener. Et toujours dans le domaine des fractures économiques, il y a les grandes entreprises et les PME. Les grandes entreprises à mon avis vont s'en tirer d'une manière ou d'une autre, mais pour les PME ce sera un bain de sang. Un bain de sang ! Cela ne veut pas dire que l'État n'a pas fait beaucoup de choses pour éviter cette situation, cela ne veut pas dire que l'État ne continuera pas, mais objectivement, il y a du souci à se faire. Il faut donc massivement renforcer les fonds propres des PME, supprimer Bâle III et Solvency II, c'est-à-dire des règles, non pas « imbéciles », mais inadaptées qui régissent les banques et les assurances, et qui les empêchent de faire leur métier.

« La mondialisation, contrairement à ce que disent certains, a beaucoup réduit les inégalités, si l'on se place à l'échelle mondiale. Mais elle a aussi accentué certaines inégalités, et la crise de 2008 n'a pas amélioré les situations. »

**Olivier Pastré**

Quatrième fracture : l'écologie. Il y a un problème entre croissance et pollution. Je ne dis pas que l'arbitrage n'est pas possible, mais que

l'équation n'est pas facile à résoudre, et pourtant, il faudra la résoudre.

Cinquième et avant-dernière fracture, la fracture ethnique. Ce n'est évidemment pas politiquement correct, mais c'est une réalité. Je ne crois pas que la France soit raciste, je crois qu'il y a des racistes en France. Ce qu'il y a de nouveau, me semble-t-il, c'est qu'il y a en France non pas du racisme, mais des racismes. Ce sont évidemment des fractures auxquelles il faudra répondre.

Enfin, dernière fracture, la fracture générationnelle, avec deux cibles : les jeunes, dont je rappelle que 750 000 arriveront sur le marché du travail d'ici la rentrée – je ne sais pas très bien comment on va faire. Et la deuxième population, le « grand âge », comme on le dit de manière politiquement correcte, c'est-à-dire la dépendance, qui est un sujet absolument majeur, et il faudra là aussi s'y employer.

Pour finir, il faut que cette table ronde soit porteuse de propositions. Il y a une phrase qui me frappe, c'est celle qu'a dite F. Roosevelt pendant la crise de 1929 : « *What we must fear is fear* », « Ce que l'on doit craindre, c'est la peur ». Aujourd'hui, nous sommes dans cette situation et face à la peur, il faut une chose, c'est du courage.

## Synthèse

La crise a exacerbé les fractures existantes, indique Cynthia Fleury. La France est non seulement « irréconciliée », mais le retour d'une pulsion offensive est à craindre. La question de l'ascenseur social joue un rôle clé dans la solution qui pourra être trouvée. En dehors de la sécurisation des parcours hybrides, la raison d'être peut constituer un levier pour réconcilier les travailleurs avec leur travail ou leur entreprise. La régulation de la mondialisation et l'univers des nouveaux usages dans le domaine du téléprésentiel peuvent également apporter des réponses.

En France, les solutions nécessitent toujours une phase de conflit et de révolte préalables, qui représentent une perte de temps et d'énergie, estime Philippe Wahl. Cette phase pourrait être évitée en généralisant le dialogue, le partenariat et la co-construction, en partenariat avec les élus, les forces de l'ordre et les associations. Une

autre solution consiste à oser changer le travail, à travers, parmi d'autres outils, le télétravail. La crise a offert une occasion rêvée de changer le travail à La Poste, en permettant une plus grande autonomie aux équipes et un changement d'orientation des fonctions support, en soutien permanent des équipes opérationnelles, dans le cadre d'un dialogue social quotidien. L'écologie représente un autre levier de changement du modèle économique et de la société. La Poste propose ainsi une nouvelle logistique urbaine basée sur la décarbonation de la totalité du transport de marchandises des grandes métropoles en six ans.

Pour éviter de nouvelles conflations sociales, il faut d'abord éviter la disruption permanente, estime Yves Veyrier. Dans le contexte actuel, il semble peu approprié de remettre sur le devant un dossier qui a engendré un conflit social sans précédent. Il faut au contraire commencer par ramener de l'apaisement. Par ailleurs, le conflit n'est pas forcément une perte de temps, à condition d'introduire de la raison et de la connaissance. Début 2019, Force Ouvrière a proposé une campagne pour reconsidérer les métiers de service à la personne, qui doivent faire l'objet de formations et de perspectives d'évolution. Il est notamment faux de prétendre que le système universel de retraite améliorera le sort de ces métiers, explique Yves Veyrier. En outre, il faut redonner du consentement, non seulement à l'impôt, mais à la solidarité. Le paritarisme doit être remis en valeur, car il est dangereux, y compris du point de vue économique, de tout ramener à l'État. La démocratie représentative doit également faire l'objet d'un plus large consentement et le politique doit reprendre la main sur la conduite de l'économie, compte tenu de la déconnexion totale des marchés financiers vis-à-vis de l'économie réelle.

De son côté, Xavier Bertrand rappelle que seul le chef de l'État décide des orientations prises sur la manière de protéger les Français et de relancer l'économie face à la crise majeure qui est annoncée. Dans la guerre contre le chômage qui doit être menée, le plan de relance doit être mis en œuvre immédiatement. Les aides en argent frais doivent être distribuées sans attendre, aussi bien aux grands groupes qu'aux petites entreprises, aux artisans et aux commerçants et les crédits d'investissement doivent permettre aux entreprises de constituer

des fonds propres. Par ailleurs, les prêts garantis par l'État doivent être transformés au plus vite en titres participatifs ou en obligations convertibles, pour une réindustrialisation et le soutien de l'artisanat et du commerce local. À son niveau, la Région Hauts-de-France offre un chèque-vacances au bénéfice de ceux qui ont travaillé physiquement pendant la crise mais n'ont pas touché de prime. Du côté des indépendants, l'absence d'activité les laisse sans aucune ressource, car la réforme promise n'a pas été mise en place. Dans un autre domaine, la Région Hauts-de-France participera à des financements public-privé en lien avec la BPI notamment, afin de favoriser la transition environnementale. Toutefois, contrairement à l'État, les collectivités ne peuvent pas s'endetter. Au niveau européen, il serait temps que la BCE se fixe le plein emploi comme objectif, et non plus seulement la lutte contre l'inflation, à l'instar de la Réserve fédérale américaine.

À la suite du chômage partiel, ajoute Yves Veyrier, il convient de favoriser le pouvoir d'achat, facteur essentiel de l'activité économique locale, et de préserver les compétences permettant de s'adapter aux nouvelles contraintes. L'État doit devenir opérateur et consommateur, en réévaluant les métiers de deuxième ligne, non délocalisables.

La revalorisation des métiers du soin est cruciale, estime Cynthia Fleury. L'ensemble des équipes soignantes, tous métiers confondus, ont appelé à ne pas revenir à la situation antérieure, en précisant que les moyens de la politique à mettre en place étaient connus. Les emplois de proximité humaine constituent des gisements d'emplois et de lien social considérables, confirme Philippe Wahl.

En conclusion, Olivier Pastré préconise des investissements massifs dans la formation et l'éducation.



# Après la crise sanitaire, sortir de la crise économique

DÉBAT 2

Coordonné par **Hippolyte d'Albis** (Le Cercle des économistes)

Modéré par **Marie Charrel** (Le Monde)

Avec les contributions de **Claire Hédon** (ATD Quart Monde), **Paul Hudson** (Sanofi), **Yannick Jadot** (Député, Parlement européen), **Florent Menegaux** (Groupe Michelin), **Stéphane Richard** (Orange)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Hippolyte d'Albis, membre du Cercle des économistes

On doit réfléchir à la question de la relance, ou comment définir une bonne relance, d'une certaine manière, comment définir un bon chemin pour la politique française au cours des prochaines années. Ce qu'on peut observer, c'est que ce chemin est déjà très encombré, parce qu'il y a déjà beaucoup d'urgences. Il y avait déjà des urgences avant la crise : il y avait une urgence écologique, environnementale, qui est devenue d'une certaine manière une urgence officielle, parce que c'est un engagement de l'État de réduire les gaz à effet de serre et de lutter contre le changement climatique. Il y a aussi une urgence sociale, cela nous paraît maintenant très loin, mais on a vécu ce mouvement des Gilets Jaunes. Il y avait une urgence à l'hôpital, rappelez-vous, c'était en décembre, il y avait eu des discussions.

Évidemment, tout ça s'est presque aggravé, notamment sur le social, avec des inégalités qui se sont exacerbées face à la crise, mais aussi à l'hôpital, bien sûr. Et puis il y a des urgences nouvelles, qui sont de relancer l'économie, et notamment de préserver l'emploi, faire en sorte qu'il n'y ait pas de destruction d'entreprises, que la réduction de l'activité aussi ne contribue pas à des destructions de l'emploi qui pourraient être massives, et qui pourraient engendrer d'autres crises à venir.

« Toutes ces urgences se bousculent, et elles cherchent toutes à devenir prioritaires. [...] C'est un risque qui est très important pour la politique, pour l'action politique, c'est ce que j'appelle une espèce d'illusion d'omnipotence, la foi dans le fait qu'on va pouvoir régler tous les problèmes. »

**Hippolyte d'Albis**

Alors je dirais que toutes ces urgences se bousculent, et je dirais qu'elles cherchent toutes à devenir prioritaires. On l'a vécu pendant le confinement, rappelez-vous, il y avait les personnels et les activités prioritaires, et puis les autres qui ne l'étaient pas. Cela engendre une frustration terrible dans la société. Tout le monde a intégré, si je puis dire, cette hiérarchie, et personne ne veut ne pas être prioritaire. Donc chacun mobilise des arguments qui sont tous très bons, pour devenir ou passer comme étant essentiel ou prioritaire. Je dirais que c'est un risque qui est très important pour la politique, pour l'action politique, c'est ce que j'appelle une espèce d'illusion d'omnipotence, la foi dans le fait qu'on va pouvoir régler tous les problèmes. Je pense que c'est un risque, parce que d'une part, ce n'est pas forcément crédible, et cela peut engendrer une désaffection des électeurs pour la chose publique, et puis d'autre part, c'est potentiellement très coûteux. D'une certaine manière, on parle de finances

publiques, et on se pose la question de savoir comment on va financer toutes ces urgences ou toutes ces interventions légitimes.

Il faut bien voir que dans les années à venir, les recettes fiscales vont très fortement diminuer, les marges de manœuvre de ce côté sont très faibles. Alors on pourrait réduire d'autres dépenses, non seulement ce qu'on peut financer mais ce qu'il faudrait, aussi, ne plus financer. On peut aussi privatiser, même si ce n'est pas forcément le bon moment. Vous voyez bien l'histoire d'ADP, on se dit bien que ce n'est pas maintenant. On peut vendre des enchères de 5G, peut-être qu'on en parlera. Mais sinon, ce qu'on fait aujourd'hui, c'est de la dette, et on en fait beaucoup. D'une certaine manière, il y a eu beaucoup de débats sur la dette, qui deviennent très techniques, mais il me semble que la base c'est que la France rembourse ses dettes. À partir du moment où la France rembourse ses dettes, à un moment ça devient coûteux de s'endetter. Et si je revenais en une minute sur la crise qu'on a passée, si on a pu dire a posteriori que l'État a tenu, si on a pu voir a posteriori que les gens n'avaient pas été mis au chômage, c'est parce que l'État français avait cette capacité de s'endetter. Donc c'est un trésor, c'est un trésor très précieux qui nous a permis de faire face à la crise.

Mon sentiment, c'est qu'il ne faut pas trop bousculer ce trésor, il ne faudrait pas le perdre, parce qu'on a eu une crise très importante, sans précédent, mais on peut avoir des crises qui sont beaucoup plus importantes. On peut avoir une vraie catastrophe écologique. On pourrait avoir une guerre. On pourrait avoir une maladie, un virus qui cette fois se met à tuer les enfants massivement. Les situations catastrophiques qu'on peut imaginer sont très importantes. Donc ce qui me semble important, c'est de ne pas faire comme si demain tout ira bien, que l'urgence est maintenant, d'être obnubilé par le présent, et d'avoir des solutions qui nous permettent aussi de faire face aux prochaines crises. Il me semble que c'est, ça aussi, une leçon que l'on peut tirer de ce qu'on vient de vivre.

## Synthèse

Florent Menegaux explique qu'il s'est forgé quatre convictions. La première est que l'entreprise a un rôle clé à jouer dans la société.

C'est une forme d'association humaine très efficace pour mettre à disposition du plus grand nombre des biens et des services à moindre coût et ainsi contribuer au progrès. Sa seconde conviction est que pour ne pas déboucher sur une crise sociale majeure, il est indispensable de coordonner une action en France, avec l'ensemble des territoires, et de la rendre compatible avec l'action européenne face aux superpuissances mondiales. Cela passe notamment par l'harmonisation des politiques fiscales, et la création de l'Europe des nations. Sa troisième conviction est que l'engagement pour l'environnement doit être le principe actif du redressement économique. Sa dernière conviction est que dans un monde complexe, il faut penser en écosystème, et ne plus opposer le monde politique au monde économique, les petites et les grandes entreprises, ou encore les territoires avec les nations. Pendant la crise, des formes naturelles d'associations ont émergé devant l'urgence. Il faut maintenant les orchestrer de manière plus large. Le monde politique doit s'en tenir à sa compétence régalienne, et laisser les entreprises faire leur métier.

Pour Yannick Jadot, la décision d'arrêter l'économie pour sauver des vies était une bonne nouvelle du point de vue éthique, mais la récession économique risque de dégénérer en régression sociale et politique. Les populismes s'alimentent de cette crise qui s'ajoute à la situation préexistante. Les classes populaires européennes ont le sentiment d'avoir été abandonnées sur l'autel d'une mondialisation qui oppose tout le monde, avec les impacts écologiques dramatiques que l'on connaît. L'Europe a mis sur la table 3 500 milliards d'euros d'intervention publique, mais rien ou presque de ce plan n'est conditionné au regard des défis du futur.

Il se réjouit cependant que les chefs d'entreprise aient compris que l'économie pouvait devenir le bras armé d'une transition écologique et d'une responsabilité sociale. Les capitalismes chinois et américains sont incompatibles avec une économie sociale, régulée, et respectueuse de l'environnement et de la démocratie, aussi l'Europe détient-elle la clé de la nouvelle mondialisation. Il est indispensable que les importations issues de pays qui ne feraient pas l'effort environnemental sur le marché européen soient pénalisées. Il défend l'idée d'un « Buy European Act » qui instaurerait la



souveraineté économique de l'Union Européenne. Pour lui, la relocalisation ne doit être envisagée que quand elle fait sens ; l'économie circulaire présente un potentiel énorme pour de nombreuses industries.

Paul Hudson souligne que la crise de la Covid-19 a révélé ce qu'était un monde sans vaccin et pointe le manque de préparation de l'Europe face à la pandémie. Il insiste sur la nécessaire indépendance face à la Chine et les États-Unis, qui suivent leur propre chemin pour sortir de la crise. L'Europe doit produire son propre vaccin, pour sa population mais aussi pour le reste du monde – on s'évertue à le faire en moins d'un an, quand il en faut en général des années. Il estime que la meilleure protection que l'on peut apporter à l'économie à long terme est de se préparer à la prochaine pandémie. L'Europe devra dépenser entre 0,5 et 1 milliard d'euros par an pour être prête, une somme qu'il juge modeste par rapport au coût de la crise économique.

Lorsqu'on l'interroge sur le développement d'un vaccin, Paul Hudson rappelle que cela prend du temps, mais il pourrait aboutir au premier semestre 2021. L'approvisionnement en produits essentiels a été difficile, car l'Europe s'est beaucoup tournée, ces dernières années, vers la Chine et l'Inde. Sanofi fait partie des entreprises qui continuent à fabriquer en Europe, pour l'Europe et le reste du monde. Le groupe a investi sur un centre de fabrication en Europe qui permettra de protéger la fabrication de médicaments à long terme. Depuis son arrivée en France l'année dernière, Paul Hudson a constaté que la France pourrait être leader mondial dans de nombreux domaines, en oncologie, en science des données, notamment. Elle doit utiliser ses atouts pour répondre aux défis pour le reste du monde.

Claire Hédon explique que la crise a constitué un révélateur des inégalités, sur le logement, l'alimentation, la scolarité, les soins de santé, et l'isolement (accès au numérique). Parmi toutes ces inégalités, elle considère que l'urgence réside dans le logement. Elle préconise de construire massivement des logements sociaux

à des prix abordables. La seconde urgence est l'école et la réussite scolaire qui permettra aux enfants de sortir de la pauvreté. Elle insiste sur la nécessité de réduire la fracture numérique, et plaide pour un travail massif sur le retour à l'emploi, avec le développement de l'expérimentation de territoires zéro chômeurs de longue durée sur au moins une centaine de territoires.

Stéphane Richard souligne l'importance des entreprises numériques qui ont assuré, pendant la crise, le lien social et la continuité des économies. Il ajoute que les opérateurs ne sont pas insensibles à la problématique de la fracture numérique, ils proposent des offres spécifiques pour les clients modestes, mais se heurtent à la réticence de ces clients à y souscrire.

Le numérique et la connectivité constituent des solutions pour le monde futur et des vecteurs d'inclusion. Le chantier de déploiement de la fibre optique en France représente des milliers d'emplois et une importante filière d'apprentissage. La possibilité d'utiliser le téléphone pour effectuer des transferts d'argent vers l'Afrique constitue un autre facteur d'inclusion sur ce continent.

Stéphane Richard se dit convaincu par le fait que la technologie fait également partie des réponses face à l'urgence climatique. Il en appelle à un débat objectif pour clarifier les mauvaises informations diffusées sur la 5G. D'après une étude de Carbon Trust, chaque tonne de CO<sub>2</sub> émise par l'industrie numérique évite l'émission de 10 tonnes de CO<sub>2</sub> ailleurs.

Enfin, il note que la question du numérique est au cœur d'un débat sur la souveraineté de l'Europe. Il se déclare en faveur d'un « Cloud European Act », pour garantir aux Européens que les données qu'ils produisent restent la propriété des Européens. La mondialisation, malgré ses défauts, a généré de l'emploi et permis de réduire la pauvreté dans de nombreux endroits du monde. Il signale que les discours sur la relocalisation inquiètent beaucoup dans les pays, d'Afrique notamment, qui ont permis de créer un peu de richesse par la division du travail.

# La technologie, réponse potentielle à nos maux

## DÉBAT 3

Coordonné par **Elyès Jouini** (Le Cercle des économistes)

Modéré par **Marc Landré** (Le Figaro)

Avec les contributions de **Mingpo Cai** (Cathay Capital), **Olivier Girard** (Accenture), **Elisabeth Moreno** (HP Africa), **Jean-Pascal Tricoire** (Schneider Electric), **Roxanne Varza** (Station F)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Elyès Jouini, membre associé du Cercle des économistes

La crise sanitaire et économique est venue renforcer les lignes de tension existantes entre local et global, entre individu et groupe et ces lignes de tension se déclinent en rejets de la responsabilité individuelle, vaccin ou confinement, et besoins d'identifier des responsables globaux ; mobilisations contre les inégalités et les dérèglements du monde, et en même temps rejet de leur résolution collective ou globale comme la fiscalité verte ; tensions entre individualisme et communautarisme, avec un refus des règles imposées et une recherche de règles de groupe librement acceptées ; tensions entre proximité et distance, tous citoyens du monde tout en vouant la globalisation aux gémonies ; tensions entre immédiateté et prévisibilité, entre une volonté de plus de liberté au présent, une demande de plus grande maîtrise du futur par les gouvernants.

Le numérique et l'intelligence artificielle, et plus généralement la technologie, nous promettent moins de distance, plus de prévisibilité, une meilleure maîtrise des risques, une meilleure traçabilité et une nouvelle articulation entre individuel et collectif. Les apports de la technologie sont nombreux, réels, mais les débats sont également intenses. L'application Stop Covid en est l'une des dernières illustrations.

« Les apports de la technologie sont nombreux, réels, mais les débats sont également intenses. [...] La technologie permet certes de disposer de plus d'informations avec une fiabilité accrue, mais elle permet également sa dilution dans une masse toute aussi grande d'informations biaisées, voire manipulées. »

**Elyès Jouini**

La technologie permet certes de disposer de plus d'informations avec une fiabilité accrue, mais elle permet également sa dilution dans une masse toute aussi grande d'informations biaisées, voire manipulées. L'affaire du Lancet montre que même les processus éprouvés de validation scientifique sont désormais mis à mal. La technologie permet une répartition optimale des tâches en fonction des coûts et des compétences au prix de plus d'interdépendance et donc d'une propagation plus rapide des chocs.

J'ouvrirai la discussion avec quelques questions : les réseaux sociaux riment-ils avec démocratie plus inclusive ou avec manipulation de masse et montée des populismes ? L'homme augmenté sera-t-il synonyme de réduction des inégalités ou d'inégalités encore plus grandes ? L'accès plus large aux biens culturels sera-t-il source d'épanouissement ou d'uniformisation ?

Les nouvelles organisations du travail rendront-elles « inutiles » des milliards d'individus ? Les nouvelles technologies, se jouant des frontières, peuvent-elles aider à faire émerger un ordre mondial nouveau avec une meilleure maîtrise des sujets planétaires tels que la paix, les réfugiés, le climat ou le nucléaire ?

## Synthèse

Roxanne Varza note que si la technologie est porteuse de nombreuses solutions, elle n'est pas réponse à tous les problèmes. Son utilisation doit être réfléchie, contrôlée et répondre à des besoins précis.

La technologie sera le principal moyen de relever le défi du changement climatique, estime Jean-Pascal Tricoire. Schneider tente d'élaborer une combinaison de technologies permettant de fournir à chacun de l'énergie sur la planète tout en divisant les émissions de carbone. Le numérique est un ressort extraordinaire pour l'efficacité énergétique, la domotique et la traçabilité, par exemple. De manière générale, le monde devra être beaucoup plus électrique afin de décarboner les usages. L'électricité devra par conséquent être renouvelable. Cela a commencé. En Australie par exemple, 40% des maisons génèrent leur propre électricité. Les technologies existent, le défi est de les utiliser.

Élisabeth Moreno indique que la quatrième révolution industrielle à l'œuvre est probablement celle qui offre le plus d'opportunités aux pays émergents. L'Afrique présente deux caractéristiques majeures : premièrement, l'âge médian y est de 19 ans, ce qui fait que plus de 50% de la population est « digital native » ; deuxièmement, les technologies modernes s'y sont largement répandues. Elles pourraient largement contribuer à développer l'éducation, l'emploi et la santé, par exemple. Beaucoup pensaient que les Africains n'étaient pas prêts pour adopter le paiement. Cela s'est avéré inexact. Ce système a représenté une opportunité extraordinaire. Enfin, la pandémie a permis également en Afrique une accélération de la transformation numérique. La télémédecine s'est développée et des drones ont été utilisés pour livrer des médicaments.

Olivier Girard observe que la technologie a été un grand facteur de résilience et d'agilité ces derniers mois. 30 à 40% de l'économie française a fonctionné en télétravail du jour au lendemain. Le triptyque « cloud-sécurité-outils » collaboratifs a permis d'assurer une continuité de service dans le monde durant la crise. Le Louvre a compté autant de visiteurs en trois mois virtuellement qu'en un an. La technologie a permis que la distance physique ne soit pas une distance sociale.

Mingpo Cai indique que la technologie a créé une identité numérique qui est un miroir de chacun. Elle reflète ce qu'on consomme, ce qu'on mange, où l'on va et peut ainsi nous déplaire. Un enjeu est de nous réconcilier avec notre identité numérique dans tous les domaines.

Pour atteindre les objectifs mondiaux de transition énergétique, Jean-Pascal Tricoire considère qu'il sera nécessaire de renouveler le modèle de production et de distribution de l'énergie. La plupart des bâtiments sont aujourd'hui allumés, chauffés ou climatisés alors qu'ils sont inoccupés la moitié du temps. Cela représente une économie colossale. Durant la crise, toutes les entreprises digitalisées ont pu réduire les risques en étant capables de diagnostiquer et de réparer à distance. Toute nouvelle technologie majeure suscite des résistances et des craintes, car elle modifie les usages et les façons de vivre, mais une fois maîtrisée et comprise au cours du temps, elle apporte des bénéfices majeurs.

A la question « la technologie pourra-t-elle se passer de l'homme demain », Roxanne Varza répond que l'on en est très loin. Pour le moment, la technologie transforme les emplois plus qu'elle ne les supprime. Olivier Girard ajoute qu'au-delà des opérations qui restent propres à l'homme, comme la création, de nombreuses opérations dont le périmètre s'accroît combinent l'homme et la machine : traduire, partager, signaler, former. La formation et une gouvernance renforcée permettront un bon usage de la technologie.

Mingpo Cai indique que si la technologie doit se déployer partout, Cathay Capital concentre aujourd'hui ses efforts sur la consommation, la distribution et la santé. Un partenariat a été conclu avec Sanofi pour la recherche de médicaments avec l'intelligence artificielle.

Élisabeth Moreno observe que la technologie est également un moyen d'émancipation et de formation des femmes. Ces dernières, encore sous-représentées dans les sphères technologiques, doivent y confirmer leur présence. De manière générale, les technologies demeurent des outils. C'est aux humains de veiller à ce qu'elles favorisent le partage au lieu de creuser les inégalités.

Elyès Jouini conclut qu'on a le choix entre préparer et subir les transitions, notamment technologiques. Face à une tension qui perdure entre l'individu et la machine, il convient de repenser les rapports entre action individuelle et action collective. L'enjeu majeur serait peut-être de mettre la technologie au service d'un plus grand discernement.



# Améliorer la mobilité sociale

DÉBAT 4

Coordonné par **Akiko Suwa-Eisenmann** (Le Cercle des économistes)

Modéré par **Stéphanie Antoine** (France 24)

Avec les contributions de **Bernard Gannier** (PwC), **Saïd Hammouche** (Mozaïk RH), **Hervé Le Bras** (EHESS), **Éric Lombard** (Groupe Caisse des dépôts), **Fabien Roussel** (PCF)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Akiko Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes

Améliorer la mobilité sociale, certes, mais laquelle ? La mobilité, par apposition à l'inégalité, est un concept dynamique. L'inégalité est une photographie de la société à un moment donné, tandis que la mobilité sociale est un film où l'on suit les protagonistes de père en fils. La question aujourd'hui est : dans quelle mesure la situation scolaire ou professionnelle des enfants est-elle déterminée par l'origine sociale des parents ?

« La mobilité, par apposition à l'inégalité, est un concept dynamique. L'inégalité est une photographie de la société à un moment donné, tandis que la mobilité sociale est un film où l'on suit les protagonistes de père en fils. »

**Akiko Suwa-Eisenmann**

Pour y voir clair, on distingue souvent mobilité absolue et mobilité relative. Premièrement, la mobilité absolue est la manière dont le niveau de vie évolue entre générations en lien avec la croissance. Ce sont des bateaux sur la mer qui

suivent le mouvement de la houle, tous ensemble, vers le haut ou vers le bas. En France, la mobilité absolue marche plutôt bien avec un système social qui a atténué les pertes durant les récessions, ce qu'il a fait durant les premiers mois de la Covid-19. On espère qu'il pourra le faire et limiter la casse qui va arriver en cette fin d'année et l'année prochaine. Deuxièmement, la mobilité peut être relative. C'est comme un changement de rang. Si cela se passe dans une distribution donnée avec un nombre constant de places, le gain pour l'un, la mobilité ascendante, signifiera nécessairement une perte pour l'autre, la mobilité descendante. En fait, la mobilité en France a su être ascendante, car le secteur privé a pu créer des postes de cadres en réponse à l'afflux de diplômés.

Revenons à la mobilité relative : est-ce que mon rang dans ma génération dépend de celui de mes parents dans leur génération ? C'est toujours le cas en France, mais beaucoup moins de nos jours qu'il y a trente ans, notamment grâce à la démocratisation scolaire qui a permis de former des diplômés de toutes origines sociales. Le problème est ailleurs : c'est la dégradation des conditions des non-diplômés, de plus en plus enfermés dans une spirale CDD-chômage. La mobilité sociale est mal en point, surtout pour les non-diplômés. Or, les mois que nous venons de traverser ont montré l'importance des caissières, des brancardiers, des livreurs, des cueilleurs. Comment en tenir compte ? Comment limiter la casse et préserver la mobilité absolue ? Comment préserver la mobilité relative, agrandir la maison et la rendre plus accueillante pour tous ?

## Synthèse

Pour Hervé Le Bras, si l'ascenseur social en France n'est pas en panne, il est fortement ralenti. En 1968, 6% de la population active était cadre supérieur et professions libérales et 6% des actifs avaient suivi des études après le bac. Ces chiffres s'élèvent respectivement à 16 et 36% aujourd'hui. Il en résulte que le diplôme n'est plus nécessairement une clé d'accès à la mobilité sociale. Une partie du mécontentement des Gilets jaunes vient de ce constat. Poursuivre des études n'est plus une garantie de monter dans la société.

Bernard Gainnier ajoute que l'angoisse du déclassement est largement partagée. La société française n'a plus confiance en ses mécanismes. La priorité est de changer de regard pour s'attaquer au déterminisme social. La mention d'une adresse à Mantes-la-Jolie ou Bondy suffit encore aujourd'hui à éliminer un candidat, parce qu'une entreprise ne veut pas prendre de risque. Il est nécessaire de lever ces freins. Afin d'être efficace, l'action doit être conjointe entre les acteurs politiques, les entreprises et les associations.

Fabien Roussel rappelle que la mobilité sociale est le droit pour les salariés d'évoluer tout au long de leur carrière en se formant. Ce droit existait tant qu'il y avait du travail pour tous. Or, les CDI ont pratiquement disparu et la classe ouvrière est émietlée. Les chômeurs sont suffisamment nombreux pour que les entreprises recrutent en CDD aux salaires les plus bas possible, y compris parmi les diplômés. La seule issue est un changement profond du système économique et une concentration massive des investissements dans les emplois et les salaires.

Éric Lombard convient que la montée des inégalités est un fait avéré. Deux types de politique permettent de faire face à ce problème. La première vise le rétablissement de l'égalité entre les territoires. On peut par exemple rénover un quartier, y faire revenir la formation et l'emploi. La Caisse des dépôts lancera prochainement l'initiative petites villes de demain qui couvrira un millier de bourgs en zone rurale de manière à favoriser un équilibrage territorial. Deuxièmement, la politique territoriale doit être complétée par des apports techniques. Le déploiement du haut

débit partout est un enjeu majeur. Enfin, c'est la réimplantation de l'industrie dans les territoires qui remettra en mouvement l'ascenseur social. A Venarey-Les Laumes en Côte-d'Or, l'usine Vallourec a vu sa taille tripler grâce à une action conjointe des collectivités territoriales, la Caisse des dépôts ayant acheté le terrain.

Saïd Hammouche observe que malgré les solutions existantes, les nombreux préjugés qui subsistent à l'embauche sont producteurs de stéréotypes qui conduisent à des discriminations. La recherche de la norme conduit au repli sur soi qui alimente le communautarisme. Afin d'innover socialement et de faire émerger un nouveau modèle, la première étape est donc de sortir du déni. Mozaïk RH a créé la plateforme de recrutement [diversifiezvosTalents.com](https://diversifiezvosTalents.com) gratuitement accessible à tous, qui aide au recrutement de personnes qui viennent de quartiers défavorisés et ne parviennent à trouver un travail nulle part. En outre, des coalitions inter-entreprises ont été créées pour rétablir l'égalité et sortir d'une logique de silos.

Hervé Le Bras souligne que l'égalité formelle, la loi de non-discrimination à l'embauche par exemple, masque les inégalités réelles. La région est un échelon pertinent d'analyse des inégalités. Éric Lombard confirme que l'enjeu n'est pas la discrimination positive, mais l'application du droit. Les recrutements doivent réellement s'effectuer selon les règles établies. Au-delà des orientations nationales, l'action locale décentralisée peut s'avérer rapide et efficace. La Caisse des dépôts a constitué des fonds d'intervention en région afin de soutenir le tissu des PME, les associations ainsi que l'économie sociale et solidaire.

Fabien Roussel observe que l'égalité dépend d'abord de la pratique des grandes entreprises. Par exemple, Peugeot, implanté sur plusieurs sites en Europe, a fait venir des salariés de Pologne pour travailler dans les usines françaises. Les salariés ne peuvent se voir imposer une mobilité à des fins de profit. La République doit reprendre ses droits pour défendre les conditions de chaque salarié à l'échelle nationale. Bernard Gainnier précise que les salariés Polonais venaient se former en France en l'occurrence. De manière générale, il est nécessaire de changer de gouvernance afin de responsabiliser les acteurs au niveau local et de donner du sens aux actions menées.



# Mettre en œuvre un modèle alternatif de croissance

DÉBAT 5

Coordonné par **Hélène Rey** (Le Cercle des économistes)

Modéré par **François Lenglet** (TF1)

Avec les contributions de **Pierre-André de Chalendar** (Saint-Gobain), **Christine Lagarde** (Banque centrale européenne), **Axel Weber** (UBS Group AG)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Hélène Rey, membre du Cercle des économistes

Le contexte actuel est difficile. La crise de la Covid-19 est d'une violence inédite, avec un risque de chômage important qui apparaît. Le changement climatique est lui aussi tout proche. Nous devons donc trouver le moyen de créer des emplois de bonne qualité, tout en préservant notre planète. Quand on réfléchit à ce problème difficile, je pense qu'il faut avoir deux faits simples à l'esprit : le premier est que le choc de la Covid-19 a montré l'impasse d'une stratégie de décroissance pour combattre le changement climatique. Nous avons connu une baisse massive de l'activité pendant la pandémie, le FMI a même prévu une récession globale d'environ 5% pour 2020, d'environ 10% pour la France, avec un impact majeur sur les finances publiques. C'est un choc massif sur l'économie, mais pourtant les émissions de gaz à effet de serre n'auront baissé que d'environ 8% à l'échelle de la planète en 2020, or il faudrait une baisse des émissions du même ordre de grandeur chaque année jusqu'en 2030 pour que la température n'augmente que de 1,5°C. Cela veut dire que nous n'arriverons pas à résoudre le problème climatique par la décroissance. La seule solution, c'est donc de transformer notre système de production. Ça, c'est le premier fait simple qu'il faut avoir à l'esprit.

« Nous n'arriverons pas à résoudre le problème climatique par la décroissance. La seule solution, c'est donc de transformer notre système de production. »

**Hélène Rey**

Le deuxième fait simple c'est que l'impact de toute mesure uniquement franco-française sur le climat est négligeable. La consommation française n'est responsable que de 1,5% des émissions globales mondiales. Nous avons donc besoin, a minima, d'une stratégie européenne. Quelle pourrait être cette stratégie ? Je vais mettre en avant trois idées que je pense être aussi trois nécessités : la première, c'est qu'il faut un investissement massif dans la recherche publique et privée en Europe, dans le domaine de l'énergie en particulier. Il faut mettre des moyens de recherche très importants sur la capture du carbone par exemple, sur l'hydrogène, et sur des technologies qui n'existent pas encore mais qu'il nous faudra bien inventer. Je parle ici d'un investissement très important, du type Projet Manhattan ou Projet Apollo. La deuxième idée, c'est qu'on n'arrive pas à changer notre économie sans donner un prix au carbone. Et ce prix du carbone devrait refléter le vrai coût des émissions de CO<sub>2</sub> pour la planète. Pour que l'appareil productif se réorganise, il faut que les investissements aillent dans les bons secteurs. Il faut donc que le prix du carbone décourage les investissements dans les technologies les plus polluantes, les plus

marrons, et encourage les investissements dans les technologies vertes. Pour ce faire, je pense qu'on peut construire sur le système européen de quota d'émissions de gaz à effet de serre, il faudrait simplement le renforcer et augmenter son périmètre. Je pense qu'il faudrait se servir de ce système pour faire croître le prix des émissions de gaz de façon prévisible sur le territoire européen, entre aujourd'hui et 2050. Grâce à un prix du carbone qui augmenterait au cours du temps de façon prévisible, les investisseurs pourront allouer leur capital vers les activités les moins carbonées, qui seront aussi les plus rentables. À l'inverse, les technologies polluantes auront des rendements de plus en plus bas et seront abandonnées. De façon cruciale, et c'est d'ailleurs un des éléments qui est ressorti de la convention citoyenne sur le climat, il faudrait aussi un ajustement du prix du carbone à nos frontières. C'est vraiment très important pour éviter le dumping carbone, et c'est tout à fait complémentaire au prix du carbone. Troisième idée, le secteur privé doit être mobilisé avec des règles comptables qui prennent en compte le contenu carbone des activités de façon obligatoire. On peut penser que les entreprises pourraient être amenées à indiquer leurs cibles d'émissions, à indiquer des plans de transition, à indiquer des rapports d'étapes, qui peuvent être surveillés par les consommateurs et aussi par les investisseurs. Il faudrait aussi que les politiques de compensation soient reliées à leurs progrès en termes de transformation vers l'économie verte.

Je conclurai en disant que, plus généralement, il faudrait qu'un nombre croissant d'entreprises prennent le statut d'entreprise à mission. Cela permettrait de mettre de façon beaucoup plus transparente des indicateurs environnementaux mais aussi sociaux dans les objectifs des entreprises. Cela devrait permettre en particulier une gestion beaucoup plus solidaire des écosystèmes de production. Cela devrait aussi diminuer les inégalités de statut et de compensation entre les travailleurs.

## Synthèse

Christine Lagarde s'interroge sur la manière dont la crise du coronavirus va profondément changer la structure de l'économie, et contribuer à accélérer une transformation qui

était déjà latente, avec la numérisation ou encore l'automatisation de l'industrie. Les chaînes d'approvisionnement devraient connaître une contraction de l'ordre de 35% et une augmentation de la robotisation de l'industrie de 70 à 75%. L'expérimentation du télétravail transformera les modes de fonctionnement de l'ensemble des salariés, et l'e-commerce poursuivra son développement au détriment du commerce traditionnel. L'Europe est bien placée pour réussir cette transition, car elle héberge le plus large secteur d'économie circulaire et d'innovation écologique au monde, l'Euro est la première monnaie mondiale pour l'émission d'obligations vertes et les Européens sont prêts à adopter un mode de vie plus écologique. Un cadre de politique économique est nécessaire pour mobiliser les financements et adopter les nouvelles technologies partout en Europe. Selon la Commission européenne, les besoins d'investissements pour la transition écologique sont de l'ordre de 1 200 milliards d'euros pour les deux prochaines années. Pour y parvenir, il est important d'éviter la fragmentation des politiques et des investissements entre les pays européens. Ces transitions doivent interroger la manière de fonctionner de toute organisation, dont la Banque Centrale Européenne.

Les changements de structure peuvent avoir une influence sur l'inflation, car les transitions vers de nouveaux modèles économiques seront disruptives, avec des conséquences déflationnistes dans un premier temps, et une dynamique d'inflation dans un second temps. Elle reposera sur une hausse du taux d'intérêt naturel qui redonnera de la marge de manœuvre. En outre, le coût très bas du capital encouragera les opportunités d'avenir et créera des emplois dans de nouveaux secteurs. Les changements de structure impactent également les paiements, avec une hausse du paiement sans contact. Plusieurs banques européennes ont collaboré à la mise en place d'une plateforme commune de paiements numériques.

La crise engendrera en outre une hausse des inégalités qui impactera la politique monétaire, avec des taux d'épargne et une consommation différente. Le risque environnemental devra être pris en compte par les banques centrales, au regard de son impact sur la macroéconomie.

Axel Weber note le manque de préparation face au risque de pandémie, tout comme face au

risque climatique qui est, pourtant, bien connu. Il est donc urgent d'agir. Le risque climatique est davantage pris en compte par les gouvernements que ne l'était le risque pandémique, mais l'approche actuelle est trop fragmentée et ne fonctionne pas. Agir face à ce risque nécessite une capitalisation boursière équivalente aux marchés boursiers existants, avant 2050, avec la mise en place d'un prix du carbone. 1% seulement de l'activité carbonée mondiale est à un prix qui permet d'atteindre les objectifs de contrôle de la température. La finance peut jouer un rôle en développant l'infrastructure nécessaire. Les banques ne sont pas à l'origine de la crise environnementale, mais peuvent faire partie de la solution.

Pierre-André de Chalendar partage le constat que la crise a entraîné une accélération de quatre tendances : la remise en question de la globalisation, le retour en grâce de la puissance publique et de la souveraineté, l'explosion des technologies digitales et la montée de l'exigence environnementale. Dans le monde d'après, la croissance ne pourra être que durable et inclusive, et passera par une renaissance industrielle. Pour autant, l'opinion publique reste ambiguë vis-à-vis de l'industrie, vue comme dépassée mais pourvoyeuse d'emplois et d'indépendance stratégique. L'industrie de demain sera également un centre de recherche et d'innovation, au cœur d'un maillage stratégique. Toutes les industries ne sont pas logées à la même enseigne, dans leur rapport à l'emploi, dans leur logistique, dans leur dépendance et l'accès aux ressources, dans leurs enjeux de souveraineté, dans leur capacité d'investissement. Il n'existe donc pas de solution unique au développement d'une croissance durable et inclusive de l'industrie. Les efforts engagés sur le long terme par l'industrie sont inaudibles pour ceux qui escomptent des résultats immédiats. Ces efforts doivent être accompagnés par la puissance publique, par l'investissement ou la fiscalité, et nécessitent de repenser les relations entre l'industrie et l'État, à l'échelon européen. Les enjeux vers une industrie plus locale, plus inclusive et plus environnementale sont intrinsèquement liés. Ils répondent aux attentes sociétales, mais constituent également des facteurs d'attractivité.

Pierre-André de Chalendar conclut qu'une entreprise qui ne dissocie pas développement et progrès environnemental et social est par nature une entreprise qui s'est dotée d'une mission. Pour autant, il ne juge pas utile que cette mission soit inscrite dans les statuts de l'entreprise, au regard du risque juridique. Il existe d'autres leviers. Les entreprises qui souhaiteront rester attractives pour les investisseurs et les consommateurs adopteront un modèle de croissance inclusif et durable.

François Lenglet s'interroge sur la position de la BCE quant à l'instauration d'une taxe carbone aux frontières pour corriger les différences avec les importations. Christine Lagarde rappelle qu'en tant que présidente du FMI, elle plaide pour l'instauration d'un prix du carbone en augmentation graduelle vers son juste prix, 70 à 80 dollars la tonne, et la mise en place d'une taxe d'ajustement envers les pays qui n'appliquent pas ce mécanisme.

Axel Weber est convaincu que la finance est prête à pousser l'économie vers un modèle alternatif de croissance. Certains fonds de pension américains vont bien plus loin que les États-Unis en la matière, pour répondre aux attentes des clients privés et institutionnels. Tous les outils n'existent pas encore, l'industrie de la finance doit contribuer à les construire.

Pierre-André de Chalendar observe une accélération de l'urbanisation sur l'ensemble de la planète depuis environ quinze ans. La densification contribue à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Il est trop tôt pour dire si la crise pandémique inversera cette tendance et favorisera le retour à une urbanisation plus horizontale que verticale.

Hélène Rey note que la démographie impacte la consommation et l'épargne, ses conséquences sur la croissance dépendent donc du pays considéré. Elle impacte également le niveau d'innovation, qui repose traditionnellement sur des professionnels plutôt jeunes. La formation tout au long de la vie peut répondre à cet enjeu, notamment par des réorientations de la population active vers les secteurs en croissance. Elle préconise d'accompagner la mise en place de la taxe carbone d'un mécanisme redistributif vers le citoyen pour protéger les plus fragiles.

# Surmonter les tensions géostratégiques

DÉBAT 6

Coordonné par **Patrick Artus** (Le Cercle des économistes)

Modéré par **Hedwige Chevillon** (BFM Business)

Avec les contributions de **Suzanne Berger** (Massachusetts Institute of Technology), **Lu Shaye** (Ambassadeur de la République Populaire de Chine en France), **Patrick Pouyanné** (Total), **Rodolphe Saadé** (CMA CGM)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Patrick Artus, membre du Cercle des économistes

Pour introduire ce débat sur les tensions géostratégiques, géopolitiques, j'aborderai juste quelques réflexions. La première idée, c'est que cette crise de la Covid-19, comme toutes les crises précédentes, a provoqué le retour des pays à ce qu'on pourrait appeler des politiques non coopératives, c'est-à-dire des politiques où les pays ne coopèrent pas ensemble. Ça prend la forme qu'on peut appeler, de façon assez générique, la préférence nationale : on essaie de relocaliser, il y a une montée du protectionnisme, en particulier aux États-Unis – mais pas uniquement –, une volonté de leadership technologique, on veut améliorer sa compétitivité pour attirer des investissements et on parle de retour à des politiques de souveraineté. On a donc une forme de non-coopération, qui est un peu différente de celle du passé. Dans le passé, on avait eu des guerres des taux de change, des guerres de politiques de relance, là on a une coopération qui s'articule autour du retour des États, du retour des nations autour de la volonté de produire le plus près possible du consommateur local.

Alors ceci s'illustre tous les jours. Je crois que pour les économistes, il y a deux messages et deux interrogations. La première, c'est que ceci se produit, comme après chaque crise, dans une situation où il y a un besoin massif de

coopération internationale. Évidemment il va y avoir une difficulté : la mise en place de stratégies non coopératives dans un environnement qui nécessite de la coopération. Je donne quelques exemples : l'accès aux matières premières, l'accès à l'eau, qui sont de plus en plus compliqués, et qui nécessitent que les pays travaillent ensemble. Traditionnellement, on essaie de coordonner les politiques monétaires, aujourd'hui ce n'est absolument plus le cas, d'où de très grands désordres monétaires avec une explosion de la quantité de monnaie, avec une absence d'instance internationale en charge de superviser cela. La recherche, l'espace, la santé, ont chacun des stratégies plutôt locales alors que les effets d'échelle et de coût – par exemple l'accès aux médicaments – est de plus en plus cher, avec des coûts de recherche et développement de plus en plus élevés. Concernant les migrations et le développement, je suis assez frappé de voir que dans cette crise on a énormément parlé de la Chine, des États-Unis et de l'Europe, alors qu'on a une crise épouvantable dans le monde émergent, en Afrique Subsaharienne, en Amérique latine ; une crise qui est à la fois sanitaire, économique, financière. Et puis bien sûr le climat, on ne peut pas avoir d'objectifs climatiques mondiaux s'il n'y a pas de coordination internationale sur le climat, on voit au contraire une divergence des stratégies. On a un besoin de plus en plus grand de coopération, c'est donc une très mauvaise idée de passer à l'absence de coopération.

De façon plus synthétique et pour terminer, il me semble que cette volonté nouvelle de développement de politique nationale, de politique de souveraineté, de retour d'une volonté d'avoir du nationalisme économique, va être source de trois grands conflits globaux. Le premier conflit, c'est un conflit d'efficacité économique. La globalisation n'est pas le fruit du hasard, ce n'est pas seulement la recherche de coûts de production plus bas dans les pays émergents, c'est aussi l'exploitation des avantages comparatifs. Si on veut faire de l'industrie sur une très grande échelle, c'est très difficile de ne pas le faire en Chine. Il y a des compétences qu'on ne trouve pas dans certains pays, vous savez qu'on manque incroyablement d'ingénieurs en France, on va donc chercher des ingénieurs dans d'autres pays. Cette volonté n'est pas seulement la recherche de coûts salariaux bas, la globalisation a recherché l'endroit le plus efficace pour produire un certain nombre de biens et l'abandonner ferait reculer l'efficacité productive du monde.

« La globalisation n'est pas le fruit du hasard, ce n'est pas seulement la recherche de coûts de production plus bas dans les pays émergents, c'est aussi l'exploitation des avantages comparatifs. »

**Patrick Artus**

Le second sujet que je souhaite évoquer rapidement est le conflit État-entreprises. Les entreprises se sont construites souvent sur des stratégies globales, ce sont des multinationales, elles n'ont pas d'appartenance forte à certains territoires, sauf par le siège social, mais pas en termes de production ou de résultats. Face à cela on va avoir de plus en plus d'États avec une volonté locale forte. Ce qui s'est passé avec PSA récemment est assez intéressant : la logique de PSA était de privilégier l'emploi de ses salariés polonais, la logique de l'État français était de privilégier l'emploi français. On voit bien qu'on peut avoir assez facilement des conflits entre des logiques d'entreprises pour lesquelles il y a une existence de l'entreprise, même sous une forme multinationale, et une logique d'État. Et puis, les entreprises sont organisées pour profiter de la globalisation, pour fabriquer des chaînes de valeurs globales. Alors on parle de

retour à des chaînes de valeurs régionales, mais la logique des chaînes de valeurs globales, à nouveau, c'est une logique d'efficacité que les entreprises ont choisie – même si aujourd'hui certaines entreprises réfléchissent à un retour à des chaînes de valeurs plus régionales – en raison de la fragilité des chaînes de valeurs mondiales, mais ce n'est pas lié au nationalisme des États, c'est lié à l'efficacité. Les chaînes de valeurs globales, dans certains cas, sont trop fragiles pour être efficaces.

Finalement, de façon tout à fait globale et synthétique, depuis quarante ans nous avons comme objectif de soutenir le pouvoir d'achat et le consommateur. On a mis en place des règles de la concurrence favorables au consommateur, on a délocalisé pour faire baisser les prix, on a organisé la production à l'échelle mondiale. Il va falloir être tout à fait clair dans les stratégies nouvelles : si on veut relocaliser en France par exemple, par rapport à une production émergente, le prix va être doublé. Si on veut avoir des champions nationaux européens avec des rentes de monopoles comme on le voit aux États-Unis ou en Chine, les prix seront plus élevés. Il va falloir être parfaitement conscients que cette nouvelle stratégie des États ne peut pas être compatible avec la stratégie dont nous sortons, qui est une stratégie de soutien du pouvoir d'achat du consommateur. On voit bien ici que chacun est un peu « schizophrène » sur cette question, parce qu'il y a d'un côté l'objectif emploi/production, et de l'autre côté cet objectif de pouvoir d'achat qui vont souvent être en contradiction.

Pour ma part, je crois que la pression du pouvoir d'achat est extrêmement forte, je pense donc qu'il y aura des relocalisations ciblées, stratégiques, qui ne peuvent pas être des industries de main-d'œuvre. Je ne vois absolument pas comment on remet en France, par exemple, des industries de main-d'œuvre. Pour prendre un dernier exemple, le coût du travail, charges sociales comprises, est de 9 euros de l'heure en Roumanie et de 38 euros de l'heure en France. On ne peut pas ramener les voitures en France. Il y aura une logique de pouvoir d'achat qui va faire que ça ne sera pas un phénomène massif.



## Synthèse

Suzanne Berger partage le sentiment que l'on a, plus que jamais, besoin de coordination et de coopération, mais la capacité à générer ces biens publics internationaux s'est effondrée. Pourtant, le monde traverse quatre crises majeures, la pandémie, le changement climatique, le conflit entre les États-Unis et la Chine et le fait que l'économie ouverte de la mondialisation se referme rapidement. Il n'existe pas d'idée commune sur un nouvel ordre économique mondial. Autant les partis de gauche que de droite attribuent à la mondialisation la plupart des maux sociaux. La mondialisation paraît même mettre en danger les besoins vitaux des populations, comme l'a illustré la pénurie de produits ordinaires pendant la pandémie. La demande se reporte sur des chaînes d'approvisionnement courtes et résistantes pour les biens essentiels, même pour des productions peu rentables.

Deux scénarios d'évolution de la mondialisation se profilent. Le premier serait un durcissement des frontières nationales et une protection renforcée par la mise en place de droits de douane et de subventions publiques pour la production nationale de biens essentiels. Ce scénario constituerait la victoire du discours nationaliste. Il se réalise aux États-Unis avec la politique mise en place par Donald Trump, mais aussi d'une partie de la gauche démocrate américaine qui considère la mondialisation comme responsable de la montée du populisme. Pour Suzanne Berger, un second scénario reste possible. Elle considère que les grands enjeux globaux, économiques et sanitaires, ne peuvent être traités que dans le cadre d'une coopération internationale fondée sur les règles et les normes. La contribution des États-Unis est essentielle pour ce second scénario, car le pays est responsable de la destruction d'une grande partie des institutions internationales et de la confiance nécessaire entre des partenaires.

Lu Shaye considère également que les États-Unis assument une grande responsabilité des tensions. La Chine ne souhaite pas entrer en conflit avec les États-Unis, et continue à favoriser son développement, afin d'augmenter ses revenus par habitant et éradiquer la pauvreté absolue. Il souligne que son pays est une nation agraire qui n'a jamais eu et n'a

toujours aucune ambition d'expansion, contrairement à ce qu'affirment les États-Unis pour exacerber les tensions. Il préfère le dialogue au conflit.

La Chine ne souhaite pas, en outre, que l'Europe fasse un choix entre elle et les États-Unis. Elle soutient l'intégration européenne et souhaite une Europe unie et prospère. Des relations saines et stables profitent au monde entier. Les exportations européennes vers la Chine progressent de manière constante et créent beaucoup d'emplois en Europe. Cette coopération est mutuellement avantageuse : le développement de l'Europe est une opportunité plutôt qu'une menace pour la Chine. De la même manière, le développement de la Chine ne doit pas être considéré comme une menace mais une opportunité d'offrir un grand marché et des emplois. La différence entre les systèmes politiques ne doit pas constituer une entrave à la coopération.

Enfin, Lu Shaye considère que la France doit jouer un rôle dans les relations sino-européennes. Les relations sino-françaises sont, depuis des années, pionnières et constituent un exemple de relations harmonieuses entre l'Orient et l'Occident, qui contribuent à la paix et à la stabilité du monde.

La crise sanitaire devrait conduire à une nouvelle mondialisation, avec notamment une accélération de la régionalisation en Asie et en Europe, considère Rodolphe Saadé. Cependant, il ne s'attend pas à une relocalisation massive. Pour une question de coût, la Chine restera l'usine du monde. La crise a, en outre, accéléré la numérisation et bouleversé les modes de fonctionnement. La lutte contre le réchauffement climatique doit, par ailleurs, rester une priorité pour construire une nouvelle mondialisation plus respectueuse de l'environnement. Rodolphe Saadé met en garde contre la tentation du souverainisme, car le commerce international constitue un facteur de paix et de développement. CMA CGM s'est engagé en faveur d'une mondialisation durable et des échanges économiques plus équilibrés, autour de cinq piliers : le développement maritime, logistique, digital, la création de solutions plus respectueuses pour la planète et le développement de ses collaborateurs. L'entreprise doit être créatrice de valeurs pour son environnement. Ainsi, l'entreprise s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. En conclusion, il se déclare convaincu par



la possibilité de surmonter les tensions géostratégiques collectivement, sous l'égide du Congrès Mondial de la Nature.

Patrick Pouyanné estime que la crise constitue un accélérateur en matière de géopolitique. Elle a fait naître dans certains pays un sentiment de dépendance et de déclassement associé, qui s'accompagne d'un retour de la volonté de souveraineté. Depuis quarante ans, l'économique l'a emporté sur le politique, et a contribué au développement partout dans le monde. Aujourd'hui, la demande porte plutôt sur le territoire et l'état-nation. L'enjeu pour les entreprises est donc de faire coïncider ces deux injonctions contradictoires. Il ne faut pas oublier que la mondialisation a rendu tous les acteurs interdépendants les uns des autres. L'Europe doit profiter de cette crise pour constituer une souveraineté, une Europe technologique, et pas uniquement une Europe de marché. Cela passera notamment par la construction d'une Europe de la défense, et d'une collaboration avec la Grande-Bretagne.

La relocalisation est possible, mais elle va coûter très cher. C'est un choix politique sur lequel les citoyens européens devraient se prononcer. La décision de Total d'implanter en France une

production de batterie s'est faite en collaboration avec plusieurs États européens, moyennant des aides publiques, pour relever ce défi économique sur une technologie que l'on a considéré comme stratégique. Pour Patrick Pouyanné, la réponse à la crise n'est pas la relocalisation mais la diversification des sources d'approvisionnement et de production. Il considère que la souveraineté économique européenne passe par des actes symboliques, comme un « Buy European Act » et la mise en place d'un ajustement économique aux frontières sur le CO<sub>2</sub>.

Patrick Artus note une convergence dans les opinions exposées au cours du débat. La relocalisation doit se concentrer sur des produits stratégiques, en association entre les états et les grandes entreprises, et sur des produits à forte valeur ajoutée. Patrick Pouyanné partage le souhait d'une coopération forte entre les états et les entreprises au niveau européen, comme cela existe en Chine et aux États-Unis, pour maîtriser les technologies clés. Patrick Artus est d'avis que cela nécessitera beaucoup de courage politique pour en assumer le coût.

# La transition écologique, moteur de l'innovation

DÉBAT 7

Coordonné par **Patrice Geoffron** (Le Cercle des économistes)

Modéré par **Nicolas Barré** (Les Échos)

Avec les contributions de **Tomas Anker Christensen** (Ambassadeur pour le Climat, Danemark), **Jean-Pierre Clamadiou** (ENGIE), **Antoine Frérot** (Veolia), **Ilham Kadri** (Solvay), **Jean-Bernard Levy** (EDF), **Valérie Masson-Delmotte** (GIEC)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Patrice Geoffron, membre du Cercle des économistes

La question qui nous est posée est la suivante : « la transition écologique doit-elle être le moteur de l'innovation ? ». On a beau creuser, je pense qu'il est impossible de répondre négativement à cette question. L'obligation d'être neutre en carbone en 2050 va guider les Européens, avec l'ambition de ne pas émettre plus de CO<sub>2</sub> que la capacité que nous aurons à en capturer. Il s'agit donc d'entamer une rupture avec la nécessité d'agir dès à présent.

Évidemment, cet effort devra être fourni par les entreprises présentes autour de cette table, mais dès lors que cette transition est aussi drastique, aucun domaine d'activité ne pourra s'abstraire de cet objectif et des innovations qui devront l'accompagner. Je suis universitaire et j'ai bien conscience que nos institutions d'enseignement supérieur devront s'emparer des innovations développées (enseignements et séminaires à distance) durant cette crise pour réduire l'empreinte environnementale de leurs activités...

Mais ce qui précède relève de l'évidence, et ce sont les conditions de mise en œuvre qui importent. J'en mentionnerai simplement deux ici. La première de ces conditions est que nous ne pouvons pas faire l'impasse sur le « calcul économique » autour d'investissements bas carbone (renouvelable, efficacité énergétique,

nouvelles mobilités, ...). Celles-ci visent principalement à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, mais elles produiront également des co-bénéfices qui sont souvent négligés, comme par exemple les améliorations dans la qualité de l'air. Il se trouve que nous sortons d'une grande crise sanitaire, où la question de la qualité de l'air – ou en tout cas des atteintes pulmonaires – a été centrale. Quelques éléments d'évaluation : pour la France, la pollution de l'air chaque année coûte entre 50 et 100 milliards d'euros, soit entre 2 et 4% du PIB. Ces effets, potentiellement massifs, doivent être mieux pris en compte dans le débat public.

« L'obligation d'être neutre en carbone en 2050 va guider les Européens, avec l'ambition de ne pas émettre plus de CO<sub>2</sub> que la capacité que nous aurons à en capturer. [...] Aucun domaine d'activité ne pourra s'abstraire de cet objectif et des innovations qui devront l'accompagner. »

**Patrice Geoffron**

Ma deuxième observation porte sur la transparence des efforts de décarbonation des entreprises : des grands groupes, y compris dans le domaine pétrolier, ont fait des annonces relatives à leurs objectifs de neutralité carbone dans les prochaines décennies. Le consommateur final doit mieux comprendre,

dans le contenu des produits et services, la portée de ces transformations engagées par les entreprises. J'ai été associé, au cours de ces derniers mois, aux travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat et je peux témoigner que ces attentes de transparence sont très fortes. Il est impératif que le citoyen-consommateur puisse faire des choix éclairés et, ce faisant, encourager les efforts d'innovations bas carbone.

## Synthèse

Valérie Masson-Delmotte indique qu'afin de réduire l'émission de gaz à effet de serre, il est indispensable de sortir d'une logique de silo. Les actions d'adaptation au changement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre ne peuvent plus être séparées. Il convient de construire des trajectoires de développement résilientes qui préservent la biodiversité. L'innovation touche à la fois à la formation, l'éducation et la gouvernance. Elle doit être accessible à tous et promue dans tous les pays. Outre l'innovation technologique, qui permet la restauration des systèmes côtiers ou la création d'îlots de fraîcheur dans les villes par exemple, l'innovation sociale est très importante, notamment le développement d'une économie du partage. La transition écologique supposera à la fois une évolution du système de production dans toutes ses composantes – l'énergie, l'utilisation des terres, l'aménagement du territoire et l'urbanisation – et une transformation de la société.

L'objectif de neutralité carbone à 2050 ne sera atteint que si les ambitions politiques s'élèvent en matière de transition écologique, estime Tomas Anker Christensen. La décarbonation dépendra de la capacité à accélérer les innovations. Au Danemark, une bio-loi a été adoptée, qui vise une réduction des émissions de 70% d'ici 2030. Plusieurs projets de partenariats public-privé sont développés dans cette perspective. Par exemple, les systèmes électriques seront totalement décarbonés. Enfin, le « Green Deal » européen pourrait devenir le moteur de la transformation économique mondiale.

Jean-Pierre Clamadieu indique que trois leçons peuvent être tirées de la crise de la Covid-19 depuis mars. Premièrement, elle a mis en

évidence la fragilité des économies et du mode de vie planétaire. Deuxièmement, elle conduit à faire évoluer en quelques semaines la façon de travailler. Par exemple, Engie a placé 50 000 personnes en télétravail en quelques jours. De tels changements sont un puissant encouragement à innover. Troisièmement, les investissements publics massifs liés à la crise doivent être l'opportunité de placer l'urgence climatique au cœur des plans de relance. De nombreuses solutions technologiques existent aujourd'hui, comme les énergies renouvelables ou la rénovation thermique des bâtiments. L'enjeu majeur est leur déploiement. Certaines mesures issues de la convention climat pourraient devenir obligatoires.

Antoine Frérot souligne que le monde est confronté à une triple crise sanitaire, écologique et économique, qui doit être traitée dans toutes ses composantes. Les crises favorisent l'innovation par nécessité. Veolia a vu le jour il y a 170 ans en raison d'une épidémie de choléra qui rendait nécessaire un acheminement sécurisé de l'eau potable. La même logique pourrait s'appliquer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Outre les innovations techniques, la société a également besoin d'innovation sociale et institutionnelle. De manière générale, produire en polluant doit devenir plus cher que produire en dépolluant. Dans ces conditions, la dépollution, soutenue par une logique économique, progressera rapidement. Le double principe du pollueur-payeur et des dépollueurs aidés devra être appliqué à l'échelle la plus large possible, l'Europe pour commencer. Une taxe carbone aux frontières inciterait les producteurs extérieurs à dépolluer.

Ilham Kadri indique que, présente à la fois dans l'alimentaire et dans la santé, la chimie est essentielle à la transition écologique. Elle doit d'abord être au service de la circularité, car un déchet recyclé n'est plus un déchet. Chez Solvay, la stratégie de développement durable repose sur trois piliers : le climat, les ressources naturelles et la biodiversité. La Covid-19 peut être perçue comme une conséquence de la déstabilisation d'une biodiversité. Le réchauffement climatique n'ayant pas de frontière, la transition énergétique doit devenir globale, ce qui nécessite de réinventer la chaîne de valeurs.

La transition écologique est une préoccupation quotidienne chez EDF depuis que le

réchauffement du climat par les émissions de carbone est avéré, explique Jean-Bernard Levy. Comme l'a montré la Suède, la taxe carbone n'est pas une ennemie de l'industrie et doit être mise en place à large échelle en France. La qualité de l'air, qui cause chaque année bien plus de décès que la Covid-19, est un enjeu de santé publique majeur. Avec un mix électrique presque entièrement décarboné, la France doit maintenant accélérer l'industrialisation des innovations, notamment l'hydrogène. En outre, l'effort de sobriété carbone doit s'intensifier au niveau des politiques publiques.

Afin de concentrer l'innovation en Europe, il convient d'adopter une politique industrielle défendant des projets de production générateurs d'emplois sur le territoire. Cela a commencé. L'Europe a les moyens de produire des batteries électriques et des panneaux solaires sans devoir les importer.

Antoine Frérot rappelle que le recyclage d'une bouteille d'eau représente 70% d'émissions en moins que la production d'une nouvelle bouteille. L'économie est bien plus importante encore avec les métaux ou le verre. Une usine de recyclage des batteries est construite conjointement avec Solvay en France. Les déchets organiques peuvent être transformés en engrais sans devoir en importer de l'autre bout du monde. Il est possible de rapatrier un certain nombre de productions en France en opérant à partir de matières premières différentes. Cela permettra une diminution importante d'émission de gaz à effet de serre.

Ilham Kadri note qu'il est légitime de vouloir favoriser les acteurs locaux, à condition de sélectionner les bonnes technologies. Il ne faut pas encourager des nations à prendre des paris qui pourraient conduire au gaspillage. Plusieurs solutions cohabiteront à l'avenir : l'hydrogène, mais aussi l'électrique et l'hybride.

Jean-Bernard Levy observe qu'après avoir massivement investi dans le solaire et l'éolien, l'Allemagne investit beaucoup dans l'hydrogène aujourd'hui. La France doit s'engager dans cette voie et défendre une vision entrepreneuriale. Sur le plan réglementaire, la crise, en tant qu'« accélérateur » de prise de risque, pourrait permettre le relâchement de contraintes strictes imposées par Bruxelles.

Antoine Frérot estime que les deux innovations majeures pour la transition écologique seront le stockage de l'énergie et la capture du CO<sub>2</sub>.

Valérie Masson-Delmotte explique que la préservation des milieux naturels est indispensable pour stocker le CO<sub>2</sub>. Un enjeu majeur de la transition écologique est la sécurité alimentaire. Or, le système alimentaire produit un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Un niveau d'action pertinent pour intégrer les enjeux climatiques et de biodiversité est la Politique Agricole Commune. Le secteur agricole devra être pleinement intégré au plan de relance afin d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des agriculteurs d'une part, et de défendre la diversité des solutions proposées d'autre part.

Jean-Pierre Clamadieu souligne que l'on est capable de produire du gaz non fossile à partir de déchets ou de cultures spécifiques. En outre, le gaz est aisé à stocker. Il est donc souhaitable d'accroître les capacités de production de biogaz. L'hydrogène représente également un potentiel important, car on peut transformer aisément le gaz en électricité, et inversement. La Commission européenne devrait prochainement annoncer la mise en place de systèmes portant le développement de l'hydrogène. Plusieurs entreprises françaises sont prêtes à s'engager dans cette voie.

Patrice Geoffron indique que 15 milliards d'euros supplémentaires devraient être investis chaque année pour atteindre le résultat prévu en 2030. Or, la France importe en moyenne pour environ 50 milliards d'euros de produits pétroliers et gaziers. Par ailleurs, la qualité de l'air coûte environ 50 milliards d'euros. Ces montants représentent un gisement d'économie d'environ 100 milliards d'euros, soit 4% du PIB. L'investissement ne sera pas si élevé compte tenu des bénéfices envisageables.

Pour Antoine Frérot, la première étape de la relance est le sauvetage de l'économie française, et en particulier les petites entreprises qui n'ont pas travaillé pendant plusieurs mois et qui ne résisteront pas sans une aide complémentaire. Jean-Bernard Levy estime que la priorité est la rénovation énergétique des bâtiments, qui devrait être créatrice de nombreux emplois. Valérie Masson-Delmotte indique que le rapport du Haut conseil pour le climat, qui doit paraître en juillet, détaille ce que peut être une transition juste, ainsi que des options d'actions génératrices de co-bénéfices pour le climat et l'homme. Il défend également le rôle majeur des régions dans la transition écologique.

# La société civile redéfinira les règles du jeu politique

DÉBAT 8

Coordonné par **Yann Algan** (Le Cercle des économistes)

Modéré par **Renaud Dély** (franceinfo)

Avec les contributions de **Christiane Taubira** (Ancienne Garde des Sceaux, France), **Benoît Teste** (FSU), **Charles-Edouard Vincent** (Lulu dans ma rue), **Luca Visentini** (Confédération européenne des syndicats)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Yann Algan, membre du Cercle des économistes

Pour introduire ce débat, je me permets de reprendre les propos d'un grand philosophe, Paul Ricœur, qui déclarait « est démocratique une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêts et qui se fixe comme modalité d'associer à parts égales chaque citoyen dans l'expression de ses contradictions, l'analyse de ses contradictions et la mise en délibération de ses contradictions en vue d'arriver à un arbitrage ». Paul Ricœur ajoutait qu'« une démocratie en bonne santé est une démocratie qui entretient des contre-pouvoirs et plus généralement des corps intermédiaires, une société civile qui fait battre son cœur ». La crise de la Covid-19 a montré le déficit de société civile dans certains pays, en particulier les pays dont la défiance vis-à-vis des gouvernements a été la plus forte. Je pense notamment à la France et aux États-Unis. Les pays où la crise sanitaire s'est transformée en une crise sociale et en une crise politique sont les pays où la société civile et les corps intermédiaires sont certainement les moins représentés.

Alors je me permets de proposer quatre hypothèses suivant lesquelles la société civile a un rôle vraiment essentiel pour définir les règles du jeu. La première hypothèse est celle de la représentativité : nos démocraties représentatives sont-elles encore suffisamment

armées pour penser des enjeux de ruptures aussi fondamentaux que des crises sanitaires mondiales ou que le réchauffement climatique ? Force est de constater que les initiatives de participation citoyenne, telles que la consultation sur le climat, ont eu le mérite de changer la donne en plaçant les experts au service de citoyens et non dans une position de simple décision, d'être capables de rétablir des consensus. Le principe du tirage au sort, qui était déjà cher à la démocratie athénienne, a permis d'assurer une représentativité. Je vous rappelle que le Parlement français ne compte que 1% d'ouvriers, alors que la politique des quotas durant cette consultation citoyenne a permis de représenter chaque catégorie à parts égales. La question de la représentativité est essentielle. Ces consultations peuvent-elles être généralisées dans tous les domaines ? Ce sera l'une des questions que nous aborderons au cours de ce débat.

« Nos démocraties représentatives sont-elles encore suffisamment armées pour penser des enjeux de ruptures aussi fondamentaux que des crises sanitaires mondiales ou que le réchauffement climatique ? »

**Yann Algan**

La deuxième hypothèse porte sur le rôle de la société civile pour construire de la confiance et de la proximité. C'est un point essentiel, nous



l'avons vu à nouveau dans le cadre de cette crise où non seulement certains citoyens de nombreux pays se sont défiés de leur politique, mais vous avez aussi à l'inverse une défiance des politiques vis-à-vis des citoyens. Encore une fois, les pays qui ont mis en place les mesures de confinement les plus strictes, notamment la France et l'Italie, sont les pays où la confiance des gouvernants vis-à-vis des citoyens était relativement limitée. Pouvoir rétablir des corps intermédiaires, pouvoir rétablir une société civile et un niveau de proximité à un échelon local sont certainement une condition pour reconstruire la confiance au niveau local.

La troisième hypothèse soulève la question de l'efficacité : peut-on vraiment conduire des politiques publiques, économiques ou sociales seulement à un niveau central en se passant de la société civile ? Il semble que la société civile – qu'il s'agisse de syndicats, d'entreprises ou d'associations – permet de retrouver une efficacité plus importante dans l'action au niveau local. La crise de la Covid-19 a montré la richesse des initiatives menées au niveau local par les entreprises, les écoles et les associations, pour répondre à l'urgence sanitaire. Les pays où la qualité des relations socioprofessionnelles était faible sont ceux qui ont eu le plus de mal à faire face à la crise et à en sortir. Un pays comme la France a beaucoup de mal à repartir économiquement, car les Français avaient peu confiance dans les règles sanitaires mises en place dans les entreprises. À l'inverse, en Allemagne, la qualité du dialogue social a permis une reprise beaucoup plus rapide.

Je terminerai par une dernière hypothèse qui est celle de la transparence, de l'éthique et de l'évaluation. Il est nécessaire d'associer les corps à la mise en œuvre des politiques sociales et économiques et de disposer de processus d'évaluation transparents. À cette aune, la société civile ne redéfinira peut-être pas toutes les règles du jeu politique, mais il est plus que temps d'associer démocratie représentative avec démocratie participative.

## Synthèse

Christiane Taubira rappelle que la société civile est porteuse de trois dynamiques. Premièrement, elle est structurellement organisée, notamment à travers les syndicats et

les associations. Deuxièmement, elle peut s'agréger selon les besoins et les circonstances en des mouvements aussi différents que Nuit debout, Occupy Wall Street ou encore la Révolution de jasmin qui a transformé la Tunisie. Selon les situations, le peuple peut choisir l'horizontalité et refuser le leadership, auquel cas le mouvement s'autodissout, ou bien décider de se rapprocher d'un modèle politique. Dans ce dernier cas, la société civile devient un pôle du pouvoir d'État. De manière générale, l'État de droit est plus en péril que la démocratie en raison d'abus introduits dans la règle qui résulte d'une représentativité affaiblie. On perd de vue le contrat social par lequel les citoyens ont simplement délégué leur pouvoir à une force politique. La démocratie est aujourd'hui confisquée par des groupes d'intérêts au détriment des arbitrages que la force politique doit assurer. Le rôle de la démocratie est de permettre l'expression pérenne d'antagonismes insolubles. La pandémie a mis en évidence une rémunération de certaines catégories de métier inversement proportionnelle à leur utilité sociale, ainsi que l'absence de véritable procédure permettant de rendre des comptes à la société. La question est de savoir comment agir pour que la société civile continue à irriguer la vie politique.

Le syndicalisme est confronté à la question de la représentation du monde du travail, indique Benoît Teste. La crise sanitaire a révélé l'attachement d'un certain nombre de personnes – caissières, éboueurs, professeurs – à l'utilité sociale de leur travail. Cette prise de conscience doit se transformer en force. Les Gilets jaunes formaient un ensemble de catégories s'estimant exclues et qui souhaitaient faire société, car le syndicalisme ne leur en offrait pas l'opportunité. Or, un syndicat n'est pas un groupe d'intérêts. L'organisation des pouvoirs doit être repensée pour prendre en compte une véritable démocratie sociale. Durant la réforme des retraites, le pouvoir a beaucoup stigmatisé la défense d'intérêts particuliers par des catégories restreintes. Le syndicalisme ne souhaite pas par principe défendre l'existant, il défend plutôt le temps long de la concertation face au « court-termisme » de la décision politique. De nombreux dirigeants qui déplorent en apparence l'absence de dialogue sociale marginalisent les syndicats et cherchent à les couper du terrain. On peut notamment citer la suppression des commissions paritaires dans la



fonction publique. Les syndicats, dont la représentativité est affaiblie, doivent se réinventer pour mieux prendre en charge l'ensemble des salariés.

Charles-Edouard Vincent explique que Lulu dans ma Rue est une entreprise d'économie sociale et solidaire qui développe la conciergerie de quartier, c'est-à-dire un ensemble de petits services de proximité qui ont disparu, tels que le bricolage, le nettoyage ou la garde d'animaux domestiques. 1 000 personnes rendent quotidiennement ces services dans Paris, l'objectif étant de développer l'activité ailleurs et dans d'autres secteurs. Ces services de proximité sont vecteurs de lien social et d'insertion et ils permettent aux habitants ayant peu de moyens de trouver des solutions. Les Lulu ont apporté des médicaments aux personnes âgées ou handicapées durant la crise, par exemple. Une entreprise solidaire doit développer de nouveaux métiers et services pour répondre aux nouvelles formes d'exclusion de la société. La société civile a un rôle majeur à jouer dans l'identification de ces solutions. L'entreprise d'insertion par le travail indépendant est un modèle pertinent pour travailler plus facilement.

La priorité est d'éviter de reproduire les erreurs désastreuses commises durant la précédente crise financière, estime Luca Visentini. Les solutions adoptées avaient nourri le populisme, ruiné la confiance des citoyens vis-à-vis du politique et sapé le projet européen. La crise sanitaire de la Covid-19 touche à la fois la santé, la liberté et l'emploi des personnes. Une stratégie doit être établie au niveau européen pour investir dans des dispositifs de protection sociale locaux. Personne ne doit être laissé de côté. Les syndicats doivent être associés aux mesures mises en œuvre pour répondre à l'urgence et reconstruire l'économie. Le retour au « business as usual » sans solidarité serait un désastre.

Christiane Taubira estime que les syndicats n'ont pas à se défendre de porter des intérêts corporatistes, car c'est leur raison d'être. De manière générale, on ne doit pas s'habituer à l'idée que les politiques seraient en dehors de la société, comme si cette anomalie était devenue la référence. La politique s'est mise à fonctionner sous forme de castes entre des groupes d'intérêts, mais la société civile a toujours été là. Or, des pans entiers de la société sont exclus du pouvoir, souvent confisqué par des « sachants » entourés d'experts qui leur ressemblent. Cela affaiblit la représentativité.

Charles-Edouard Vincent souligne que le travail indépendant est une solution très efficace pour de nombreuses personnes. La protection des indépendants est un enjeu majeur qui pourrait être discuté avec les syndicats, par exemple. Benoît Teste en convient. Une réflexion est menée par les syndicats sur l'extension de la sécurisation collective dans tous les secteurs du monde du travail, y compris pour les travailleurs « ubérisés ».

Luca Visentini indique qu'une directive européenne a été négociée, visant à proposer un accès universel à la protection sociale, y compris pour les indépendants. Elle n'a malheureusement pas abouti. La proposition d'un revenu minimal pour tous, ainsi que le droit à s'organiser en syndicats, sont également en discussion au niveau européen.

Christiane Taubira note que les institutions françaises sont assez solides pour stabiliser le pouvoir, mais elles neutralisent en contrepartie la pluralité des opinions et freinent la compréhension des enjeux de la société. Il ne faut certes pas faire croire à la société civile qu'elle va prendre le pouvoir, mais il convient aussi d'en éviter l'instrumentalisation. La réappropriation citoyenne de la politique se fera au moyen d'une base politique élargie.

# La recherche, enjeu géostratégique

DÉBAT 9

Coordonné par **Philippe Martin** (Le Cercle des économistes)

Modéré par **Dominique Seux** (Les Échos)

Avec les contributions de **Étienne Klein** (CEA), **Paula Stephan** (Georgia State University), **Beatrice Weder Di Mauro** (CEPR / INSEAD)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Philippe Martin, membre du Cercle des économistes

Je vais commencer en évoquant le sujet des vaccins, parce que c'est un point assez crucial du lien entre la recherche privée et les enjeux publics. Le débat porte évidemment sur le vaccin face à la Covid-19. Je suis assez surpris par l'absence de questionnement sur la meilleure manière d'accélérer le développement du vaccin. Il s'agit à la fois de recherche et de production du vaccin, car si je comprends bien, pour faire un vaccin, outre la recherche, il y a aussi tout un processus de production extrêmement coûteux et difficile. L'enjeu sanitaire est évident, je n'y reviendrai pas, mais il existe aussi un enjeu économique énorme, puisque la vie économique ne reviendra pas à la normale sans vaccin. Selon certaines estimations, si le délai de découverte du vaccin était avancé d'un mois, on pourrait épargner 200 000 vies et 400 milliards de dollars. Ces enjeux sont absolument gigantesques. Je suis donc un peu surpris du fait que dans tous les plans de relance dont on parle, il n'y a pas énormément de choses sur cette question du vaccin. Les économistes ont largement réfléchi à la question, on en parlait notamment au moment du SIDA : si on laisse opérer les forces de marché et les mécanismes de recherche des laboratoires privés, on ne mobilisera pas assez de ressources pour trouver un vaccin. Les risques financiers sont très élevés pour les laboratoires. Lors du SRAS, la recherche

n'avait pas été suffisante, aucun vaccin n'avait été trouvé et l'on s'était rendu compte qu'il était extrêmement coûteux et risqué de mener ce type de recherche. De nombreux économistes, et en particulier Michael Kremer qui est prix Nobel d'économie, ont souligné que l'argent public manque pour traiter ces questions du vaccin et des processus de production.

« Le débat porte évidemment sur le vaccin face à la Covid-19. [...] L'enjeu sanitaire est évident, mais il existe aussi un enjeu économique énorme, puisque la vie économique ne reviendra pas à la normale sans vaccin. »

**Philippe Martin**

Michael Kremer et Pierre-Yves Geoffard ont indiqué que la meilleure manière de trouver une solution à cet échec de marché était que les gouvernements émettent des propositions d'engagements d'achat sur les brevets. Cela commence à se faire, mais la coordination est faible au niveau international et les montants ne sont pas suffisants. Encore une fois, gagner une semaine ou un mois sur la découverte du vaccin est un enjeu primordial. Ce sujet soulève la question des incitations qu'on peut proposer à la recherche privée, par rapport à la recherche publique qui fait le maximum.

## Synthèse

Le terme de recherche désigne différentes sortes de recherches, explique Étienne Klein. La recherche de vaccin est urgente et cruciale en période de crise sanitaire, avec des effets économiques de premier ordre. Une autre recherche, éventuellement beaucoup plus longue, est nécessaire pour examiner l'efficacité d'un traitement et l'absence d'effets secondaires. La recherche fondamentale enfin, vise à répondre aux questions que se pose une communauté concernant certains phénomènes sans attente économique particulière. La découverte du boson de Higgs en 2012 répondait à un questionnement très ancien des physiciens « d'où vient la masse des particules élémentaires ». Un conflit de temporalité peut survenir entre ces types de recherche. La volonté d'accélérer ne doit pas conduire à brûler des étapes d'une méthodologie, sans quoi le travail serait perdu.

Dès le début de la crise, on a demandé à la recherche de se mettre sous la coupe de l'opinion en prétendant distinguer au moyen de sondages la confiance à accorder à tel ou tel chercheurs. Or, la recherche n'est pas une affaire de déclamation individuelle. Selon Karl Popper, elle est la « collaboration amicalement hostile des citoyens de la communauté du savoir ». Tant qu'une question n'est pas tranchée, elle doit être discutée.

Beatrice Weder Di Mauro estime que le travail conjoint de recherche entre les épidémiologistes, les professions médicales et les économistes est crucial pour élaborer des stratégies pertinentes.

Philippe Martin observe que face à la crise de la Covid-19, le paradigme de la crise de 2008 a été rapidement abandonné pour la présence crise. Les chercheurs en économie se trouvent face à une situation inédite et doivent prendre le temps de la réflexion, alors que les décideurs demandent des réponses immédiates.

*Les réseaux scientifiques et économiques se mettent-ils en situation d'avancer plus vite dans la recherche du vaccin ?*

Beatrice Weder Di Mauro indique que le Centre de recherche en économie (CEPR), qui compte plus de cent économistes, a répondu à l'appel d'urgence lancé par la profession afin de réduire

l'impact économique de la crise. Le CEPR a lancé une collecte qui a permis de publier de nombreux articles traitant des interactions entre les interventions médicales et les interventions économiques. Il est possible de modéliser les comportements des individus et des systèmes. De manière générale, la peur des populations, y compris dans les pays qui n'avaient pas adopté un confinement dur, a causé un déclin d'activité qui a affecté l'économie plus fortement qu'on le prévoyait. Ces recherches ont permis de réfléchir à la forme optimale du confinement.

Paul Stephan estime que les scientifiques ont abordé la crise avec un déficit de connaissance important, notamment en raison de la baisse de financement de la recherche fondamentale adoptée depuis une quinzaine d'années aux États-Unis et en Europe. Il est très important de ne pas se focaliser sur les recherches devant produire des résultats à court terme. La collaboration dans la recherche est également primordiale. Or, la crise a privé les chercheurs de la proximité physique toujours plus profitable à l'échange. Certes, la sortie du vaccin un mois plus tôt représente un enjeu économique important, mais elle ne résoudra pas en elle-même le problème. Encore faudra-t-il le fabriquer en quantité suffisante et le distribuer. Le gouvernement peut jouer un rôle majeur sur ce point en préparant une chaîne d'approvisionnement efficace, capable de produire différents vaccins. Enfin, le gouvernement et les chercheurs doivent déterminer comment ils convaincront le grand public de se faire vacciner lorsque le vaccin sera prêt. L'aversion croissante à la vaccination est un problème réel et il n'est pas certain que la crise change l'état d'esprit des personnes. Un pourcentage minimal de la population devra être vacciné afin que la Covid-19 disparaisse.

Étienne Klein observe que dans les mêmes canaux circulent en même temps des connaissances, des croyances, des commentaires et des opinions. Les statuts cognitifs sont par conséquent confondus. La question est de savoir comment diffuser des résultats fiables de manière convaincante pour induire une adhésion collective au traitement proposé. Ce n'est pas tant la confiance en la science que la confiance en la parole des scientifiques qui se trouve mise en cause. Le désir de véracité ou de ne pas être dupe, parfois très vif, peut alimenter le déni de vérité.

La suspicion généralisée réduit la possibilité d'identifier des vérités démontrées.

Paul Stephan estime que le président des États-Unis et les gouverneurs qui l'entourent ne jouissent pas d'un leadership suffisant. Cela a conduit à percevoir le port du masque comme une question politique et non sanitaire. Le gouvernement américain actuel, ne respectant pas la recherche scientifique, l'a transformée en un système de croyances. Les scientifiques eux-mêmes ont pu nourrir la défiance du grand public en publiant à la hâte des articles relatifs à certains traitements qui se sont avérés erronés. Le gouvernement comme les scientifiques doivent travailler à renforcer la confiance en la recherche. Sans cela, le vaccin ne sera pas accepté.

Beatrice Weder Di Mauro note qu'avec le SRAS, l'Asie bénéficie d'une expérience plus récente des grandes épidémies qui lui a permis d'agir

très rapidement, notamment avec des méthodes de traçage et de suivi. Certains pays d'Asie ont adopté un confinement rigoureux. Grâce à leur gestion efficace de la crise, les leaders ont pu gagner en crédibilité auprès de leurs citoyens. Le mode de distribution du vaccin est un enjeu fondamental. S'il manque, il devra être proposé d'abord au personnel médical.

En conclusion, Philippe Martin indique qu'en dépit de l'échec des États à collaborer en Europe, les chercheurs eux-mêmes ont largement coopéré, ce qui est positif. Si la parole des scientifiques est mise en doute, elle l'est beaucoup moins que celle des journalistes et des économistes. La possibilité du conflit d'intérêts devient une excuse pour ne rien écouter et prétendre que toute parole se vaut. Revaloriser la parole dans l'espace public est un enjeu de première importance.

# Remettre la finance au service de l'économie

DÉBAT 10

Coordonné par **Agnès Bénassy-Quéré** (Le Cercle des économistes)

Modéré par **Bénédicte Tassart** (RTL)

Avec les contributions de **Patricia Crifo** (École Polytechnique), **Philippe Donnet** (Generali), **Benôit Lallemand** (Finance Watch), **François Riahi** (Natixis)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs d'Agnès Bénassy-Quéré, membre du Cercle des économistes

La crise économique que nous vivons aujourd'hui est radicalement différente de la crise financière de 2008. En 2008, souvenons-nous, nous étions confrontés à une crise d'endettement qui avait débuté avec des ménages américains surendettés et des banques américaines et européennes surendettées. Aujourd'hui, la crise vient des entreprises non-financières, c'est donc une crise de cash-flow portant sur les flux, alors que la crise précédente portait sur les stocks de dettes. Dans les deux cas, mais aujourd'hui encore plus qu'hier, nous avons observé un soutien très fort de l'État et une forte hausse de l'endettement public. Aujourd'hui, nous constatons également une hausse marquée de l'endettement des entreprises non financières. J'imagine que vous avez tous en tête les prêts garantis par l'État en France. Ils ont été accordés dès la fin du mois de mars par les banques avec la garantie à 90% de l'État français. En moins de trois mois, l'endettement des entreprises a bondi de 100 milliards d'euros, soit une hausse de 10% de leur dette bancaire. À cela s'ajoute l'endettement obligataire, en hausse d'environ 50 milliards d'euros. Le supplément d'endettement a donc atteint 150 milliards d'euros en un délai très bref.

Pour l'instant, l'endettement des entreprises s'est surtout traduit par une hausse de leur

trésorerie. D'après les chiffres de la Banque de France, l'endettement brut des entreprises a augmenté de 140 milliards d'euros. En parallèle, la trésorerie a augmenté de 120 milliards d'euros. En net, l'endettement n'a donc augmenté que de 20 milliards d'euros. Évidemment, on s'attend à ce que cette trésorerie soit utilisée ultérieurement pour payer des coûts fixes, des impôts et des charges qui ont pu être reportés. Néanmoins, il n'est pas exclu qu'un nombre important d'entreprises sortent de cette période avec davantage de trésorerie et donc avec une capacité importante de rembourser leurs emprunts.

« La crise économique que nous vivons aujourd'hui est radicalement différente de la crise financière de 2008. [...] Aujourd'hui encore plus qu'hier, nous avons observé un soutien très fort de l'État et une forte hausse de l'endettement public. »

**Agnès Benassy-Quéré**

Nous sommes ainsi face à trois cas qu'il faudra traiter. Le premier cas, le plus agréable, concerne les entreprises qui étaient saines avant la crise et qui n'ont pas été trop touchées par la crise. Celles-ci pourront rembourser sans difficulté leurs emprunts. Le deuxième cas désigne les entreprises qui étaient déjà en difficulté avant la crise. Il faut se rappeler que les

difficultés d'entreprise surviennent régulièrement et relèvent de la vie des affaires. On dénombre de 40 000 à 50 000 faillites chaque année en France. Début 2020, les faillites ont été très peu nombreuses grâce au soutien de l'État, mais il faut s'attendre à un rattrapage. Il ne faut pas nécessairement sauver toutes les entreprises. Le troisième cas concerne les entreprises qui étaient saines avant la crise et qui ont été lourdement frappées. Elles ont vu leur endettement augmenter à un niveau tel qu'elles auront des difficultés à rembourser. Comme l'a récemment montré l'OFCE, ces entreprises viables mais à risque ne sont pas nécessairement les moins productives de leurs secteurs respectifs. Il est donc important d'éviter un excès de liquidations d'activité. Mais cela ne suffit pas : une entreprise trop endettée consacre son énergie à rembourser ses emprunts, prend donc moins de risques et investit moins. Pour favoriser le rebond économique, il est important de renforcer les fonds propres des entreprises non seulement pour éviter l'excès de faillites, mais aussi pour favoriser l'investissement productif. Mais comment le faire de façon efficace et ciblée ? C'est la question que se posent aujourd'hui tous les gouvernements en Europe.

## Synthèse

Patricia Crifo indique qu'afin de mettre la finance au service d'une économie plus verte et solidaire, il importe tout d'abord de privilégier l'investissement socialement responsable (ISR), qui vise à concilier la performance économique avec ses impacts social et environnemental. L'enjeu est de financer les entreprises contribuant au développement durable, quel que soit leur secteur d'activité. Enjeu déjà majeur avant la crise, l'ISR a encore pris de l'importance ces derniers mois. La France est le troisième pays au monde en matière d'ISR, après les États-Unis et le Royaume-Uni. Sa part d'ISR a crû de 1% en 2007 à 18% en 2014 et elle atteint aujourd'hui 30% des fonds sous gestion. Durant la crise, les entreprises qui défendaient les pratiques les plus responsables, que ce soit sur le plan social ou environnemental, se sont avérées les plus résilientes. Des études récentes montrent qu'elles ont tendance à surperformer à la fois en période de crise et lors des rebonds.

Pour le moment, l'ISR est un facteur de compétitivité et de croissance.

Philippe Donnet précise que depuis peu, les compagnies d'assurance investissent de plus en plus dans l'économie réelle, c'est-à-dire la construction, et en particulier dans l'économie durable, verte et inclusive. La crise de la Covid-19 est une opportunité d'accroître ces investissements pour accélérer la transition. Generali a pris il y a un an le contrôle de Sycomore, la société française leader de l'ISR en Europe.

François Riahi rappelle que la finance a toujours été au service de la croissance économique. Son rôle est d'allouer du capital pour créer le maximum de valeur. Néanmoins, face à un développement économique plus qualitatif, de nouvelles questions se posent. Par exemple, faut-il continuer à financer des entreprises rentables, mais très polluantes ? Si l'on assignait globalement un coût à la production de carbone, il serait pris en compte dans les financements octroyés. Alors que les gouvernements s'y refusent, il est demandé aux institutions de le faire. Chez Natixis, un système de bonus-malus a été mis en place afin de prendre en compte le caractère soutenable de l'activité.

Benoît Lallemand rappelle qu'après la crise de 2008, la principale question était « comment veiller à ce que la finance ne fasse pas du mal à la société ». Aujourd'hui, la finance est devenue un élément de la solution. Les marchés financiers, exclusivement concentrés sur le rapport rendement-risque, ne suivent pas une direction particulière, car ce n'est pas leur rôle. C'est aux gouvernements de définir une direction en menant une politique monétaire, budgétaire, fiscale et prudentielle. La discussion du plan de relance proposé par la Commission européenne devra intégrer les dimensions politique, économique et environnementale afin de stabiliser les systèmes. L'Agence Internationale de l'Énergie a récemment indiqué que si les 7000 milliards de dollars qui doivent être dépensés par les États dans les trois ans qui viennent ne sont pas alignés avec les objectifs environnementaux, il sera trop tard pour structurer le dispositif.

Philippe Donnet souligne que les outils existent pour diriger l'épargne longue vers les investissements socialement responsables. Les clients sont de plus en plus demandeurs d'investissements verts. Concomitamment, les



produits d'assurance vie traditionnels disparaissent en raison de l'environnement de taux nuls ou négatifs. Les épargnants doivent être informés de ce dans quoi ils investissent.

Patricia Crifo précise que la France a créé en 2016 un label ISR à destination de l'épargnant individuel, car il n'a pas accès à l'information sur les produits financiers socialement responsables. Les épargnants sont aujourd'hui demandeurs des labels Greenfin et ISR.

Benoît Lallemand indique que le réseau NGFS, pour un système financier vert, créé en 2017, a le mérite d'exister, mais son efficacité est encore difficile à évaluer. Patricia Crifo précise que la Banque de France et l'ACPR ont créé la commission climat et finances durables, l'objectif étant de mettre en œuvre les accords de Paris au sein des banques centrales et des superviseurs. Des scénarios sont établis pour évaluer la résilience du secteur financier au risque climatique. François Riahi ajoute que Natixis a commencé à conduire ses stress tests climatiques. Ils permettent déjà de se poser de nouvelles questions et d'analyser les risques inhérents à la transition.

Agnès Bénassy-Quéré précise que les institutions financières ont pris conscience du risque de perte de valeur très rapide des actifs de l'économie polluante. Certains estiment que la politique monétaire elle-même devrait être plus verte par des achats massifs d'obligations « vertes ». Les banques centrales le font déjà

dans le cadre de leurs politiques d'assouplissement quantitatif. Au-delà, ce n'est pas le rôle de la Banque centrale européenne de mener la transition énergétique. Benoît Lallemand note que si l'Union européenne et les chefs d'État menaient une politique volontariste de transition écologique, la Banque centrale n'aurait pas à verdir sa politique monétaire.

Pour Agnès Bénassy-Quéré, distribuer directement de la « monnaie hélicoptère » aux PME et aux ménages n'est pas souhaitable. La BCE ne sait pas qui a le plus besoin d'argent ; mais ce n'est pas non plus son rôle de redistribuer les revenus entre différentes catégories d'entreprises ou de ménages. Par ailleurs, en distribuant de la « monnaie hélicoptère », la BCE accumulerait dans son bilan des actifs sans valeur, puisqu'ils ne seront jamais remboursés. Tôt ou tard, il faudrait la recapitaliser avec de l'argent public levé par impôt, ou bien renoncer à la politique monétaire. La BCE doit se limiter à la politique monétaire sans faire de politique budgétaire.

Benoît Lallemand ajoute qu'il est temps pour les États d'assigner à l'économie une direction fiscale et budgétaire alignée sur la transition écologique. Par exemple, en modifiant le rapport rendement-risque, la taxe carbone inciterait les marchés financiers à investir dans l'économie verte. La Commission européenne propose des textes ambitieux concernant la transition écologique. Les États membres doivent maintenant suivre.

# Éviter une crise sociale

DÉBAT SPÉCIAL

Coordonné par **Jean-Hervé Lorenzi** (Le Cercle des économistes)

Avec les contributions de **Laurent Berger** (CFDT), **Geoffroy Roux de Bézieux** (MEDEF)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Jean-Hervé Lorenzi, Président du Cercle des économistes

Nous sommes ici pour lancer le débat dans le pays et pour que l'ensemble des représentants syndicaux ou patronaux, l'ensemble des forces politiques de ce pays, beaucoup d'économistes, beaucoup de chefs d'entreprise, débattent de la manière dont on pourra sortir de la situation dans laquelle nous nous trouvons. La discussion est donc très importante. Je me suis engagé à ne pas demander à Laurent Berger et Geoffroy Roux de Bézieux un engagement sur les jeunes, mais je ne suis pas sûr de le tenir.

Je vous propose de découper nos échanges en trois temps. D'abord, que nos deux participants nous disent comment ils jugent la situation, leur position. Deuxième sujet, qu'est-ce qu'il faudrait faire, au fond, pour relancer la machine ? Au sens machine sociale, machine économique, pas uniquement l'aspect purement de l'entreprise, mais aussi la société qui est très perturbée. Et enfin, est-ce qu'on peut essayer de bâtir un nouveau dialogue social ?

C'est là où je reviendrai sur le sujet qui me préoccupe, celui de l'intégration des 750 000 jeunes qui arriveront sur le marché du travail en septembre et en octobre. Comment peut-on essayer, ensemble, de trouver une solution à une difficulté qui ne concerne pas particulièrement telle ou telle partie de la population, mais qui nous concerne tous comme parents, grands-parents, arrière-grands-parents ou frères et sœurs, cousins ?

## Synthèse

Geoffroy Roux de Bézieux souligne que d'après certains économistes, la crise actuelle constitue la pire crise économique depuis 1929. Il ne partage pas cette vision. Cette situation est en effet unique dans l'histoire de l'économie moderne. Pour la première fois, les États arrêtent ou ralentissent considérablement l'économie.

Laurent Berger constate que le pays a été mis sous cloche pendant presque trois mois. Durant cette période, il a fallu soutenir les entreprises et les travailleurs. Il convient d'ailleurs de ne pas oublier ce que la protection sociale et la puissance publique ont permis de mettre en place, durant cette période, des dispositifs comme le chômage partiel, des soutiens spécifiques à des filières et à des statuts. Dans les pays où les conséquences sociales de cette crise n'ont pas été prises en compte en termes de pauvreté, la misère sociale s'est accentuée et la situation économique s'est dégradée.

« *[Il est regrettable]* qu'il ne soit pas de tradition française de faire confiance aux acteurs de la société civile : seul l'État est censé détenir le bien commun. »

**Geoffroy Roux de Bézieux**

Cependant, l'arrêt quasi total de l'économie a impacté des entreprises, des salariés et des travailleurs indépendants, entraînant nombre

d'incertitudes pour la suite. La première d'entre elles est l'incertitude sanitaire qui touche à la reprise de la pandémie de la Covid-19. Vient ensuite l'incertitude économique. Même si de nombreux secteurs semblent reprendre et si les retours paraissent plus importants que ce qui avait été craint et prévu, l'arrêt de l'économie a laissé des traces dans certains secteurs, ainsi qu'une grande diversité de situations nécessitant une intelligence collective pour trouver des réponses adaptées à chacune d'entre elles.

Geoffroy Roux de Bézieux regrette qu'il ne soit pas de tradition française de faire confiance aux acteurs de la société civile : seul l'État est censé détenir le bien commun. Pourtant, les partenaires sociaux en détiennent une partie et peuvent y contribuer. Plusieurs réunions se sont d'ailleurs déroulées récemment entre les partenaires sociaux et le gouvernement. Il est souhaitable qu'ils puissent continuer à travailler dans le cadre d'outils à déterminer ensemble. Le dispositif d'activité partielle de longue durée, inspiré du système allemand, constitue une manière intelligente de concilier compétitivité et sauvegarde de l'entreprise et de l'emploi. Il s'agit d'un excellent exemple de ce que les partenaires sociaux et le gouvernement peuvent mettre en place dans les prochains mois. C'est sur cette ambition que l'énergie collective des partenaires sociaux doit se concentrer, en commençant par sauvegarder l'outil de production afin de maintenir les emplois.

Laurent Berger estime que la meilleure façon de répondre à ce que l'on ne connaît pas consiste à faire de la controverse utile et à installer du dialogue à tous les étages, sans oublier l'échelon du territoire. Cet échelon permettra en effet de gérer les transitions un peu lourdes, l'évolution des compétences, le transfert d'un secteur professionnel à un autre etc. Au-delà de l'entreprise, le dialogue entre l'État et les partenaires sociaux doit aussi prendre place au niveau des différentes filières et dans les territoires. Les décisions verticales ne fonctionneront pas. Certes, l'État peut soutenir, comme il l'a fait durant la crise. Cependant, il ne peut pas relancer la machine s'il n'associe pas les acteurs sociaux.

La crise sanitaire a accentué les inégalités existantes, y compris au sein du monde du travail. Dans l'entreprise, les questions qui se posent sont celles de la qualité du travail et de la répartition de la richesse. Les entreprises seront très perturbées dans les années à venir sur ces points. Il est nécessaire de refondre le pacte social, aujourd'hui miné par les inégalités.

« La meilleure façon de répondre à ce que l'on ne connaît pas consiste à faire de la controverse utile et à installer du dialogue à tous les étages, sans oublier l'échelon du territoire. »

**Laurent Berger**

Il est par ailleurs urgent de se mobiliser, dès maintenant et pour le temps nécessaire, sur la question de l'emploi et des jeunes. Pour l'instant, la priorité consiste à maintenir l'emploi, à intégrer les jeunes, à soutenir ceux qui sont au chômage et à les aider à entrer sur le marché du travail. La pauvreté des jeunes progressera très fortement et il est nécessaire d'aller très vite pour montrer l'existence d'une mobilisation globale.

Tout autre sujet extrêmement important par ailleurs doit passer après, et en particulier celui des retraites qui suscite une telle opposition dans le pays qu'il n'existe aucun intérêt à y revenir pendant l'été ou à la rentrée. Il conviendra de prendre le temps d'en rediscuter plus tard. Pour l'heure, les organisations syndicales et patronales semblent sur la même logique de pause.

Geoffroy Roux de Bézieux considère qu'il est urgent que le plan de relance soit annoncé, avec une prise d'effet dès le 1<sup>er</sup> septembre. Les acteurs économiques ont besoin de confiance. Les plans de relance déjà lancés étant sectoriels, ils ne permettent pas de disposer d'une image globale.

# Pour une nouvelle organisation sociale

DÉBAT SPÉCIAL

Avec les contributions de **Philippe Martinez** (CGT), **Pierre Ferracci** (Groupe Alpha)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Pierre Ferracci

Nous traversons une crise inédite, sans précédent, sanitaire d'abord, économique et sociale ensuite. Nous commençons à en voir les premiers effets. Comment les salariés, demain, vont-ils voir leur vie bouleversée par une organisation économique et sociale qui va sans doute bouger ? On annonce une baisse, cette année, de plus de 10% de la richesse créée. On annonce aussi un taux de chômage de plus de 10%. Et en même temps, on parle d'un nouveau monde, comme souvent à partir de crises aussi exceptionnelles. C'est vrai qu'il y a eu beaucoup de solidarité. C'est vrai que les services publics ont sans doute été réhabilités dans cette crise. Le télétravail a émergé. La décentralisation est revenue un peu sur le devant de la scène. Et puis peut-être que la démocratie sociale a marqué quelques étapes.

« Quand certains réclament un nouveau monde après cette crise épidémique inédite, est-ce qu'il n'y aura pas des enjeux de court terme qui rattraperont tout le monde ? »

**Pierre Ferracci**

C'est le monde d'après qu'on voudrait construire sur ces différents terrains, mais en même temps, les enjeux de court terme vont être très pressants : des restructurations

massives à la rentrée – ça a déjà commencé d'ailleurs –, des faillites en pagaille et puis, surtout, le chômage des jeunes qui va arriver à la rentrée avec 750 000 jeunes qui vont essayer de trouver une place sur le marché du travail, et la crise sanitaire qui n'est pas tout à fait évacuée encore – dans d'autres pays on le voit bien, mais même en France, on est encore très prudent.

Quand certains réclament un nouveau monde après cette crise épidémique inédite, est-ce qu'il n'y aura pas des enjeux de court terme qui rattraperont tout le monde ? Ces enjeux ne feront-ils pas que le monde ne va pas tant changer que ça demain et que l'on pourra repartir sur des bases similaires ?

## Synthèse

Philippe Martinez estime que les premières urgences, comme l'a souligné le Président de la République durant la crise, sont les services publics, le système de santé à revaloriser et la question des salaires pour pouvoir relancer la consommation. La deuxième urgence concerne les jeunes. Le chômage a certes baissé, mais pour une qualité d'emploi très précaire.

Derrière ces urgences, il faut repenser un modèle économique et social, notamment dans l'industrie, les droits des salariés, les services publics et la santé.

Philippe Martinez considère que les aides accordées massivement par le gouvernement aux entreprises doivent être conditionnées à des résultats en matière d'emploi et être contrôlées. En effet, si les aides de l'État servent

à augmenter le chômage, c'est que le curseur n'aura pas changé par rapport au monde d'avant. Philippe Martinez appelle de ses vœux qu'un état des lieux de ce qui ne fonctionnait pas avant soit dressé, afin d'éviter de recommencer de la même manière.

L'État doit reprendre la main pour donner un cap différent et ne pas laisser les entreprises gérer la situation comme elles le veulent. La CGT propose par exemple de raisonner en filière, ce qui génère des réflexions différentes sur l'attribution des aides, sur l'emploi et sur la mobilité.

Pierre Ferracci souligne qu'avant la crise sanitaire, la réforme de l'assurance chômage avait été adoptée par le gouvernement et la réforme des retraites était en cours, mais la priorité est aujourd'hui donnée à l'emploi. Il souhaite connaître le positionnement de la CGT vis-à-vis de ces deux réformes.

« Les aides accordées massivement par le gouvernement aux entreprises doivent être conditionnées à des résultats en matière d'emploi et être contrôlées. »

### Philippe Martinez

Au sujet de l'assurance chômage, Philippe Martinez rappelle que tous les syndicats y étaient opposés. La CGT considère que maintenir cette réforme relève du monde d'avant. A l'inverse, il faudrait plutôt, par exemple, améliorer les prestations de chômage pour les primo-demandeurs d'emploi. Par rapport à la réforme des retraites, la CGT soutient qu'il ne faut pas aborder à nouveau ce projet qui a suscité des grèves et des

mobilisations, sous peine, pour le Président de la République, de se mettre à dos tout le monde.

En matière d'organisation sociale dans les entreprises, Pierre Ferracci souligne que le télétravail s'impose comme une révolution. Or, il peut contribuer à creuser les inégalités, sachant que certains métiers ne peuvent y avoir accès, et il remet en cause le collectif. Sur ce point, Philippe Martinez fait savoir que la CGT souhaite qu'un accord national interprofessionnel vienne définir le télétravail. Il faut notamment veiller à ce qu'il ne donne pas lieu à des heures supplémentaires masquées. De plus, compte tenu de la richesse qu'apporte le collectif de travail, il ne faudrait pas instituer du télétravail tous les jours de la semaine. Il permet certes d'éviter de passer trop de temps dans les transports, mais l'idée serait surtout de revoir les offres de transport et la mobilité dans les grandes agglomérations.

S'agissant de l'équilibre à trouver avec la croissance verte qui serait susceptible de poser des problèmes sociaux, Philippe Martinez explique qu'il ne faut pas opposer les industries anciennes aux industries du futur. Industrie et environnement peuvent être conciliés. Le pouvoir d'achat doit permettre de consommer dans le respect à la fois de l'environnement et du social. En ce sens, les syndicats à l'échelle européenne se battent pour obtenir un salaire minimum européen. Au niveau mondial, des règles pourraient être définies par l'Organisation internationale du Travail, sur le droit de grève et la liberté de se syndiquer par exemple, qui conditionneraient l'accès aux marchés publics.

La CGT se positionne en faveur d'un protectionnisme social et environnemental pour éviter le *dumping* social et le *dumping* environnemental, ce qui permettra de sauver des emplois et de sauver la planète.

# Une Europe plus forte dans le monde

GRAND TÉMOIN : MARGRETHE VESTAGER

Modéré par **Lionel Fontagné** (Le Cercle des économistes)

Avec le témoignage de **Margrethe Vestager** (Commission européenne)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Propos introductifs de Lionel Fontagné, membre du Cercle des économistes

Margrethe Vestager, vous êtes vice-présidente exécutive de la Commission européenne, en charge de l'économie numérique, de la concurrence, des synergies entre les industries civiles, la défense, le spatial. Vous coordonnez les travaux de la commission sur l'intelligence artificielle, mais aussi sur la taxation de l'économie numérique. La lettre de mission de la présidente Von der Leyen est absolument impressionnante : votre feuille de route va de la concurrence à la fiscalité, en passant par la politique industrielle. Vous étiez auparavant ministre au Danemark et commissaire à la concurrence dans la précédente Commission.

Vous êtes très populaire en France, alors même que vous aviez la charge de la concurrence dans la précédente commission. Vous savez que les Français ont toujours une sensibilité particulière concernant la politique de la concurrence, et en particulier s'agissant de la précédente Commission en relation avec une fusion dont nous reparlerons.

Alors pourquoi êtes-vous si populaire en France ? Dans vos fonctions, vous avez mis au premier plan la question des abus de position dominante d'un certain nombre d'opérateurs de l'économie numérique et vous vous êtes intéressée de façon plus générale à la taxation de ces grands opérateurs multinationaux. Tout cela a fait de vous une Commissaire absolument formidable que les Français admirent beaucoup pour cette action.

Quels sont les enjeux pour cette nouvelle commission, dont vous êtes l'une des principales représentantes ? Comment faire que l'Europe soit plus forte dans le monde, pour reprendre l'intitulé de cette session ?

L'Union européenne s'est construite sur la base d'un agenda que j'appellerais progressiste, c'est-à-dire la liberté du mouvement des personnes, des biens et services, mais aussi des capitaux, un certain nombre de compétences communautaires, la concurrence, dont nous avons parlé, le commerce extérieur, les fonds structurels, et beaucoup d'autres, et des acquis communautaires, qui sont très importants et que l'Europe essaie d'exporter à sa périphérie : l'état de droit, la démocratie, la concurrence. Enfin n'oublions pas, en réponse à la crise financière, l'Union Bancaire.

« Quels sont les enjeux pour cette nouvelle commission, dont vous êtes l'une des principales représentantes ? Comment faire que l'Europe soit plus forte dans le monde ? »

**Lionel Fontagné**

Je crois que c'est unique dans le monde, même si ce n'est pas toujours perçu par les citoyens européens, et cette construction est aujourd'hui en danger. C'est de cela dont nous devons parler ensemble. Elle est en danger en raison de la résurgence du protectionnisme, de la montée du populisme, des risques sanitaires et du repli nationaliste que cela a pu entraîner dans certains pays. Enfin, et cela fait aussi partie de



vosre mandat, du progrès technique, tout simplement, qui permet aujourd'hui à certains opérateurs, à certains acteurs, d'avoir un pouvoir économique que l'on peut juger excessif, voire mal utilisé.

Cette commission que vous représentez ici aujourd'hui, est, cela a souvent été dit, la commission de la « dernière chance », si l'on ne traite pas très sérieusement un certain nombre de sujets, l'avenir européen est très sombre.

Il y a donc une forte attente de la société civile à votre égard, une forte demande de protection dans beaucoup de domaines, et je vous poserai de façon systématique, sur tous les sujets que nous allons aborder ensemble, quatre questions : La première : que devrait-on faire ? La deuxième, que pourrait-on faire ? La troisième, qu'allez-vous faire, tout simplement ? Et la quatrième, comment allez-vous le faire ? Je pense ici à la cohérence avec les politiques des autres Directions Générales, à Bruxelles, et à la cohérence de votre action avec celle de Thierry Breton.

Le premier domaine dans lequel vous êtes très attendue est celui de la taxation de ce que l'on appelle pour faire vite les GAFAs. Plus généralement, il s'agit de discipliner l'économie numérique et de protéger les données individuelles. Sur ce premier thème, que faudrait-il faire ? Que pourrait-on faire ? Qu'allez-vous faire et comment allez-vous le faire, en cohérence avec les autres Directions Générales ?

## Synthèse

Dès sa création, l'Europe a affirmé le choix d'une économie de marché sociale, dans laquelle les États Providence réglementent l'action des entreprises, dans le respect de la démocratie, rappelle Margrethe Vestager. Cette conception doit être réaffirmée dans un monde de plus en plus numérisé. Un consensus mondial est notamment nécessaire sur la taxation des entreprises du numérique, afin de garantir la justice fiscale. Une nouvelle législation sera proposée prochainement, visant à permettre à de nouveaux acteurs de s'introduire sur le marché, à côté des « *gatekeepers* » qui dominent le secteur.

La politique de la concurrence en Europe permet aux entreprises de se développer, dès lors qu'elles satisfont les consommateurs, tant au niveau des prix que de la qualité des produits ou services. L'Union européenne offre des conditions exceptionnelles dans ce domaine, et a permis à un certain nombre de « champions européens » de parvenir à une position mondiale sur le marché, dans le respect de la concurrence.

« Dès sa création, l'Europe a affirmé le choix d'une économie de marché sociale, dans laquelle les États Providence réglementent l'action des entreprises, dans le respect de la démocratie. »

**Margrethe Vestager**

L'Europe a lancé une consultation sur la concentration du marché et les régulations nécessaires, en portant une attention particulière aux aides d'État. La politique de relâchement des lois de la concurrence aux États-Unis a engendré un ralentissement de la relance après la crise financière, induisant une augmentation de chômage. Dans un paysage géopolitique et concurrentiel transformé, sur fond de risques sociaux, l'Europe ne peut pas attendre la relance, et se doit donc d'intervenir sur ce plan.

L'Union européenne a souvent été accusée de naïveté dans son approche des relations internationales, note Lionel Fontagné. Les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce semblent insuffisantes au regard des entreprises étrangères subventionnées qui s'installent en Europe. Comment rétablir des règles de concurrence non faussées, afin de protéger les consommateurs et les producteurs européens ?

Afin de protéger les entreprises européennes contre une concurrence déloyale, l'Europe envisage de mettre en place un devoir de notification, signale Margrethe Vestager. Une procédure pourra ainsi être engagée vis-à-vis de toute opération de rachat réalisée grâce à des subventions, ou en cas de non-respect des obligations. Les mécanismes dans le domaine du respect des règles de la concurrence ont en

outre été modernisés au cours du précédent mandat.

Par ailleurs, en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique, un mécanisme d'ajustement carbone est envisagé aux frontières de l'Union européenne.

Pendant la crise sanitaire, certains pays ont empêché la circulation de matériel médical, rappelle Lionel Fontagné. Comment prévenir de telles situations à l'avenir ?

L'Europe doit apprendre de ses erreurs, signale Margrethe Vestager. L'Union européenne n'a pas de compétences en matière de santé, mais la crise sanitaire a montré l'importance de se coordonner et de constituer des stocks, tout en diversifiant ses fournisseurs. Le futur plan de relance qui sera décidé constituera une condition *sine qua none* pour montrer la voie dans ce domaine.



# Quel futur pour l'industrie aéronautique ?

GRAND TÉMOIN : ROSS MCINNES

Modéré par **Nicolas Beytout** (L'Opinion)

Avec le témoignage de **Ross McInnes** (Safran)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Synthèse

L'aéronautique est au cœur des questions actuelles, indique Nicolas Beytout : cette industrie est frappée de plein fouet avec les interdictions de vol et l'avion est désormais considéré comme « coupable » d'abimer la planète. Cette industrie représente une facette de la « mondialisation heureuse », grâce à la démocratisation du voyage aérien, mais aussi parce que le secteur est régi par des normes mondiales, explique Ross McInnes.

L'industrie aéronautique se prépare aux enjeux de l'environnement depuis longtemps. Les évolutions technologiques et le contrôle du trafic aérien ont déjà considérablement réduit les émissions de CO<sub>2</sub>. En outre, le secteur se prépare activement aux évolutions futures, grâce à des budgets R&D considérables qui seront pour l'essentiel préservés grâce au plan de soutien au secteur aéronautique. L'engagement collectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 suppose de réduire de 90% les émissions des avions par rapport à 2005, avec un trafic aérien maintenu. Sur les quinze prochaines années, nous devons porter nos efforts sur plusieurs fronts : la motorisation dans l'objectif de réduire de 30% la consommation de carburant, sur le carburant qui devra évoluer (biomasse de synthèse, sources alimentaires, développement de l'hydrogène).

Concernant les nouvelles mobilités, Ross McInnes signale que les drones de transport de marchandises et de passagers seront prochainement disponibles. Les hélicoptères, d'ores et déjà hybrides, puis les avions hybrides permettront par ailleurs d'assurer des liaisons régionales.

« Cette industrie [l'aéronautique] représente une facette de la « mondialisation heureuse », grâce à la démocratisation du voyage aérien, mais aussi parce que le secteur est régi par des normes mondiales. »

**Ross McInnes**

L'aéronautique caractérise une forme de consommation, ou de croissance, qui semble désormais dépassée, alors qu'elle représentait un rêve dans le passé, note Nicolas Beytout. Il s'agit d'un point de vue très européen, signale Ross McInnes, ce rêve étant toujours celui des nouvelles classes moyennes à travers le monde.

Il convient de rappeler que l'aéronautique représente à peine 2% des émissions de CO<sub>2</sub> et se verdit en permanence. L'avion est une cible facile, qui évite de s'attaquer au véritable sujet des passoires thermiques. Les évolutions technologiques permises par le génie des hommes et des femmes permettront de répondre aux enjeux environnementaux.

Les scénarios pour redresser le secteur en Europe sont actuellement affinés, ajoute Ross McInnes, sachant que la proportion des vols assurés a été retrouvée à près de 10 % en Europe, contre 75% en Chine. Le niveau atteint en 2019 pourrait être retrouvé entre 2023 et 2024, mais il ne fait aucun doute que l'industrie se relèvera, s'agissant d'une fierté française et d'une réussite européenne.

# Assurer l'avenir

GRAND TÉMOIN : THOMAS BUBERL

Modéré par **Nicolas Beytout** (L'Opinion)

Avec le témoignage de **Thomas Buberl** (Axa)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Synthèse

En France, le secteur de l'assurance a mobilisé pour les entreprises et les particuliers 3,2 milliards d'euros, démontrant ainsi sa capacité à gérer rapidement une crise virulente, à laquelle personne n'était préparé, et créant une forte demande des agents économiques signale Thomas Buberl.

Certains acteurs de l'assurance ont créé des failles dans la protection juridique en anticipant certains remboursements, mettant en jeu la réputation du secteur note Nicolas Beytout. Chaque compagnie d'assurance a son propre modèle et s'est efforcée d'aider ses clients, précise Thomas Buberl. Les modèles élaborés par le secteur de l'assurance mentionnent la pandémie pour la première fois en 2007, mais l'arrêt total de l'économie correspond à un risque systémique. Un nouveau régime public/privé, ciblé sur la pandémie, est en cours de discussion.

La raison d'être d'Axa, « Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte », met en avant l'action avant la protection, observe Nicolas Beytout. L'assurance a pour mission de protéger et doit permettre de progresser individuellement et collectivement, précise Thomas Buberl. Axa est fortement engagée, en prévention, dans la transition énergétique et la santé digitale. Les clients veulent que l'assurance dépasse son simple rôle de payeur de factures, en favorisant la prévention, aussi bien des particuliers que des entreprises. Le rôle des assureurs doit évoluer dans ce sens et ainsi étendre leur champ d'action pour aider les entreprises à réduire leurs risques.

« Les modèles élaborés par le secteur de l'assurance mentionnent la pandémie pour la première fois en 2007, mais l'arrêt total de l'économie correspond à un risque systémique. »

**Thomas Buberl**

Le risque entrepreneurial a changé de nature, avec notamment l'émergence du cyber risque, note Nicolas Beytout. Le risque cyber pourrait correspondre à la prochaine pandémie, confirme Thomas Buberl, dans la mesure où il peut être assimilé à un risque systémique, qui doit être anticipé.

Dans le domaine de la santé et de la vieillesse, le public et le privé doivent travailler ensemble, signale Thomas Buberl. Une étude menée par l'Institut Montaigne montre la nécessité d'une plateforme santé permettant aux acteurs de se réunir et d'une télémédecine performante. L'antagonisme entre le privé et le public doit être dépassé, on l'a vu dans la crise de la Covid-19, y compris dans le cadre d'investissements conjoints dans le système de santé.

En tant qu'investisseur, Axa s'est totalement désengagée des investissements dans l'industrie du tabac et prévoit de faire de même dans le secteur du charbon, observe Nicolas Beytout. Le portefeuille d'Axa est désormais mesuré en fonction de grilles de réchauffement climatique, note Thomas Buberl. La sortie du charbon ne suffira pas à atteindre l'objectif de 1,5 degré en 2050, contre 2,8 degrés en 2019 ; il faut travailler sur la transition énergétique qu'il faut accompagner et financer. Les *transitions bonds* au bénéfice des entreprises industrielles

pourront également y contribuer. Un certain nombre de pays ont mis en place des taxes carbone dans une optique de redistribution, des pollueurs vers les « bons élèves », mais chaque pays doit trouver la mesure la plus adaptée à sa

situation. Le prix carbone peut notamment s'avérer efficace.

Pour conclure, Thomas Buberl estime que la crise, très virulente, doit être une opportunité pour changer et faire progresser la société.



# Bâtir un modèle d'économie positive

GRAND TÉMOIN : JACQUES ATTALI

Modéré par **Erik Orsenna** (Académie Française)

Avec le témoignage de **Jacques Attali** (Positive Planet)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Synthèse

Jacques Attali note que depuis 1986, après plusieurs années d'évolutions très positives, la France s'est figée. Le pays n'est plus aussi dynamique et créatif, a perdu le sens du long terme.

Alors que l'Union Européenne affiche une balance commerciale excédentaire, la France est le seul pays européen à afficher un déficit. Elle pèse sur l'Europe par sa faiblesse industrielle. L'avenir passe par une transformation progressive des services en objets industriels et l'apparition de nouveaux services. L'artificialisation de la nature, par la robotisation notamment, est au cœur de l'histoire, pour le bien mais également pour le pire. Il faut donc revenir à une industrialisation au service de la vie. C'est le sens de l'économie positive : ne rien faire qui ne soit au service des générations futures.

La mondialisation s'est opérée sur les marchés financiers, mais pas sur les régimes politiques et la démocratie. La virtualisation de la finance a permis sa globalisation, et a attiré des richesses qui auraient dû rester au service de l'industrie, au point de devenir un instrument au service d'elle-même.

Le groupe France Positive 2022 sera lancé au mois de septembre, dans l'objectif de penser ce qu'il faut faire pour rendre la France positive dès 2022 : penser à long terme, se centrer sur les secteurs indispensables (environnement, justice sociale, éducation, santé, etc.). C'est la condition pour redevenir une grande puissance industrielle, sociale et écologique.

Les technologies ouvrent des perspectives d'une économie positive beaucoup plus vaste, au service de l'humain, qui a du sens. Cela contribuerait à attirer à nouveau vers le métier d'ingénieur et les métiers de la production. Travailler au service des générations futures passe par l'abandon de certains secteurs qui ne sont pas au service de l'humain.

« C'est le sens de l'économie positive : ne rien faire qui ne soit au service des générations futures. »

**Jacques Attali**

L'attrait du savoir a peu à peu diminué, les mathématiques sont devenues un repoussoir, de nombreux jeunes français ne maîtrisent plus la langue, l'élite du savoir suscite la méfiance et entraîne un obscurantisme. C'est toujours ce qu'il se passe avant les révolutions obscurantistes. Pourtant, Jacques Attali est convaincu qu'il est encore possible de travailler à une France et un monde positifs.

Sur le plan politique, la crise aura montré que les dictatures échouent davantage que les démocraties. La contradiction est la clé du progrès, du savoir et de la créativité. La crise a, par ailleurs, révélé que l'on a perdu le rapport avec la mort, à tel point qu'on a nié la mort pendant le confinement. Elle a mis en lumière que la vie n'a de sens que parce que le temps est précieux, que le temps sur terre est limité, et que l'on a pour mission de l'employer le mieux possible et de transmettre.



# Réaffirmer l'importance de la culture

GRAND TÉMOIN : PIERRE AUDI

Modéré par **Marc Voinchet** (France Musique)

Avec le témoignage de **Pierre Audi** (Festival d'Aix-en-Provence)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Synthèse

Alors que nombre de festivals et de rencontres culturelles ont été annulés en raison de la Covid-19, Marc Voinchet se demande s'il faut s'inquiéter pour l'avenir à court et moyen terme du milieu artistique. Pierre Audi indique que la crise de la Covid-19 est la première catastrophe planétaire qui place à un même niveau l'ensemble des humains. Le virus a rendu chacun conscient que le monde est tout petit. De très nombreuses productions ont été immédiatement annulées dans le monde entier. L'annulation du festival était inévitable, mais grâce à des ambitions rigoureuses et ciblées, la préparation d'un festival numérique a commencé et plusieurs spectacles ont pu être diffusés sur écran dans des conditions sanitaires contrôlées. Tous les récitals initialement prévus et plusieurs concerts seront donnés.

Mais la question se pose, pour Marc Voinchet, du renoncement aux tournées mondiales au profit d'un repli sur le local. Pour Pierre Audi, la diffusion artistique avait parfois pris un tour un peu frénétique avant l'émergence de la pandémie. Il fallait sans cesse être partout. La crise de la Covid-19 pourrait permettre de calmer cette frénésie sans qu'il faille pour autant renoncer au cosmopolitisme des manifestations artistiques, car le spectacle vivant se nourrit du voyage. Les artistes internationaux devront repenser leur activité. Peut-être pourraient-ils être présents plus longtemps là où ils se rendent, par exemple. Pierre Audi précise qu'il avait souhaité dès 2019 travailler avec moins d'artistes pour son festival. La politique d'approfondissement du travail a permis de sauver plusieurs spectacles donnés cette année. De grands festivals comme Avignon ont pu se

développer grâce à la fidélité des artistes qui revenaient chaque année. Il en va de même du festival d'Aix, qui a débuté il y a 70 ans avec le retour annuel d'une petite troupe de chanteurs qui revenait chaque année présenter des opéras de Mozart. Même s'il est encore tôt pour présager des nouveaux équilibres, la poursuite d'une mission cosmopolite peut être compatible avec un mode de fonctionnement plus concentré.

« La crise de la Covid-19 est la première catastrophe planétaire qui place à un même niveau l'ensemble des humains. Le virus a rendu chacun conscient que le monde est tout petit. »

**Pierre Audi**

Selon Marc Voinchet, On peut également se demander en quoi la culture peut aider à ressouder la société, alors que la fête joue un rôle central. Pour Pierre Audi, la culture sera sans doute le seul moyen d'achever la guérison après la tragédie de la Covid-19, car son rayonnement très fort traverse tout ce qu'on vit. La musique distrait et inspire les personnes. La crise pourrait en elle-même inspirer certaines œuvres. Beckett a parlé de l'isolement et du confinement dans *Fin de Partie*. Les artistes convoquent la tragédie et la noirceur dans leur poésie. L'artiste vit souvent confiné pour créer. Souffre-t-il surtout de ne pouvoir exprimer son art ? Les interprètes vivent de la communion avec le public, mais pour le moment, ils sont surtout privés de travail dans le monde entier et doivent être aidés.

# Préserver les droits humains

GRAND TÉMOIN : SHIRIN EBADI

Modéré par **Erik Orsenna** (Académie Française)

Avec le témoignage de **Shirin Ebadi** (Prix Nobel de la Paix, 2003)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Synthèse

Shirin Ebadi observe que la situation a empiré depuis 2003, année où le Nobel de la Paix lui a été décerné. Elle regrette que, contrairement aux espoirs qui étaient nourris pour une avancée des droits de l'Homme dans son pays, l'Iran, et dans le monde, la démocratie ait régressé au Moyen-Orient. Les droits de l'Homme y sont plus que jamais malmenés.

Erik Orsenna constate que la démocratie est en crise partout dans le monde et que les régimes parlementaires sont fortement contestés. Des régimes prônant la force et l'ordre émergent.

Shirin Ebadi confirme qu'un recul de la démocratie est observé.

Cependant, malgré les dégâts qu'elle a créés, la crise de la Covid-19 a fait prendre conscience à la classe dirigeante que le destin des pays sont liés et que les intérêts nationaux sont les mêmes que les intérêts de l'humanité tout entière. Il n'est plus possible de vivre dans l'ignorance des autres peuples. Si l'état d'esprit sur cette question évolue, des solutions à des problèmes existants depuis des années pourront être trouvées.

Les États-Unis et l'Europe doivent évaluer leurs politiques pour pouvoir être en mesure de surmonter leurs difficultés. Ils doivent se demander pourquoi leurs citoyens descendent sans cesse dans la rue pour exprimer leur contestation. Ils doivent se demander pourquoi la sécurité individuelle est en danger et comment le terrorisme a pu survenir. Le terrorisme est le fruit de l'ignorance, du fanatisme et du désespoir face à l'absence de justice sociale. Les racines de Daech ne pourront

donc pas disparaître si ces problèmes ne sont pas traités. Ainsi, ne pas permettre aux jeunes Européens qui étaient attirés par cette idéologie de rentrer dans leur pays n'est pas la solution. Il faut, avant tout, essayer de comprendre pourquoi ces jeunes se tournent vers ces criminels ignorants.

« Contrairement aux espoirs qui étaient nourris pour une avancée des droits de l'Homme en Iran et dans le monde, la démocratie a régressé au Moyen-Orient. Les droits de l'Homme y sont plus que jamais malmenés. »

**Shirin Ebadi**

A la question de savoir si une hausse des inégalités a été constatée du fait de la Covid-19, assortie d'une diminution de l'espérance de s'en sortir, Shirin Ebadi répond que les injustices se sont certainement aggravées, ou sont, en tous cas, plus apparentes. La mortalité au sein des populations pauvres est plus élevée du fait de l'absence d'hygiène, de traitement et de moyens pour lutter contre la maladie. Ces personnes essaieront donc, bien sûr, de venir en Europe dans l'espoir d'une vie plus digne. Cette injustice, tant au niveau international que national, doit être prise au sérieux et traitée. Shirin Ebadi souligne la nécessité de changer notre façon de vivre sous peine de voir le désespoir s'enraciner, incitant ainsi certains à s'orienter vers le fanatisme.

Erik Orsenna s'interroge sur ce qu'il est possible de faire face aux réactions déraisonnables de certains gouvernants, marquées par la négation du réel.

Shirin Ebadi estime que la protestation des peuples ne doit pas se faire par la violence, mais que les messages doivent être passés à la classe dirigeante de manière pacifique. Dans les pays où il y a des élections libres, les citoyens ne doivent pas croire que leur devoir civique s'arrête dans les urnes : il faut ensuite surveiller les actions des dirigeants et leur demander des comptes. Il faut aussi demander aux élus de s'intéresser à la démocratie et au respect des droits de l'Homme en dehors des frontières de leur propre pays. Aujourd'hui, l'arrivée des migrants montre aux pays européens qu'ils

auraient dû s'intéresser il y a trente ans au sort des Libyens et des Syriens.

La démocratie n'est pas seulement le fait d'élections. Il ne suffit pas que les personnes soient élues à la majorité pour garantir que leur action sera démocratique ni pour assurer leur légitimité. Une démocratie est également un régime qui respecte les droits de l'Homme.

Shirin Ebadi appelle enfin à prendre soin de la démocratie, comme d'une plante dont il faut s'occuper chaque jour. Si elle est aujourd'hui en train de se faner, ce n'est pas uniquement de la responsabilité des dirigeants, mais également de celle des peuples. Les populations ne doivent pas fermer les yeux sur les manquements de leurs dirigeants.



# Pour une nouvelle politique du logement

GRAND TÉMOIN : ALAIN DININ

Modéré par **Elizabeth Martichoux** (LCI)

Avec le témoignage d'**Alain Dinin** (Nexity)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## Synthèse

Elizabeth Martichoux rappelle que, le 16 mars 2020, 67 millions de Français ont été confinés. Cette situation a mis en évidence le fait que le logement était un facteur d'inégalité très important. De plus, les chantiers se sont subitement arrêtés.

Alain Dinin rappelle qu'il y a en France 8,5 millions de mal-logés et que le logement est source de clivage social et politique important.

Il indique que les chantiers de logements neufs ont désormais repris. Pour autant, il n'y a pas assez d'offre de logements neufs à proposer. Parallèlement, la population est de moins en moins solvable et a des difficultés à obtenir des crédits.

Le besoin en logements est énorme au regard de l'augmentation de la population française : 400 000 logements de plus devraient être construits chaque année pour répondre à ce besoin. Or, notamment en raison de l'absence de politique du logement, moins de 300 000 logements seront produits en 2021 et 2022. Face à ce manque, la population se reportera sur le logement ancien dont les prix augmenteront et que les familles n'auront pas les moyens d'acheter. Le risque est d'atteindre le seuil des 10 millions de mal-logés.

Alain Dinin appelle de ses vœux une politique du logement nationale avec une vision politique basée sur des choix, veut-on une France de propriétaires, veut-on construire une politique du logement social par exemple ; cette vision

doit être déclinée régionalement, de manière à ce qu'on décide qui doit délivrer le permis de construire, dans le cadre de choix d'urbanisme.

« Une politique du logement doit consister en une approche globale, prenant en compte la construction d'écoles, les besoins de transports, d'infrastructures de santé et de commerces de proximité. »

**Alain Dinin**

Il est essentiel de prendre en compte les besoins des individus, leur besoin de se loger, l'obligation de mixité, ce qui est néanmoins complexe à soutenir politiquement. De plus, une politique du logement doit consister en une approche globale, prenant en compte la construction d'écoles, les besoins de transports, d'infrastructures de santé et de commerces de proximité.

Concernant la question du plafonnement des loyers, Alain Dinin se prononce en faveur de la régulation. La baisse des prix doit passer par une baisse des prix du terrain, une baisse des marges de promoteurs et une baisse des prix de vente. L'État doit également prendre sa part. La question du poids de la fiscalité doit être réglée, le logement en France est l'objet le plus taxé au monde et en augmentation constante. La politique du logement social doit être repensée intégralement, avec un traitement différencié en fonction des populations. Certains avantages

fiscaux pourraient être assortis d'une contrepartie sociale, comme le démembrement de propriété pour les primo-accédants, la location-accession, le plafonnement des prix de terrain ou des marges des promoteurs.

Alain Dinin propose de mettre à nouveau les acteurs de la chaîne du logement autour de la

table. Il insiste sur l'importance majeure, dans la construction d'une ville, de pouvoir être logé dans des conditions acceptables. Il cite également la nécessité de prendre en compte les aspects écologiques, y compris la question de la rénovation énergétique. Sur ce point, l'écologie suppose paradoxalement la densification de l'habitat urbain.



# Ouverture des Voix de l'Économie

Avec les contributions de **Jean-Hervé Lorenzi** (Le Cercle des économistes), **Vincent Giret** (franceinfo)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

## Synthèse

---

Depuis de nombreuses années, dans le cadre des Voix de l'économie, des *think tanks* débattent sur les sujets macroéconomiques, économiques et sociaux les plus importants, en parallèle des Rencontres. Jean-Hervé Lorenzi tient à remercier l'ensemble des *think tanks* qui participent à l'opération, ainsi que Vincent Giret, coorganisateur cette année des Rencontres.

Vincent Giret souligne l'impérieuse nécessité du débat contradictoire, qui constitue un véritable

défi dans le contexte actuel, en particulier avec la société civile. En ce sens, les *think tanks* invités représentent un éventail complet des sensibilités de la société française. Dans le cadre de ce débat public, qui se déroulera en virtuel, les internautes pourront poser des questions et réagir en direct auprès des modérateurs.

Jean-Hervé Lorenzi ajoute que s'il appartient au pouvoir politique de trancher, il doit préalablement entendre les différentes positions, lesquelles sont diverses selon les territoires, les générations et le positionnement politique et syndical de chacun.



# Quelle politique industrielle ?

LES VOIX DE L'ÉCONOMIE

Modérée par **Isabelle Chaillou** (franceinfo)

Avec les contributions de **Paul Allibert** (Institut de l'Entreprise), **Vincent Charlet** (La Fabrique de l'industrie), **Nathalie Coutinet** (Université de Paris 13, membre des Économistes atterrés), **Denis Ferrand** (Rexecode), **Dominique Reynié** (Fondapol)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

## Synthèse

Selon Isabelle Chaillou, la crise sanitaire a jeté une lumière assez crue sur la dépendance de la France dans un certain nombre de domaines. On a vu ces masques, ces principes actifs de médicaments et on a pris conscience qu'ils étaient quasiment exclusivement fabriqués en Asie. Il ne s'agit là que de quelques exemples parmi les plus marquants. Partant de ce constat, qui irrigue désormais largement le débat politique, se pose cette question : après des années de délocalisation, faut-il relocaliser massivement les activités industrielles, et comment ? Comment reconquérir une souveraineté industrielle ? Pour poser le débat, partons du constat : où en est-on aujourd'hui ? Où en est l'industrie française après ces mois de confinement liés à cette crise sanitaire ?

Denis Ferrand note que l'industrie redémarre progressivement, après avoir réorganisé sa manière de produire. Le niveau de l'activité reste largement inférieur à celui d'avant la Covid-19, mais la situation est très contrastée selon les industries. Paul Allibert souligne que les aides, principalement constituées de prêts, pénaliseront la compétitivité des entreprises. L'exigence de compétitivité n'est pas compatible avec le respect des normes sanitaires de sécurité actuelles. Nathalie Coutinet estime que les délocalisations s'expliquent surtout par des questions de rentabilité, puisqu'elles visent à réduire les coûts et à augmenter les profits et les dividendes. La prise de conscience est réelle, mais la crise a rendu les conditions de relocalisation plus

difficiles, en termes de contraintes de prix et de rentabilité.

Après des années de délocalisation, faut-il relocaliser massivement les activités industrielles, et comment ? Comment reconquérir une souveraineté industrielle ?

Sur la question de la volonté réelle de reconquête de la souveraineté industrielle évoquée par Emmanuel Macron, Vincent Charlet considère d'une part que la désindustrialisation en France s'explique principalement par l'absence de repreneurs et la perte de marchés. La France et l'Europe doivent être capables de préserver une industrie compétitive et permettre aux territoires de se réindustrialiser. D'autre part, Paul Allibert souligne que relocaliser implique que les Français soient prêts à payer le coût de la production en France, incluant son modèle social. Il définit la souveraineté comme la capacité à devenir maître de son destin et estime que le risque de pénurie peut être contourné par la constitution de stocks et la diversification du réseau des fournisseurs. Nathalie Coutinet rappelle que les économies de coût engendrées par les délocalisations n'ont pas bénéficié aux consommateurs. L'enjeu des relocalisations, qui n'induiront pas une augmentation des prix dans tous les secteurs, porte sur la question de la dépendance de la France vis-à-vis de secteurs stratégiques.

Dominique Reynié ajoute que la relocalisation doit viser la reprise de contrôle d'une partie de la production. Envisagée en Europe, ou plus largement en Euro-Méditerranée, elle nécessite de s'insérer dans des relations de coopération. Denis Ferrand souligne que les annonces conjointes d'Angela Merkel et d'Emmanuel Macron ont évoqué la gestion des stocks à l'échelle européenne dans le domaine de la santé. La crise a accéléré les tendances observées préalablement, au regard notamment de la réflexion sur la création d'un système productif européen : les industriels opèrent leurs choix d'investissement en fonction des enjeux de la transition énergétique et de la régionalisation.

Vincent Charlet considère que l'autosuffisance peut constituer un magnifique projet pour l'Europe, y compris sur un espace euroméditerranéen, mais qui passera par des accords de libre-échange et des délocalisations. À propos des mécanismes d'incitation de l'investissement industriel, il estime que l'organisation en clusters a favorisé le développement des territoires, dont la réindustrialisation passe par la fin du sous-investissement des secteurs productifs. Nathalie Coutinet constate que les clusters et les pôles de compétitivité, qui constituent la seule politique industrielle en France des dernières années, n'ont pas tous réussi. La politique industrielle européenne de la concurrence interdit la constitution d'entreprises leaders susceptibles de conquérir le monde. S'il était reproduit en Europe, l'*Américan Act* pourrait favoriser les relocalisations, sans induire des dépenses publiques. De son côté, Paul Allibert estime que la notion de souveraineté doit être d'abord appliquée à l'échelle nationale, sur la base d'un réseau d'alliances visant à l'autonomie stratégique de secteurs qu'il convient d'identifier au plus tôt. Pour Dominique Reynié, la réindustrialisation suppose l'accroissement de la consommation d'énergie, qui serait moins carbonée en France grâce à l'électricité nucléaire.

Quant à la possibilité d'anticiper l'identification des secteurs stratégiques, Paul Allibert considère que la logistique s'est avérée primordiale durant la crise. Les réseaux qui permettent de compenser les faiblesses de la production doivent être maîtrisés, tout en préparant l'autonomie de certaines lignes de produits, à travers le renforcement des alliances.

Denis Ferrand ajoute que le secteur de la santé et les industries de défense représentent des enjeux stratégiques. La souveraineté implique de constituer un pool de fournisseurs permettant d'assurer l'approvisionnement. Les choix de la relocalisation doivent tenir compte des compétences existantes et des capacités financières. Nathalie Coutinet note par ailleurs que les compétences du secteur pharmaceutique n'ont pas empêché la destruction d'emplois. Les industries rentables doivent être soutenues par les pouvoirs publics dans les secteurs où les niveaux de rentabilité exigés s'avèrent insoutenables. Dominique Reynié explique que l'État, doté d'une vision de long terme stratégique, doit organiser la coopération et déléguer, tout en pilotant, à travers la réglementation et le soutien, mais il doit aussi laisser une grande autonomie aux territoires et aux entrepreneurs. Au regard de la souveraineté alimentaire, l'État doit favoriser la création de richesses dans l'agriculture et l'agro-industrie.

À propos des mécanismes permettant de soutenir l'investissement, Paul Allibert indique qu'il faut investir sans alourdir les charges des entreprises. En Allemagne, les dépenses publiques ont servi à payer les frais fixes des entreprises et à investir massivement dans la modernisation de l'appareil industriel. Nathalie Coutinet précise que l'État doit sélectionner les projets d'investissement qu'il souhaite soutenir. Les échecs du crédit impôt recherche et du CICE montrent que toutes les incitations fiscales ne sont pas efficaces. Vincent Charlet souligne au contraire l'efficacité du crédit impôt recherche. La formation constitue un autre élément d'attractivité de la France, mais la complexité administrative freine l'investissement. Nathalie Coutinet rappelle qu'une étude de France Stratégie a montré que la R&D des entreprises est passée de 1,29% du PIB en 2008 à 1,42% en 2017. Le CICE pourrait être efficace s'il était ciblé sectoriellement.

Parmi toutes ces problématiques, comment savoir si les consommateurs sont prêts à payer plus cher pour acheter français ? Selon Nathalie Coutinet, ce présupposé n'est pas avéré dans tous les secteurs. Pour Denis Ferrand, il s'agit d'interroger plutôt d'interroger la capacité des Français à supporter le coût de la souveraineté, alors même que la perte de revenus pour les ménages est estimée à 14 milliards d'euros. La question de la compétitivité est fondamentale

dans le cadre d'une relocalisation. Dominique Reynié considère que la France est rétive à la création de sites de production. La culture du risque est primordiale, sachant que les entreprises qui créent des emplois en France sont de petite taille.

Dans ce cas, la crise représente-t-elle un risque ou une opportunité ? Pour Paul Allibert, c'est le cercle vertueux de l'investissement dans l'appareil productif qui entraîne la commande de services, réalisés principalement par des TPE et des PME. Nathalie Coutinet ajoute que les entreprises peuvent saisir l'opportunité de s'orienter vers un modèle différent, proche du territoire, répondant favorablement aux aspirations écologiques des consommateurs. En ce sens, l'économie circulaire peut-elle favoriser la réindustrialisation de la France ? Selon Nathalie Coutinet, elle peut effectivement répondre à l'aspiration sociale des citoyens. Vincent Charlet ajoute que la réindustrialisation des territoires induit une économie circulaire qui rend possible l'équation des coûts.

En guise de conclusion, Isabelle Chaillou s'enquiert sur l'effet de l'arrivée de la 5G sur l'industrie. Pour Vincent Charlet, la 5G est un enjeu majeur pour l'industrie du futur. Dominique Reynié précise ensuite que la 5G représente une opportunité pour résorber les grands déséquilibres territoriaux. La relocalisation permettra de créer et de partager la richesse et de développer la puissance de la France dans le monde, en préservant ses intérêts vitaux. Denis Ferrand souligne que la France est devenue le pays le moins industrialisé de l'Union européenne, la Grèce excepté, après vingt ans de recul de la compétitivité. Paul Allibert estime que la 5G pose la question de la souveraineté, car la France n'est pas propriétaire de cette technologie. Un équilibre doit être trouvé avec les pays fournisseurs pour garantir son indépendance stratégique. Enfin, Nathalie Coutinet insiste sur la nécessité pour la France de conserver la technologie, en permettant un niveau de rentabilité soutenable aux entreprises.

# Comment éviter une crise sociale ?

LES VOIX DE L'ÉCONOMIE

Modérée par **Fanny Guinochet** (franceinfo)

Avec les contributions de **Françoise Benhamou** (Le Cercle des économistes), **Guillaume Hannezo** (Les Gracques), **Marc-Olivier Padis** (Terra Nova), **Aurélie Trouvé** (ATTAC)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

## Synthèse

Nous avons jusque-là beaucoup parlé de la crise sanitaire, et le sujet de notre discussion est aujourd'hui la crise sociale. Faut-il redouter une crise ? Ce matin, le chef de l'État annonçait que la rentrée serait très dure. Quels sont les éléments qui laissent penser qu'il y aura une crise d'ampleur ?

D'abord, Françoise Benhamou rappelle la concomitance des colères sociales observées dans le monde avant la pandémie, avec le risque que les populismes s'en emparent et remettent en cause la démocratie. La période du confinement a mis en évidence les problèmes de rémunération des professions essentielles dans la société. Les colères peuvent à tout moment exploser en raison de l'augmentation du chômage, qui touche surtout les jeunes, et du sentiment d'inégalité, particulièrement fort en France. La Covid-19 a réactivé ces inégalités, avec l'apparition de nouveaux pauvres. Pour Marc-Olivier Padis, la pandémie a mis en évidence le caractère inadapté des outils pour lutter contre les inégalités en dévoilant de nouvelles fractures, marquées par de nouvelles lignes de clivages. En d'autres termes, le « monde d'après » nécessite de se réinventer.

Selon Aurélie Trouvé, l'aggravation des inégalités pendant la crise est due aux inégalités sociales profondes du système économique en place. Malgré la crise sociale d'ampleur qui s'annonce, le gouvernement persiste à appliquer une politique de l'offre qui renforce le « monde d'avant ». La création d'emplois nécessite au contraire une politique

d'accroissement de la consommation, à travers la hausse des minimas sociaux et du salaire minimum. Une telle politique implique une planification écologique et sociale, centrée sur la transition écologique et les services publics de base. Guillaume Hannezo ajoute que la compensation inégale des pertes de revenus, au détriment des emplois précaires, a produit un excès d'épargne des ménages les plus insérés. Ces sommes risquent de se porter davantage sur des biens à fort contenu d'importation et à faible contenu en emplois. Le choix politique de geler l'économie, à travers le chômage partiel et les prêts garantis, entraînera des ajustements au moment du dégel qui risquent de créer des tensions sociales.

La pandémie a mis en évidence le caractère inadapté des outils pour lutter contre les inégalités en dévoilant de nouvelles fractures, marquées par de nouvelles lignes de clivages. En d'autres termes, le « monde d'après » nécessite de se réinventer.

Françoise Benhamou estime que l'apparition des tensions dépendra de l'évolution de la pandémie. L'explosion sociale peut notamment survenir si l'épargne des ménages se porte essentiellement sur des biens importés. Les difficultés, centrées sur les jeunes les moins diplômés, pourraient être amoindries en prolongeant la formation d'une année

supplémentaire, accompagnée d'une rémunération.

À propos des conflits intergénérationnels, Marc-Olivier Padis souligne le caractère inédit du différentiel du niveau de vie entre les retraités et les actifs. Si elle était maintenue, la réforme des retraites pourrait conduire à aggraver les conflits entre les générations. Le conflit intergénérationnel est néanmoins plutôt centré sur les représentations, qui opposent l'urgence climatique à l'urgence économique. Même si le conflit entre la fin du mois et la fin du monde a surgi pendant la crise des Gilets jaunes, il estime que les conditions aux aides peuvent résoudre l'équation, en mettant en évidence l'interdépendance des enjeux.

L'allongement de la durée des cotisations annoncé dans le cadre de la réforme des retraites aura pour effet d'accroître le chômage des jeunes, selon Aurélie Trouvé. Des millions d'emplois peuvent être créés dans les services publics de base et la transition écologique, sur laquelle la Convention citoyenne pour le climat a présenté des propositions intéressantes. Seul un accompagnement massif de l'État permettra d'y parvenir, à travers une redistribution fiscale. Fanny Guinochet précise qu'Emmanuel Macron a invité les partenaires sociaux à débattre pendant l'été de la future réforme des retraites. Pour sa part, Françoise Benhamou note que la tension sociale pourrait être apaisée en abandonnant l'âge pivot. La suppression des cotisations salariales pour les jeunes peut y contribuer également, parallèlement à d'autres mesures de réduction du chômage. Marc-Olivier Padis précise que la crise a révélé le fort attachement des Français au système de protection sociale, ainsi que sa solidité. Il serait donc risqué de s'y attaquer. Enfin, Guillaume Hannezo souligne que les sorties de la crise sont toujours marquées par des exigences d'égalité renforcées. En ce sens, la fiscalité plus redistributive ne sera pas suffisante. L'urgence consiste à remettre l'épargne dans le circuit économique, sachant qu'une hausse d'impôts pourrait conduire à un effet inverse, avec des effets récessifs.

Alors, quelle mesure serait prioritaire pour favoriser la consommation ? Pour Françoise Benhamou, la question de la consommation, effectivement cruciale, est liée à une question d'envie et de confiance. Par exemple, les Allemands ont opté pour la baisse de la TVA. Guillaume Hannezo ajoute que Les Gracques

ont proposé des chèques « déconfinement » pour des vacances, des services et autres produits écologiques. Marc-Olivier Padis poursuit en donnant l'exemple de la Convention citoyenne pour le climat, qui a proposé des chèques « verts », notamment pour l'alimentaire. Ainsi, envoyer un message clair sur la garantie des indemnités chômage peut contribuer à augmenter la consommation, ainsi que des mesures visant à favoriser les dons aux jeunes. Fanny Guinochet précise que tous les syndicats demandent l'ajournement de la réforme de l'assurance-chômage, et Marc-Olivier Padis souligne l'impossibilité d'engager cette réforme sans l'assentiment du principal syndicat français.

Le conflit intergénérationnel est plutôt centré sur les représentations, qui opposent l'urgence climatique à l'urgence économique. Même si le conflit entre la fin du mois et la fin du monde a surgi pendant la crise des Gilets jaunes, les conditions aux aides peuvent résoudre l'équation.

Sur le sujet des mécanismes de transfert de succession possibles, Guillaume Hannezo rappelle que l'inégalité des patrimoines est supérieure à celle des revenus. L'impôt sur les plus-values pourrait par exemple permettre une meilleure redistribution fiscale. Pour Aurélie Trouvé, une redistribution fiscale d'ampleur pourrait recueillir une bonne acceptation sociale, en incluant le rétablissement de l'impôt sur la fortune, la remise en cause de la *flat tax*, une taxe plus efficace sur les transactions financières et la suppression de niches fiscales. La redistribution pourrait ainsi favoriser la consommation des classes moyennes et précaires, en accompagnement d'une hausse des minimas sociaux. Françoise Benhamou confirme la nécessité de favoriser les donations précoces et d'imposer plus en amont les successions. Au-delà des revenus, la crise sociale est multidimensionnelle : elle concerne à la fois les inégalités entre les territoires, celle du pouvoir d'achat et de l'accès à l'éducation et aux soins.

Qu'en est-il des revendications salariales qui ont émergées de la crise de la Covid-19 ? Y a-t-il un

risque que cela ouvre une boîte de Pandore ? Pour Françoise Benhamou, ce risque existe effectivement. Le gouvernement devra se confronter à cette question, notamment vis-à-vis du blocage des salaires dans la fonction publique. Cela a créé des frustrations importantes, qui ont été d'autant plus renforcées par le sentiment de remplir des fonctions indispensables pendant la crise, mettant en évidence le décalage entre les rémunérations et l'importance de ces métiers. Guillaume Hannezo ajoute ainsi que les publics prioritaires et les professions à revaloriser doivent être identifiées, afin que le « Quoi qu'il en coûte » ne dérive pas vers le « n'importe quoi ». Mais il faut bien sûr reconnaître que les populations qui vont le plus subir cette crise sont les plus défavorisées, les plus jeunes et les indépendants. Sur la situation des indépendants et des entrepreneurs, il y a des secteurs où l'emploi précaire est massif, des secteurs structurels d'ailleurs. Cette crise va bien sûr les affaiblir. Il y a d'ailleurs des différences majeures en termes d'indemnisation pendant la crise. Par exemple, les Allemands les ont fortement indemnisés, alors que la France a surtout octroyé des prêts garantis aux entreprises.

Y a-t-il donc un risque plus élevé d'une révolte dans ces secteurs précarisés ? D'abord, Marc-Olivier Padis souligne que les Gilets jaunes ont mis en évidence la précarisation, au regard notamment des dépenses contraintes. Les politiques publiques doivent préserver les choix individuels, tout en faisant face aux défis collectifs. Françoise Benhamou estime pour sa part que les priorités doivent être centrées sur les perspectives d'amélioration générationnelle, notamment dans les classes moyennes, et sur l'accès aux services publics. Guillaume Hannezo considère quant à lui que l'organisation des transitions sur la base de l'égalité peut éviter une crise sociale, laquelle risquerait de s'orienter vers des mouvements de haine. Aurélie Trouvé indique que les récents mouvements sociaux ont pour fond commun la volonté de justice sociale, fiscale et environnementale. La Convention citoyenne pour le climat a démontré la prise de conscience des urgences écologiques et sociales, ainsi que les impasses de la politique néolibérale. Pour Marc-Olivier Padis, les élections municipales ont envoyé un message clair, dont le politique doit s'emparer. En conclusion, Françoise Benhamou insiste sur la nécessité de retrouver la confiance dans les institutions.



# Quelle croissance demain ?

LES VOIX DE L'ÉCONOMIE

Modérée par **Jean-François Achilli** (franceinfo)

Avec les contributions de **Jean-Marc Jancovici** (The Shift Project), **Chloé Morin** (Fondation Jean-Jaurès), **Xavier Ragot** (OFCE)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

## Synthèse

Pour les économistes, la croissance correspond à la production économique mesurée par le PIB, rappelle Jean-Marc Jancovici. Le premier facteur limitant de l'économie industrielle est constitué par la quantité d'énergie disponible, en particulier de pétrole. La contraction du PIB induite par cette limitation a commencé en Europe en 2007 en raison du *stress* sur l'approvisionnement pétrolier, lequel a causé la crise des *subprimes*. L'économie minière actuelle repose sur l'extraction et le rejet de ressources non renouvelables, or la planète est limitée physiquement. Mathématiquement, la croissance ne peut donc être indéfinie. La contraction est ainsi devenue un cadre de réflexion imposé.

La croissance, au sens économique, sera maintenue, estime de son côté Xavier Ragot, qui précise que les deux contraintes essentielles pour le futur, à savoir la contrainte sociale et la contrainte environnementale, vont transformer le capitalisme. Il rappelle que l'invention de la croissance, vers 1500, coïncide avec la naissance de l'esprit scientifique appliqué aux choses matérielles, le choc de richesses né de la découverte des Amériques et les enclosures en Angleterre, qui créent le prolétariat urbain à la base de la dynamique industrielle. La grande question du capitalisme est alors la question sociale, laquelle a été réglée au XX<sup>e</sup> siècle, puisque les pressions sociales ont imposé une régulation, et le capitalisme est ainsi devenu socialement acceptable. Il s'agit désormais de discipliner le système pour le contraindre à traiter la question environnementale. La

question qui se pose est donc celle des forces politiques qui pourraient en être capables. La jeunesse et les populations urbaines éduquées pourront imposer cette régulation nécessaire, comme le mouvement ouvrier a imposé la question sociale au XX<sup>e</sup> siècle.

L'invention de la croissance, vers 1500, coïncide avec la naissance de l'esprit scientifique appliqué aux choses matérielles, le choc de richesses né de la découverte des Amériques et les enclosures en Angleterre, qui créent le prolétariat urbain à la base de la dynamique industrielle.

Pour une grande majorité d'Occidentaux, la croissance est synonyme de promesse de prospérité et de vivre-mieux, rappelle Chloé Morin. Les enquêtes réalisées à l'issue du confinement montrent que les Français aspirent à des changements, mais seulement une minorité considère en avoir les moyens. Les souhaits de changement sont focalisés sur une meilleure conciliation de la vie professionnelle et personnelle, une meilleure reconnaissance du travail, ainsi que sur l'importance du lien social, en dépit de l'engouement actuel pour le télétravail. Les changements souhaités dans le domaine de la consommation plaident en faveur des produits issus de circuits courts et moins transformés, ce qui pose la question des moyens économiques. En synthèse, les Français sont conscients que le système économique

actuel ne leur permet pas de vivre bien, mais ils pensent qu'il n'y a pas d'alternative à ce modèle.

Le caractère volontaire ou imposé de la décroissance inquiète les internautes, qui s'interrogent sur la possibilité d'associer un objectif qualitatif à la croissance. Ils soulèvent également la question de la difficulté de la problématique dans le contexte démographique actuel. Jean-Marc Jancovici explique que la faim a été globalement vaincue dans le monde grâce notamment aux combustibles fossiles, qui ont permis de multiplier la productivité agricole. Dans un monde durable, il lui semble néanmoins difficile de satisfaire 8 milliards d'individus. Dès lors que l'approvisionnement énergétique se contracte, il faudra selon lui travailler plus pour une rémunération moindre. Seul le sens de la démarche pourrait rendre acceptable un tel modèle, en permettant de se projeter dans l'avenir.

Pour éviter la catastrophe annoncée du réchauffement climatique, la quantité de combustible fossile utilisée dans le monde doit baisser de 5% chaque année. Ces chiffres sont connus, mais très peu vulgarisés dans les médias. Une telle baisse impose une société en contraction, qui rend chimérique le discours d'une croissance verte. Dans ce domaine, dès la rentrée, The Shift Project présentera des propositions d'avenir, centrées autour de l'emploi, dans un monde décarboné.

La décarbonisation de l'économie constitue effectivement un impératif, selon Xavier Ragot. Réussir la transition écologique suppose de redéfinir la croissance, dont la valeur est décidée par la population. Le seul but de l'économie est en effet le bien-être, et non la croissance du PIB. Le défi actuel consiste donc à créer une majorité politique qui imposera la question environnementale au capitalisme. Dans ce sens, les problématiques de la fin du mois et de la fin du monde peuvent se rejoindre dans la nécessaire redéfinition de la croissance visant à orienter l'humanité vers le bien-être, la biodiversité et la préservation des ressources naturelles.

Pour éviter la catastrophe annoncée du réchauffement climatique, la quantité de combustible fossile utilisée dans le monde doit baisser de 5% chaque année. Ces chiffres sont connus, mais très peu vulgarisés dans les médias. Une telle baisse impose une société en contraction, qui rend chimérique le discours d'une croissance verte.

La question centrale, éminemment politique, est celle du sens donné à l'avenir, explique Chloé Morin. Dans la mesure où la croissance a toujours été associée au progrès, présenter un monde sans croissance produit de l'anxiété. Le débat doit permettre de construire un avenir désirable, pour faire adhérer la population au changement nécessaire.

À la suite d'un internaute qui rappelle les propos d'Emmanuel Macron selon lesquels la réduction de la production mettrait en cause le modèle social français, Jean-Marc Jancovici confirme la nécessaire redéfinition de la croissance. Le principal problème politique actuel consiste, selon lui, à défendre un projet qui puisse enthousiasmer les foules. Les médias ont une grande part de responsabilité au regard de la pédagogie nécessaire. La Convention citoyenne pour le climat a en effet montré que des personnes informées peuvent changer d'avis. S'il admet que la situation progresse à cet égard, Jean-Marc Jancovici note qu'elle progresse trop lentement par rapport à l'urgence.

Sur la question des moyens de sortir de la croissance définie par rapport au PIB, Xavier Ragot estime qu'affirmer que le but de l'économie consiste à maximiser le PIB correspond à une instrumentalisation politique. Le but de l'économie, c'est en effet de maximiser le bien-être. Sortir du modèle actuel suppose de former des coalitions politiques capables de changer de capitalisme sur la base d'un projet alternatif autour de la question écologique et sociale. Ce changement nécessite effectivement de la pédagogie dans laquelle chacun doit prendre sa part de responsabilité.

Répondant à un internaute qui s'interroge sur la quatrième révolution industrielle, Xavier Ragot estime que la diffusion des outils numériques

aux fins d'optimisations énergétiques et sociales ne constitue pas une révolution, mais une évolution importante. L'utilisation de la technologie en faveur de la question environnementale nécessite en outre des réglementations.

La nature politique de la solution qui sera apportée aux défis actuels revêt selon Chloé Morin une importance déterminante. Les responsables politiques devront être capables d'embarquer la population sur la base d'un futur désirable qui donne un autre sens à la croissance.

Le PIB a constitué un bon indicateur pour représenter le progrès dans un monde infini, qui ignorait tout ce qui relève de l'environnement. Ce raisonnement n'est plus valide et des choix éclairés sont désormais nécessaires.

Concernant la possibilité évoquée par un internaute de définir un PIB répondant aux enjeux sociétaux et planétaires, Jean-Marc Jancovici explique que le PIB a constitué un bon indicateur pour représenter le progrès dans un monde infini, qui ignorait tout ce qui relève de l'environnement. Ce raisonnement n'est plus valide et des choix éclairés sont désormais nécessaires. La Convention citoyenne a démontré tout son intérêt à cet égard. La construction d'un nouvel indicateur, sur la base de choix éclairés, pourrait aider à piloter un changement souhaité. Sur ce point, Xavier Ragot confirme la nécessité de construire d'autres indicateurs, à l'issue d'un débat collectif. Il note que le PIB, base de la comptabilité nationale, ne tient pas compte de la destruction du capital dans la production, rappelant que cet indicateur a fait l'objet d'un consensus politique entre les partenaires sociaux à l'ère productiviste, dans le but de négocier les fruits de la croissance. Il s'ensuit que le PIB est un objet politique. Dans ces conditions, seule l'ouverture d'un débat politique pourra permettre de définir le futur souhaité.

# Ouverture des masterclass

Modéré par **Jean-Hervé Lorenzi** (Le Cercle des économistes)

Avec les contributions d'**Éric Berton** (Aix-Marseille Université), **Maryse Joissains-Masini** (Maire, Aix-en-Provence)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

## Synthèse

---

La jeunesse aura un rôle central pour ces Rencontres d'Aix-en-Seine, déclare Jean-Hervé Lorenzi. Dans le cadre du concours d'idées « La parole aux 18-28 », 120 textes d'étudiants et jeunes professionnels ont été réunis dans le livre *Agir face aux dérèglements du monde*, et quatre d'entre eux seront récompensés pour la qualité de leur contribution.

Maryse Joissains-Masini se félicite d'avoir soutenu l'initiative des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence dès sa première édition, en 2001. En créant ces Rencontres, Jean-Hervé Lorenzi a montré que l'économie ne doit pas être réservée aux spécialistes. La pandémie a révélé le pouvoir

d'adaptation de la société et la nécessité de penser plus loin pour demain. Ces Rencontres Économiques en sont le résultat, en lançant un grand débat sur l'avenir de la société française et de l'Europe.

Éric Berton regrette de ne pouvoir accueillir les Rencontres sur le campus de l'Université à Aix-en-Provence pour leur vingtième édition. Ces Rencontres sont devenues un rendez-vous incontournable du monde économique en France, dont l'université d'Aix-Marseille est partie-prenante. Dans le contexte actuel, elles représentent une opportunité pour proposer des solutions novatrices et pérennes qui inscrivent la société dans un système économiquement viable et durable, et socialement responsable.

# L'empathie, valeur majeure du XXI<sup>e</sup> siècle ?

MASTERCLASS DE JACQUES ATTALI

Modérée par **Éric Le Boucher** (Les Échos)

Avec la contribution de **Jacques Attali** (Positive Planet)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

## Synthèse

Jacques Attali, économiste, conseiller politique, philosophe, musicien et auteur de nombreux ouvrages, vient de publier *L'Économie de la vie*, qui aborde notamment le sujet de l'empathie. L'empathie, explique-t-il, est la clé qui ouvre la porte, mais elle ne suffit pas, car elle se limite à comprendre le point de vue des autres. L'altruisme en revanche tire les conséquences de cette compréhension, afin de déterminer son propre comportement. L'altruisme rationnel, ou intéressé, correspond pour sa part à la prise de conscience de l'intérêt pour soi d'être altruiste. La Covid-19 a donné un bon exemple de cette forme d'altruisme, observe Éric Le Boucher, qui s'interroge sur la différence entre altruisme et fraternité. Pour Jacques Attali, la fraternité implique la prise de conscience que l'autre est un frère. À cet égard, la devise de la République française contient l'idée que la seule façon de concilier la liberté et l'égalité consiste à y ajouter la fraternité.

L'ouvrage *L'Économie de la vie* propose une rupture avec l'économie de la mort, note Éric Le Boucher. L'Occident, signale Jacques Attali, a choisi de cacher la mort, et cet escamotage a été poussé à l'extrême pendant la pandémie, en interdisant aux proches d'accompagner leurs morts. À propos du lien entre cette conception de la mort et l'individualisme du capitalisme anglo-saxon, Jacques Attali précise que ce capitalisme a compris que la solitude est un puissant moteur de la consommation. L'accumulation d'objets est une façon de conjurer la mort dans une société sans éthique. Dans ce cadre, l'économie de la vie correspond

à une prise de conscience des secteurs vitaux de la société. Une économie de la vie correspondrait à une société où ces secteurs atteindraient 80% du PIB, contre 30 à 60% actuellement. L'économie doit être réorientée d'urgence vers ces secteurs, en rémunérant les personnes qui se reconvertisent. En ce sens, il paraît absurde de subventionner Renault ou Airbus.

Dans la mesure où l'économie de la vie inclut l'écologie et la santé, elle se distingue du social. Elle correspond à une société positive qui prend des décisions dans l'intérêt des générations futures. Sur ce point, Éric Le Boucher note que la réforme des retraites visait précisément à assurer la solidarité entre les générations. La grande bataille idéologique actuelle, confirme Jacques Attali, oppose l'altruisme et l'égoïsme. À ce titre, la réforme des retraites, menée dans l'intérêt des générations futures, est fondamentale.

« Le principe fondamental du caractère tragique de l'histoire n'a pas été appliqué, alors même que la seule chance d'éviter le pire consiste précisément à le prévoir. »

**Jacques Attali**

Concernant la difficulté de dire les vérités, Jacques Attali confirme que les populations souhaitent seulement entendre ce qui les rassure ou ce qui fait scandale. Il considère que le principe fondamental du caractère tragique de l'histoire n'a pas été appliqué, alors même

que la seule chance d'éviter le pire consiste précisément à le prévoir. La seule attitude face à l'interrogation des chances de victoire de l'économie de la vie consiste à en devenir acteur, chacun à son niveau. Au regard des autres cultures, il y a ainsi la nécessité de développer une grande curiosité à l'égard des autres, tout en préservant ses différences. Par ailleurs, l'empathie, appliquée à l'économie, est insuffisante. Seul l'altruisme implique la redistribution des richesses à grande échelle, que seul un État mondial pourrait mettre en place.

Concernant l'altruisme dont aurait fait preuve l'Allemagne ces dernières années, Jacques Attali précise qu'il s'agit d'un altruisme intéressé, correspondant à une première phase de prise de conscience, nécessaire mais non suffisante.

Au sujet de la proposition d'Étienne Wasmer d'investir les sommes attribuées au social dans

l'éducation, Jacques Attali estime que le social ne peut être séparé de l'éducatif, qui nécessite un changement d'échelle majeur.

Sur la possibilité pour l'Europe d'imposer l'économie de la vie face à l'affaiblissement des États-Unis et de la Chine, Jacques Attali précise que pour cela, l'Europe doit prendre conscience du fait qu'elle est seule. Une Europe pleine et entière doit par ailleurs inclure les pays de l'Europe de l'Est et la Russie.

Ainsi, dans le contexte d'une société en perpétuel renouvellement, l'altruisme suppose des innovations permanentes, à travers la création de start-ups que Jacques Attali a qualifiées de « positives ». Le champ de développement des techniques de l'hôtellerie s'avère à cet égard considérable, en s'appliquant au domaine du travail et hospitalier, par exemple.





# L'urgence du long-terme

MASTERCLASS D'ÉTIENNE KLEIN

Modérée par **Patrice Geoffron** (Le Cercle des économistes)

Avec la contribution d'**Étienne Klein** (CEA)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

## Synthèse

Après un temps d'hébétude collective, la crise, explique Étienne Klein, a invité à prendre le temps de réfléchir loin devant. En chinois, le mot « crise » peut être traduit à la fois par « danger » et par « opportunité », correspondant sans doute à la meilleure façon de décrire la situation actuelle. Tout le défi consiste à percevoir les opportunités créées par cette situation de crise.

Les pandémies du siècle passé ont pratiquement toutes enclenché des mécanismes d'amnésie collective et réactivé la vie d'avant. La pandémie tend par ailleurs à radicaliser les postures du passé, donnant peu de chances au surgissement d'inventions doctrinales ou de conversions idéologiques. Le coronavirus pourrait néanmoins constituer l'occasion de changer le monde de façon irréversible. Pour cela, les projections alarmantes des chercheurs dans le domaine de l'environnement ne doivent plus être occultées. Il faut prendre acte du fait qu'en matière de science, tous les discours ne se valent pas et ne pas demander à la science de se ranger sous la coupe de l'opinion.

Dans les années 1950, les physiciens et les logiciens ont proposé une interprétation de la relativité d'Einstein appelée la doctrine de « l'univers bloc », qui invite à considérer l'espace-temps comme une structure où coexisteraient tous les événements passés, présents et futurs, en opposition au « présentisme », qui considère que seuls les événements présents sont réels. La tâche longtemps délaissée d'accorder un statut à l'avenir, en l'investissant avec des désirs, pourrait être amorcée. Elle suppose de considérer l'avenir comme une authentique

réalité, non intégralement déterminée, laissant ainsi place à des opportunités pour la volonté et l'invention. Dans une telle conception, le temps se trouve provisoirement redynamisé en force historique. D'ailleurs, la science est partiellement responsable de la situation actuelle, car depuis Galilée, l'homme s'est considéré comme un être qui transcende la nature. Elle doit être sauvée en tant que connaissance du monde, sans la sacrifier au nom d'un mauvais usage.

« Il faut prendre acte du fait qu'en matière de science, tous les discours ne se valent pas et ne pas demander à la science de se ranger sous la coupe de l'opinion. »

**Étienne Klein**

Les connaissances scientifiques, note Patrice Geoffron, doivent redescendre dans l'agora. À ce titre, la Convention citoyenne pour le climat propose d'organiser des commissions mixtes entre députés et citoyens. L'écoute des experts, indique Étienne Klein, a donné les moyens à ces citoyens de présenter des propositions. Étant particulièrement attaché à l'argumentation, il se dit opposé au militantisme décorrélé de la connaissance, qui pourrait s'assimiler à de la croyance. Si les connaissances scientifiques des générations actuelles sont bien supérieures à celles du passé, peu savent comment l'homme est parvenu à ces connaissances. En République, les connaissances doivent pouvoir se propager sans obstacle, au nom de la « politesse de l'esprit », d'après les mots de Paul Valéry.

Concernant le lien entre le temps propre au confinement et la montée du populisme scientifique, Étienne Klein estime que le populisme scientifique a seulement été intensifié avec la crise. Il peut être défini comme un mélange d'« ipsedixitisme » et d'« ultracréditarianisme », où le premier correspond au fait de croire vraies les choses dites par celui en qui on a confiance, alors que le second consiste à parler avec assurance de ce que l'on ne connaît pas. Or, pour se rendre

compte de son incompetence, il faut paradoxalement être compétent. Ainsi, sur la place des experts dans la décision politique, Étienne Klein conclut qu'ils doivent répondre clairement aux questions qui leur sont posées, ce qui suppose un travail considérable de vulgarisation, d'écoute et de participation citoyenne. Les experts doivent éclairer le politique, dont relève la décision, sans prendre le pouvoir.



# Pitch des lauréats LP 18-28

Avec les contributions de **Raphaël Grandeau** (Air Liquide), **Sophia Guermi** (Veolia), **William Honvo** (Banque de France), **Étienne Klein** (CEA), **Sakina Mena** (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

## Synthèse

---

En tant que président du jury, Étienne Klein précise que les quatre textes lauréats ont été choisis pour leur traitement original de la question des défis à relever pour « Agir face aux dérèglements du monde ».

Sophia Guermi indique qu'elle a choisi d'écrire un chapitre d'histoire de l'année scolaire 2061-2062. Elle y propose une utopie réaliste où les modes de gouvernance sont transformés, dans le cadre d'un pacte social planétaire visant à traiter l'incertitude. Elle forme le vœu que ces Rencontres 2020 soient comprises comme une opportunité de tout renouveler, en particulier dans le domaine des conflictualités et de l'entreprise, pour répondre aux défis actuels.

Raphaël Grandeau explique qu'il a proposé un voyage initiatique en trois escales. La première, qui se déroule en Bolivie, vise à construire une serre agricole sur les hauts-plateaux des Andes. La deuxième se passe en Corrèze, où il s'agit de pédaler pour alimenter un dispositif de projection de films à ciel ouvert, et la troisième se situe à Bobigny, afin de contribuer à l'œuvre d'une association qui aide des jeunes des banlieues à s'insérer dans la vie professionnelle grâce au sport. Avec ces trois escales, il a voulu montrer que chacun peut avoir un impact à son échelle. Pour ces Rencontres, la session « La

transition écologique, moteur de l'innovation » pourrait proposer des solutions originales, notamment à l'échelle locale.

William Honvo indique qu'il a présenté sa contribution sous la forme d'un journal papier, considérant le journal comme une action en soi face aux dérèglements du monde et aux *fake news*. La forme de journal lui permettait en outre d'aborder le sujet à partir de points de vue différents. Il attend des Rencontres d'être éclairé, en particulier à travers la session « L'État aux commandes de l'économie », car il s'interroge sur le retour éventuel de la planification.

Sakina Mena explique qu'elle a imaginé une sorte de dystopie. Dans un premier scénario, elle imagine que le destin de l'humanité est confié à l'intelligence artificielle, aboutissant à un échec. Le second scénario, basé sur la croyance en la capacité d'action de l'être humain, s'avère la seule solution possible. Pour y parvenir, une volonté coordonnée doit être mise en œuvre, guidée par de nouvelles valeurs d'entraide. Les Rencontres pourraient être l'occasion de créer ces valeurs, en particulier lors de la session consacrée à la relance économique européenne.

Étienne Klein félicite les quatre lauréats, dont l'imagination permet d'échapper au désespoir, et qui croient aux vertus de la vocation du mot « agir ».





# Déclaration de la jeunesse

Avec les contributions de Agence du Service civique, Article 1, la FAGE, Graine d'Orateur, La Parole aux 18-28, InPACT, Mozaïk RH, Nos Quartiers ont du Talent, Prométhée Education, l'UNIJ



 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## ARRÊTONS DE PROPOSER AUX JEUNES DES FORMATIONS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS OBSOLÈTES !

-  **Mettre au point un système d'information et de déploiement** qui permette de lutter contre les Fake orientations, Fake formations et Fake stages. Cela signifie de remettre à plat la totalité des systèmes d'information existants sous l'égide d'une seule et même organisation (Pôle emploi ?), physique et digitale. Pour y répondre, nous proposons de **lancer une grande consultation des jeunes issus de ce système d'orientation afin d'évaluer la qualité de l'ensemble des stages, orientations, formations**. Cette grande consultation pourrait permettre en outre d'intégrer ce nouveau paramètre dans les normes RSE des organisations et faire, si cela est nécessaire, du Name and shame.
-  Parallèlement, **proposer des programmes de tutorats intergénérationnels** avec davantage de mises en lien entre jeunes et professionnels, et ce dès le collège (favoriser l'immersion en entreprise, rendre systématique les témoignages d'entrepreneurs dans les écoles...).
-  **Ouvrir plus largement le programme Erasmus+ à tous les jeunes** – étudiants, apprentis, isolés – et ce sans fracture territoriale, sociale et culturelle. Pour garantir la réussite de cette proposition, il est impératif de fixer des objectifs quantitatifs associés à des statistiques de l'INJEP et de communiquer très largement auprès des publics cibles.
-  **Développer les missions de Service civique** en changeant l'échelle d'âge, l'éventail des missions, etc.

## CRÉONS UNE OFFRE D'EMPLOI EXCLUSIVEMENT CONSACRÉE À LA JEUNESSE

-  **Réorganiser la totalité du système propre aux demandeurs d'emploi en unifiant toutes les composantes** : Pôle emploi, APEC, missions locales, etc. autour d'une seule et même structure, conjuguant Pôle emploi (y compris formation) et les collectivités territoriales au plus près des bassins d'emploi.
-  Associer à cette nouvelle structure dédiée aux jeunes, la création d'une application numérique : le Pass emploi. Cette application intégrerait notamment **une carte interactive détaillant les besoins en termes d'emploi, régions par régions, soucieuse des réalités des territoires**. Ce programme aura notamment pour ambition d'intégrer les questions de mobilité liées à l'emploi, le budget d'un déplacement quotidien, le besoin d'un permis de conduire ou l'achat d'un véhicule, le déménagement éventuel et les frais y étant associés, les offres et les formations spécifiques au territoire etc.

## OSONS ALLER LÀ OÙ LA JEUNESSE NE NOUS ATTEND PLUS !

- ✓ **Développer et démultiplier les initiatives de tiers-lieux** lancées par le gouvernement et par d'autres institutions en les organisant avec « une entrée » jeune et surtout en proposant des équipes d'encadrement qui associent des compétences économiques, sociales, culturelles pour accompagner tous les jeunes, dans tous les projets. Afin d'y parvenir il faut d'ores et déjà envisager d'autres lieux d'expression comme les écoles, ou les agences Pôle emploi. Ainsi, Nous pensons que ce projet ambitieux doit intégrer en son sein les écoles et établissements scolaires du secondaire, en s'appuyant sur des lieux accueillant déjà la jeunesse.

## CAPITALISONS SUR LES COMPÉTENCES QUI NE SE PÉRIMENT PAS !

- ✓ **Créer pendant toute la durée du parcours scolaire et universitaire un espace de partage et de temps autour des soft skills** : emploi, culture, engagement associatif... afin de permettre aux jeunes de travailler leur créativité, leur capacité d'autonomie, leur compétences personnelles et relationnelles, etc. À l'heure des concours d'éloquence, du grand oral pour l'obtention du baccalauréat, ne limitons pas ces soft skills. Parmi ces compétences nouvelles, l'engagement individuel et collectif doit figurer au premier rang.

## INVESTISSONS SUR NOTRE JEUNESSE, NOTRE AVENIR !

- ✓ **Généraliser le versement d'un revenu universel qui consoliderait une variété d'aides existantes, à hauteur de 80% du SMIC** ou envisager le versement d'une dotation à la naissance pour tous (montant à définir). Ces mesures seraient principalement financées par une taxe sur les GAFAM et autres plateformes numériques, parce que dès la naissance, nous sommes avant tout les DATA qui vont les enrichir.
- ✓ **La jeunesse n'est pas éphémère**, elle ne dure pas un an, adaptons les aides aux rythmes de la vie personnelle et professionnelle des jeunes en situation de grande précarité. Pour cela, nous proposons, **d'étendre la Garantie jeunes<sup>4</sup> pour une durée de 7 ans** afin d'apporter aux jeunes de 16 à 23 ans en situation de grande précarité un soutien financier, solide et durable, sans risque d'interruption selon des changements d'âge ou de situation et de leur laisser le temps nécessaire pour se former, travailler, trouver un logement et s'installer dans la vie.

## METTONS LES PRATIQUES DÉMOCRATIQUES À L'HEURE DE NOTRE TEMPS !

- ✓ **Généraliser le vote électronique** (pour tout ou partie des rendez-vous électoraux), qui pourrait permettre à la jeunesse de se réapproprier les outils démocratiques. La nouvelle génération est en effet profondément attachée aux libertés que procure le numérique et ses outils. Les responsables politiques doivent entendre cet appel et investir dans cette transition numérique. Cet engagement est protéiforme, difficilement quantifiable mais nous ne sommes pas une génération dépolitisée.
- ✓ **Abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans** (de la même manière pour tout ou partie des échéances électorales). En effet, rarement une génération a eu accès si jeune à autant d'information et d'analyse, rarement une génération a pu se cultiver et se nourrir aussi simplement grâce à internet.

<sup>4</sup> La garantie jeune est aujourd'hui un contrat d'un an entre les missions locales et les jeunes de 16 à 25 ans, en situation de grande précarité afin de les accompagner vers l'emploi et de proposer une aide financière de 485 euros.

## CONCLUSION

Au lendemain de la convention citoyenne de l'environnement, continuons sur ce bel élan démocratique. Nous tous ici présents, personnalités politiques, chefs d'entreprise, représentants d'associations de la jeunesse, dirigeants d'institutions, prenons à bras le corps l'avenir de la jeunesse. Ne les oublions pas ! N'en faisons pas les sacrifiés, alors que nous savons déjà qu'ils seront les plus touchés par la crise que nous traversons. Agissons pour nos jeunes face aux dérèglements qui s'annoncent, faisons le vœu pieu de la tenue d'une convention citoyenne de la jeunesse !





# Déclaration finale du Cercle des économistes

Avec les contributions de **Philippe Aghion** (Le Cercle des économistes), **Patrick Artus** (Le Cercle des économistes), **Jean-Hervé Lorenzi** (Le Cercle des économistes)

 [Voir le replay \(FR\)](#)

 [Watch the replay \(EN\)](#)

## INTRODUCTION



*"Nous sommes entrés dans le nouveau siècle sans boussole."* Force est de constater que Amin Maalouf n'avait pas tort... l'humanité est confrontée à de nouveaux périls, sans équivalent dans l'Histoire des civilisations.

Et la France est en risque ! Nous sommes alors convaincus que seules des solutions audacieuses et innovantes pourront répondre aux trois enjeux, un grand plan débattu et partagé, éviter une crise sociale, et renouveler les relations européennes et internationales. Dans cette recherche, les économistes se doivent apporter des réponses à un certain nombre de questions.




Jusqu'où faut-il relocaliser les productions ? Les économistes doivent également s'interroger sur les critères, sur les exigences de rentabilité, donc sur les capacités de financement pour les investissements massifs d'infrastructures qu'il nous faudra réaliser dans les années qui viennent. Enfin, les économistes ont à réfléchir au compromis à réaliser entre les urgences, sur le plan du chômage, notamment celui des jeunes, et la volonté de verdir la croissance.

Par rapport à cela nous avons développé quinze propositions correspondant aux huit axes suivants.




### AXE #1 **DONNER LA PRIORITÉ À LA JEUNESSE**

-  Demander au MEDEF, à la CPME et à l'U2P de s'engager avant fin juillet afin que les entreprises s'engagent à recruter au minimum un jeune en fin d'études. Ce recrutement sera pris en charge totalement ou partiellement par l'État pour une durée d'un an. Pour ceux n'ayant pas pu bénéficier de ce dispositif, proposer de poursuivre une formation pour une durée d'un an tout en étant rémunérés au RSA. Enfin, pour les jeunes peu qualifiés, multiplier par dix toutes les formations de requalification (CNAM, écoles de la seconde chance, etc.) en les tournant vers les secteurs créant de l'emploi.
-  Baisser et au minimum lutter contre la hausse des prix de l'immobilier en régulant le prix du foncier en allongeant la durée des prêts immobiliers, en supprimant la TVA pour la première acquisition et en organisant des opérations de démantèlement entre foncier et bâti, et, ou entre usufruit et nue-propriété.


## AXE #2 RELANCER AU NIVEAU EUROPÉEN ET FRANÇAIS LES FILIÈRES PRODUCTIVES INNOVANTES

-  Mettre en place un véritable Buy European Act, sur le modèle américain, pour réserver aux entreprises européennes l'accès aux marchés publics dans certains secteurs, dont la santé et l'écologie
-  Pour reconquérir la maîtrise de nos chaînes de valeur dans des domaines stratégiques et à haute valeur ajoutée, créer des agences européennes sur le modèle des DARPA et BARDA américaines pour financer les innovations de rupture. Ces agences couvriraient les domaines de la défense, de l'énergie, du numérique et de la santé.
-  Annuler le remboursement des intérêts des prêts garantis, et reporter le début du remboursement du capital de la dette à un minimum de 5 ans. Pour redonner confiance aux entreprises qui sont inquiètes d'une possibilité de faillite, il a été envisagé de transformer les prêts garantis en prêts participatifs ou en quasi fonds propres. Mais la démarche risque d'être très complexe et inadaptée en calendrier. C'est la raison pour laquelle nous proposons d'annuler les intérêts des prêts garantis sous condition exprimée par les banques qu'il ne s'agit pas de "zombies".



## AXE #3 CRÉER DES EMPLOIS, LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET FAVORISER LA MOBILITÉ

-  Mettre en place un contrat de formation professionnelle de reconversion des employés licenciés des secteurs fortement touchés par la crise (aéronautique, automobile, etc.) pour les former aux secteurs créant de l'emploi (technologies de l'information et environnement par exemple) dans l'objectif d'empêcher une hausse du chômage structurel.
-  Créer une allocation unique universelle qui regroupe toutes les prestations sociales existantes de lutte contre la pauvreté et la précarité en une seule prestation unique, évolutive et simple. Cela fait des années qu'on en parle, faisons-le.
-  Exiger, pour les personnes vivant dans des logements sociaux, que toute proposition de changement d'emploi à une distance importante soit assortie d'une proposition de changement de logement social proche du nouveau lieu de travail.

## AXE N°4 LUTTER CONTRE LES FRACTURES TERRITORIALES

-  Relancer une nouvelle étape de décentralisation, en mettant en avant le principe que, lorsqu'une compétence est transférée vers une région ou une métropole, l'État central s'en dessaisit. Il est nécessaire de donner aux régions toutes compétences sur l'emploi, en s'appuyant sur les bassins d'emploi, et de leur permettre d'avoir leurs propres fonds d'investissement.

## AXE #5 DÉCRISPER, DÉCLOISONNER, RÉTABLIR LES LIENS FONDAMENTAUX AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

-  Rendre obligatoire le chèque syndical dans les entreprises, titre de paiement émis par l'employeur au salarié afin que ce dernier puisse financer un syndicat de son choix, sans avoir à y adhérer. Le chèque syndical est financé en entier ou en partie par l'employeur.
-  Généraliser les mécanismes de participation, intéressement et actionnariat salarié dans les entreprises.

## AXE #6 RECONSTRUIRE UN ÉTAT FRUGAL, EFFICACE ET JUSTE



Modifier la logique de fonctionnement des trois fonctions publiques (fonction publique d'État, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière) en les rendant plus efficaces. Sans modifier le statut de la fonction publique, évoluer vers un modèle d'agences à la suédoise où les administrations publiques ont une autonomie budgétaire et opèrent à partir d'objectifs sur lesquels ils sont évalués ex-post.

## AXE #7 BÂTIR UN LEADERSHIP MORAL DE L'EUROPE



Redéfinir le cadre des marchés du numérique. Il faut d'abord protéger les données personnelles au niveau européen avec la mise en place du Cloud European Act, pour s'assurer qu'elles restent la propriété des Européens. Par ailleurs, au niveau individuel, il faut mieux réglementer le consentement au partage des données privées sur les sites, afin de renforcer la maîtrise des données personnelles par les individus.

## Axe #8 PENSER LONG-TERME, CLIMAT, FINANCEMENT DE LONG-TERME ET INTERGÉNÉRATIONNEL



Lutter contre le réchauffement climatique en s'appuyant sur l'innovation verte que l'on incite à travers différents instruments : prix du carbone, subventions à l'innovation verte, DARPA énergie, taxe carbone aux frontières, responsabilité sociale des entreprises et actions de banques centrales et commerciales (climate stress test).



Réconcilier l'exigence de rentabilité des marchés financiers et la faible rentabilité des projets de long terme. Deux mesures doivent être mises en avant : il faut d'abord associer les financements privés et publics, à travers la Banque Publique d'Investissement. Ensuite, nous devons donner aux pouvoirs publics la possibilité de garantir, pour les seniors, l'épargne engagée dans ces projets.



# Remerciements

## Pour leur participation

L'ensemble des intervenants ainsi que Olivier Babeau, Bertrand Badré, Patricia Barbizet, Jacques Biot, Pierre Dockès, Pascaline Dupas, Michel Didier, Elyès Jouini, Camille Landais, Augustin Landier, Isabelle Mejean, François-Xavier Priollaud, Lionel Ragot, Alexandra Roulet, Ludovic Subran, Joelle Toledano, Étienne Wasmer.

## Pour leur collaboration et leur soutien aux Rencontres Économiques #AixenSeine 2020

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ • FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE • MAIRIE D'AIX-EN-PROVENCE  
SCIENCES-PO AIX • TERRITOIRE DU PAYS D'AIX • PAYS D'AIX DÉVELOPPEMENT

Ainsi que :

ACCENTURE • AFG • ALEGRIA ACTIVITY • ALLEN & OVERY • ALTAREA • AMRAE • AMUNDI  
AON • ARIANESPACE • AXA FRANCE • BANQUE DE FRANCE • BCG • BOURSORAMA  
BPIFRANCE • BRED • CAPGEMINI • CARREFOUR • CATHAY CAPITAL • CIC • CITIGROUP • CMA CGM  
CNP ASSURANCES • CYBERARMOR • DALKIA • DANONE • DAVIS POLK • DENTSU AEGIS NETWORK  
DOCTEGESTIO • DOMUSVI • EDENRED • EDF • ELIOR • ENEDIS • ENGIE • EURONEXT  
FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE • FINEXSI • FSE • GALERIES LAFAYETTE • GECINA • GENERALI  
GEODIS • GFI • GROUPAMA AM • GROUPE ADP • GROUPE AVRIL • GROUPE CAISSE DES DEPÔTS  
GROUPE FDJ • GROUPE LA POSTE • GROUPE MICHELIN • GROUPE RATP • GROUPE RENAULT  
GROUPE ROCHER • HERBERT SMITH FREEHILLS • HSBC • ICADE • ING FRANCE • JANSSEN  
JOUVE • KEPLER CHEUVREUX • LA BANQUE POSTALE • LAZARD • LEEM • LVMH • MAZARS  
MCKINSEY&COMPANY • MERIDIAM • MOODY'S • NATIXIS • NEXITY • OCP • ORANGE  
PHILIP MORRIS FRANCE • PWC • SAFRAN • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SIA PARTNERS • SIPAREX  
SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SOPRA STERIA • SPENCER STUART • SUEZ  
SYNGENTA • TOTAL • UBS • VALEO • VEOLIA • WAVESTONE

## Pour leur modération

Leila Abboud (*Financial Times*) • Jean-François Achilli (*Franceinfo*) • Bénédicte Alaniou (*Le Parisien*)  
Christophe Alix (*Libération*) • Stéphanie Antoine (*France 24*) • Nicolas Barré (*Les Échos*)  
Bruna Basini (*Le Journal du Dimanche*) • Nicolas Beytout (*L'Opinion*) • Fabien Cazeaux (*France Inter*)  
Isabelle Chaillou (*Franceinfo*) • Jean-Paul Chapel (*France Télévision*) • Jérôme Chapuis (*La Croix*)  
Marie Charrel (*Le Monde*) • Hedwige Chevrillon (*BFM Business*) • Isabelle Couet (*Les Échos*)  
Emmanuel Cugny (*Franceinfo*) • Franck Dedieu (*Marianne*) • Sabine Delanglade (*Les Échos*)  
Renaud Dely (*Arte / Franceinfo*) • Nicolas Doze (*BFM Business*) • Ruth Elkrief (*BFM TV*)  
Philippe Escande (*Le Monde*) • Julie Gacon (*France Culture*) • Henri Gibier (*Les Échos*)  
Vincent Giret (*Franceinfo*) • Isabelle Gounin-Levy (*LCI*) • Fanny Guinochet (*Franceinfo*)  
Pierre Haski (*France Inter*) • Pascal Jalabert (*Groupe EBRA*) • Anne-Laure Jumet (*France Culture*)  
Sylvie Kauffmann (*Le Monde*) • Marc Landré (*Le Figaro*) • Éric Le Boucher (*Les Echos / Slate*)  
Emmanuel Lechypre (*BFM Business*) • François Lenglet (*TF1 / LCI / RTL*) • Philippe Mabilille (*La Tribune*)  
Sonia Mabrouk (*Europe 1 / C News*) • Elisabeth Martichoux (*LCI*) • Leonardo Martinelli (*La Stampa*)

Béatrice Mathieu (*L'Express*) • Patrice Moyon (*Ouest France*)  
Jean-François Péresse (*Radio Classique / Les Echos*) • Guilhem Ricavy (*La Provence*)  
Pascal Riché (*L'Obs*) • Carlos Segovia (*El Mundo*) • Dominique Seux (*Les Échos*)  
Bénédicte Tassart (*RTL*) • Marie Visot (*Le Figaro*) • Marc Voinchet (*France Musique*)

## **Pour leur participation et leurs interventions**

Les 120 étudiants ou jeunes actifs de 18 à 28 ans sélectionnés et invités à l'issue d'un appel à candidatures. Ils ont été sélectionnés parmi près de 400 inscrits et quatre lauréats ont été choisis par le jury pour leur réflexion sur le thème « Agir face aux dérèglements du monde » :

Raphaël Grandeau, Sophia Guermi, William Honvo et Sakina Menaa.

Le jury a décidé cette année de décerner une mention spéciale à Nathan Klotz.

## **Pour leur accompagnement et implication**

L'ensemble des membres du Jury La Parole aux 18-28 et les quatre lauréats élus sur la base de leur contribution écrite sur le thème « Agir face aux dérèglements du monde »

sous la présidence d'Étienne Klein, Physicien, directeur de recherches au CEA

et docteur en philosophie des sciences et composé d'Agnès Audier (BCG),

Françoise Benhamou (Cercle des économistes),

Jacques Biot (Ancien Président de l'École polytechnique), Patrice Geoffron (Cercle des économistes),

Sylvie Kauffmann (Le Monde), Anne-Laure Jumet (France Culture), Éric Molinié (Dalkia)

et Bruno Raffaelli (de la Comédie-Française).

Nous remercions vivement aussi le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, pour son soutien constant depuis le début de cette aventure.

Une mention spéciale pour les Editions Nathan pour la parution de la 8<sup>ème</sup> édition du livret La Parole aux 18-28 et pour France Culture pour sa mise en avant active des lauréats.

## **Sans oublier les partenaires du dispositif La Parole aux 18-28**

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ • ARES • CCI PARIS ILE-DE-FRANCE • BPIFRANCE • CDEFI • CGE  
CPU • FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE • FRANCE CULTURE • MAIRIE D'AIX-EN-PROVENCE  
LA BANQUE POSTALE • LES CROUS • POUR L'ÉCO • SPENCER STUART

## **Et enfin, ceux qui ont orchestré ces Rencontres**

Marie Castaing et Anne Vernois avec Nicole Bordet, Laure Coumes, Guillemette de Luze, Lise Frische, Philippine Guérard, Thierry Koumagnon, Alexandra Le Tourneur d'Ison, Clément Lebourg, Léa Le Van Bereni, Zoé Martigny, Thibaut Mommeja, Anaïs Paccard, Sophie Parisel, Murielle Riffault, Alban Schneyder, Helen Verryser.

Avec le soutien de :

Elie Baladou, Clément Dufour, Catherine Filonczuk, Léa Konini, Julie Meffre, Adeline Moret, Mathieu Nogues, Pauline Porcheron, Lila Retaud.

# LES RENCONTRES ÉCONOMIQUES #AIXENSEINE



Suivez les actualités des Rencontres Économiques  
et du Cercle des économistes sur

**[lesrencontreseconomiques.fr](http://lesrencontreseconomiques.fr)**

**[lecercladeseconomistes.fr](http://lecercladeseconomistes.fr)**



Un événement organisé par

